LE DEVOIR

Vol. LXXIX — No 117 ★ Faibles averses dispersées. Max.: 20. Demain: nuageux. **Détail page 8.** Montréal, vendredi 20 mai 1988

extérieur de Montréal métropolitain: 50 cents
Côte-Nord, Gaspésie, Nouveau-Brunswick: 60 cents; Toronto: 80 cents **50 CENTS**

80 ans d'expérience à votre service
Canon
Technologies numériques
Télécopieurs laser
Imprimantes laser
Copieurs laser
Pour renseignements, appelez
OE inc.
OE
341-OEOE

John Crosbie avertit que le Sénat et l'Ontario feront les frais de l'élection

Libre-échange : le peuple tranchera

■ «Les Canadiens n'accepteront pas que des non-élus et une province sabotent l'accord»

MICHEL VASTEL

OTTAWA — Assuré de l'appui d'une « bonne majorité » de l'opinion publique au Traité de libre-échange - en particulier au Québec et en Alberta - le ministre du Commerce ne laissera pas « un groupe de non élus » au Sénat, ni l'Ontario pour une question de vins et spiritueux, bloquer l'entrée en vigueur du Traité de libre-échange avec les Etats-Unis. D'autant plus que le Sénat américain vient de légiférer pour ouvrir la voie à une adoption rapide du traité.

« On a bien l'intention de respecter l'échéancier (prévu dans le traité signé le 2 janvier par le chef de la Maison Blanche et le premier ministre), a dit John Crosbie dans un entretien exclusif au DEVOIR. Si le Sénat non élu fait obstruction et empêche le Parlement de régler cette question, il va falloir poser au peuple canadien la question fondamentale: un pays démocratique peut-il accepter ce genre de comportement d'un groupe de non-élus? »

EXCLUSIF

Quant à la menace du premier ministre Peterson de contester en cour la juridiction du gouvernement fédéral sur certaines clauses du traité, John Crosbie assure que « les Canadiens ne veulent pas qu'une province sabote un traité international de commerce parce qu'elle ne veut pas apporter des changements à une politique de tarifications des vins et spiritueux qui a déjà été jugée inacceptable par un panel international du GATT ».

Le ministre du Commerce déposera mardi prochain un projet de loi, « volumineux, mais sans surprise », permettant l'entrée en vigueur, le 1er janvier prochain, du Traité de libre-échange entre le Canada et les États-Unis. Pour la première fois, il a bien voulu préciser le calendrier envisagé par le cabinet fédéral:

« Je veux donner à l'opposition un temps raisonnable pour discuter du projet de loi, dit John Crosbie; je ne veux pas précipiter les choses mais

Voir page 12 : Libre-échange

John Crosbie

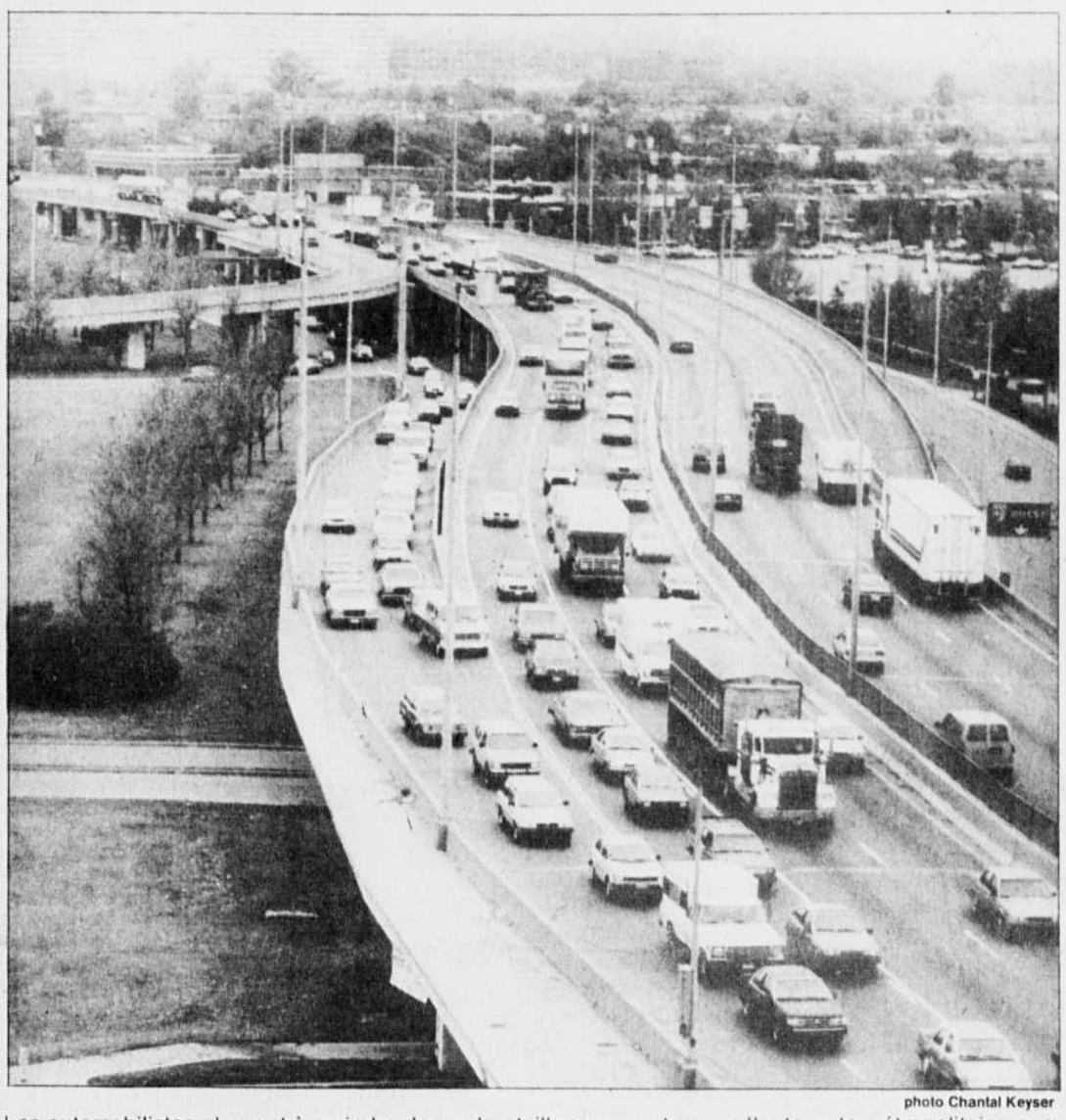

photo Chantal Keyser

Les automobilistes n'auront à craindre des embouteillages monstres sur l'autoroute métropolitaine que durant six mois, a indiqué, hier, le ministre des Transports, Marc-Yvan Côté. La réfection complète durera toutefois deux ans.

Réfection de l'autoroute métropolitaine

Le cauchemar durera 6 mois

■ Montréal heureux d'éviter la fermeture totale

ISABELLE PARÉ

Le cauchemar autoroutier que redoutent les Montréalais pourrait bien ne durer que six mois à en croire le ministre des Transports, M. Marc-Yvan Côté, qui a indiqué hier que la réfection de l'autoroute métropolitaine s'effectuera par étapes, sur une période d'environ deux ans commençant dès l'automne prochain.

Le ministre a en effet confirmé hier que son ministère avait privilégié un compromis « moins embarrassant » sur les deux solutions extrêmes envisagées préalablement, soit la fermeture totale pour un an ou la fermeture partielle échelonnée sur cinq ans.

« On va procéder très rapidement avec plusieurs entrepreneurs. Il y aura des travaux répartis sur une période de deux ans. Il ne faut pas conclure qu'on va déranger les gens durant deux ans. Les travaux majeurs dureront peut-être cinq ou six mois », a révélé le ministre.

On fera donc appel à de multiples entrepreneurs — qui auront des délais sévères à respecter — pour effectuer cette réfection dont la note oscillera entre $ 42 et $ 45 millions, a précisé hier M. Côté.

Même si on compte amorcer certains travaux dès l'automne pour soulager la congestion, les travaux majeurs de réfection de l'autoroute ne débuteront que plus tard. Peut-être l'été prochain, peut-être plus tard, s'est-il limité à

Voir page 12 : Cauchemar

La vente d'assurances dans les Caisses pop

Les courtiers gagnent une manche contre le «monstre Desjardins»

SERGE TRUFFAUT

Après des mois d'une lutte parfois violente, les courtiers d'assurances de dommages ont remporté la première manche de la guerre juridique qui les opposent au Mouvement Desjardins.

Dans la décision qu'il vient de rendre à Québec, le juge Jacques Dufour de la Cour supérieure a conclu que contrairement à ce qu'avait prétendu le Mouvement Desjardins, la requête en injonction permanente est tout à fait recevable. Ce magistrat a rejeté en effet « la requête en irrecevabilité » déposée par le mouvement coopératif.

C'est évidemment avec le sourire aux lèvres que M. Léon Bernard, président du Regroupement des cabinets de courtage d'assurance du Québec, a animé la conférence de presse tenue hier à Montréal en déclarant d'entrée qu'il s'agissait là « d'une victoire historique sur le monstre tentaculaire Desjardins ».

Reste que Desjardins ne va pas, dès aujourd'hui, adopter la position de repli et mettre un terme à la vente directe de produits d'assurances à travers le réseau des caisses. D'après les informations recueillies, loin de battre en retraite le Mouvement Desjardins va poursuivre et même étendre le processus en cours aux caisses qui ne dispensent pas encore ce service.

Si hier les courtiers étaient radieux, au sein du Mouvement on n'était pas pour autant déprimé par ce

Voir page 12 : Courtiers

Blue Bonnets : le beau rêve de Pagé s'effondre

CAROLE BEAULIEU

Le beau rêve du ministre québécois de l'Agriculture de voir un organisme à but non lucratif acheter l'hippodrome Blue Bonnets pour en éviter la fermeture s'est effondré, hier soir.

Le cabinet du premier ministre du Québec a confirmé hier au DEVOIR que les demandes du Club Standardbred de Montréal sont trop élevées et que Québec n'y accédera pas.

On s'attendait hier à Québec à ce que le Club fasse aussitôt savoir au propriétaire de la piste, M. Robert Campeau, qu'il retirait sa proposition d'achat.

Plus tôt cette semaine, le Club avait en effet affirmé qu'il ne pouvait se porter acquéreur de l'hippodrome si le gouvernement n'accédait pas à ses nouvelles demandes. Ces demandes engageaient le Trésor québécois pour plus de $ 70 millions sur dix ans, sans compter le programme de subventions à l'industrie.

Le Club Standardbred n'avait pas été informé de ce refus hier soir et ses porte-parole n'ont donc pas pu le commenter.

À Québec, on affirmait hier que l'organisme à but non lucratif voulait trop « presser le citron ». Selon l'attaché de presse du premier ministre, M. Ronald Poupart, la dernière offre du gouvernement, négociée par le ministre Pagé et rejetée par le Club, « défonçait déjà le plafond ».

Cette offre prévoyait notamment une garantie gouvernementale de 80 % sur un prêt de $ 44 millions, de même que des subventions de $ 4 millions par année pendant environ dix ans, selon les performances de la piste.

M. Poupart n'a pas exclu que le gouvernement reprenne les négociations avec le Club si celui-ci est disposé à entériner cette entente.

Ce refus de Québec survient en l'absence du ministre de l'Agriculture, en vacances jusqu'au 25 mai prochain. Le dossier est piloté depuis les derniers jours par le chef de cabinet du premier ministre.

Au cabinet de M. Pagé, on était avare de commentaires hier sur le dossier Blue Bonnets, affirmant « qu'aucune réponse n'avait encore été donnée » au Club et que les négociations se poursuivaient.

Au bureau du premier ministre on blâmait le « manque de sérieux et de

Voir page 12 : Blue Bonnets

Le débat sur l'école publique confessionnelle

Ryan s'oppose à ce qu'on sorte la religion des écoles

GILLES LESAGE

QUEBEC — Le ministre de l'Éducation a qualifié de « conception réductrice » de l'école la demande de la Commission des droits de la personne pour qu'il n'y ait plus d'écoles publiques confessionnelles au Québec.

Cette recommandation équivaut à sortir la religion des écoles, estime M. Claude Ryan, qui la rejette d'emblée, le gouvernement faisant une lecture différente de la réalité québécoise et du consensus qui s'en dégage.

En déconfessionnalisant les commissions scolaires (autres que celles qui font l'objet de garanties constitutionnelles), le gouvernement va dans la bonne direction, dit la Commission (CDPQ), dans le mémoire qu'elle a présenté hier à la commission parlementaire qui tient des audiences publiques sur les projets de loi 106 (élections scolaires) et 107 (instruction publique). Mais la Commission souhaite que la logique de la démarche du projet 107 soit complétée et que l'on enlève le caractère confessionnel de l'école publique, véritable lieu de vie de la population visée par la réforme Ryan.

Dans les deux projets, il est stipulé que, malgré la charte québécoise des droits et libertés, les lois 106 et 107 ne porteront pas atteinte aux libertés de conscience et de religion, ni au droit à l'égalité dans la reconnaissance et l'exercice des libertés de conscience et de religion, pour le seul motif qu'elles accordent des droits et pri-

Voir page 12 : Religion

Claude Ryan

AUJOURD'HUI

MANIFESTATIONS CAUCASIENNES

Les républiques caucasiennes d'Arménie et d'Azerbaïdjan sont à nouveau entrées en effervescence, les manifestations se succédant presque chaque jour. **Page 5**

TRAFIQUANT DE DROGUE COUPABLE

Le Colombien Carlos Lehder, le plus important trafiquant de drogue étranger à être jugé aux États-Unis, est reconnu coupable. **Page 5**

AIR CANADA : DÉPÔT DE LA LOI

Le gouvernement Mulroney a déposé hier le projet de loi concrétisant la privatisation du transporteur. Cette loi ne précise toutefois pas le pourcentage des actions qui seront mises en vente. **Page 18**

LA SNA DÉMEMBRÉE

Un pas de plus a été franchi vers le démantèlement de la Société Nationale de l'Amiante lorsque le gouvernement a cédé la division des matériaux de construction, Atlas Turner, à des intérêts américains. **Page 18**

LEMAIRE NIE

Interrogé sur le rôle qu'il aurait joué dans la « démission » de Jean Perron, Jacques Lemaire nie toutes les rumeurs entendues cette semaine. Il en profite par ailleurs pour remettre Guy Lafleur à sa place. **Page 24**

Un sujet vieux comme le monde, un regard nouveau

LE LAIT...*dans votre assiette*

Le symbolique, le quotidien: vitamines, besoins nutritifs, allergies – avec 40 recettes

En vente chez votre libraire (diffusion Prologue)

l'Étincelle

Les campagnes pro-vie gagneraient du terrain

MANON CORNELLIER

OTTAWA — Mécontent du soi-disant manque de leadership dont fait preuve le gouvernement en matière d'avortement, un sénateur libéral, le Dr Stanley Haidasz, a décidé de présenter mercredi une législation draconienne interdisant tout accès à l'avortement sauf lorsque la vie de la mère est en danger et ce, dès la conception.

Le projet pro-vie S-16, qui a passé le stade de la première lecture à la Chambre haute et qui doit être débattu en deuxième lecture la semaine prochaine, ne prévoit aucun autre motif justifiant l'avortement, comme l'inceste ou le viol.

Ce projet, s'il devient loi, imposerait des peines d'emprisonnement de deux ans aux femmes qui interrompent volontairement une grossesse.

Pour leur part, ceux et celles qui effectuent des avortements seraient passibles de l'emprisonnement à vie.

Le sénateur Haidasz maintient que son projet de loi privé ne va pas à l'encontre de la décision de la Cour suprême qui déclarait en janvier inconstitutionnelle la section du code criminel interdisant l'avortement pour d'autres motifs que la protection de la santé ou la vie de la mère.

Ce médecin est tout aussi convaincu qu'il pourra obtenir l'appui de la majorité des sénateurs et peut-être bien des parlementaires. Mais il n'a pu citer que cinq noms, soit ceux du sénateur John MacDonald, du député conservateur John Oostrom et des libéraux John Nunziata, Thérèse Killens et Don Boudria.

À noter qu'un projet de loi privé consacrant le droit à la vie des « enfants non nés », de la conception à la naissance, a déjà été défait aux Communes. Plusieurs ministres s'étaient d'ailleurs prononcés contre ce projet, dont Flora MacDonald et Joe Clark.

Au cours de sa conférence de presse hier, le Dr Haidasz a aussi soutenu que près de la moitié du caucus conservateur était pro-vie, ce que contestent plusieurs députés interrogés par LE DEVOIR.

Mais, reconnaît Louis Plamondon, le ton se durcit et le lobbying très actif des groupes pro-vie commence à faire son effet. « On voit le discours sur le droit des foetus prendre le dessus sur celui sur le droit des femmes », note-t-il.

Il ajoute qu'il voit l'effet de cette campagne aussi auprès du public. Les groupes d'âge d'or, les écoles, les AFEAS sont tous approchés par les opposants les plus farouches à l'avortement. « Quant à moi, pour une lettre en faveur du libre choix, j'en reçois 20 qui sont contre », commente-t-il, alors qu'il est ouvertement en faveur du libre-choix.

Et il explique que les porte-paroles pro-vie, « ceux qui prêchent », sont mieux perçus, les groupes féministes et syndicaux, sont davantage pro-choix et vus comme des radicaux.

Le sénateur Haidasz, qui s'affiche comme un grand défenseur des foetus, a indiqué qu'il agissait de la sorte parce qu'il trouve que le gouvernement tergiverse trop sur cette question. Il s'est d'ailleurs dit déçu par la procédure employée par le gouvernement mercredi et rejetée par les partis d'opposition.

Le gouvernement avait tenté d'introduire une motion offrant un choix multiple aux députés: le libre-choix, l'interdiction totale ou la limitation de l'accès. Il offrait aux parlementaires de tenir un vote libre.

Libéraux et néo-démocrates, sans rejeter l'idée d'un vote libre, se sont opposés à ce qu'ils ont qualifié de sondage d'opinion. Ils veulent se prononcer sur un projet de loi.

Toutefois, le leader du gouvernement en Chambre, Doug Lewis, a fait savoir hier qu'il réintroduirait peut-être dès aujourd'hui une motion similaire mais ne demanderait pas le consentement unanime des députés pour procéder.

L'entente sur le développement régional

Patience, prêche Rémillard

BERNARD DESCÔTEAUX

QUÉBEC — L'entente de développement régional que les gouvernements québécois et canadien négocient depuis plus de trois mois n'est toujours pas finalisée. Il y a, selon le ministre Gil Rémillard, encore des fils à attacher.

La signature de cette entente est reportée de semaine en semaine depuis le début du mois d'avril. De l'avis de M. Rémillard, il est encore impossible de dire quand elle pourra être signée officiellement bien qu'on se doit d'être très optimiste, affirme-t-il.

Le contenu de cette entente qui pourrait permettre d'injecter $ 1 milliard dans le développement des régions ne pose pas problème. Ce contenu a été négocié surtout par le ministre responsable du développement régional, Marc-Yvan Côté. Il faut maintenant, précise M. Rémillard, que comme ministre responsable des Affaires canadiennes il analyse cette entente avec un regard d'ensemble.

Le ministre responsable des Affaires canadiennes a comme mandat de coordonner l'action de l'ensemble des ministères lorsqu'il s'agit des relations avec d'autres gouvernements, fait valoir M. Rémillard selon lequel il n'y a pas lieu de s'impatienter. Il en va de même pour le dossier des municipalités qui veulent avoir accès aux fonds de l'Agence canadienne de développement international. Il faut s'assurer que l'on « respecte nos règles », dit-il.

Dans ce dossier, M. Rémillard juge normal que l'on permette aux municipalités du Québec qui veulent agir dans le domaine international d'avoir accès aux fonds de l'ACDI comme les autres villes canadiennes. On en est encore à discuter avec le ministère des Affaires municipales et les municipalités le moyen qui sera retenu pour canaliser ces fonds vers les municipalités sans contrevenir à la règle qui veut qu'Ottawa ne puisse leur verser directement des fonds. Ce pourra être par la création d'un Bureau de coopération internationale au sein de l'Union des municipalités, mais d'autres solutions sont aussi envisagées.

Les affiches anglaises: avant tout une erreur de jugement

BERNARD DESCOTEAUX

QUÉBEC — La bonne façon de faire des affaires avec les touristes est de le faire en français, a soutenu hier le ministre responsable de la loi 101, Guy Rivard, en invitant les commerçants à cesser d'afficher en anglais dans l'espoir d'attirer les touristes.

M. Rivard a lancé cette invitation aux commerçants de la rue Sainte-Catherine, à ceux du Vieux-Montréal et du Vieux-Québec à la suite de la publication dans *Le Soleil* d'informations montrant que le Vieux-Québec était envahi par l'affichage en anglais.

Les touristes étrangers, tout particulièrement les touristes américains, recherchent le dépaysement en venant au Québec. Ce dépaysement passe par le français, croit le ministre qui appuie sa conviction, entre autres, sur son expérience passée de guide touristique.

Dans le dossier linguistique, « on ne réglera pas tout uniquement par la loi. Il y a des choses qui sont des questions de jugement du Québécois ordinaire moyen », soutient le ministre. Selon lui, il y a des gestes qui sont du ressort de la responsabilité individuelle, que ce soit dans les milieux de travail ou dans les commerces.

L'affichage commercial est une de celles-là, croit M. Rivard qui dans ce domaine pense que la persuasion est le meilleur instrument. Les plaintes reçues par la Commission de protection de la langue française se règlent de cette manière-là dans 95 % des cas, dit-il, ajoutant que si la persuasion ne fonctionne pas il n'aura d'autre choix que d'appliquer alors la loi et d'engager des poursuites.

Dans le cas du Vieux-Québec, la Commission de protection de la langue française a ouvert une trentaine de dossiers à la suite d'une série de plaintes de citoyens. Presque toujours, il s'agissait de plaintes relatives à des affiches temporaires. Dans six cas, les marchands ont accepté à la suite de la visite d'inspecteurs de retirer immédiatement les affiches bilingues ou unilingues anglaises installées pour attirer les touristes.

Un commerçant bien connu du Vieux-Québec, M. Grégoire Biron, a soutenu qu'il n'avait pas le choix pour sa part d'afficher en anglais. Propriétaire de deux commerces rue Garneau, il a dit que sa clientèle se composant à 75 % d'anglophones, il devait outrepasser la loi. Sa déclaration a soulevé un tollé de protestations aux émissions de lignes ouvertes radiophoniques de Québec, l'obligeant à ajouter au moins une affiche unilingue française.

Turner à Toronto

Un chef euphorique

TORONTO (PC) — Un John Turner rayonnant a été chaudement accueilli par des centaines de supporters — dont certains dissidents de son caucus — à un rassemblement du Parti libéral, mercredi soir, à Toronto.

S'adressant à environ 900 personnes dans un centre de la communauté italienne, le chef du Parti libéral a indiqué que la présence d'Elvio Delzotto, le président de l'aile ontarienne du parti et celle de Francis Fox, le président de l'aile québécoise, faisaient foi de l'unité retrouvée.

John Turner et sa femme Gellis, qui fêtaient leur 25e anniversaire de mariage, ont triomphé pendant qu'ils se frayaient un chemin parmi la foule qui envahissait le centre.

John Turner a nié que les libéraux, qui ont une dette d'environ $ 6 millions, seraient dans une position financière critique lors de la prochaine élection fédérale.

Photo PC

La vice-première ministre Lise Bacon répond aux questions de l'Opposition en l'absence de plusieurs ministres, hier, à l'Assemblée nationale.

Quand Lise Bacon doit remplacer 13 ministres, le PQ n'est pas content

NORMAND DÉLISLE

QUÉBEC (PC) — L'opposition péquiste a dénoncé avec force l'absence de 13 ministres hier à l'Assemblée nationale, à l'occasion de la période quotidienne des questions posées par les députés.

« Manifestement, cela n'a pas de bon sens », s'est exclamé le leader parlementaire de l'opposition péquiste, le député d'Abitibi-Ouest François Gendron, en constatant l'absence de la moitié du cabinet.

De fait, seulement 12 des 29 ministres étaient présents à 14h10 lorsque les travaux parlementaires de l'Assemblée nationale ont commencé avec l'habituel retard de 10 minutes. Quelques autres membres de l'exécutif sont venus s'ajouter dans les minutes suivantes, de sorte que le gouvernement a finalement pu rassembler 16 des 29 ministres pour affronter les questions de l'Opposition.

Le porte-parole du gouvernement, le ministre Michel Gratton, a reconnu « qu'exceptionnellement », il manquait beaucoup de ministres. Mais il n'en manquait qu'un seul mardi et seulement deux mercredi, a-t-il souligné.

Le député Gendron s'est néanmoins amusé à signaler que le ministre du Commerce extérieur Pierre MacDonald était absent « pour préparer un voyage en Asie alors que son ministère va disparaître dans trois semaines ».

Selon M. Gendron, le ministre MacDonald devrait plutôt aller à Toronto pour défendre les intérêts du Québec dans le dossier de l'Agence spatiale dont les contrats sont en train de glisser entre des mains ontariennes.

M. Gendron s'est également moqué du fait que trois ministres étaient absents de la Chambre parce qu'ils procédaient tous ensemble à la levée officielle d'une première pelletée de terre à Trois-Rivières lors de l'annonce de l'agrandissement de la compagnie papetière Kruger.

Le député péquiste a réclamé du président de la Chambre Pierre Laurin (député libéral de Saint-Jean) qu'il protège mieux le droit des députés de l'Opposition de poser des questions au gouvernement au cours de la période de temps réservée à cette fin, en incitant les ministres à être présents.

Pour sa part, M. Gratton a rappelé que les ministres devaient souvent s'absenter pour procéder à des inaugurations d'entreprises. « L'économie marche bien et il y en a des inaugurations maintenant qu'on est au pouvoir », a-t-il lancé.

M. Gratton qui, à titre de leader parlementaire de la majorité, est responsable de la présence de ses collègues du conseil des ministres, a promis de multiplier les efforts pour qu'il y ait un plus grand taux de présence lors des périodes subséquentes de questions.

C'est finalement la vice-première ministre, Mme Lise Bacon, qui a été bombardée des questions que les députés de l'opposition destinaient, à l'origine, aux ministres absents.

La ministre des Affaires culturelles, a ainsi fait face à des questions sur le dernier budget du ministre des Finances, sur la politique d'habitation, et sur les contrats d'aéronautique que le Québec n'a pas eus.

Québec verse $ 100,000 au collège de Gravelbourg

CAROLE BEAULIEU

Les 125 étudiants francophones du collège de Gravelbourg, en Saskatchewan, n'ont toujours pas de dictionnaires français mais ils ont appris hier que le gouvernement du Québec versera $ 100,000 pour aider à la relance de leur collège, incendié le 14 mai dernier.

« La nouvelle nous réjouit », confirmait hier le directeur des services pédagogiques du Collège Mathieu, le seul collège secondaire de langue française à l'ouest du Manitoba. « Mais notre pénurie de manuels scolaires n'est toujours pas réglée »

M. Beaudry dit avoir lancé un appel à l'évêque de Saint-Boniface pour obtenir une centaine de dictionnaires et de grammaires françaises, disparus dans l'incendie qui a ravagé le collège. « L'argent du Québec pourrait servir à d'autres fins, tout aussi urgentes », expliquait M. Beaudry.

La nouvelle de l'appui financier du Québec a été confirmée hier par le ministre délégué aux affaires intergouvernementales canadiennes, M. Gil Rémillard.

Le geste du Québec a été posé « après consultation du bureau de la minorité de langue officielle de la Saskatchewan », précise un communiqué diffusé hier.

Cette intervention est conforme, ajoutait-on, avec la décision du gouvernement du Québec d'augmenter, à partir de 1988-89, l'aide consacrée à la francophonie canadienne hors Québec.

Selon le ministre délégué, cette aide accrue s'inspire de « l'obligation morale » qu'a le Québec de soutenir le développement des communautés francophones en raison, notamment, « de ses caractéristiques de société distincte, foyer principal de la francophonie en Amérique du Nord ».

Les coûts de reconstruction du collège de Gravelbourg sont évalués à près de $ 4 millions.

Les camions, c'est Tilden!

Depuis 29,95 $ par jour plus km

Détails et réservations au téléphone.

1200 Stanley 878-2771
Complexe Guy Favreau 288-8511
Place Bonaventure 878-1112
Place Dupuis 844-8440

EN BREF

■ Rhéaume gagne

(PC) — Le Parti indépendantiste (PI) a obtenu gain de cause dans ses démarches pour obtenir des formulaires de déclaration de candidature unilingues français en vue des élections partielles du 20 juin dans Anjou et Roberval. Le chef de cette formation, M. Gilles Rhéaume, a révélé hier avoir eu une communication du directeur général des élections du Québec, M. Pierre F. Côté, l'informant que les formulaires unilingues français seront disponibles à compter d'aujourd'hui. Le PI avait dénoncé la semaine dernière l'utilisation de formulaires bilingues. Il avait même menacé de recourir à une injonction pour faire invalider les élections. Le chef du PI a donc annoncé que cette formation présentera des candidats dans les deux comtés.

■ La CEQ dit non à Gobeil

LE DEVOIR — Dans une proportion de 90 %, les membres de la Centrale des enseignants du Québec (CEQ) ont rejeté la propositon du ministre Paul Gobeil de prolonger d'un an les conventions collectives du secteur public. Pour le président démissionnaire de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, le message est clair : « Nos membres ne peuvent accepter que soient prolongés d'un an les problèmes liés notamment à la lourdeur de la tâche et à la précarisation de l'emploi. Nous membres souhaitaient plutôt entreprendre dans les meilleurs délais une négociation qui leur permettra d'améliorer leurs conditions de travail ».

■ Le Canada veut le Sommet à la date prévue

QUÉBEC — Le ministère canadien des Affaires extérieures a soutenu hier qu'il n'est pas question pour l'instant de reporter la tenue du troisième sommet de la francophonie qui, selon certaines informations, pourrait n'avoir lieu qu'à l'automne 89 plutôt qu'au printemps. C'est ce qu'a fait savoir, hier, un porte-parole du ministère, assurant que les travaux préparatoires de ce sommet comme la mise en oeuvre des projets adoptés au Sommet de Québec évoluent normalement. Le ministre québécois des Relations internationales, Gil Rémillard, a réitéré pour sa part, hier, que ce report est bien une possibilité. Il ne s'agit que d'une possibilité et il n'y a encore rien d'arrêté, précise-t-il. Cette possibilité dont Le Devoir faisait état hier lui a été signalée par le président de la conférence de l'Agence de coopération culturelle et technique.

■ Morgentaler se passera des médecins

WINNIPEG (PC) — La clinique de Winnipeg du docteur Henry Morgentaler reprendra bientôt les avortements, malgré le refus du Collège des médecins et chirurgiens du Manitoba de rendre sa licence de pratique de la médecine au docteur Morgentaler, a déclaré celui-ci, hier. Aucun avortement n'a été pratiqué depuis environ trois ans à la clinique, alors que le médecin montréalais était sous le coup d'accusations criminelles. Ces accusations sont tombées avec la décision de la Cour suprême du Canada d'invalider la loi fédérale sur l'avortement. Mais après avoir été accusé, le Dr Morgentaler s'était vu retirer le droit de pratiquer la médecine au Manitoba. Le Collège vient de rejeter la requête du médecin en vue de récupérer sa licence de pratique au Manitoba.

■ Bible pratique

Mieux vivre avec son enfant: de la naissance à deux ans, un guide pratique pour les parents publié par une équipe de professionnels du département de santé communautaire (DSC) de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus à Québec, en est rendu à sa 8e édition. Le guide a été adapté pour mieux répondre aux besoins des parents d'aujourd'hui. Une équipe regroupant des professionnels des CLSC, des DSC, des centres hospitaliers et des experts en matière de santé, ont participé à la consultation. La nouvelle version de *Mieux vivre avec son enfant* a été imprimée à 100,000 exemplaires. Le livre de petit format, mais comprenant 275 pages, est disponible gratuitement en français, en anglais, en Inuit et en Cri.

■ Chaussez vos espadrilles

C'est aujourd'hui que débute la semaine Québec en forme. Seul un Québécois sur cinq fait suffisamment d'activité physique pour en retirer des bénéfices. Sur la scène canadienne, le Québec est la province qui présente le plus bas score en regard de la fréquence de pratique et du niveau de condition physique. Pour marquer le début de la semaine Québec en forme, Kino Québec et les 32 départements de santé communautaire vous invitent aujourd'hui à « chausser vos espadrilles » pour aller faire vos courses ou encore vous rendre à pied au bureau, au collège, à l'université, au restaurant.

Dépositions confidentielles

Les droits d'un délateur de police cèdent devant ceux d'un accusé

BERNARD MORRIER

Même si quatre personnes, dont deux policiers, avaient obtenu l'assurance que la Commission de police du Québec garderait leur témoignage confidentiel dans une affaire de meurtre remontant à 1977, la Cour supérieure a ordonné hier que la transcription des dépositions soit remise au détenu Jacques Vaudry qui, condamné à 14 ans d'emprisonnement, a déjà purgé 10 ans de sa peine.

Vaudry avait d'abord écopé d'une sentence de 25 ans d'emprisonnement en 1977, pour le meurtre de Jacques Gervais, mais sa peine devait être réduite à 14 ans par la Cour d'appel en 1980. Depuis, il avait tenté sans succès d'obtenir certains documents qui, semble-t-il, contiendraient des faits nouveaux pouvant peut-être le justifier de réclamer un nouveau procès.

En 1983, il avait obtenu que la CPQ enquête sur la conduite des policiers dans ce dossier et les audiences tenues avaient amené à la barre de nouveaux témoins, dont trois auraient disculpé carrément le condamné. Mais il y eut aussi d'autres témoins à qui la CPQ avait assuré la confidentialité et Vaudry ne put jamais savoir ce qu'ils avaient raconté.

Toutefois, le juge John Hannan décidait récemment que la CPQ avait agi illégalement en décrétant une telle ordonnance et que, même eut-elle été valide, elle ne pouvait cependant tenir face à une partie qui veut prouver son innocence. « Le privilège d'un indicateur de police, dit-il, cède devant les prétentions vraisemblables de tout accusé qui veut se défendre et qui peut s'adresser à cet effet à un tribunal compétent, le tout en conformité avec la Charte canadienne des droits et libertés ».

Au début du mois, Me Jeanne Leclerc, représentant la CPQ et le ministère de la Justice du Québec, avait proposé au juge Hannan de mettre en garde les témoins dont la déposition devait être gardée confidentielle. Après avoir révisé ces témoignages, le juge de la Cour supérieure a convenu hier qu'en autant que les témoins ont peut-être des intérêts opposés à ceux de Vaudry, même si leur privilège doit céder dans les circonstances, il lui semble juste que ces individus soient mis au courant de la décision du tribunal avant que leurs témoignages ne soient remis à Me Pierre Pâquet, l'avocat de Vaudry.

Voulant limiter l'atteinte au privilège des témoins à ce qui est strictement nécessaire, le juge reconnaît ainsi à ces derniers le droit de faire des représentations sur certains passages du document de la CPQ, qui pourraient être retirés par le tribunal avant la divulgation finale, sans nuire aux intérêts de Vaudry.

Enfin, le juge Hannan ordonne aux policiers Richard Millette et Michel Alex, ainsi qu'à Mme Juliette Renaud et M. Pierre Brouillard, de produire par écrit avant le 10 juin toute représentation concernant la confidentialité des témoignages et de comparaître devant lui le 16 juin pour procéder à l'audition de remarques supplémentaires, s'il y a lieu, et à la distribution des documents réclamés.

Vaudry espère trouver dans ceux-ci des faits nouveaux lui permettant de réclamer à la Cour d'appel l'ordonnance d'un nouveau procès.

Le présumé vol de Jean-Paul Belleau et Pierre Lambert

Le juge humoriste a peine à trancher

BERNARD MORRIER

Affirmant n'avoir pas été abondamment convaincu par l'une ou l'autre partie, le juge Derek Guthrie délibérera jusqu'à jeudi prochain avant de décider si General Motors doit continuer à utiliser dans sa publicité télévisée les personnages fictifs Jean-Paul Belleau et Pierre Lambert, sur lesquels l'auteur Lise Payette et le producteur Claude Héroux prétendent détenir des droits.

Me Hugues Richard, qui agit au nom du Groupe Morrow, qui a produit les commerciaux avec l'imitateur André-Philippe Gagnon, avait soumis que les héros de romans ou de films ou tous autres personnages fictifs n'appartiennent pas à leur créateur, la Loi des droits d'auteur ne protégeant que l'originalité d'une oeuvre. Et les « spots » de GM respecteraient en tout point cette loi, puisque les situations prêtées à Jean-Paul Belleau et Pierre Lambert n'ont pas été puisées à même le téléroman « Des Dames de coeur » ou la série « Lance et Compte ».

Lui servant la réplique hier, Me Hélène Messier a tenu à faire une mise au point sur une prétention voulant que ce soit Radio-Canada qui détienne des droits sur Jean-Paul Belleau et non plus Mme Payette. L'avocate rappelle qu'un auteur peut garder ou céder ses droits avant ou après la rédaction d'une oeuvre. D'ailleurs, c'est après avoir écrit trois épisodes de son populaire téléroman que Mme Payette a passé ses droits aux Productions O.P., dont elle demeure la principale actionnaire. Quant à savoir si Radio-Canada devrait être au dossier à la place de cette entreprise, Me Messier s'est ravisée et a soumis que cette question n'était pas pertinente à la cause et le juge Guthrie a acquiescé.

Me Richard s'était d'autre part étonné que l'entreprise de Mme Payette réclame maintenant un dédommagement de $ 95,000 au Groupe Morrow, quand originalement elle semblait disposée à céder les droits de Jean-Paul Belleau pour $ 25,000. Me Messier rétorque que la première offre de Mme Payette fut refusée mais que l'agence a décidé quand même d'utiliser le personnage à son gré. Non assurée sur la durée de la diffusion et craignant que celle-ci soit toujours à l'affiche quand « Des dames de coeur » reviendront au petit écran, Mme Payette est sûrement en droit d'obtenir réparation, soutient la jeune avocate.

« Votre cliente aurait-elle le même comportement si Jean-Paul était associé à la promotion de médicaments contre le sida ou encore ? s'il s'impliquait dans une campagne contre la vente d'armes à l'Iran ? », a questionné le juge, humoriste. Loin d'être désarçonnée, Me Messier a émis l'hypothèse qu'on pourrait bien voir aussi Jean-Paul vanter les mérites d'un parti politique. « Où tout cela s'arrêtera-t-il ?, a-t-elle demandé. Le juge lui réplique que, dans le dernier cas, il pourrait certainement y avoir des recours, qu'il n'a cependant pas précisés.

Pour sa part, intervenant au nom des Productions Claude Héroux Inc., Me Hubert Larose a affirmé que laisser poursuivre l'actuelle publicité de GM avec Pierre Lambert, au motif qu'il s'agit d'un bien périssable, de courte durée, constituerait un précédent dangereux. Il fait ressortir par ailleurs que Lambert a une valeur commerciale considérable pour le producteur de « Lance et Compte » et qu'à ce titre, il a des droits. « La loi, mentionne-t-il, reconnaît des droits de propriété sur la publicité et ceux-ci ne sont sûrement pas annulés quand on a recours à un personnage fictif. »

Me Larose croit enfin qu'une injonction interlocutoire est nécessaire, d'autant plus que le producteur de « Lance et Compte » a entre autre conclu une entente avec Toyota pour la prochaine série.

Rente mensuelle pour un jeune rejeté par sa famille

QUÉBEC (PC) — Un étudiant de 18 ans, de Sainte-Foy, en banlieue de Québec, que ses parents ont expulsé de la résidence familiale, pourra toucher une rente de $ 300 par mois, en vertu d'une décision de la Cour supérieure.

Ce jugement a permis au juge Jules Allard de rappeler que les parents ont certaines obligations légales envers leurs enfants même si ceux-ci ont atteint l'âge de la majorité légale.

En rentrant chez-lui, le 2 mars dernier, le jeune homme a retrouvé ses effets personnels devant l'entrée. Il s'est ensuite cogné le nez sur la porte, ses parents ayant pris soin de faire changer les serrures pour s'assurer qu'il ne réintégrerait pas le foyer.

Contraint de loger ailleurs, il s'est adressé à la Cour Supérieure pour obtenir une rente lui permettant de compléter ses études collégiales.

Devant le tribunal, les parents ont confirmé qu'ils ne désiraient plus vivre avec leur fils en raison de l'attitude agressive de celui-ci, de son entêtement, de sa difficulté à communiquer, mais également de son manque de sérieux scolaire.

Mais, estime le juge Allard, si la vie familiale est devenue à ce point intolérable qu'il y a lieu pour les parents d'expulser leur enfant, celui-ci n'acquiert pas pour autant « un statut d'autonomie financière, en regard des attentes normales que lui, ses parents et la société peuvent avoir ».

S'appuyant sur la jurisprudence, le juge Allard déclare que même s'il est majeur, l'enfant, s'il est sans ressources, ne perd pas son droit d'accès à une éducation convenable pour l'époque.

Lors de l'audition, les parents ont demandé au juge de rejeter la requête, en proposant de reprendre leur fils. Le juge a rejeté cette proposition, estimant que les circonstances ne se prêtaient pas à un retour à la vie commune.

Le juge Allard a donc ordonné aux parents de verser à leur fils une rente mensuelle de $ 300 et ce, pour une durée d'au moins un an. La rente cessera si le jeune homme abandonne ses études ou s'il échoue sa deuxième année de niveau collégial.

La disparition des dossiers de Québécair. . .disparaît

QUÉBEC (PC) — Une commission parlementaire a adopté hier un projet de loi pour éviter toute contestation juridique à la suite de la disparition inexpliquée de 17 ans de procès-verbaux de l'entreprise d'aviation Québecair.

La disparition a été constatée en juillet 1986 lorsque le gouvernement, par le biais de la Société québécoise des transports, a annoncé la vente de Québecair à l'entreprise privée. Cette vente a été finalisée le 1er septembre 1987.

Le projet de loi privé présenté par le député libéral de Mille-Îles Jean-Pierre Bélisle stipule que la vente est valide et que les irrégularités constatées ne peuvent l'entacher juridiquement.

L'avocat de la SQT, Me Luc Mercure, a expliqué que ce sont les procès-verbaux de Québecair entre 1952 et 1969 qui avaient subitement disparu. La disparition de ces documents aurait pu inciter des intéressés à remettre en cause devant des tribunaux la validité de la vente.

Les acheteurs de l'entreprise sont un regroupement d'hommes d'affaires et d'entreprises constitué de la firme Pacific Western de Calgary (35 % des actions), Gestion Conifère, dont le président est M. Michel Leblanc de Montréal (35 %), Avitair, dont le président est M. Marc Racicot de Lévis (20 %) et Placements CM1 dont le président est Marcel Dutil de Saint-Georges-de-Beauce (10 pour cent).

L'étude du projet de loi privé a permis au ministre des Transports Marc-Yvan Côté de soutenir que la privatisation de Québecair en 1987 était une des grandes réussites du gouvernement libéral.

Il a affirmé, comme preuve, que les nouveaux acquéreurs mettaient des billets d'avion en vente au prix de $ 149 aller-retour pour les Îles-de-la-Madeleine et de $ 99 pour d'autres destinations. « Ça fait longtemps qu'on n'avait pas vu cela », a commenté le ministre.

Photo PC

Une tâche ardue

Le projet de loi qui permettra d'amender une trentaine de statuts fédéraux pour les rendre compatibles au traité de libre-échange sera présenté aux Communes la semaine prochaine. La tâche ne sera cependant pas facile, puisque déjà, hier, les deux partis d'opposition ont utilisé tous les trucs de la procédure parlementaire pour ralentir le passage de la motion des voies et moyens. Sur la photo, Doug Lewis, leader parlementaire du gouvernement, dénonce en conférence de presse les manoeuvres dilatoires de l'opposition.

Le sondage LE DEVOIR-CRÉATEC + sur la politique municipale

Pour Dupras, c'est la preuve que l'insatisfaction s'est s'amplifiée

MICHEL C. AUGER

Pour le chef du Parti civique Claude Dupras, les résultats du sondage LE DEVOIR-CRÉATEC + sur la politique municipale sont loin de montrer une très grande satisfaction envers l'administration Doré-Fainstat.

« Si on le compare aux sondages effectués en 1986, avant et pendant la campagne électorale, ce sondage démontre une nette détérioration de la satisfaction des citoyens envers les services municipaux », estime-t-il.

Que ce soit sur le déneigement, l'entretien des rues ou des parcs ou encore les équipements culturels, les sondages menés à l'époque de l'administration Drapeau-Lamarre révélaient des taux de satisfaction nettement plus élevés, et ce même si on tient compte du fait que la question posée par CRÉATEC ne touchait pas la satisfaction mais la perception des problèmes.

« Le taux global de satisfaction envers l'administration du RCM est moins élevé (72 %) que celui dont jouissait le Parti civique (81 %) avant l'élection. Tout ce que cette administration a en plus c'est qu'elle est tous les soirs à la télé et qu'elle a une campagne organisée de présence dans les médias », estime M. Dupras.

« Pas moins de 45 % des Montréalais ne savent même pas le nom du parti au pouvoir à l'hôtel de ville. C'est parce qu'on ne voit que Doré, parce qu'il fait une campagne média constante », croit-il.

D'autre part, le chef du Parti civique estime que le plus grave problème à Montréal actuellement est l'absence totale de débats politiques municipaux.

« L'administration a présenté deux budgets et le Parti civique a été le seul son de cloche négatif. Les corps intermédiaires, les Chambres de commerces, les syndicats et les médias ne jouent pas leur rôle et n'analysent pas de façon objective les projets de la Ville », croit M. Dupras. « Il n'est pas croyable que la Chambre de commerce ait pu trouver que le premier budget du RCM était bon alors qu'il augmentait les dépenses de 9.3 %. Elle n'a pas rempli ses responsabilités ce jour-là », a-t-il soutenu.

Mais M. Dupras se dit encouragé par le grand nombre de Montréalais qui voient plusieurs problèmes importants dans leur ville. « Il y a une grande fragilité dans la position du RCM ; ce n'est pas encore passé le seuil de tolérance, mais c'est à la veille ».

« Nous, on sait que cette ville-là est mal administrée et que sa réforme administrative est de la foutaise, que les taxes ont augmenté de $ 170 millions de plus que l'inflation et si nous sommes capable de nous structurer et de nous organiser pour faire passer notre message, à ce moment-là, l'appui à Jean Doré va dégringoler », croit le chef du Parti civique.

Par ailleurs, M. Dupras affirme qu'il réfléchit toujours sur son avenir politique et n'a toujours pas décidé s'il sera candidat au congrès au leadership de son parti qui doit se tenir en novembre.

Québec menace de rejoindre les grévistes ontariens de Voyageur

ISABELLE PARÉ

Au terme d'une semaine de conflit chez Voyageur en Ontario, les 450 employés en grève et Voyageur Colonial ont rompu leurs négociations hier soir, devant l'incapacité de s'entendre sur un texte acceptable pour le deux parties.

Les négociateurs qui semblaient s'être entendus vendredi dernier sur une entente partielle, ont brusquement mis fin à leurs discussions hier soir vers 19h30, invoquant l'impasse totale.

Le syndicat invoque un recul des positions arrêtées vendredi dernier par la partie patronale.

« Ils ont retiré à peu près tout ce qui avait été concédé dans notre entente de vendredi. Leurs positions ne sont plus celles qui avaient été présentées à ce moment. Elles sont inacceptables pour nos membres », a insisté M. Jean-Pierre Laplaca, porte-parole syndical.

Des points cruciaux concernant les concessions salariales demandées par Voyageur Colonial et les horaires de travail ne sont toujours pas réglés, a-t-il précisé, ajoutant que le syndicat attendrait de nouvelles offres pour reprendre les discussions.

La reprise des services dépend toujours de la réception que connaîtra l'entente finale auprès des 450 membres du syndicat.

La grève qui paralyse tous les circuits de Voyageur en Ontario et les liaisons Montréal-Ottawa et Montréal-Toronto a obligé Via Rail à ajouter cette semaine 17 wagons sur la ligne reliant Montréal à Ottawa.

Par ailleurs, les employés du terminus Voyageur à Québec ont indiqué qu'il feront la grève eux aussi si les négociations pour le renouvellement de leur contrat de travail ne débloquent pas d'ici l'obtention de leur droit de grève légale à la mi-juin.

Les 40 employés de Québec, dont la convention est échue depuis août 1987, ont donné dimanche dernier un mandat de grève à leur exécutif.

Le syndicat en question regroupe les téléphonistes, les employés de la billetterie, de l'entretien et des messageries Parbus. La grève paralyserait les services de billetterie et de messagerie.

Selon les employés de Voyageur à Québec, l'employeur exige des réductions salariales et d'avantages sociaux équivalents à une baisse de salaire de 25 %. Cette réduction comporte notamment la disparition des congés de maladie.

Du côté de Voyageur, on ne semble guère s'inquiéter de cette décision.

« Il est trop tôt pour parler d'une menace de grève car le conciliateur n'a même pas encore déposé son rapport », a fait observer M. Sylvain Langis, directeur des communications et du marketing chez Voyageur.

Des étudiants demandent à la cour d'invalider des frais d'inscription

DRUMMONDVILLE (PC) — Après quelques semaines de réflexion, l'Association générale des étudiants du Collège de Drummondville vient de déposer une requête pour faire invalider le règlement établissant des frais spéciaux imposés aux étudiants lors de leur inscription annuelle.

Selon les allégués de la requête, déposée sous la cote 83 au greffe de la Cour supérieure du district de Drummond, l'établissement de ces frais spéciaux serait illégal et contraire au principe général de la gratuité scolaire au Québec.

Pour l'association étudiante, en obligeant les étudiants à verser $ 30 pour rembourser les notes de cours, le Collège agirait illégalement.

La requête vise à obtenir du juge qu'il la déclare ultra vires, nulle et illégale et qu'il ordonne au Collège de rembourser les étudiants qui ont tous été obligés de verser ces frais pour l'année scolaire 1988-89. L'imposition de ces frais spéciaux a été dénoncée ce printemps par les étudiants du Collège de Drummondville, tant au niveau du conseil d'administration que des assemblées étudiantes.

Propos authentiques d'une cliente:

"Je ne cuisine plus, je ne vais plus au restaurant, vos plats cuisinés sont trop bons!"

chez

Anjou QUÉBEC

La boucherie charcuterie traiteur c'est notre métier

1025, rue Laurier ouest

272-4065 272-4086

MONTRÉAL-VAL-D'OR SANS ESCALE

Tél. : (514) 636-3890 ou 1 800 361-0200, sans frais.

Inter·Canadien va plus loin

Partenaire des Lignes aériennes Canadien International

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

Photo AP

Retour houleux pour Tutu

Le chef de l'Église anglicane d'Afrique australe, le révérend Desmond Tutu, a été mal accueilli, hier, à l'aéroport du Cap par un groupe d'étudiants d'extrême-droite. Les manifestants lui reprochaient d'avoir encouragé les sanctions contre l'Afrique du Sud lors de sa tournée en Amérique du Nord. Mgr Tutu n'a fait aucun commentaire. Ses multiples appels, au cours de cette tournée, ont suscité la colère des autorités sud-africaines, mais aussi de la presse libérale, opposée au gouvernement.

LE MONDE EN BREF

■ *Cadavres à Port-au-Prince*

PORT-AU-PRINCE (AFP) — Les cadavres de deux personnes tuées dans la nuit de mercredi à hier dans la capitale haïtienne ont été découverts hier matin à Port-au-Prince, a annoncé Radio Haïti Inter, une station privée. L'un de deux cadavres, celui d'un jeune homme visiblement tué par balle dans la principale artère commerciale de la capitale, le boulevard Jean-Jacques Dessalines, a été aperçu par le correspondant de l'AFP avant qu'une ambulance ne l'emporte. La presse haïtienne s'est inquiétée ces derniers jours de la recrudescence des crimes nocturnes à Port-au-Prince qui ont fait au cours de ces dernières semaines plus d'une vingtaine de morts suscitant un climat de peur parmi la population. Des « escadrons de la mort » apparus en 1987 dans la capitale haïtienne ont tué plusieurs dizaines de personnes, en particulier des jeunes. De nombreuses personnes ont également disparu.

■ *Chine: les réformes continuent*

PEKIN (AFP) — Le conservatisme n'existe pas au sein de la direction chinoise, unanime dans son soutien aux réformes, a affirmé hier M. Deng Xiaoping, mettant de nouveau son poids dans la balance en faveur de hausses de prix impopulaires, a rapporté l'agence officielle Chine Nouvelle. « La plupart des Chinois comprennent pourquoi la direction a pris cette décision » qui marque le début de la réforme des prix en Chine, a ajouté le numéro un chinois en se référant à l'augmentation des prix, allant de 30 à 60 %, des principaux produits alimentaires intervenue dimanche dernier. Si la Chine ne s'attaque pas au problème des prix — qui sont subventionnés et constituent l'essentiel du « fardeau » financier de l'État —, elle n'atteindra pas son objectif de devenir un pays développé d'ici la moitié du siècle prochain, a estimé M. Deng lors d'une longue entrevue avec une délégation nord-coréenne dirigée par le ministre de la Défense O Jin U.

■ *Gorbatchev en Pologne*

VARSOVIE (AFP) — Le premier secrétaire du PC soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, se rendra en visite officielle en Pologne au mois de juillet prochain, a annoncé hier à Varsovie le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, M. Stefan Staniszewski. La date précise de cette visite n'a toutefois pas encore été rendue publique. Il s'agira du troisième séjour en Pologne de M. Gorbatchev mais de son premier voyage officiel dans ce pays depuis son accession à la tête du PC soviétique en 1985. À l'issue de cette visite, a précisé le porte-parole, le numéro un soviétique présidera une réunion des États membres du Pacte de Varsovie dans la capitale polonaise.

■ *Assassinat au Sri Lanka*

COLOMBO (AFP) — Un candidat aux élections provinciales prévues le 9 juin prochain au Sri Lanka, M. Jayaratne (Parti national uni, PNU — au pouvoir à Colombo), a été assassiné hier à Manikkinna (centre du pays) par des extrémistes cinghalais du Janatha Vimukti Peramuna (JVP, Front de libération du Peuple), a annoncé la police. M. Jayaratne est le douzième candidat assassiné depuis l'annonce, il y a un mois, de la tenue d'élections provinciales. Mercredi soir, un ancien membre du JVP, qui avait rejoint le PNU, a été tué à Kelaniya, près de Colombo, et une candidate du PNU a échappé à un attentat mais son fils a été tué, dans la province occidentale, selon la police. Le JVP qui avait rejeté l'accord indo-srilankais de juillet dernier destiné à mettre fin à la guérilla des séparatistes tamouls dans l'île, est opposé aux élections régionales tenues à la suite de cet accord. Les extrémistes cinghalais du JVP sont accusés d'avoir commis quelque 300 meurtres depuis juillet.

■ *Prisonniers politiques à Cuba*

GENÈVE (AFP) — Quatre délégués du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) vont visiter les prisonniers politiques à Cuba dès le début du mois de juin, a annoncé hier un porte-parole de l'organisation humanitaire suisse à Genève. Bien que le CICR ait déjà collaboré avec Cuba dans le cadre de conflits africains ou de l'invasion de la Grenade, ces visites seront les premières effectuées à Cuba depuis l'instauration du régime et devraient concerner « quelques centaines » de prisonniers, a précisé le porte-parole. Selon les conditions habituelles du CICR, les visites aux prisonniers par ses délégués doivent se faire en privé, sans la présence de gardes.

Paris veut mettre fin à la situation coloniale de l'archipel

Attentat en Nouvelle Calédonie

PARIS (AFP) — À la veille de l'arrivée en Nouvelle Calédonie de la mission nommée par le gouvernement français, un attentat non revendiqué a fait quatre blessés légers — tous mélanésiens — et des dégâts matériels importants à Nouméa dans la nuit de mercredi à hier.

De son côté le nouveau ministre des départements et territoires d'Outremer, M. Olivier Stirn, a estimé dans une interview à un quotidien de province de la métropole, *Ouest-France*, qu'il fallait annuler le statut du territoire mis en place part la droite et « mettre fin à la situation coloniale » dans cet archipel français du Pacifique Sud.

Cette déclaration a provoqué une vive réaction de M. Jacques Lafleur, leader des anti-indépendantistes et député du territoire, qui n'est « pas étonné que M. Stirn dise aujourd'hui le contraire de ce qu'il disait hier ».

Les quatre blessés de l'attentat de Nouméa, dont deux enfants de 4 et 6 ans, ont pu quitter l'hôpital hier matin après avoir reçu des soins. Les deux appartements du deuxième étage de l'immeuble, où était placé l'engin explosif, ont été fortement endommagés.

M. Stirn a indiqué que des mesures concrètes seraient prises « dès le retour de la mission (du gouvernement) avec un espoir nouveau », se prononçant par ailleurs pour l'annulation du statut actuel de la Nouvelle calédonie entré en vigueur le 24 avril.

Le ministre se dit « persuadé que chaque communauté finira par prendre en considération ce que veut l'autre », ajoutant que le gouvernement devra « faire preuve de beaucoup de pragmatisme ». Dans l'immédiat, il considère qu'il faut « d'abord mettre fin à la situation coloniale » et pour ce faire « des réponses foncières, fiscales seront données ».

Par ailleurs, Chanel Kapoeri, ancien conseiller régional de la région des îles Loyauté (est de la Nouvelle Calédonie), soupçonné d'avoir mené l'attaque de la brigade de gendarmerie de Fayaoué, à Ouvéa, a été arrêté, hier matin, en compagnie de son frère Jacques et de deux autres hommes, dans le Sud de l'île, a-t-on appris auprès de la gendarmerie à Nouméa.

Lors de l'attaque de la gendarmerie, le 22 avril dernier, quatre gendarmes avaient été tués, tandis que les assaillants emmenaient 27 gendarmes en otages.

Selon la gendarmerie, Chanel Kapoeri, qui connaissait bien le commandant de brigade, le gendarme Lacroix, était entré dans la brigade sans susciter de méfiance. Il avait alors désarmé M. Lacroix en le menaçant d'un couteau, indique-t-on de même source.

Enfin, le nouveau ministre de la Défense, Jean-Pierre Chevènement, a confié aux inspecteurs généraux de l'armée de terre et de la gendarmerie une enquête de commandement sur les conditions dans lesquelles a été conduit l'assaut, qui avait fait 21 morts, de la grotte où des indépendantistes de Nouvelle-Calédonie détenaient 23 otages.

L'enquête de commandement est une procédure interne aux armées, courante et généralement utilisée en parallèle à une enquête judiciaire, après des incidents impliquant des militaires.

Baptisé « Opération Victor », l'assaut de la grotte d'Ouvéa avait été déclenché à trois jours de second tour de l'élection présidentielle, alors que le titulaire du portefeuille de la Défense était encore André Giraud. Cet assaut avait permis de libérer les otages, mais s'était soldé par la mort de 19 indépendantistes et de deux militaires.

De source sûre on a confirmé à Paris une information de l'hebdomadaire de *Paris-Match*, selon laquelle le président François Mitterrand (socialiste) avait donné son feu vert à l'opération 24 heures avant qu'elle ne débute (et avec instruction qu'il y ait le moins de victime possible). Pour *Paris-Match*, ce retard a aggravé le nombre des victimes, car le 3 mai, il n'y avait que quinze preneurs d'otages dans la grotte, les autres étant momentanément partis dans leur tribu. Le 5 mai au petit matin, ils étaient revenus et les militaires ont dû alors affronter trente-cinq indépendantistes puissamment armés.

Enquête au Pérou

LIMA (AFP) — L'armée péruvienne a entrepris une enquête après les accusations d'une organisation humanitaire selon laquelle des militaires auraient massacré la semaine dernière plus de 50 habitants du village de Cayara (province d'Ayacucho, dans les Andes), a-t-on appris hier de source militaire.

Le responsable politico-militaire de la région, le général Cesar Valdivia Duenas, a inspecté mercredi Cayara et ses alentours pour établir les faits, a-t-on précisé de même source.

L'Association péruvienne pour la défense des droits de l'homme (APRODEH) avait annoncé mercredi que plus de 50 habitants de Cayara avaient été tués par l'armée samedi dernier, au cours d'une opération déclenchée en riposte à une attaque du Sentier Lumineux, l'organisation de guérilla de tendance maoïste. L'APRODEH avait en outre fourni une liste de 26 victimes identifiées.

Dès mercredi, l'armée avait démenti toutes ces informations en les qualifiant d'« infondées ».

Selon la version fournie mercredi et réitérée hier par l'armée, des affrontements se sont effectivement produits entre les militaires et une colonne du Sentier Lumineux qui leur avait tendu une embuscade, mais aucun massacre n'a eu lieu dans la population.

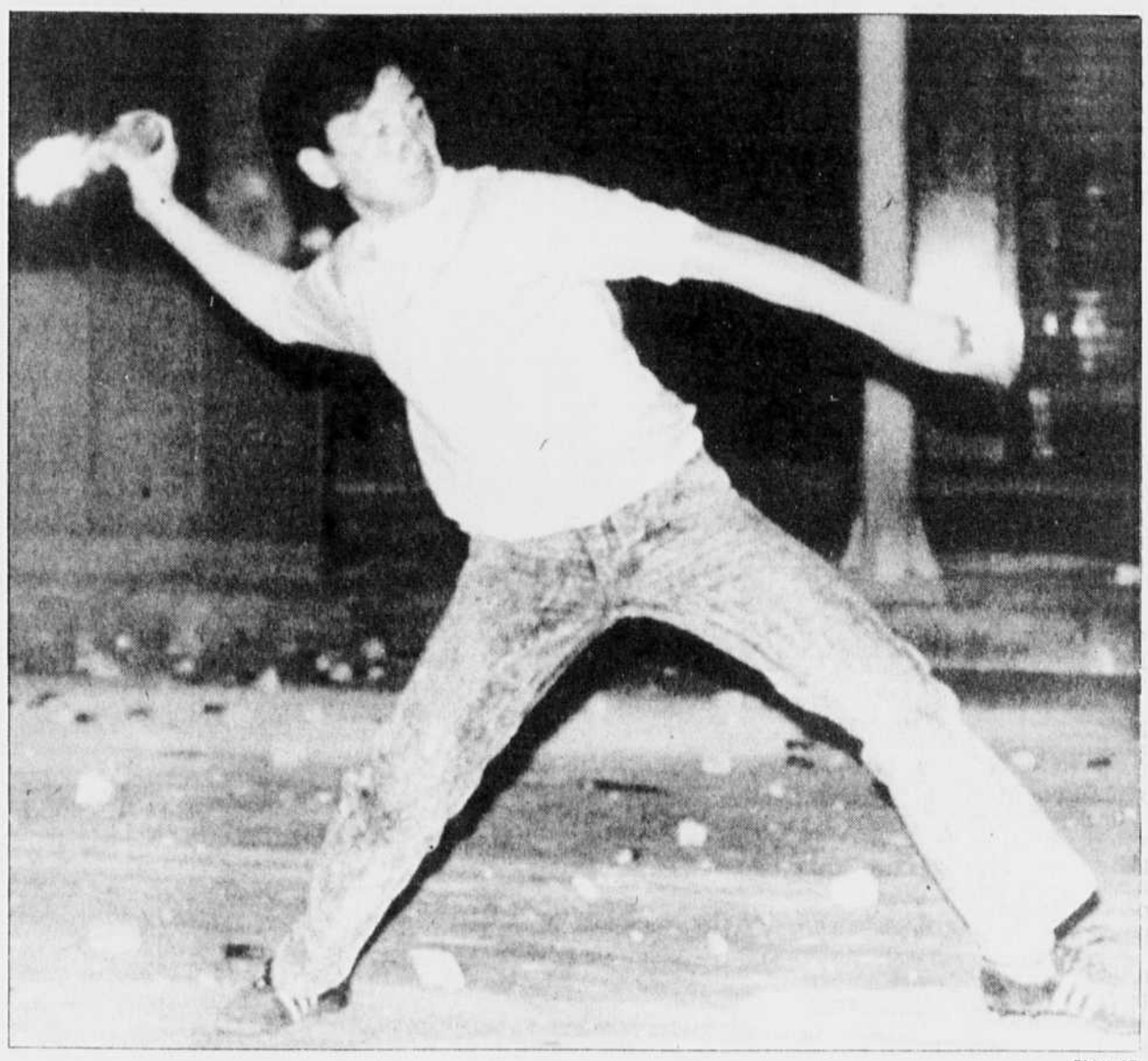

Photo AP

Les manifestations se poursuivent en Corée du Sud

Des étudiants ont continué à affronter la police, hier, à Kwangju en Corée du Sud après que les forces de l'ordre aient dispersé une procession funéraire en l'honneur d'un étudiant qui s'est suicidé dimanche.

L'Union soviétique s'interroge sur son intervention en Afghanistan

■ Les chances de succès étaient minces. Moscou n'avait pas le choix

MOSCOU (Reuter) - « Nous n'avions pas le choix », estime le général Vladimir Lobov. « Le gouvernement afghan nous avait demandé 16 fois de venir et il est arrivé un moment où tout prolongement de l'attente aurait signifié trahir nos amis ».

« Notre institut », rappelle l'académicien Oleg Bogomolov, « avait exprimé un avis très négatif quant à l'envoi de troupes en Afghanistan. Nous avions élevé une mise en garde contre le tort que cela causerait, en jugeant faibles les chances de succès ».

« Je ne considère pas qu'il s'agissait d'une erreur, politique ou militaire », a déclaré cette semaine à Kaboul Vladimir Sevrouk, du département de la propagande du PCUS, à la correspondante de Reuter Helen Womack.

« Il est dommage qu'ils n'aient pas posé la question aux spécialistes de la région », déplore quant à lui le journaliste moscovite Igor Beliaiev, expert des questions musulmanes. « Je n'aurais certainement pas recommandé l'envoi de nos forces. »

Au moment où, en application des accords signés en avril à Genève, les premières unités déployées en Afghanistan repassent la frontière soviétique, Moscou s'interroge de plus en plus sur la décision de décembre 1979: le jeu en valait-il la chandelle?

Ce débat sur une initiative extérieure capitale du Kremlin, qui revêt un caractère public sans précédent bien qu'à titre rétrospectif, diffère en tous points de celui qui eut pour objet la guerre du Vietnam aux États-Unis au début des années 1970. Pendant et après le conflit vietnamien, nombre de commentateurs américains avaient mis en cause la « défense de la liberté » invoquée par les gouvernements successifs de Washington.

Rien de tel en URSS, où l'on estime de tous côtés, en privé comme en public, que l'ancien chef du Kremlin Leonide Brejnev et ses collaborateurs nourrissaient, dans l'ensemble, des intentions honnêtes à défaut d'être clairvoyantes.

« Nous ne sommes pas intervenus pour gagner ou perdre des batailles », souligne Lobov, premier adjoint au chef de l'état-major interarmes. « nous l'avons fait parce que le peuple afghan nous demandait de défendre son indépendance. »

Aux yeux du journaliste Alexandre Prokhanov, critique modéré de l'opération militaire, le Kremlin a pris sa décision avec la conviction que la présence de forces soviétiques « contrebalancerait de puissantes pressions extérieures ».

D'après lui, les dirigeants d'alors espéraient aussi contribuer à mettre fin aux sanglants affrontements qui opposaient les deux ailes du Parti démocratique du peuple afghan (pdpa), arrivé au pouvoir à Kaboul par un putsch militaire de gauche en avril 1978.

Sans contester le point de vue des soldats qui, après s'être demandé pourquoi on les envoyait en Agfhanistan, estiment avoir contribué a y limiter les ravages de la pauvreté et de la famine, Beliaiev - aujourd'hui responsable du service de politique étrangère de la Gazette littéraire - porte cependant un jugement plus sombre sur l'intervention.

Celle-ci a renforcé, estime-t-il, l'influence qu'exerce en Afghanistan l'intégrisme islamique antisoviétique, engendrant une menace pour l'Urss dans ses républiques d'Asie centrale.

« C'est l'affaire des Afghans de savoir s'ils veulent ou non une République islamique. mais en envoyant nos troupes, nous avons mis en action ceux qui sont à la tête de l'Alliance des sept (mouvements de résistance) à Peshawar », a-t-il dit à Reuter.

« Récemment, l'un d'eux a déclaré que leur tâche consistait maintenant à réaliser une révolution et une République islamiques, puis à établir des liens avec leurs frères musulmans en Union Soviétique.

Dans une lettre publiée par la Gazette littéraire, Bogolov, directeur de l'Institut de l'économie du système socialiste mondial, souligne que ses collègues et lui avaient, peu après l'intervention, mis en garde le Kremlin contre ses conséquences générales: « nous disions que la détente avait été court-circuitée et que les conditions préalables à une limitation de la course aux armements étaient anéanties.

« Nous faisions état d'un renforcement du bloc antisoviétique constitué par des États entourant les frontières de l'Urss de l'est à l'ouest, nous notions un recul de l'influence soviétique sur le mouvement non-aligné, en particulier sur le monde musulman, en ajoutant que le climat requis pour une normalisation de nos relations avec la Chine avait disparu pour longtemps », dit la lettre de Bogolov.

« Qui pourrait lui donner tort aujourd'hui? », déclare un responsable soviétique avec un léger sourire.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5
Fax: (514) 934-1246
Télex: 05-268656
Tél.: (514) 934-0272

loto-québec Résultats

Tirage du 88-05-18

Lotto 6/49 — Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi

4 5 6 13 24 31

No complémentaire: 44

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	1 557 695,90 $
5/6 +	4	147 115,70 $
5/6	360	1 250,00 $
4/6	18 741	46,10 $
3/6	325 865	10,00 $

VENTES TOTALES: 14 933 770,00$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 3 600 000,00 $
PROCHAIN TIRAGE: 88-05-21

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Vous déménagez?

Évitez de vous priver temporairement de votre DEVOIR. Faites transférer votre abonnement dès maintenant. Votre DEVOIR déménagera en même temps que les vôtres.

Nom
Adresse actuelle
Code postal No. tél
Nouvelle adresse
Code postal No. tél
Date de déménagement

LE DEVOIR
Remplissez et retournez le coupon réponse à:
LE DEVOIR, service aux abonnés,
211 St-Sacrement, Montréal H2Y 1X1

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

L'Arménie et l'Azerbaïdjan en effervescence

Manifestations dans le Caucase

■ Dans l'affaire arménienne, la glasnost a été écrasée, écrit Sakharov

MOSCOU (AFP, Reuter) — Les républiques voisines d'Arménie et d'Azerbaidjan sont à nouveau entrées en effervescence, les manifestations se succédant presque chaque jour à Erevan et fait nouveau à Bakou, capitale de l'Azerbaidjan.

Le procès qui se déroule actuellement à Soumgaït, Azerbaïdjan, de 80 responsables du pogrom anti-arménien de février au cours duquel 32 personnes ont trouvé la mort, a ravivé les querelles entre Azéris et Arméniens et mobilisé les deux communautés.

Alors que les Azéris demandent qu'aucune peine de mort ne soit prononcée à Soumgaït, les Arméniens exigent que « les vrais responsables de ce pogrom soient punis y compris par la mort », selon des sources azéris et arméniennes.

Mercredi, à Bakou, 100,000 personnes selon une source occidentale interrogée par téléphone, notamment des ouvriers ont quitté leur travail, sont descendues dans le centre-ville, sans être inquiétés par les forces de l'ordre.

Deux rassemblements plus modestes d'étudiants et d'enseignants avaient déjà eu lieu lundi et mardi. À chaque fois la clémence pour les accusés de Soumgaït a été demandée mais les manifestants ont aussi accusé les Arméniens d'avoir « chassé des Azéris d'Arménie et brûlé leurs maisons ». Hier, la ville avait retrouvé son calme, selon des membres de la télévision azerbaidjanaise joints par téléphone.

Entre-temps, les Arméniens se sont une nouvelle fois mobilisés, hier, à Erevan, la capitale de leur république. En fin d'après-midi, il était encore impossible d'avoir une idée de l'ampleur de la manifestation.

Mardi, la capitale arménienne avait connu un grand rassemblement, « 150,000 personnes selon les organisateurs », a affirmé un représentant du journal non officiel *Express Khronika*.

Les forces de l'ordre avaient bouclé la place du Théâtre, lieu traditionnel des rassemblements à Erevan, les manifestants se sont alors dirigés vers une autre avenue dans le calme.

Les protestataires ont dénoncé le verdict de 15 ans d'internement en camp de travail prononcé, lundi, à Soumgaït contre le premier accusé du procès, un jeune ouvrier de 21 ans, estimant que ce dernier n'était qu'un simple exécutant et que les vrais responsables ne se trouvaient pas dans le box des accusés.

Les manifestants ont également apporté leur soutien à la « perestroïka de M. Gorbatchev », la politique de réformes du numéro un soviétique, indique-t-on de source dissidente arménienne.

La tension est également vive à Stepanakert, au Nagorny-Karabakh, une région d'Azerbaïdjan où les Arméniens constituent 75 % de la population. Les Arméniens de la ville observent une grève depuis maintenant une semaine, indique-t-on à la revue *Express Khronika*. Des troupes ont pris position autour de cette ville de 35,000 habitants, située à 300 km d'Erevan, selon les mêmes sources qui déclarent que les communications téléphoniques et télex sont coupées entre Stepanakert et l'Arménie.

Les Arméniens de Stepanakert sont mobilisés « contre les violences des Azéris à Choucha », la deuxième ville du Nagorny Karabakh.

L'agitation avait repris la semaine dernière en Transcaucasie, après les troubles de février à avril dernier, à la suite de la nomination d'un vice-procureur azéri au Nagorny-Karabakh et du décès d'un jeune Arménien qui aurait été battu à mort par des Azéris le 11 mai à Choucha ; 40,000 personnes avaient aussitôt manifesté le 12 mai à Erevan.

La mobilisation arménienne qui avait culminé avec un rassemblement d'un million de personnes, fin février à Erevan, pour réclamer le rattachement du Nagorny Karabakh à l'Arménie s'était ensuite calmée après que M. Gorbatchev eut reçu à Moscou des représentants du mouvement.

Par ailleurs, l'académicien soviétique Andrei Sakharov a estimé que l'attitude des autorités en URSS à l'égard des manifestations nationalistes arméniennes de février dernier avait été contraire à la politique de glasnost (transparence) prônée par le chef du Kremlin Mikhaïl Gorbatchev.

Dans une lettre publiée hier à l'occasion du 6e Congrès Sakharov à Amsterdam, l'académicien dissident écrit que « ce n'est pas la première fois que dans une situation de tension (comme celle régnant en Arménie et en Azerbaidjan) la glasnost semble être écrasée lorsqu'elle est justement plus que jamais nécessaire ».

« Au lieu d'examiner par la voie constitutionnelle la demande (des Arméniens), les autorités soviétiques ont eu recours à des manoeuvres (...) et ont qualifié les requêtes de la population arménienne d'extrémistes », écrit M. Sakharov.

La lettre de M. Sakharov a été publiée par la fondation Boukovski, une organisation de défense des dissidents soviétiques, qui organise chaque année à Amsterdam les Congrès Sakharov en vue de soutenir la lutte pour les droits de la personne en URSS.

Selon le porte-parole de la fondation Boukovski, M. Alex de Zwart, M. Sakharov avait adressé sa lettre aux *Nouvelles de Moscou*, mais le journal soviétique n'en a publié dans son édition datée du 10-17 avril dernier qu'un résumé très édulcoré.

L'académicien avait en effet refusé d'alléger ses accusations malgré une demande que lui avait faite personnellement M. Gorbatchev.

Le roi de la drogue colombienne

Carlos Lehder est reconnu coupable

JACKSONVILLE (AFP) — Le Colombien Carlos Lehder, le plus important trafiquant de drogue étranger à être jugé aux États-Unis, a été reconnu coupable hier par un tribunal de Jacksonville (Floride) des onze charges pesant sur lui et risque la prison à vie.

Celui qui a été surnommé « le roi de la cocaïne » avait été arrêté de façon mouvementée le 4 février 1987 dans la forêt colombienne par les autorités locales et extradé le jour même vers les États-Unis. Son procès, commencé huit mois plus tard — le 5 octobre —, a duré sept mois et demi.

Carlos Lehder Rivas, 38 ans, a fait entrer aux États-Unis 3,3 tonnes de cocaïne entre 1978 et 1980, selon l'acte d'accusation. Il est considéré comme l'un des patrons du puissant Cartel de Médellin, pourvoyeur de 80 % de la drogue importée aux États-Unis.

Lehder risque l'emprisonnement à vie plus 150 ans de prison et jusqu'à $350,000 dollars d'amende ainsi que la perte de ses biens aux Bahamas, où la baie de Norman's Cay lui avait servi de lieu de transit pour la drogue.

Les onze chefs d'accusations retenus contre Lehder sont : association de malfaiteurs, deux charges d'importation de cocaïne, sept de possession de cette drogue avec intention de la distribuer et une de participation à une entreprise criminelle permanente.

Le co-accusé de Lehder, Jack Carlton Reed, 57 ans, a pour sa part été reconnu coupable d'une seule accusation : association de malfaiteurs. Il risque 15 ans de prison ainsi que $25,000 d'amende.

Le jury a délibéré durant sept jours avant de rendre son verdict. Mercredi, il avait visionné un film dans lequel Lehder qualifiait la drogue d'arme « révolutionnaire contre l'impérialisme nord-américain ».

Lehder avait été capturé dans la jungle colombienne après une fusillade avec les forces de l'ordre colombiennes qui lui avaient tendu un piège et directement extradé vers les États-Unis où il a été emprisonné au pénitencier fédéral d'Atlanta (Georgie).

Reed, un Californien, avait été arrêté au Panama et extradé aux États-Unis.

L'avocat de Lehder avait d'entrée de jeu affirmé que Lehder, fils d'un ingénieur allemand propriétaire de vastes plantations de café en Colombie, n'était qu'un homme d'affaires uniquement intéressé à rendre paradisiaque une des îles des Bahamas et à vendre des avions. « Votre gouvernement, avait-il lancé à l'adresse du jury, est littéralement en train d'acheter l'inculpation de Joe Lehder ».

115 témoins de l'accusation ont défilé durant ce procès qui n'a en fait véritablement commencé que le 17 novembre. Il avait fallu plus d'un mois pour choisir les membres du jury.

Le principal témoin de l'accusation a été un ancien pilote, Ed Ward, arrêté en 1981 et condamné pour trafic de drogue. Mais il a ensuite collaboré avec les services américains de lutte contre la drogue.

La défense, après ces témoignages, avait annoncé qu'elle renonçait à présenter ses propres témoins, donnant ainsi le coup d'envoi pour les délibérations du jury.

Quatorze jours de combats à Beyrouth

L'armée syrienne est en état d'alerte

BEYROUTH (AFP) — L'armée syrienne a été mise en état d'alerte hier dans le secteur à majorité musulmane de Beyrouth au 14e jour de la bataille de la banlieue entre chiites pro-syriens et pro-iraniens, a affirmé à l'AFP une source militaire syrienne.

Cette source, qui a requis l'anonymat, a précisé que les soldats en permission avaient été rappelés et consignés dans leurs casernes.

Près de 10,000 soldats sont déployés depuis février 1987 à Beyrouth-ouest, à la suite de combats entre les partis de gauche et le mouvement pro-syrien Amal.

Quelque 5,000 soldats syriens sont venus renforcer les effectifs déployés dans ce secteur pour pénétrer dans la banlieue, où s'affrontent depuis le 6 mai Amal et le Hezbollah pro-iranien qui a pris l'avantage.

Ces combats ont fait 34 blessés hier, portant à au moins 199 tués et 1,152 blessés le bilan des hostilités dans la banlieue désertée par la majorité de ses 300,000 habitants.

Le chef des services de renseignement de l'armée syrienne au Liban, le général Ghazi Kanaan, qui avait annoncé dimanche le déploiement syrien dans la banlieue, sans fixer de date, a réitéré hier dans un entretien à l'AFP la détermination de la Syrie à intervenir.

« Notre entrée est inéluctable mais nous n'avons pas encore décidé du moment », a-t-il dit.

L'officier supérieur syrien n'a pas voulu préciser les effectifs prévus pour cette opération : « C'est un secret militaire », a-t-il dit.

Par ailleurs, le guide spirituel du Hezbollah, cheikh Mohammad Hussein Fadlallah, a affirmé que « le déploiement de l'armée syrienne dans la banlieue est très probable, mais ses modalités font l'objet de négociations » entre les parties concernées.

Dans un entretien avec des journalistes occidentaux, le dignitaire chiite a affirmé « ne pas être opposé au déploiement d'une force amie dans la banlieue pour protéger ses habitants ».

Selon lui, « personne ne songe à faire face aux Syriens, mais d'aucuns pourraient profiter des complications sur le terrain pour envenimer les relations entre les intégristes et l'armée syrienne ».

De son côté, le Hezbollah a indiqué hier qu'il acceptait sous conditions l'entrée de l'armée syrienne.

« Des soldats syriens peuvent se déployer dans la banlieue, mais pacifiquement, en nombre limité, et pour tenir des points de contrôle », a affirmé à l'AFP un porte-parole de la formation intégriste.

Les combats se sont poursuivis hier dans le quartier de Chiyah, où le mouvement Amal maintient des positions, et des obus ont atteint, pour la seconde fois depuis le déclenchement des hostilités, des quartiers de Beyrouth-ouest, sans faire de victimes, selon les informations disponibles.

Dans le même temps, les négociations entre le commandement syrien et des responsables iraniens se sont poursuivies « pour trouver une solution politique qui garantisse la sécurité définitive de la banlieue », a indiqué à l'AFP l'ambassade d'Iran à Beyrouth.

Par ailleurs, Amal a exclu hier quatre de ses responsables, dont son chef militaire Akl Hamiyé, accusés de collusion avec le Hezbollah. Les trois autres exclus étaient chargés de la sécurité dans les quartiers de Haï al-Karamé, passé au main du Hezbollah, et Bir al-Abed, fief traditionnel des intégristes dans la banlieue sud.

D'autre part, la famille de John McCarthy, un otage britannique détenu depuis plus de deux ans au Liban, lui a adressé un message de soutien dans un encart paru hier sur une demi-page dans l'un des principaux quotidiens libanais.

« Garde le moral », lui demandent son père, sa mère et sa fiancée Jill, qui l'assurent de leur amour, dans ce message en anglais publié dans le journal Al-Safir.

Photo AP

Une femme chiite transporte sa laveuse dans une rue de la banlieue sud de Beyrouth. Les forces syriennes pourraient se déployer dans cette partie de la ville sous peu.

Le RPR et l'UDF vont publier la liste de leurs candidats

PARIS (Reuter) — Les deux formations de l'ancienne majorité RPR-UDF feront connaître conjointement aujourd'hui la liste de leurs candidats uniques pour les élections législatives de juin, a indiqué hier soir Jacques Toubon, secrétaire général du RPR.

Faisant le compte rendu du Comité central du RPR réuni à Paris, Toubon a précisé que depuis mercredi les deux partis sont parvenus à des candidatures uniques, sous le sigle commun URC (Union du rassemblement et du centre) dans « environ 520 » des 577 circonscriptions électorales.

Quelques heures auparavant, Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, avait déclaré que les deux partis étaient parvenus à des candidatures uniques dans 95 % des circonscriptions.

Toubon a indiqué que l'UDF et le RPR étaient convenus que dans une « cinquantaine de circonscriptions », il y aurait des primaires entre deux candidats de chacun des deux partis.

Il a ajouté que la liste complète des candidats devrait publiée conjointement par les deux états-majors aujourd'hui en fin de matinée, après avoir « peaufiné » la liste et terminé l'examen d'une dizaine de circonscription.

« Suite à la dissolution de l'Assemblée nationale (par le président François Mitterrand), nous avons rempli notre contrat en ce sens que nous avons réaffirmé notre union dans l'opposition, et en en tirant les conséquences sur le plan électoral ».

Comme le président de l'UDF Jean Lecanuet mardi, Toubon a mis en garde ceux des membres de l'UDF et du RPR qui seraient tentés par les chants des sirènes socialistes.

« Nous ne nous laisserons pas prendre au piège, au petit collet, du braconnier socialiste », a-t-il dit en indiquant que des sanctions, allant jusqu'à l'exclusion du RPR ou de l'UDF, seraient prises.

Le même sort serait réservé à des candidats UDF ou RPR qui se maintiendraient contre le candidat investi par l'URC, comme par exemple dans les Alpes Maritimes, a poursuivi Toubon.

Enfin, il a indiqué que la campagne des candidats URC se ferait dans deux directions : « L'État-PS c'est eux (les socialistes), l'ouverture c'est nous ».

Bangemann démissionne

BONN (Reuter) — Le ministre ouest-allemand de l'Économie Martin Bangemann a annoncé hier qu'il démissionnait pour briguer la présidence de la commission de la CEE.

Dans une interview télévisée, il a également annoncé sa démission de la présidence du Parti libéral démocratique (FDP), partenaire de coalition des chrétiens-démocrates du chancelier Helmut Kohl.

Bangemann, qui avait eu auparavant un entretien avec Kohl, a indiqué qu'il prendrait d'abord un des deux postes de commissaires de la CEE réservés à la RFA avant de briguer la présidence de la commission, actuellement occupée par le Français Jacques Delors.

Bangemann a précisé que sa candidature n'était pas dirigée contre Delors, qui a annoncé son intention de briguer un nouveau mandat à la tête de la CEE.

Importants problèmes à régler sur l'Angola

LISBONNE (Reuter) — Des responsables américains et soviétiques ont eu hier à Lisbonne une réunion impromptue pour examiner la situation en Angola où, ont-ils déclaré, d'importants problèmes doivent encore être réglés pour mettre fin à une guerre civile qui dure depuis 13 ans.

« Il y a encore un grand nombre de problèmes non résolus et il est encore trop tôt pour dire si des progrès ont été réalisés ici », a déclaré le secrétaire d'État américain adjoint Chester Crocker avant de rencontrer son homologue soviétique Anatoli Adamichine.

Les deux hommes, spécialistes des affaires africaines dans leur pays respectif, ont eut mercredi huit heures d'entretiens. Mais ils ont l'un et l'autre insisté, lors de conférences de presse séparées, sur le fait que les États directement concernés auraient le dernier mot lors d'un règlement du conflit angolais.

Les pourparlers de Lisbonne s'inscrivent dans le cadre des efforts entrepris ces derniers temps pour mettre fin à la guerre civile en Angola.

Des représentants de l'Angola, de Cuba, des États-Unis et de l'Afrique du Sud se sont rencontrés il y a deux semaines à Londres. Puis des responsables sud-africains et angolais se sont de nouveau rencontrés à Brazzaville, capitale du Congo, une semaine plus tard.

L'Afrique du Sud soutient l'UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola), en lutte contre le régime marxisant de Luanda lui-même soutenu par au moins 40,000 soldats cubains.

Cuba s'est déclaré disposé à retirer ses troupes si l'Afrique du Sud acceptait d'accorder son indépendance à la Namibie. Pour sa part Adamichine a affirmé que Moscou était prêt à arrêter son aide militaire à l'Angola si un réglement de paix était conclu.

« Mais tant que les États-Unis fournissent des armes à l'UNITA sur une grande échelle et que des troupes sud-africaines opèrent à l'intérieur de l'Angola, le gouvernement angolais n'a d'autre choix que d'acquérir des armes à travers nous », a ajouté le négociateur soviétique.

Pour sa part Crocker a réitéré le soutien des États-Unis à l'UNITA, et il a ajouté que la question du calendrier du retrait des troupes cubaines et de l'indépendance de la Namibie devait être réglée avant de faire entrer les rebelles angolais dans le processus de paix.

AVIS PUBLICS

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, District de Terrebonne, No. Cause: 700-02-000791-880, 700-02-000792-888. JEANNIL FORTIN, JEAN-PIERRE FORTIN, GISÈLE ST-AMAND, Demandeurs, — VS — JEANNINE GAGNON, défenderesse. Le 30 mai 1988, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse, au no.: 579 rue Riviera en la Ville de Repentigny, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de justice, les biens de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: Un télécouleur 20 pouces Hitachi et acc., une machine à coudre Singer et acc., une table à manger en bois massif, un vaisselier en bois massif, un ventilateur blanc, une télévision portative Sanyo, une automobile de marque Chevrolet, modèle Scooter couleur grise immatriculée DHT 824, numéro de série 1GtTB68COGA174673 le tout avec acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LAROCQUE, huissier. JACQUES LANCTOT, huissier, 500, boul. des Seigneurs, #020, Terrebonne, Québec, J6W 1T3. Tél.: 471-8078.

Province de Québec, District de Terrebonne, no. Cause: 1676-86-17802. VILLE DE TERREBONNE, Demanderesse, — VS — MARIO LAUZON, défendeur. Le 30 mai 1988, à 13:00 heures de l'après-midi au domicile du défendeur, au no. 67, 16ième avenue, en la Ville de Ste-Marthe-Sur-Le-Lac, district de TERREBONNE, seront vendus par autorité de Justice, les biens du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Une automobile de marque Camaro 1980 Chevrolet immatriculée BRP 502 numéro de série 1P87IAN508084 de couleur bleu le tout avec acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LAROCQUE, huissier, JACQUES LANCTOT, huissier, 500 boul. des Seigneurs, #020, Terrebonne, Québec, J6W 1T3. Tél.: 471-8078.

Province de Québec, District de St-François, No. Cause: 450-32-001090-877 YVON BOUCHER, demandeur, — vs — PAUL-ÉMILE FLEURY, défendeur. Le 30 mai 1988, à 11:00 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no.: 216 rue Pierre-Fontaine, #2, en la Ville de Boisbriand, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de Justice, les viens du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Un télécouleur 20 pouces Admiral & acc., une bibliothèque 3 morçeaux bois noir, une paire de haut parleur, une cafetière Diplomate, un bureau en bois 5 tiroirs et acc. et etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LAROCQUE, huissier, JACQUES LANCTOT, huissier, 50 boul. des Seigneurs, #020, Terrebonne, Québec, J6W 1T3. Tél.: 471-8078.

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, No: 500-02-018647-870. FANTIS FOODS CANADA LTD., -VS- STEVEN PREKATSOUNAKIS (VARIÉTÉS AVRA). Le 31 mai 1988 à 10:00 heures au 4232 Souvenir, à Chomedey, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de STEVEN PREKATSOUNAKIS (VARIÉTÉS AVRA), savoir: Équipement de pâtisserie, distributeur à crème glacée & acc., auto Trans-Am noir licence: F205724 & Acc., congélateur, réfrigération, lot d'effets divers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. SYLVAIN TRUDEL, huissier, 288-6317. LEMIEUX GOLDEN, HUISSIERS. Montréal, ce 20 mai 1988.

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, No: 500-05-003834-882. CONSULTIM (1985) INC., -VS- PUBLI-DIRECT LTÉE. Le 31 mai 1988 à 10:00 heures, au 7333 Des Roseraies #308, Ville d'Anjou, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de PUBLI-DIRECT LTÉE., savoir: LOT D'ORDINATEURS ET ACCESSOIRES, ETC.Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RICHARD GAUTHIER, huissier, 288-6317. LEMIEUX GOLDEN, HUISSIERS. Montréal, ce 20 mai 1988.

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, No: 000-00-089513-000. VILLE DE SAINT-LÉONARD, -VS- CHAMPAGNE DIANE. Le 31 mai 1988 à 11:30 heures, au 991 Montgolfier, à Chomedey, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de CHAMPAGNE DIANE, savoir: Automobile Hyundai Excel GL rouge, licence ERG 199, Système de son comprenant Tuner Sansui T910 & acc., Cassette Deck JVC Amplificateur, table tournante, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. SYLVAIN TRUDEL, huissier, 288-6317. LEMIEUX GOLDEN, HUISSIERS. Montréal, ce 20 mai 1988.

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, No: 000-00-089487-000. VILLE DE SAINT-LÉONARD, -VS- LEBLANC, ELIZABETH. Le 31 mai 1988 à 10:00 heures au 11452 Allard, à Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de LEBLANC, ELIZABETH, savoir: T.V. R.C.A. 26 pouces & acc., Vidéo cassette VHS Fisher noir & blanc & acc. et système de son & acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. MICHEL FRAMPTON, huissier, 288-6317. LEMIEUX GOLDEN, HUISSIERS. Montréal, ce 20 mai 1988.

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, No: 505-32-002275-874. VARIÉTÉS STE-FOY ENR. (GUY RAYMOND), -VS- C. BOURBONNIÈRE INC. Le 31 mai 1988 à 11:00 heures au 11679 4e avenue, à Rivière-des-Prairies, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de C. BOURBONNIÈRE INC., savoir: 1 Machine à Pepsi 4 distributeurs & acc., Frigidaire Display Tyler Le Charcutier et acc., Lot de Frigidaires et lot d'effets divers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. MICHEL FRAMPTON, huissier, 288-6317. LEMIEUX GOLDEN, HUISSIERS. Montréal, ce 20 mai 1988.

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, No: 500-02-006381-888. RADIO FUTURA LTÉE., -vs- PROMOLEC INC. Le 31 mai 1988 à 12:00 heures au 482A rue Notre-Dame, à Repentigny, district de Joliette, seront vendus les biens et effets de PROMOLEC INC., savoir: Équipement de bureau, Photocopieuse M.B.M. 3M Copier & acc., Pitney Bowes 6200 pour enveloppes & acc., Meuble pour Photocopieuse, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. MICHEL FRAMPTON, huissier, 288-6317. LEMIEUX GOLDEN, HUISSIERS. Montréal, ce 20 mai 1988.

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, No: 500-32-004784-874. GERALD RUDICK, -vs- GEORGES FLESCH. Le 31 mai 1988 à 11:00 heures au 2385 Goyer à Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de GEORGES FLESCH, savoir: Meubles de ménage, 1 VCR VHS Akaï & acc., Vaisselier en bois & acc., T.V. Candle & Controle & acc., etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. SYLVAIN TRUDEL, huissier, 288-6317. LEMIEUX GOLDEN, HUISSIERS. Montréal, ce 20 mai 1988.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE ST-HYACINTHE. No: 750-02-599-874. 1853-2010 QUÉBEC INC., partie demanderesse, -VS- RICHARD BOLES, partie défenderesse. AVIS PUBLIC est par le présent donné que les effets du défendeur, saisis en cette cause seront vendus au 967 Chemin des Patriotes, Otterburn Park, le trentième jour de mai 1988, à 13:00 heures, savoir: 1 Véhicule marque GMC Subaru, 1978. LESQUELS EFFETS seront vendus pour argent comptant ou chèque visé. Donné à St-Hyacinthe, ce 16ième jour de mai 1988. PIERRE-PAUL HAINAULT, huissier. HAINAULT, LYNCH & ASS., 995, Du Palais, suite 3, St-Hyacinthe, (Québec) J2S 6C5. 773-7338.

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, No: 500-05-002030-888. 153420 CANADA INC., -vs- LES HALLES DE MONTRÉAL INC. Le 31 mai 1988 à 10:00 heures, au 5380 boul. St-Laurent, à Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de LES HALLES DE MONTRÉAL INC., savoir: Équipement de bureau, système de téléphone Vantage & acc., lave-vaisselle, lot de films & acc., lot de fourniture pour cinéma, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RICHARD GAUTHIER, huissier, 288-6317. LEMIEUX GOLDEN, HUISSIERS. Montréal, ce 20 mai 1988.

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, No: 500-02-001939-888. LES APPAREILS ALWIN INC., -vs- MARGARET L. DUNLOP. Le 31 mai 1988 au 158 Briardale Avenue, à Pincourt, district de Beauharnois, seront vendus les biens et effets de MARGARET L. DUNLOP, savoir: Automobile Hornet noir licence JVY107 & acc., Système de son complet Realistic et acc., T.V. Panasonic & acc., Zenith & acc., Aspirateur, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. SYLVAIN TRUDEL, huissier, 288-6317. LEMIEUX GOLDEN, HUISSIERS. Montréal, ce 20 mai 1988.

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, No: 500-02-040128-873. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE COMMERCE, -vs- BIO VEGETAL INC., GILLES PAQUETTE ET AL. Le 31 mai 1988 à 10:00 heures au 1245 Pineridge, Ville St-Lazare, district de Beauharnois, seront vendus les biens et effets de BIO VEGETAL INC., GILLES PAQUETTE ET AL, savoir: Ford 150 1978, Trailer commercial double essieu imm.: R199848, sécateur électrique à emondage, brouette, pelles, rateau et effets divers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RICHARD GAUTHIER, huissier, 288-6317. LEMIEUX GOLDEN, HUISSIERS. Montréal, ce 20 mai 1988.

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, No: 500-02-032873-874. ARMATURE D.N.S. INC., -VS- SALVATORE RIVERA (ST.VITAL PETRO). Le 31 mai 1988 à 12:30 heures, au 5661 Joseph Dufresne, Montréal dit district, seront vendus les biens et effets de SALVATOR RIVERA (ST.VITAL PETRO), savoir: 1 Honda Civic 1985 gold Immatriculé: BLLT072 et numéro de série: JHMAK3430F5800362. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. MICHEL FRAMPTON, huissier, 288-6317. LEMIEUX GOLDEN, HUISSIERS. Montréal, ce 20 mai 1988.

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, No: 510-32-000578-873. LES MODES NADAL INC., -VS- GINETTE GAGNÉ. Le 31 mai 1988 à 10:30 heures, au 6395 Villeneuve, #7, à Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de GINETTE GAGNÉ, savoir: Meubles de ménage, T.V. 26 pouces couleur Zenith & acc., laveuse, sécheuse et effets divers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. MICHEL FRAMPTON, huissier, 288-6317. LEMIEUX GOLDEN, HUISSIERS. Montréal, ce 20 mai 1988.

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, No: 510-32-001585-877. JACQUES DESJARDINS, -vs- CHANTAL LISE PILOTTE. Le 31 mai 1988 à 11:30 heures, au 8410 de Fougeray, ville d'Anjou, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de CHANTAL LISE PILOTTE, savoir: T.V. couleur 26 pouces Magnavox & acc., Rack à carabines et carabines de différents modèles, système de son & acc., etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. MICHEL FRAMPTON, huissier, 288-6317. LEMIEUX GOLDEN, HUISSIERS. Montréal, ce 20 mai 1988.

2312-0447 QUÉBEC INC.

Avis est par les présentes donné que, conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies, 2312-0447 QUÉBEC INC. demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Les procureurs de la compagnie,
OGILVY, RENAULT, Avocats.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

Prenez avis que la compagnie 2543-4358 QUÉBEC INC. demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, Québec,
ce 13e jour de mai 1988.
Le secrétaire-trésorier
FRANCIS DESROSIERS.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 2 mai 1988 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES ENTREPRISES KASMAR INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 4ième jour de mai 1988, sous le numéro 4014700.

Ce 13ème jour de mai, 1988
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-010299-886

COUR PROVINCIALE

PRÉSENT

BELL CANADA,
Partie demanderesse
c.
ROBERT WOODWARD,
-et-
JOSEPH E. BRISEBOIS,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE EST donné à ROBERT WOODWARD et JOSEPH E. BRISEBOIS de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 rue Notre-Dame est, à Montréal, province de Québec, salle 1.100 dans les 30 (trente) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie du bref, de la déclaration et de l'avis 294.1 a été remise au greffe à l'intention de ROBERT WOODWARD et JOSEPH E. BRISEBOIS.
Lieu: Montréal
Date: le 9 mai 1988
RONALD CHASSE.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-013643-882

COUR PROVINCIALE

COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL,
Partie demanderesse
VS
CONFECTIONS DENISE PETERS INC.,
Partie défendresse

La défenderesse, Confections Denise Peters Inc., d'adresse inconnue, est par la présente requise de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art. 119a C.P.C. a été laissée à la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal à son intention.
Faute par la défenderesse de comparaître dans ce délai, Statuer sur la demande, Prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal, ce 17 mai 1988
MICHEL MARTIN, Protonotaire-Adjoint
Me Michel Poirier,
Mes Parent & Ass.,
2 Complexe Desjardins, 24e étage
Montréal.

Prenez avis que CAM-AM ENTERPRISES, S.A. régie par les lois de la République du Vénézuela fait affaires au Québec sous le nom de CANAM DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL INC. et, seuls ses officiers, Richard Séguin, vice-président et son président, Javier Obalat Pastor, sont autorisés à représenter ladite société.
Montréal, le 11 mai 1988
JAVIER OBALAT PASTOR, Président.

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

AVIS EST donné que GEORGE ADRIEN ROHAL, homme d'affaires, domicilié et résidant au 129 - 28e avenue, à Deux-Montagnes, District de Terrebonne, Province du Québec, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en conseil de la province de Québec pour obtenir un décret changeant son nom pour celui de GEORGE ADRIEN ROHAL VEGVARI.

MONTRÉAL, ce 9 mai 1988
KAUFMAN, RESPITZ
Procureurs du requérant.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
NO: 700-02-3097-871

COUR PROVINCIALE

LA MUNICIPALITÉ DE BELLEFEUILLE, corporation légalement constituée ayant son siège social à 999, rue de l'Église, à Bellefeuille, district de Terrebonne,
Demanderesse
-vs-
SUCCESSION JACQUES OUELLETTE, adresse inconnue,
Défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR:

La défenderesse, SUCCESSION JACQUES OUELLETTE, est, par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs.
Une copie du BREF D'ASSIGNATION et de la DÉCLARATION a été laissée au greffe de la Cour Provinciale, du district de Terrebonne, à son intention.
De plus, PRENEZ AVIS, qu'à défaut par vous de signifier ou déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la demanderesse procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut conforme aux conclusions qu'elle sollicite.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
Saint-Jérôme, le 10 mai 1988.
BERTHOLD LANDRY,
Greffier de la Cour Provinciale.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
NO: 700-02-003187-862

COUR PROVINCIALE

LA CORPORATION municipale DE STE-MARGUERITE DU LAC MASSON, corporation légalement constituée ayant son siège social au 414, boul. Baron Louis Empain, à Ste-Marguerite du Lac Masson,
Demanderesse
-vs-
109179 CANADA LTÉE.,
adresse inconnue,
Défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR:

La défenderesse, 109179 CANADA LTÉE., est, par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs.
Une copie du BREF D'ASSIGNATION et de la DÉCLARATION a été laissée au greffe de la Cour Provinciale, du district de Terrebonne, à son intention.
De plus, PRENEZ AVIS, qu'à défaut par vous de signifier ou déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la demanderesse procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut conforme aux conclusions qu'elle sollicite.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
Saint-Jérôme, le 10 mai 1988.
BERTHOLD LANDRY,
Greffier de la Cour Provinciale.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
NO: 700-02-000975-889

COUR PROVINCIALE

VILLE DE ST-JOVITE,
Demanderesse
-vs-
MAURICE LATREILLE,
Défenderesse

ORDONNANCE

IL est ordonné dà la partie défenderesse, MAURICE LATREILLE, de comparaître au Greffe de cette Cour dans un délai de trente (30) jours suivant la publication de la présente ordonnance.
Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au Greffe, à l'intention de la partie défenderesse.
St-Jérôme, ce 10 mai 1988
BERTHOLD LANDRY,
Greffier, C.P.T.
ROCHON PRÉVOST AUCLAIR
FORTIN ET D'AOUST
Procureurs de la demanderesse.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-001599-883

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
LES HABITATIONS GEROTAIS INC.,
Requérante
-c.-
DAME HELEN CAPLAN,
Intimée
-et-
LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL,
Mis-en-cause

ASSIGNATION

ORDRE est donné à DAME HELEN CAPLAN de se présenter devant cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, en la salle 2.08, le 20 juin 1988, lors de la présentation d'une requête en reconnaissance d'un droit de propriété.
Une copie de ladite requête en reconnaissance d'un droit de propriété, l'affidavit ainsi que l'avis de présentation a été remise au greffe à l'intention de DAME HELEN CAPLAN.
Lieu: Montréal
Date: 18 mai 1988.
DOMINIQUE DIBERNARDO,
Protonotaire-Adjoint.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
11-001787-882
074104

COUR SUPÉRIEURE
"EN FAILLITE"

EN MATIÈRE DE LA FAILLITE DE:
MICHELINE PICARD DESTROISMAISONS, Enquêteur, domiciliée au 6955 — 12ième Avenue, App. 301, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec.

DÉBITRICE

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

AVIS est par la présente donné que la faillite ci-haut mentionnée a fait cession de ses biens le 11ième jour de mai, 1988, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 30ième jour de mai, 1988, à 12:00 heures de l'après-midi, au bureau du Syndic, 388 ouest, rue St-Jacques, 9ième étage, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec.
DATÉ à Montréal, Québec,
ce 16ième jour de mai, 1988.
MICHAEL KOVSHOFF, SYNDIC DE
KOVSHOFF, KOVSHOFF & COMPAGNIE INC.

Bureau du Syndic:
KOVSHOFF, KOVSHOFF & COMPAGNIE INC.
388 ouest, rue St-Jacques
9ième étage
Montréal, Québec H2Y 1S1
Tél: (514) 286-1246

PRENEZ AVIS que Anthony Yvon Edmond Paradis, célibataire, résidant et domicilié au 443 Red Cross, LaSalle, s'adressera au Ministère de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom à Anthony Edmond Mugford DeFrancesco.
Lachine, le 11 mai 1988.
Barrière, Neuer & Ass.,
Procureurs du requérant.

131098 CANADA INC.

AVIS EST par les présentes donné que le Directeur a émis le 30 avril 1988 à 131098 CANADA INC. un Certificat d'intention de Dissolution conformément à la Loi sur les sociétés commerciales canadienne et que la société entend s'adresser au Directeur afin d'obtenir un Certificat de Dissolution.
DATÉ, le 10 mai 1988.
OGILVY, RENAULT
Avocats de la Corporation.

RECTIFICATIF

La présente est pour aviser que, en vertu d'un acte enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de L'Assomption sous le No.: 360503, Banque Nationale du Canada (ci-après appelée « La Banque ») a rétrocédé et transféré de nouveau à MATÉRIAUX LUMBERLAND-FRIGON INC., 9075 Pascal Gagnon, St-Léonard, Québec, H1P 1Z6 tout droit, titre et intérêt de La Banque en vertu d'un Transport Général de Créances fait par le client en faveur de la Banque en date du 28 mars 1985 et enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Divison d'Enregistrement de L'Assomption sous le No.: 305899.
FAIT CE 21IÈME JOUR D'AVRIL 1988.
BANQUE NATIONALE DU CANADA.

2320-3904 QUÉBEC INC.

Avis est par les présentes donné que, conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies, 2320-3904 QUÉBEC INC. demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Les procureurs de la compagnie,
OGILVY, RENAULT, Avocats.

LOI SUR LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT
(L.R.Q., c. Q-2)
AVIS PUBLIC
PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT DES EAUX

Conformément aux dispositions de l'article 116.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2), la compagnie Les Usines Huntingdon Ltée donne avis qu'elle sollicite l'approbation d'un programme d'assainissement des eaux auprès du sous-ministre adjoint à la gestion et à l'assainissement des eaux du ministère de l'Environnement du Québec pour son établissement situé dans la municipalité de Huntingdon afin de corriger les problèmes de rejets liquides dans l'environnement occasionnés par l'exploitation de cet établissement.
Copie de ce document d'assainissement des eaux usées est disponible pour consultation publique à l'Hôtel de Ville de Huntingdon jusqu'au 7 juin 1988.
Toute personne, groupe, municipalité peut soumettre des représentations au sous-ministère de l'Environnement relativement à ce programme d'assainissement jusqu'au 7 juin 88.
LES USINES HUNTINGDON LTÉE.
Le 16 mai 1988.

AVIS PUBLIC

Soyez avisé que, conformément à l'article 64.3 de la **Loi sur la qualité de l'environnement** (L.R.Q. c. Q-2), La Compagnie Meloche Inc. modifiera ses tarifs pour son lieu d'élimination des déchets à compter du 5 juillet 1988 et exigera dorénavant les taux suivants:

TAUX D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE DÉCRÉTÉ EN VIGUEUR À COMPTER DU 5 JUILLET 1988

	TYPE	PRIX PAR VOYAGE
A	Camion tasseur, capacité de: 29 v.c. et moins	$169,00
A-A	Camion tasseur, capacité de: 30 v.c. à 40 v.c.	183,00
B	Camion 2 ou 3 essieux (plus de 5,000 lbs à vide) Boite excédant 12' x 8' NON COMPACTE Camion tasseur à fourchette, capacité de: 30 v.c. à 40 v.c.	210,00
C	Semi remorque, boite standard Camion 2 ou 3 essieux (plus de 5,000 lbs à vide) Boite excédant: 12' x 8' COMPACTE Branches, bois de toutes sortes, camions 2 essieux (moins de 5,000 lbs vide)	241,00
D	Camion 2 essieux (moins de 5,000 lbs vide, boite standard)	119,00
E	Camion 2 ou 3 essieux (plus de 5,000 lbs à vide, boite 12' x 8')	155,00
F	Remorque à perche	76,00
G	Branches, bois de toutes sortes Camion (plus de 5,000 lbs vide) Toute objet présentant un vide (barils réservoirs et contenants)	267,00
	Autres objets dont le volume et la manutention exigent l'utilisation d'équipement non prévu aux opérateurs de l'enfouissement sanitaire.	PRIX SUR DEMANDE

De plus, soyez avisé que la Commission Municipale du Québec peut, sur demande de toute personne ou municipalité, modifier tout ou partie des prix publiés par La Compagnie Meloche Inc. La Commission Municipale du Québec peut également enquêter sur toute question relative à une telle demande.

BYERS CASGRAIN
Procureurs de La Compagnie Meloche Inc.

appel d'offres

Gouvernement du Québec

Ministère du Revenu

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission.

Dans le cadre de la refonte de ses systèmes administratifs et plus précisément de la réalisation du Palier 2 de son plan de développement, le ministère du Revenu requiert les services de firmes privées afin de fournir des conseillers pour la réalisation du mandat suivant:

Projet — 68.3 et 97.3: Encaissement et saisie
(Chef de projet, encaissement, saisie)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le cahier des charges qui peut être obtenu à partir de vendredi le 20 mai 1988 à 09:00, à l'endroit suivant:

MINISTÈRE DU REVENU
3800, rue Marly
SAINTE-FOY, Qué.
G1X 4A5

Les soumissions devront être déposées avant l'heure d'ouverture qui est fixée à 14:00 heures, le 10 juin 1988 à la réception du ministère situé au 3800, rue Marly à Sainte-Foy.

Lors de la remise du cahier de charges au soumissionnaire, ce dernier devra désigner, par procuration, la personne autorisée à transiger avec le ministère du Revenu, pour toutes les questions soulevées par l'appel d'offres et la soumission.

Seules les personnes, corporations et sociétés ayant leur place d'affaires au Québec, sont admises à soumissionner.

Le sous-ministre,
Bernard Angers

Québec

appel d'offres

Gouvernement du Québec

Ministère de l'Énergie et des Ressources
Pépinière forestière de St-Modeste
St-Modeste, Rivière-du-Loup

Le ministère de l'Énergie et des Ressources ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse.
Projet no: 80-188-101G
Construction du Centre technique de production de plants à St-Modeste Phase III/Serres.
Le ministère de l'Énergie et des Ressources invite les entrepreneurs en construction à présenter une soumission pour le projet ci-haut mentionné.
Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux les entrepreneurs en construction au sens de la Loi sur la qualification des entrepreneurs en construction (L.R.Q., chap. Q.-1) qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui ont réquisitionné les plans et devis en leur nom.
A compter du 23 mai 1988, les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de l'ingénieur en mécanique/électricité à l'adresse suivante:

SOPAX m.h. Groupe Conseil Ltée
142, de la Cathédrale, suite 3
RIMOUSKI, (Québec)
G5L 5H8
Tél.: (418) 722-8513

moyennant un dépôt de cent dollars (100,00 $) sous forme de chèque certifié ou mandat-poste, fait à l'ordre du ministre des Finances, qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état dans les dix (10) jours qui suivent l'ouverture des soumissions. Toute autre forme de dépôt sera refusée.
Garantie de soumission:
Cette garantie doit correspondre à un montant équivalant à 10% des coûts estimatifs totaux présentés par le soumissionnaire si elle est sous forme de cautionnement émis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution (ou sous forme de garantie bancaire), et doit être valide pour une période de 45 jours à partir de la date d'ouverture des soumissions;
ou
doit correspondre à un montant forfaitaire équivalant à 5% des coûts estimatifs totaux présentés par le soumissionnaire (maximum 500,000.00 $) si elle est sous forme de chèque certifié (ou d'obligations conventionnelles au porteur).
Clôture et ouverture des soumissions:
Le vendredi 10 juin 1988 à 15h00, heure locale en vigueur.
Les soumissions, dans des enveloppes cachetées et adressées au propriétaire, seront reçues à l'adresse suivante:

Ministère de l'Énergie et des Ressources
Pépinière forestière de St-Modeste
410, rue Principale
ST-MODESTE, (Québec)
G0L 3W0

AVIS
Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.
Le sous-ministre,
PIERRE SARAULT

Québec

Transports Québec

Québec

APPELS D'OFFRES

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont:

Service des Contrats
Ministère des Transports
700 est, boul. St-Cyrille (20e)
Québec, Qué., G1R 4Y9
Téléphone: (418) 644-8848

ou

Service des Contrats
Ministère des Transports
255 est, Crémazie (1er)
Montréal, Qué., H2M 1L5
Téléphone: (514) 873-6061

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission.

Le sous-ministre,
Pierre Michaud, ing.

■ **Projet: 294-1104-8** — Enrobé bitumineux préparé et posé à chaud sur la route 170, dans les municipalités d'Anse St-Jean et Petit Saguenay, M.R.C. Le Fjord du Saguenay, circonscription électorale de Dubuc. Longueur de 11,305 km.
Un versement de 5,00 $ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 42 000,00 $ ou chèque visé: 21 000,00 $.
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.
Clôture de la réception des soumissions à: **15:00 heures le mardi, 14 juin 1988.**

■ **Projet: 329-1408-8** — Traitement de surface simple sur diverses routes de diverses municipalités, M.R.C. La Côte de Beaupré et Portneuf, circonscriptions électorales de Charlevoix et Portneuf. Longueur de 56,74 km.
Un versement de 5,00 $ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 36 000,00 $ ou chèque visé: 18 000,00 $.
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.
Clôture de la réception des soumissions à: **15:00 heures le mardi, 14 juin 1988.**

■ **Projet: 398-3104-8** — Traçage de bandes de démarcation routière ainsi que les tronçons isolés, sur la route 138 et divers chemins, de Moisie à Havre St-Pierre, Natashquan, Port-Meunier et Blanc-Sablon, circonscription électorale de Duplessis.
Un versement de 5,00 $ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 6 000,00 $ ou chèque visé: 3 000,00 $.
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.
Clôture de la réception des soumissions à: **15:00 heures le mardi, 7 juin 1988.**

■ **Projet: 524-0102-8** — Terrassement et structure de chaussée sur le chemin du rang X, dans les municipalités de Lac Mégantic, Nantes et Ste-Cécile-de-Whitton, M.R.C. Le Granit, circonscription électorale de Mégantic-Compton. Longueur de 2,42 km.
Un versement de 5,00 $ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 28 000,00 $ ou chèque visé: 14 000,00 $.
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.
Clôture de la réception des soumissions à: **15:00 heures le mardi, 14 juin 1988.**

■ **Projet: 641-2701-8** — Réparation d'une structure au-dessus de la rivière St-François, sur la route 122, dans la municipalité de Drummondville, M.R.C. Drummond, circonscription électorale de Drummond.
Un versement de 5,00 $ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 4 000,00 $ ou chèque visé: 2 000,00 $.
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est, Crémazie (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5.
Clôture de la réception des soumissions à: **15:00 heures le mercredi, 8 juin 1988.**

■ **Projet: 656-1711-8** — Nettoyage de puisards de regards d'égouts et de conduites, sur les routes 132, 134, 223, l'autoroute 30 ainsi que la Montée Verchères, dans diverses municipalités, diverses M.R.C., des circonscriptions électorales de Verchères, Richelieu, Laporte, Vachon et Marie-Victorin.
Un versement de 5,00 $ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 1 000,00 $ ou chèque visé: 500,00 $.
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est, Crémazie (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5.
Clôture de la réception des soumissions à: **15:00 heures le mercredi, 8 juin 1988.**

■ **Projet: 658-0904-8** — Terrassement, structure de chaussée et pose d'un revêtement en enrobé bitumineux sur la route Beauparlant, dans la municipalité de St-Charles-de-Mandeville, M.R.C. D'Autray, circonscription électorale de Berthier. Longueur de 0,8 km.
Un versement de 5,00 $ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 18 000,00 $ ou chèque visé: 9 000,00 $.
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est, Crémazie (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5.
Clôture de la réception des soumissions à: **15:00 heures le mercredi, 8 juin 1988.**

■ **Projet: 663-0906-8** — Terrassement, structure de chaussée, drainage et enrobé bitumineux sur le chemin de la Côte Saint-André, dans la municipalité de Lafontaine, M.R.C. de la Rivière du Nord, circonscription électorale de Prévost. Longueur de 3,04 km.
Un versement de 10,00 $ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 108 000,00 $ ou chèque visé: 54 000,00 $.
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est, Crémazie (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5.
Clôture de la réception des soumissions à: **15:00 heures le mercredi, 15 juin 1988.**

■ **Projet: 667-2502-8** — Rallongement des drains du pont Honoré-Mercier, partie amont au-dessus du fleuve St-Laurent, dans la Réserve Indienne de Kahnawake et de la Ville de LaSalle, M.R.C. Communauté Urbaine de Montréal, circonscriptions électorales de Châteauguay et Marquette.
Un versement de 5,00 $ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 12 000,00 $ ou chèque visé: 6 000,00 $.
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est, Crémazie (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5.
Clôture de la réception des soumissions à: **15:00 heures le mercredi, 8 juin 1988.**

■ **Projet: 669-2602-8** — Réparation d'un pont sur le chemin de la 1ère Concession, au-dessus de la rivière Châteauguay, dans les municipalités de Elgin Canton et Hinchinbrook Canton, M.R.C. Haut-St-Laurent, circonscription électorale d'Huntingdon.
Un versement de 5,00 $ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 14 000,00 $ ou chèque visé: 7 000,00 $.
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est, Crémazie (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5.
Clôture de la réception des soumissions à: **15:00 heures le mercredi, 8 juin 1988.**

■ **Projet: 775-0306-8** — Démolition de deux (2) ponts acier-bois et construction de deux (2) ponceaux de béton sur la route 315 dans les municipalités de Mulgrave & Derry, M.R.C. Papineau, circonscription électorale de Papineau.
Un versement de 5,00 $ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 10 000,00 $ ou chèque visé: 5 000,00 $.
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est, Crémazie (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5.
Clôture de la réception des soumissions à: **15:00 heures le mercredi, 8 juin 1988.**

■ **Projet: 1140-88-068** — Stérilisation de sol, sur diverses routes et autoroutes, dans diverses municipalités et M.R.C., de diverses circonscriptions électorales de la Province. Superficie de 50 hectares.
Un versement de 5,00 $ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 1 800,00 $ ou chèque visé: 900,00 $.
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.
Clôture de la réception des soumissions à: **15:00 heures le mardi, 7 juin 1988.**

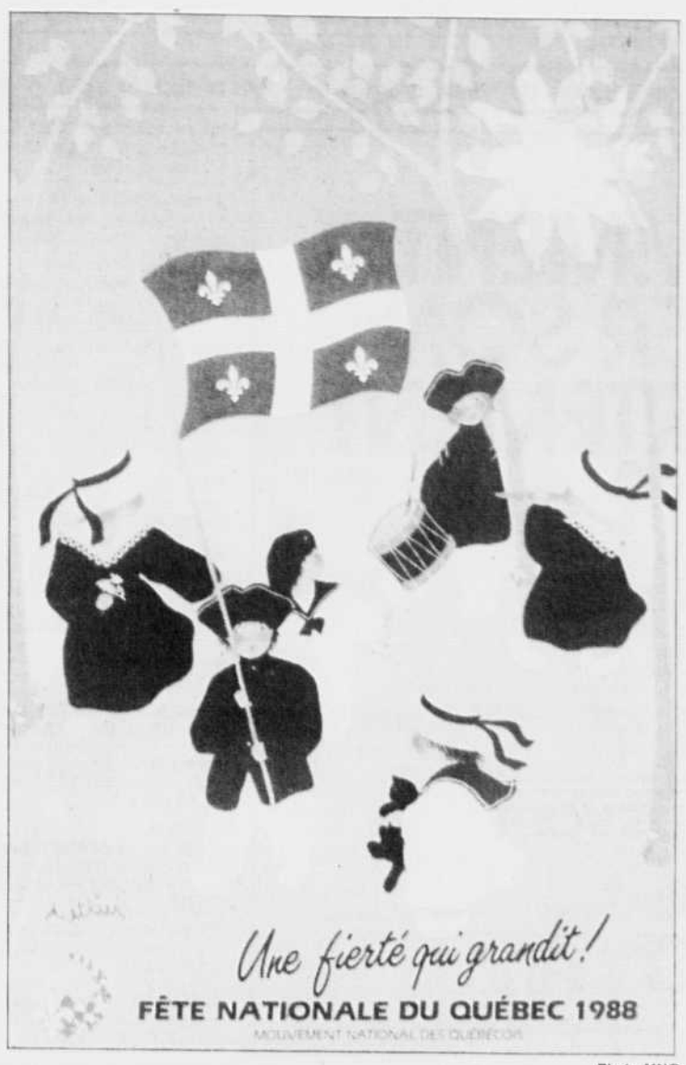

Photo MNQ

Fierté le 24 juin

Le Mouvement national des Québécois (MNQ) a confié à une artiste de Repentigny, Mme Diane Éthier, la réalisation de l'affiche de la Fête nationale du Québec. Le MNQ a retenu le slogan « une fierté qui grandit » pour l'édition 1988 de la fête. Toutefois, c'est sur la thématique plus large du Québec comme « démocratie à vivre » que le MNQ invitera les Québécois à réfléchir. Le MNQ entend ainsi rendre hommage aux Patriotes de 1837-1838, de même qu'à une longue lignée de fidèles à l'idéal démocratique, de Louis-Joseph Papineau à René Lévesque. Pour encourager les Québécois à célébrer leur Fête nationale, le MNQ implantera cette année un nouveau service de renseignements téléphoniques. En composant le (514) 284-9359 les 22, 23 et 24 juin, on pourra connaître la programmation des festivités. Entretemps, le MNQ invite les Québécois à célébrer le 24 mai prochain le quarantième anniversaire du drapeau du Québec.

Trois ans de sursis supplémentaire pour les jeunes victimes d'une terrible maladie

RENÉE ROWAN

Une nouvelle thérapeutique, mise au point en France et utilisée ailleurs en Europe, permet lorsqu'elle est pratiquée dès les premiers signes de déformation de soulager les jeunes victimes de la maladie de Duchenne — une des formes les plus redoutables de la dystrophie musculaire — et de retarder de quelques années l'invalidité.

Le traitement, développé à l'hôpital de Poitiers (France) par le Dr Yves Rideau, ne « guérit » pas, mais accorde une rémission de trois ans dans la progression de la maladie. Il offre aux jeunes malades plus d'indépendance en leur conservant plus longtemps l'autonomie de marche, précise le médecin français qui prononçait hier une conférence médicale à l'Institut de réadaptation de Montréal.

La maladie de Duchenne, transmise par les femmes qui n'en sont pas elles-mêmes atteintes, ne frappe que les garçons. Elle dégrade inexorablement les fibres musculaires, ce qui entraîne l'invalidité, la paralysie, puis la mort précoce (en moyenne 19 ans; ceux qui vivent le plus vieux ont 25 ans).

Le traitement mis au point il y a sept ans par le Dr Rideau et son équipe s'effectue en deux étapes qui correspondent aux phases de la maladie : affection des muscles locomoteurs et insuffisance respiratoire.

La première étape consiste en une intervention chirurgicale destinée à supprimer le déséquilibre des masses musculaires sur les muscles agissant au niveau de la hanche, du genou et du pied.

« Le succès de l'opération relativement simple est impérativement lié à sa précocité et doit intervenir dès les premiers symptômes de la maladie (dandinement, difficulté à se lever du sol et à monter les escaliers), soit entre quatre à six ans », insiste le Dr Rideau qui, il y a quelques années, a participé à la création des cliniques de dystrophie musculaire de l'hôpital Sainte-Justine, à Montréal.

Depuis 1979, note le Dr Rideau, une centaine d'interventions, exemptes de complications, ont démontré l'efficacité du traitement. Hier, le visiteur a présenté un court film dans lequel on peut voir de jeunes enfants qui ont subi l'opération et qui peuvent pendant la période de rémission marcher, courir, se relever, jouer et fréquenter normalement l'école. « Trois ans peut ne pas apparaître très long, mais quand on gagne du temps, on ne sait pas jusqu'où on pourra aller, commente le professeur. C'est un premier pas encourageant. »

La deuxième étape, l'assistance respiratoire à l'aide d'une appareil qui se compose simplement d'un embout nasal relié à un respirateur, permet d'améliorer la ventilation durant le sommeil, de reposer les muscles respiratoires et de maintenir l'élasticité des tissus pulmonaires, donc de retarder l'issue fatale.

Après six ans d'expérimentation, il est d'ores et déjà acquis qu'on l'on a pu prolonger de plusieurs années la vie de jeunes patients, mais le recul n'est pas encore assez grand pour établir jusqu'où l'on pourra aller dans cette voie.

« C'est sûr que la ventilation améliore la qualité de vie du jeune malade, mais en même temps cette forme de traitement rencontre ici de la résistance », note Louise Chicoine, coordonnatrice à la clinique du programme des maladies neuro-musculaires à Marie-Enfant.

Un respirateur coûte entre $12,000 et $15,000; ce n'est pas couvert par la Régie de l'assurance-maladie; l'Office des personnes handicapées du Québec en a déjà assumé le coût dans certains cas.

D'autre part, si l'état pulmonaire de l'enfant est amélioré, la faiblesse musculaire continue et le jeune malade a besoin de beaucoup de support et de surveillance. Ces jeunes se réveillent jusqu'à six ou sept fois par nuit et ont besoin d'être retournés. « Ce sont les parents qui ont actuellement le fardeau de la tâche, note Louise Chicoine. Il leur faudrait des structures de répit. »

On estime à quelque 400 le nombre de jeunes québécois atteints par cette forme de dystrophie musculaire.

Le «Holiday Inn» des pauvres: salle comble

PIERRE CAYOUETTE

Du 30 novembre 1987 au 30 avril 1988, près de 1,000 jeunes itinérants ont fréquenté *l'Abri des jeunes*, le refuge pour sans-abri mis sur pied par l'archevêché de Montréal au sous-sol de l'église Saint-Louis-de-France.

Qualifié de « Holiday Inn des pauvres » par les résidents, le refuge fermera ses portes le 2 juin prochain et ouvrira de nouveau à la fin du mois de septembre.

Le directeur de l'Office des oeuvres, l'abbé Robert Beaupré, l'évêque auxilaire Mgr Jean-Claude Turcotte et la directrice de l'*Abri des jeunes*, Soeur Louise Bégin, ont tracé cette semaine le bilan de cette expérience.

Ils ont fait savoir que le refuge avait affiché complet au cours des mois d'hiver. En janvier, février et mars, la capacité régulière de 73 lits a largement été dépassée. Certains soirs d'hiver, en effet, l'*Abri des jeunes* a même accueilli 101 pensionnaires. Par temps froid, la moyenne s'élevait à 80 résidents.

En tout, on a enregistré 10,083 présences au cours des 153 soirs de service.

L'abbé Robert Beaupré, directeur des oeuvres de l'Archevêché a fait savoir que l'an prochain, le nombre de places disponibles sera ramené à 45 lits, « de façon à ce que le personnel puisse offrir un meilleur encadrement ».

L'analyse préliminaire de l'expérience révèle que l'itinérance chronique demeure marginale. Plus de 62 % des résidents n'ont en effet utilisé les services d'hébergement que cinq soirs ou moins.

L'abbé Robert Beaupré a souligné qu'à la lumière du projet de l'*Abri des jeunes*, le phénomène de la désinstitutionnalisation des malades mentaux ne semblait pas avoir de rapport direct avec l'itinérance. Contre toute attente, seulement 4,6 % des sans-abri qui ont fréquenté le sous-sol de l'église Saint-Louis-de-France éprouvaient des problèmes de santé mentale.

L'*Abri des jeunes* accueille des jeunes itinérants. Entre 18 h et 8 h, ils y reçoivent un accueil « inconditionnel et chaleureux ». En plus du gîte, on leur offre une collation et le petit déjeuner.

Cet été, on effectuera des travaux de rénovation dans le sous-sol de l'église, de façon à rendre les locaux plus adéquats.

Faut LE DEVOIR pour le croire!

Mérite environnemental pour l'UPA de Lanaudière

La fédération de l'Union des producteurs agricoles de Lanaudière vient de se voir décerner le Mérite environnemental 1988 par le ministère québécois de l'Environnement. Le prix, qui sera officiellement attribué lundi, a été décerné à ce syndicat agricole oeuvrant dans le bassin de la rivière l'Assomption en raison des activités de sensibilisation qu'il a mises sur pied pour amener ses membres à mieux préserver leurs sols contre l'érosion et des initiatives dans le même sens qu'ils ont suscitées à l'intérieur de l'UPA au niveau provincial. Les autres candidats au prix environnemental dans la région de Montréal étaient le mouvement À court d'eau, le DSC de l'hôpital Lakeshore, l'Ordre des chimistes du Québec et M. Frédéric Back, de Radio-Canada.

Après 10 ans, Pioneer fouille toujours les secrets de Vénus

WASHINGTON (AFP) — Dix ans après son lancement, la sonde orbitale américaine Pioneer Venus, qui a révolutionné notre connaissance de cette planète, continue d'orbiter autour de Vénus, transmettant des photos et une grande quantité d'informations étudiées par la NASA.

Lancée du centre spatial Kennedy le 20 mai 1978, Pioneer Venus a suffisamment de carburant — presque cinq livres — pour se maintenir en orbite jusqu'en 1992, indique-t-on à la NASA. Ensuite, la sonde se consumera au cours d'une lente descente vers la surface de la planète, où les températures avoisinent les 500 degrés Celsius et la pression atmosphérique est cent fois plus forte que sur la Terre.

Chaque année supplémentaire est importante car l'activité solaire dans l'atmosphère de Vénus évolue selon un cycle de 11 ans, explique M. Robert Jackson, chercheur du centre Ames de la NASA impliqué dans ce programme.

L'équipe du centre va ainsi continuer d'ici 1992 à mesurer les vents solaires et leur interaction avec l'atmosphère de la planète à divers stades de ce cycle pour tenter d'approfondir notre connaissance de la « planète jumelle » de la Terre (toutes deux ont la même taille et la même densité), explique M. Jackson.

La tâche accomplie par Pioneer Venus est déjà considérable: une cartographie de 90 % de la surface de la planète a été établie, alors que cette surface était auparavant pratiquement totalement inconnue, d'épais nuages sulfureux entourant cet astre.

On sait ainsi aujourd'hui que le relief de Venus est composé de plaines, plateaux et même de montagnes culminant à plus de 10,000 mètres, comme le pic Maxwell, sur l'Aphrodite Terrae. Selon les données recueillies par Pioneer, Vénus serait vivante du point de vue géologique, des éruptions volcaniques s'y produisant de temps en temps.

Aujourd'hui, « nous cherchons la trace d'éclairs » dans l'atmophère de Vénus, « nous avons des indices très indirects qu'il pourrait y en avoir », ajoute M. Jackson.

A la fin décembre, les données recueillies par la sonde ont également conduit les chercheurs du centre Ames à avancer une théorie révolutionnaire selon laquelle Vénus était il y a des milliards d'années partiellement recouverte d'océans d'eau bouillante.

Baptisée théorie de « l'effet de serre humide », celle-ci permet ainsi d'éclaircir plusieurs mystères qui entourent cette planète: la quasi-absence d'eau et la disparition de l'oxygène de son atmosphère.

Et, si Vénus a bien eu des océans pendant plusieurs centaines de millions d'années, « il y a des chances que la vie soit apparue » sur la planète au moins temporairement, explique-t-on au centre Ames.

LES CAHIERS SPÉCIAUX DU DEVOIR

tombées publicitaires	parutions	thèmes
27 avril	PARU mai	Pédagogie universitaire
29 avril	PARU mai	Environnement
13 mai	20 mai	Rapports annuels
13 mai	28 mai	Vacances d'été Québec • Ontario • Maritimes
5 août	19 août	Éducation et qualité du français
23 sept.	7 octobre	Informatique
14 octobre	29 octobre	Vacances d'hiver ski et soleil
8 nov.	12 nov.	Salon du Livre de Montréal
11 nov.	26 nov.	Spécial cadeaux

1988

Pour informations ou réservations publicitaires (514) 842-9645

L'ALCOOL AU VOLANT
C'est criminel
QU'ON SE LE DISE
Un appui de votre journal à la campagne de la
Régie de l'assurance automobile du Québec

MONTRÉAL-SAGUENAY/BAGOTVILLE EN JET.

Bagotville : 3 vols par jour en semaine, dont deux en jet : le matin à 6 h 50 et à 18 h. Aucune autre ligne aérienne ne dessert mieux le Québec qu'Inter-Canadien. Surtout quand on sait qu'Inter-Canadien offre plus de vols en jet que tous ses concurrents.

De plus, en tant que partenaire des Lignes aériennes Canadien International, Inter-Canadien vous donne accès à plus de 160 destinations canadiennes et internationales.

Pour tout renseignement, consultez votre agent de voyages ou communiquez avec Inter-Canadien à Montréal au (514) 636-3890 ou 1 800 361-0200, sans frais.

Inter·Canadien va plus loin
Partenaire des Lignes aériennes Canadien International

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 *Immobilier — Résidentiel*
200-299 *Immobilier — Commercial*
300-399 *Marchandises diverses*
400-499 *Offres d'emploi*
500-599 *Services*
600-699 *Véhicules automobiles*
900-999 *Avis*

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

VISA

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

■ Visite Libre 99

CARRÉ ST-LOUIS: 3691, LAVAL Magnifique victorienne, 4 c.c., 3 s.bains + r-d-c loué. 3,400 pi.ca. $317,500. Dim., de 2h. à 4h. **287-1529**

STE-DOROTHÉE, luxueux cottage, 4 chambres, salon, s/manger, s/familiale, 2½ s/bain, bain tourbillon, foyer en pierre, armoires en chêne, fournaise électrique, gazon sur tout le terrain. $175,900. 1605, rue Du Portage, samedi et dimanche de 14h à 17h., 694-2608, 689-7868.

STE-MARTHE: VISITE LIBRE Dimanche 22 mai, de 2h. à 4h. au 2877, Boul. des Promenades. Split détaché, 20,000 pi.ca. de terrain approx. Possibilité d'offrir ses services pour propriétaire occupant. Joanne Thibault, **682-2121** Century 21 Clé D'Or Crtr.

■ Propriétés à vendre 101

2 ILES À VENDRE
772,800 pi.ca. avec propriété
À TERREBONNE 621-2181

A 2 PAS métro Cadillac, cottage neuf, 11 pièces, idéal pour professionnel, $240,000. M. Lafrance 467-4507.

A ST-SAUVEUR-DES-MONTS Site exceptionnel. Altitute 1,250 pi. Plateau. Accès au lac. Vue panoramique. 2 cheminées. 3 chambres. Terrasse. Fleurs. puits artésien. Sous-bois. Grand terrain. $167,000. Visite sur rendez-vous, propriétaire. **Tel: 514-227-4355.**

AHUNTIC Duplex 2 X 7, libres juillet. Près métro. Prix rédut! Pas d'agent. $155,000. 336-5943.

AHUNTSIC maison de ville, coin, projet André-Grasset. 7 pièces. $165,000. 384-8274.

AHUNTSIC, Papineau près Prieur, bungalow dét., 6½ avec bachelor 4½ et garage, terrain 48 X 105, idéal bureau professionnel occupant ou garderie, près tous les services, $159,000. négociable. Pour rendez-vous, laisser message, 394-0920.

ANJOU - BUNGALOW: S-sol fini, bi-énergie, 4 c.c., près école, autobus, parc. $139,000. **630-5964**

ARTHABASKA maison 28 X 52, pierre des champs, 2 salles de bain, 4 c.c., sous-sol fini, idéal bureau privé, foyer, planchers en chêne, terrain 80 X 100, paysagé, vue panoramique. 1-819-353-2765.

BAS TRIPLEX (condo), face à un parc. 2 chambres, avec sous-sol. $110,000. pas d'agent. 525-5338.

BEAU PETIT DOMAINE, vrai bijou, coin tranquille et reposant, près d'une rivière. $55,000. 365-3303 ou 549-4747.

BORD DE L'EAU À CANDIAC
15 min. centre-ville. Petite maison, construct. supérieure, design original, prix d'architecture. Mezz/bur., éclairée, vue magnifique sur Mtl. 2 c.c., aménagement paysager, secteur résidentiel. $195,000. Du prop. **659-7361**

BOUCHERVILLE, 4 chambres, thermopompe, s/sol fini, double garage, extérieur paysagé, milieu sécuritaire pour jeunes enfants. 655-0416.

BUNGALOW luxueux, cuisine ultra moderne, salles de bain rénovées, piscine. 331-5291, 331-7739.

CARTIERVILLE duplex, luxueux 5½, 7½, 3 c.c., tourbillon, foyer, 2 s/bain, $265,000. 331-5291, 331-7739.

-LASALLE, grand 5½, 2 c.c., foyer, très bien situé près Parc Angrignon, const. 84. Le meilleur achat dans le secteur. Seulement $89,000.
-CONDO rue Notre-Dame, 4½ avec mezzanine et foyer, ensoleillé près métro et service. Seulement $79,000. Faut voir!. Robert Longtin, Gilberte Lemire. 367-2942. Clodem Courtier.
364-3315.

CHÂTEAUGUAY grand bungalow de brique, 4 c.c., 2 s/bain, salle familiale, grande cuisine, s./dîner, tapis m/m., garage double, piscine, terrain clôturé. $89,000. 692-5372 après 17h.

COTTAGE neuf, 7 pièces + garage, pour proprio, avec 3 revenus. Près métro Beaugrand. 255-1741.

DOMAINE ST-SULPICE À AHUNTSIC
duplex, 2 X 5½, semi-détaché,
668-2651.

DUVERNAY, Val Des Arbres, sur un terrain de 14,000 pi.ca., tout ce que vous recherchez vous l'avez avec cette propriété de 54 X 55 pi. Téléphoner au 661-0054.

DUVERNAY: BUNGALOW prix réduit. 2270 Boul. de la concorde.
332-9852 — 331-3322 — 621-0671

FABREVILLE, vente rapide, split moderne 83, 3 chambres, près autoroute et services, $98,500. Faites une offre, 627-2755.

ILE DES SOEURS, projet l'Isle townhouse, 3 chambres, 2½ s/bain, cuisine designer, Jaccuzi, s/sol fini, garage, résidence luxueuse. $275,000. Jour: 288-4499, Soir: 762-1550.

ILES DE LA MADELEINE, Havre Aubert, maison typique des Îles, 82,830 pi.ca./super., 722-3305.

L.D.R. DUPLEX DE LUXE
Coin de rue, détaché, 2 grands 5½ avec sous-sol fini, pompe à chaleur, air climatisé, piscine creusée, libre immédiatement.
PRIX DEMANDÉ: $210,000.
687-2749.

L.D.R. Grand bungalow, bien situé, quartier professionnel, s./sol fini, logement ou bureau. $165,000. 663-6365.

LAVAL SUR LE LAC, cottage de prestige, neuf, dos au golf, rêve abordable. Trans Action Crtr 435-1604, J.P. Bouchard.

LAVAL SUR LE LAC, adorable bungalow, 2 c.c., 2 s/bain, 2 foyers, près golf, marina, tennis. P. Gervais, Courtac crtr, 288-3587.

LONGUEUIL Prestigieux duplex, au coeur du Vieux Longueuil, 2 log. libre à l'acheteur, immense terrain, piscine creusée, impeccable. L. Rhéaume 646-6212, 656-7273. Imm. Trans-Action Nova crtr

LONGUEUIL à vendre, très beau cottage, 1983, très bien situé, 9 pces, 3 s/bain, piscine creusée, toute équipée, bain tourbillon, micro-ondes, four encastré, portes patio, etc...$132,000.
Pour visiter: 727-4976.

LONGUEUIL, bungalow, s/sol fini, 2 s/bain, piscine creusée, près des commodités, faut voir! 677-5427.

LONGUEUIL. Terrasse Abénaquis. Cottage 4 c.c., garage, foyer, piscine creusée. Pas d'agent. Après 18h.: 647-3506.

LORRAINE Montbéliard
Prestigieux cottage, 4 c.c., $288,000. 481-3589, 621-9499.

BROSSARD: Cott. 85, 6 pces, aire ouverte. Impeccable! **1005 Simon.**

BROSSARD: Grand bung. 8 pces, rénové 88 int./ext., 4 c.c. +1, s./familiale, s./sol foyer, garage double, terrain 60x100. **7520 Trinidade.**

LAPRAIRIE: Cott. moderne 87, 8 pces, très clair, 2½ s./b., s./sol fini, **90 Des Goélands.**

BROSSARD: bung. 77, 5 pces, int. rénové, comme neuf, garage, ouvert dimanche de 1h30 à 4h30. **6195 Croissant Bourgeois.**

Échanges acceptés à Brossard, Greenfield Park, sur bungalow, petits cottages et cottages semi-détachés.

592-7279

24-5-88

■ Propriétés à vendre 101

CENTRE-VILLE Maison exceptionnelle, rénovée, 9 pièces sur 2 étages, 25 fenêtres, puits de lumière. Magnifique jardin-terrasse très fleuris, ensoleillé et intime. Proximité tous les services. Parc Lafontaine à 2 pas. Luxe, calme et volupté. Bien mieux qu'un condo! $225,000. Immeubles Express, Ginette Girard: 465-5580, 646-5854.

MAGOG: Propriété au bord du Lac Memphrémagog, 200 pieds de façade, superbe site. Pour inf:
YVON LAFRANCE: **819-565-8181**
Trust Général Crtr.

MAISON: AU BORD LAC MÉGANTIC. 3 étages, avec services. Terrain 200 X 200. **819-583-3636**

MASCOUCHE, maison luxueuse avec grand terrain, idéal pour professionnel, architecture et aménagement de prestige: Paul Émile Miron, 493-1436 Excelsior 381-8553.

MOINS d'une hre de Mtl. Maison située sur lot d'un acre, bien paysager, à Hawkesbury. 2 foyers, piscine intérieure, grand patio meublé, garage double. Libre imm. Mtl: 843-7136.

P.A.T. Luxueux cotage, 4 chambres à coucher, sous-sol fini. foyer naturel. Plusieurs extra. $125,000. 642-8567.

P.A.T., cottage 1988, avce garage, prix: $109,000. 642-1986.

PARTICULIER, cottage C.D.N. et Van Horne, 10 appart., luxueux, foyer naturel, garage, driveway. 738-1025.

PONT-VIAU: DUPLEX $119,900.
Négociable, électricité, plomberie, toit refaits, thermopompe. **662-2361**

PRÉVOST
SERVICE IMM. MAX-IM INC.
CONSTRUCTION VICEROY
Sur terrain de 35,000 pi.ca., située à 10 min. pentes de ski du Mt St-Sauveur. Ce cottage de 3 c.c., vous enchantera avec son superbe foyer au salon. Grandes pièces ensoleillées, où il fait bon vivre. Prix: $115,000.
Rés: 514-436-8669
Bur: 435-7777. (Ligne directe).

RÉGION ST-HYACINTHE Canadienne en pierre, 3 étages finis. Faut voir absolument! Gérard Roberge: 1-773-2223. Trust Général.

REPENTIGNY: Secteur Hôpital, Parc Champigny. Grande maison, garage, taxes basses $1,200. Libre. $129,000. Pas d'agents. Après 18h. **581-4506**

RICHMOND 25 acres + plantations, lac. Maison mobile meublée.
(819)826-5402 ou 826-3112.

ROSEMONT: DUPLEX, 2 X 6, rénové, s-sol fini, cour asphalte, $139,000.
374-6341 — 666-0438

ST-DAVID: maison 7 pièces, garage près de tous services, prix à discuter, 1-789-2377, 1-789-2659.

ST-HIPPOLYTE
Lac Achigan. Bungalow exclusif, 3 c.c., accès au lac, $127,000.
668-2412 — 1-563-3755

ST-LÉONARD, duplex s/détaché, face au parc, près magasins, 5½ libre, 6½ et bachelor loués, garage double, $209,000 offre raisonnable acceptée. Particulier. 1-756-0085.

ST-LAMBERT Secteur parc Logan. Cottage rénové, 3 chambres, 2 salles de bain, sous-sol fini, ensoleillé, grande terrasse, avec porte-patio côté sud. $189,000. 672-3484.

ST-LOUIS DE TERREBONNE, maison style chalet suisse, superbe vue panoramique, terrain 100 X 200; taxes: $1,300. Prix $150,000. Faut voir! 471-5610, 471-2500.

ST-MICHEL, triplex détaché 1 X 6½, 2 X 4½, sous-sol fini, garage, terrain 48 X 80, 725-9080.

ST-STANISLAS: 15 min. Valleyfield. Ferme 165 acres, Maison ancestrale, cachet particulier, terrain boisé et cultivable, piscine creusée. $200,000. à négocier. Roger, **691-7770**
Imm. Chateauguay Crtr.

STE-AGATHE-DES-MONTS Résidence exceptionnelle à vendre par la succession. $250,000. J.C. Lacasse: (514)697-0047.

STE-DOROTHÉE: TRIPLEX de luxe, Pour investisseur, financement facile, PRIX RÉDUIT. **689-1009.**

STE-JULIE, maison 28 X 56 avec garage, piscine creusée 16 X 33, 2ième garage 20 X 35, 16 pi. de haut, terrain 100 X 200, site idéal pour camionneur, secteur campagne, valeur $189,000. 649-4267

TERREBONNE, Boisé du Golf, maison 4 niveaux 1986, 10 pièces, four encastré, bain tourbillon, foyer, piscine creusée, pavé uni, garge, etc... 492-4028.

UN ENDROIT RÊVÉ, DE CALME
Et de repos en Estrie. Écoutez sans faute le message enregistré:
527-4417

UPTON: 45 min de Mtl, maison de style, 10½ pièces, piscine creusée, plus maison à revenu 3 logis, terrain 15,000 pi.ca., $135,000. ferme, 514-549-4693.

VILLE ST-LAURENT; cottage 1980, solarium 24 X 14, s/sol fini, taxes très basses. 1 autobus du métro, $166,500. pas d'agent. 331-1935, 735-6656. 2845 Marette.

■ Propriétés à vendre 101

MONTRÉAL-NORD, triplex rénové, 3 chambres à coucher, armoires en mélamine, sous-sol fini, garage.
Lyse Séguin, 622-2237.
Les Imm. B. Allardin crtr.

MTL-NORD: SPLIT LEVEL Très luxueux, Boul. Gouin. Vue sur rivière, (très bel environnement), constr. 1981. $215,000. **322-2644**

N.D.G. près métro Villa Maria, adj. Côte St-Luc - Décarie, situation idéal pour professionnel, vaste duplex détach. 2 X 6½ + s/sol, boiseries + planchers chêne, foyers, poêle/frigo, garages, stat. 10 autos. Libre: $280,000. 485-1197.

OUTREMONT: Rue paisible. Cottage semi-détaché, près métro, Université de Mtl. 4 c.c., s-sol semi-fini, garage, escalier et planchers chêne, foyer naturel, grand jardin. Vente privée. **731-9085**

VILLE ST-LAURENT, BUNGALOW, dét., paisible, recherché, près de tout, $159,000. Pas d'agent. 748-9457.

WESTMOUNT Rue Somerville. À vendre ou louer. App. 2 c.c., 1,200 p.c., copropriété. Financement exceptionnel. Frais d'adm. minimes. Du proprio. 487-3165.

■ Propriétés à louer 105

A LAVAL, maison canadienne 9 pces., face rivière, grande cour, piscine, pour 1 an, $850./mois, 665-0286.

A TERREBONNE: Bungalow 6½, $800-/mois, non-chauffé, terrain 100 X 100. **324-7788**

CHOMEDEY-LAVAL: Luxueuse canadienne, semi-meublée, 4 c.c., s-diner, salon avec foyer, 3 s-bain, garage. 1er. juin. Références. $950./mois.
696-0549

D.D.O. Maison 8 pièces avec foyer, garage double, climatisée, rideaux et deneigement inclus. Rue tranquille. $1,200./mois non-chauffée. 626-0743.

OUTREMONT 2 c.c., équipée, jardin, stationnement. $850./mois, libre. 289-9362 et 731-9093.

QUÉBEC (LAC DELAGE)
25 minutes du centre ville, luxueuse résidence en bordure du lac, grand terrain boisé, 4 c.c., foyer et extra, $1,200. par mois.
Inf: (418)848-0085.

REPENTIGNY: Grande maison, garage, toutes commodités. $725./mois. Après 18h. **581-4506**

ST-LAMBERT: COTTAGE détaché, 9 pièces, grand terrain, arbres fruitiers. 22, De Provence Préville-en-Bas. Libre juillet. **$865. 672-1936**

ST-SAUVEUR DES MONTS, Domaine du Grand Ruisseau, maison neuve à louer, 3 chambres, 2 s/bain, salon avec foyer, cuisinette, s/manger avec verrières. $850./mois. 1er mai 1-227-5387.

STE-JULIE cottage neuf, 6½ avec garage, $750./mois, avant 15 hres,
677-4927

SUTTON Maison de montagne. 360 acres. 4 c.c., étang, sentier, jardin. À louer jusqu'à mi-oct. $3,900. 538-3976.

■ Propriétés demandées 109

ACHETONS — VENDONS ÉCHANGEONS
Tous types d'immeubles
Aucun échange refusé
594-0292 — 1-227-1884

■ Propriétés à revenus à vendre 113

A VOIR! Longueuil, Bellerive: duplex près base de plein air, garage, bons revenus. Prix $189,000. Pas d'agent.
463-3688.

BÂTISSE COMMERCIALE, site exceptionnel, revenu $142,000. net, net, net. Diane Côté, 253-4227. RE/MAX Olympique courtier.

◆◆◆CENTRE-VILLE◆◆◆
4 X 3½, 1 X 6½, libre à l'acheteur, revenu $20,000., prix demandé $185,000. Prix réduit. Pas d'agent, 521-5175, 2262 rue Bor-deaux, Mtl.

COMMERCE DE PHOTOGRAPHIE: Magasin 20 X 80, dans centre d'achats, condo, laboratoire Kodak. Système finition 1h., studio professionnel de photographie, manufacture cadres sur mesure. Excel. chiffre d'affaires. Site enchanteur, près Lac Témiscamingue. **Bur: 1-819-629-2583**
Rés: 1-819-629-3235, après 18h.

PLATEAU MONT-ROYAL: (2) maisons. 1, construct. neuve, 4 logis. L'autre, 4 X 3½. Pas d'agent. **1-228-4601**

ROSEMONT: 5-plex, bon état, revenu $23,000. Prix $226,000.
521-1949.

RUE ST-ANDRÉ 6 logements, bâtisse neuve. Électricité locataires. Revenus: $33,600. Prix: $320,000. discutable. Agents s'abstenir. 582-3647, 585-6431.

ST-HUBERT triplex rénové, très propre, revenu: $15,000./an. Aubaine! $168,000. 442-1747.

VILLE-MARIE: Grande demeure style victorien, superficie + de 4,000 p.c., Zoné commercial & résidentiel, terrain paysager 110X160, plus terrain 110X350, en bordure Lac Témiscamingue. Garage double, fenêtres neuves, très grande opportunité pour diff. projets. Ex.: Salle à manger, maison d'accueil, etc... Site enchanteur, près tous services. Bur: **1-819-629-2583. Rés: 1-819-629-3235, après 18h.**

■ Copropriétés à vendre 118

OUTREMONT ADJ., vue panoramique sur le Mont-Royal. Imm. centenaire, rénovation de 1ère classe. Hauts plafonds. Moulures intégrant des encastrés halogènes. Chauffage radiant. 2 s/bain avec tourbillon et douche en céramique. Foyer. 2 ou 3 c.c., s/dîner. Poss. de bureau au r-d-c. Prêt juillet 88. Maison ouverte, les dimanches 22 et 29 mai de 10h à 16h. 409 Mont-Royal O. 271-2700

OUTREMONT ADJ. Boul. St-Joseph, maison victorienne (triplex), 3ème étage; magnifique 9½, coin de rue, ensoleillé, libre juin, vue panoramique. $185,000. négociable. Après 17h. 274-9165.

OUTREMONT: Coin Bernard/McEachren. Spacieux 5½, en copropriété indivise. Rénovation de goût. $180,000. Vente privée. **277-1569 — 343-6181**

■ Copropriétés à vendre 118

OUTREMONT: Près Bernard. Haut duplex, 6 pièces, impeccable, station-nement. **273-1633**

■ Condos à louer 121

AHUNTSIC SQUARE A. GRASSET
Condo neuf, luxueux 4½, app. élect. inc., balcon, escenseur, gar. 325-1399.

CENTRE-VILLE (Vieux Mtl), condo 2 et 3 c.c., près métro. Garage intérieur, piscine, sauna, bain tourbillon, à partir de $950. **842-3307.**

CHOMEDEY, r.d.c., 4½, foyer, stationnement, tapis m. à m., $475. au 3ème $525. 335-1204.

MAGOG: Luxueux condo
3 c.c., équipé, meublé piscine.
288-3092 — 819-847-1668

MT-TREMBLANT, 2 condos, saison, $1,500., $2,000, plage, vue superbe. 514-765-0028, 819-425-7248.

PLATEAU: Superbe app., 3,000 pi.ca., terrasse 2,000 pi.ca. Jenn-Air, foyer, stationnement. $1,200. **273-8378**

R.D.P. condo 4½, 1er étage, insonorisé, marquetterie, propre, tranquille. Soir: 643-4223.

ST-BRUNO, Domaine du Verger, condo de luxe à louer, app. élec. inclus, stat. int., 672-0131.

VIEUX-MTL. 3½, 5 électroménagers, foyer, air-c., ascenseur, métro Victoria. $850. **481-9020 — 849-3036**

■ Condos à vendre 122

(2) CONDOS NEUFS: Ile des Soeurs. "Projet de l'Ile". Modèle I, r-d-c., et I étage. Louis Bertrand,
255-5916 — 254-7722

3 c.c., LUXUEUX, NEUF. Près métro Cadillac. 2 s.bain, stat. int. Jour: Répondeur. Après 18h. **323-0871**

A VENDRE OU À LOUER CONDOS
Luxueux à St-Bruno, garage intérieur et foyer. **461-2532 — 653-1073**

CENTRE-EST, construction 84, ancier-/béton, 6½, r. de c., coin de rue, très éclairé, foyer, près écoles et garderies. Prix réduit. **598-1812.**

CENTRE-VILLE, condo vente pré-construction, 4½, 5½, avec foyer et garage, pas d'agent, M. Leduc, appeler entre 8h30 et 17h30.
845-2624.

LONGUEUIL: LUXUEUX 5 pièces. 1,350 pi.ca., terrasse 775 pi.ca. **Gagnant trophées Domus — Habitas 1984.** Près tous services. $209,000. Libre imm. Pas d'agent. **514-674-0987**

MONTRÉAL Cottage condo, 8½, foyer, garage, métro H. Beaugrand. $133,000. Jour: 848-8526, rés: 351-7382.

OUTREMONT: 1er ET 2ème. ÉTAGE de triplex. Complètement rénovés, il y a 10 ans, brique et bois. (1er.): pièce principale 36 X 18', ch. principale avec foyer. (2ème.): Immense salon, très chaleureux, très belles pièces, éclairées. De l'Épée. Libres: juillet - août. Prix à discuter. **277-8917 — 277-9598**

QUÉBEC Louisbourg En face Plaines d'Abraham. Condo 3½, direct. du proprio. Piscine int. & sauna, garage int., sécurité 24h., insonorisé, grand balcon vue panoramique sur Laurentides, compl. rénové. Inclus: app. ménagers & vénitiennes. $89,000. nég. **Tél. après 18h.: Qué. (418) 835-6725.**

ST-SAUVEUR: Style cottage semi-détaché, 3 c.c., 2 s.bain, foyer, piscine, tennis. Entièrement meublé en neuf. Libre. **1-227-2278**

■ Maison Mobile 124

MAISON MOBILE, toute meublée sur pente de ski St-Sauveur. 581-1842, 589-6121.

■ Chalets à louer 125

CANTONS DE L'EST: VALCOURT. Joli 5½, vue panoramique, frais décoré, meublé, chauffé, équipé. Libre imm. $2,400./saison. **698-2570 — 1-532-3536**

ENDROIT PAISIBLE Près L'Anonciation. Bord lac, plage, chaloupe, pêche, 2 ch., eau chaude, douche, véranda. 844-0039, 1(819)278-3817.

LAC MEMPHRÉMAGOG 3 c.c., 2 s./bain, foyer. Accès à plage Soutière. (514)849-0129, (819)847-2707.

LAURENTIDES St-Hippolyte, résidentiel. Luxueux chalet, 4 c.c., 3 bains, tout confort, grandes terrasses, vue magnifique sur lac Morency, quai privé, baignade, canotage, pêche. Saison: $5,000. 1-224-7193.

NOMININGUE Lac Ste-Marie, chalet d'été, meublé, électricité, bord de lac, pêche, chaloupe. $250./sem., $50./jour. (complet 15 juil. au 6 août.) (514)449-0338.

ST-DONAT: Bord de l'eau. 2 c.c., foyer, tout équipé. Saison/mois/sem. **819-424-2818 — 514-438-6438**

ST-JOVITE Chalet meublé, 2 chambres, foyer, vue panoramique. Semaine/mois. 323-4994.

STE-ADÈLE: Condo neuf, meublé. À la saison ou à l'année. Prix raisonnable. À louer ou à vendre. **653-0930**

VAL MORIN, retiré, tout équipé, 3 chambres à coucher, foyer, Jaccuzi, accès à la plage. $1,000./mois par saison. 819-322-6552.

■ Chalets à vendre 129

CHALET Habitable 12 mois/année. Petit Lac Long, St-Élie de Caxton. Pour inf: Trois-Rivières,
819-376-4386

CHALET: À 1km. de St-Jean Des Piles. À 3km. de la barrière du Parc National. 24 X 36', terrain 400 X 100, lac privé. Après 18.30h. **367-4437**

DU HAMEL, Lac Gengnon, site exceptionnel, nature sauvage, meublé $28,000. 418-736-4363 Local 203.

LAC MASSAWIPI: « NORTH-HATLEY » Résidences de qualité supérieure, été 88. Terrain 40,000 pi.ca. avec plage. Vue exceptionnelle, 3 c.c., 2 s.bain, véranda hivernisée, galerie, patio, balcon, foyer, s-sol aménageable.
514-737-5977 — 514-279-0123

MONT LAURIER, bord de l'eau, 52,000 pi.ca., 2 étages, construction 83, hivernisé, meublé, $25,000. 321-2363.

STE-AGATHE
-Chalet suisse, 3 c.c., foyer de pierre, meublé, libre immédiatement. $69,000.
-ViceRoi, luxueusement meublé, 2 c.c., garage intérieur, lac privé, mini-golf 3 trous, 20 km de l'autoroute.
Gérard Provost 819-326-1530 res.
Lé Président CTR 819-326-0426.

STE-LUCIE: Près Ste-Agathe. 3 c.c., bord de l'eau, foyer, grand terrain, semi-meublé. Jour: Répondeur. Après 18h. **323-0871**

STE-MÉLANIE 9km de Joliette, bord rivière l'Assomption. Terrain boisé, 300 X 175, privé. 6 pièces meublées. $29,000. (514)885-3741, 753-5402.

✓ ✓ ✓

SUR LAC SPOONER POND 25 km Drummondville, entre Richmond et St-Félix, chalet hivernisé, très tranquille, lac privé, semi-meublé, p.-patio, vitrines, Franklin, chauff. élect., sous-sol. 6,000 truites ensemencées, 10 à 13", garde-pêche à l'année. Arbres matures. 1-819-826-3747.

■ App. et log. à louer 160 ■ App. et log. à louer 160 ■ App. et log. à louer 160

COMMENT LOUER SON APPARTEMENT ?

Des gens sérieux...
Lorsque vous désirez vendre votre maison ou louer des appartements, sachez rencontrer les bonnes personnes.
Les annonces classées du Devoir... C'est le moyen simple et efficace pour rencontrer des gens sérieux.

Spécial printemps...
Publiez vos annonces classées dans Le Devoir (minimum 3 jours) et pour une durée limitée nous vous offrons de doubler vos parutions à un tarif réduit de 50%.
Profitez dès maintenant de ce rabais de 50% pour ces jours supplémentaires en appelant au 286-1200.

Pour des annonces classées efficaces et des gens sérieux.

LE DEVOIR

ANNONCES CLASSÉES
286-1200

■ Chalets à vendre 129

BORD DE L'EAU, Richelieu, 10 min des commodités, 25 min Mtl, auto #20, $79,900. Xavier, Immobec Crtr. **464-8501.**

CHALET au bord de la Petite Rivière de Montréal. Quai à bateau. $21,800. Soir: 658-3897.

■ Maisons de campagne à vendre 141

A LA CONCEPTION, lac Xavier, bungalow 2 c.c., 3 foyers, garage, bord de lac, plage. (8004). RE/MAX Laurentides ctr, Y. Gareau (819)275-2836.

CANTONS DE L'EST, 15 km de Thetford Mines, maison 2 étages, terrain paysagé 34,000 pi.ca., verger, vue panoramique. Après 18h. Michel Gourde, 418-453-2234.

CHALET hiver-été, sur rivière Magog, garage, terrain paysagé, idéal pour bateau: (819)864-4510 soir, (819)821-4212 jour.

JOLI CHALET: BOIS ROND, en forêt, Auclair de la JAL. 16 âcres, $15,000.
524-9280 — 418-524-7665

NOTRE-DAME DE MONTAUBAN, domaine tranquille en montagne, sur terre de 55 acres, situé sur rivière magnifique. Grande maison en pierre massive en retrait du chemin, 250 km de Mtl $52,000. 1-514-288-1927, 276-3146.

STE-CHRISTINE: Grande maison propre, commodités, garage, grange, ruisseau, $55,000. 336-6302.

■ Terres, fermes à vendre 145

À SACRÉ-COEUR
10 km. de Tadoussac. Maison centenaire, 400 acres, bâtiments récents, machinerie, serres. **1(418)236-9289.**

A LOUISEVILLE, sortie 166, aut. 40. Ferme environ 130 arpents, bien située, comprenant écurie, grange, hangars, boisé de 45 arpents avec cabane à sucre. Prix: $125,000. Possibilité terrain 125 X 130, machineries, tracteurs, etc. 819-228-2882

ACHÈTE boisés pour coupe de bois, sélective ou non, paie comptant.
1-819-424-2216.

DOMAINE 110 acres, nord de St-Michel des Saints, idéal pour chasse, pêche et camping. Lac privé, 6 chalets, maison 30 X 38, bachelor, garage, entrepôt, etc... Rens: 322-1289.

PRÈS BROMONT 100.3 acres, 2 granges, terrain zoné blanc, zoné vert. Idéal pour domaine, très beau site. Vue sur montagne. 1(514)539-3815.

ST-HIPPOLYTE 48 acres, 10% défrichés. Bungalow, remises, puits artésiens. $85,000. 563-3440, après 6h.

TERRE À BOIS: Domaine 10 arpents, chalet, chemin d'autos, beau terrain bois franc. $6,500. négociable. 15m. de Shawinigan (St-Mathieu). Gens sérieux seulement. **(819)539-6171**

TERRE 75 acres avec maison à finir, 75% boisé, 25 milles à l'Est de Sherbrooke, $48,000.
1-819-563-9732.

■ Terrains à vendre 149

2,000,000 pi.ca. D'ESPACE
Sans services, avec environ 600 pi. en bordure du Boul. Arthur-Sauvé, à St-Eustache. Environ 500 mètres du nouveau développement immobilier. EXCELLENTE LOCATION.
M. Bernard,**288-1831**

A SKI MORIN HEIGHTS. Domaine Lac Alpino, lots boisés, monts. Site idéal, calme, $0.19 à $0.45/p.c. 322-4028.

AUTEUIL 50,000 pi.ca.
paisible, $2.50 pi.ca.: 629-3401.

COMMERCIAL ET RÉSIDENTIEL
BEAUBIEN EST 5,500 pi.ca.
ONTARIO EST 8,978 pi.ca.
ONTARIO EST 7,000 pi.ca.
STE-CATHERINE EST 18,672 pi.ca.
RE/MAX SUPÉRIEUR INC. 253-3858
L. D'AIGLE, R. SIMARD.

KIRKLAND: TIMBERLEA Endroit prestigieux, coin de rue, 12,600 pi.ca. $8./pi.ca., négociable. Privé. Après 18h. **389-4262**

ST-BRUNO, secteur maisons de $200,000. et +, terrains pour construction 88, 89 ou 90, $6.00/pi.ca. 15% comptant, 10% sur balance. **441-0918.**

ST-LUC
Près école Des Quatre Vents
1-349-4782, 497-1688.

ST-SAUVEUR-DES-MONTS Sommet de la montagne. Proximité des pistes. Choix de 3 sites. Accès au lac. Sous-bois nettoyé. De $0.85 à $1.00 le pi.ca. Visite sur rendez-vous. Propriétaire, **tel: 514-227-4355.**

TERRAIN 200 X 200 $1,000.00, près Mont-Laurier.
388-2032 de 18h. à 20h.

■ App. et log. à louer 160

A ST-LÉONARD, Près J.-Talon & Lacordaire. Luxueux 5½ haut duplex, foyer, four encastré, plaque chauffante, $550. Libre juin ou juil. Jr: 324-2616, sr: 256-2608.

AHUNTSIC: Dans complexe familial. 3½ moderne, électrique. $400. Métro Sauvé. **486-1859**

ANJOU: BEAU 4½, $520./mois insonorisé, garage int., tranquille, près piscine, terrain de jeux, tennis, autobus.
354-0043

■ App. et log. à louer 160

REGENCY
3555, Côte-des-Neiges
Édifice luxueux du centre-ville
Spacieux
3½-4½
—Piscine extérieure et jardin
—Sauna
—Portier 24 h
—Air climatisé
—Boutiques
932-3159

21-5-88

■ App. et log. à louer 160

AU 3ÈME ÉTAGE, 3½, fenêtres dans chaque pièces, très grand, rue St-Denis, près métro Crémazie. $425./mois. 389-3038.

BOUL. PIE IX: 6½ fermé, chauffé, entrées lav./séch. $625./mois.
722-8871

BOUL. ST-JOSEPH E.
7½, luxueux, $850.
521-3388, 527-0645.

BOUL. ST-LAURENT — Marie-Anne. Grand 5½, complètement rénové, tapis, entrées lav./séch., balcon, 3ème. Libre, $660. **286-9842**

BOYER-GILFORD, logement 3½, non-chauffé, $350. Situé sur le Plateau Mont-Royal. 522-9909, 637-1757.

C.D.N. À SOUS-LOUER, app. 3½, complètement meublé, donnant sur jardin, juin, juillet, août, $450./mois,
276-8794

C.D.N. Ave. Appleton, haut triplex, 4½ chauffé, équipé, poêle/frigo, lave-vaiss., références, $600. 342-1934.

C.D.N. E.-Montpetit/Lavoie. Haut duplex, gr. 7½, chauffé, 2 s./b., fraîchement repeint, très ensoleillé. $1,200-/mois. 843-4700, 735-7174.

C.D.N.: BARCLAY, 3½ et 4½ à louer, chauffés ou pas. 2 mois gratuits. 4760 Barclay, App. 2 ou 3.**737-9644**

CARTIERVILLE: 3½, 4½, 5½, poêle/réfrigérateur fournis, entièrement rénovés, libre maintenent, ou juillet, (références), 6080 Émile Nelligan, app.4, 745-4730, soir: 473-6533.

CDN très gr. 4½. pers. tranquilles, étud. ou profess., préférence. Poss. rabais. Près UdeM et hôpitaux. Rénovés, poêle/frigo, ascenseur. Libre imm.
739-9850

CENTRE-EST: 2½ — 3½
Près métro, propres, tranquilles, jardin. De 9h. à 14h. **521-5636**

CENTRE-VILLE Près Radio-Canada, 2 c.c., foyer, alarme, air climatisé. appareils électriques. Occupation juin, juillet. $725./mois. 525-1934.

CENTRE-VILLE « LA CITÉ » Grand 3½ à sous-louer. $610. Urgent.
281-1066, soir.

CENTRE-VILLE: Secteur Radio-Canada. 4½, style condo, dans magnifique victorienne rénovée, app. coin avec tourelle, foyer, 2 balcons, insonor. supérieure, air climat., alarme, l-vaisselle. $730. non-chauffé. 1er. juillet. **844-5788, répondeur.**

CENTRE/LAPRAIRIE: Près métro Charlevoix, dans triplex. Grand logement, 2 c.c., + sous-sol fini, 2 salles de bain, salle de lavage, rénové 1987. Chauffage électrique, tranquille, $500-/mois. Aussi très grand 4½, haut duplex, $475./mois. Références.
672-0202

CHRISTOPHE-COLOMB Villeray. rez-de-chaussée, 6 pièces fermées, stat., cave béton, $650. Références exigées.
663-2870

CHRISTOPHE-COLOMB Près Villeray, métro J.-Talon, grand 5, propre, 3e, escalier int., chauffé, entrée lav./séch., éclairé, galerie vitrée, garage. Réf. $650. 276-9060, après 6h.

CÔTE ST-LUC et Eldridge, luxueux haut duplex 8½, 1er juil., chauffé, garage, $1,100. 482-3022.

D.D.O. Westpark, grand cottage neuf, 3 étages avec foyer, garage et cour clôturée. Juillet $1,100. Céline. 364-3315, 363-7165.

DE LA MONTAGNE, grand 3½ à sous-louer, poêle, frigo, chauffé, a/c, 2 piscines, sauna, portier, gardien et garage: semaine, 499-9339, samedi, 596-1471.

EDOUARD MONTPETIT Près de Westbury. 4½, très propre, 1er juillet.
341-7458.

GRANDS 5½ — 6½ RÉNOVÉS
Métro Berri. $600. — $700./mois.
Yves, 468-5673

GREY/N.D.G. — 7½, haut duplex, peinture fraîche, cuisine rénovée, planchers vernis, chauffé, $1,200./mois. Libre immédiatement.
486-1481 — 1-829-2710 — 483-5011

HAMPSTEAD: Charmant haut duplex Dufferin, près Ch. R-Marie. 7½, 1½ s.bain, garage, chauffé, équipé. $900.
482-6039

HENRI-JULIEN, 6345. Maison en construction, 4½ très grand, chambre de lavage séparée, lave-vaisselle, près métro Beaubien.
273-2816 — 725-6502

■ App. et log. à louer 160

OUTREMONT
OCCUPATION IMMÉDIATE
APPARTEMENTS LUXUEUX
Tour d'Habitation
Édifice sécuritaire, chauffé, piscine intérieure, salle d'exercices, saunas.
277-5873

2-6-88

■ App. et log. à louer 160

AV. DES PINS OUEST, grand 4½, libre 1er juil. vue sur la ville, au pied du Mont-Royal. Ensoleillé toute la journée. $880./mois, 849-5067.

BOIS DE BOULOGNE
10280 Paul Comtois, 3½, construction neuve en béton, bien insonorisés.
◆◆ 668-3386 ◆◆

BOUCHERVILLE
PROJET TYPE INTÉGRÉ
Imm. neuf, 3½—4½—5½, surface 830 — 1,400 p.c., ascenseur, s/communautaire, a/climat. dans chaque logement, insono. supérieure (mur mitoyen à double paroi). Réfri., cuisinière, lave-vaiss., four micro-ondes inclus. Sys. d'alarme/de sécurité avec caméra et vidéo. Sauna et b/tourb.
449-0587.

L.D.R.
Luxueux bas de duplex, 5½, $575.
669-7419.

LACHINE, grand cottage neuf, 7½ + sous-sol fini, garage et cour, près 32ème Ave. Juillet $875.00, Céline. 364-3315, 363-7165.

LASALLE, superbes condos, 4½ et 5½ avec foyer et garage. Près Parc Angrignon et des transports. Juillet à partir de $700. Céline. 363-7165.

LE MANOIR: Juin - Juillet gratuits. 25, Glengarry, V.M.R. Rénové, a./c., cuisine rénovée, grands 3½, 4½, juin, juillet ou immédiat. Piscine ext., stat. int., à proximité de tout. 344-4567.

LONGUEUIL Condo de luxe, neuf, 4½, relié au métro, face au fleuve, garage, gymnase, piscine. $770. 646-1265.

MÉTRO BERRI: Grand 6, rénové, cuisinière/frigo. Libre immédiatement. $695. non-chauffé. **845-5405**

MÉTRO JEAN-TALON, 3½ neuf, de luxe. Tapis, aspirateur central, lav-./séch. au s-sol, cuisinière/frigo. Coin Villeray/Chateaubriand. $450.émois.
271-1909 — 385-3972

■ App. et log. à louer 160

HOCHELAGA: RUE NICOLET. Beau 6½ rénové, baie vitrée, 2ème. juillet. $550./mois. **672-7945**

ILE DES SOEURS grand 4½, sur la forêt avec vue sur le centre-ville, garage intérieur. À sous-louer, juil. $774-/mois. 768-9355.

MEUBLÉS Superbes appartements et maisons. Tout inclus. De 3 à 12 mois.
TROC-VACANCES — 288-4194.

N.D.G. 6½, bas duplex, non-chauffé, boiseries, foyer, sous-sol fini. $775./mois. 486-9806, après 18h.

N.D.G. 7½, Superbe haut de duplex, rénové, éclairé, boiseries, foyer. $875./mois, non-chauffé. **481-5459**

N.D.G. HAUT DUPLEX: 7½, chauffé, propre, lave-vaisselle, métro Villa-Maria. $830. **482-5025, après 16h.**

N.D.G.: Maison de pierre. Grand 7½, rénové moderne, 3 c.c. + den, foyer, jardin, chauffé, stat. $990. **933-9681**

NOUVEAU ROSEMONT Bas duplex, 5½, plus cour, garage double, cabanon. $675./mois. 842-8444.

NOUVEAU-BORDEAUX: Haut duplex, 6½, chauffé, 2 s.bains, équipé. Adultes préfér. $600. **331-1323 — 728-6253**

OUTREMONT maison, 2 c.c., équipée, jardin, stationnement. $850./mois, libre. 289-9362 et 731-9093.

OUTREMONT 4½, à côté métro. 1 c.c., chauffé, eau chaude, frigo/cuisinière, buanderie, repeint et planchers sablés. 1er juillet. $625./mois. Réf. Après 18h.: 277-0350.

OUTREMONT, HUTCHISON: Coin Lajoie, 7½, grandes pièces, haut triplex. Juillet. **270-2571**

OUTREMONT: GRAND 6½, chauffé, prix. intéressant, métro, parc. Juin. R-d-c., $795./mois. **274-5941**

PLATEAU beau 5½, près du parc, rénové, rez-de-chaussée, salle de lavage, cour, patio, jardin, stationnement, libre 1er juillet ou avant. $725.00. Soir: 598-9378.

PLATEAU MT-ROYAL, Parthenais nord Sherbrooke, 7½, 2,000 pi.ca., r.d.c., salon double, 4 c.c., s/sol, boiseries, terrain clôturé avec pelouse 1,500 pi.ca., style recherché, références, $750./mois. 584-2135. Soir.

PLATEAU: Coin Berri/Sherbrooke. Grand 3½, 10ème. étage, piscine près métro, $500. chauffé, cuisinière/frigo. 1er. juillet. **842-8664**

PLATEAU: Des Érables - Mt-Royal. 7½ ouvert, complètement rénové, avec jardin de fleurs. $750./mois, non-chauffé. 1er. juillet. **598-7030**

PRÈS DU PARC LAFONTAINE
2061, rue Wolfe. Grand 4½ rénové, chauff. électr. $590./mois. **467-5344**

PRÈS parc Jarry, 5½ propre, chauffé, eau chaude $640. Juil. Pers. tranquille, Réf. exigées, 279-2536, après 19h30.

ROSEMONT Dandurand près 18ième. Bas, 6½, électrique. Idéal bureau professionnel. $650. Réf. 467-9941.

ROSEMONT: BÉLANGER, 1253, grand 8½, 2ème étage, excellente condition, 2 s/bain neuves, $700. avec parking, juillet, 694-3085.

ROSEMONT: PRÈS BOUL. Professionnel ou retraité. 6½, 1er. étage, cour, garage. Après 18h. **721-0161**

RUE MARQUETTE rdc. éclairé, chauffé, 6 pces, planchers bois franc, poêle/frigo, lav./séch., s/sol. $680.
526-5884.

RUE STANLEY — SOUS-LOCATION: Juin -juillet. 3½, meublé, tranquille. Références. Doit aimer les plantes. $430. négociable. **282-1102**

SPLENDIDE 4½ À LOUER libre, 2 ch. fermées, entrée lav./séch., paisible et ensoleillé, rénové, à 2 pas du Mont-Royal. **Demandez Jean 845-5880.**

ST-LÉONARD, 5½ de luxe, sous-sol, garage, foyer, électricité, $780. 326-5487, résidentiel.

ST-LAMBERT: Grand 3½ + terrasse 2ème. étage, triplex, tranquille, métro, cuisinière/frigo, lav./séch.
Juillet, $460. — Références.
466-9099 — 342-9649

UNIVERSITÉ, 1er étage, chauffé, éclairé, style, foyer, 1er juillet, $700., références, 845-8779.

VAN HORNE/DECELLES, 5½, 3ème étage, non-chauffé, poêle & réfrigérateur, 1er juillet, $480. 484-5819.

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

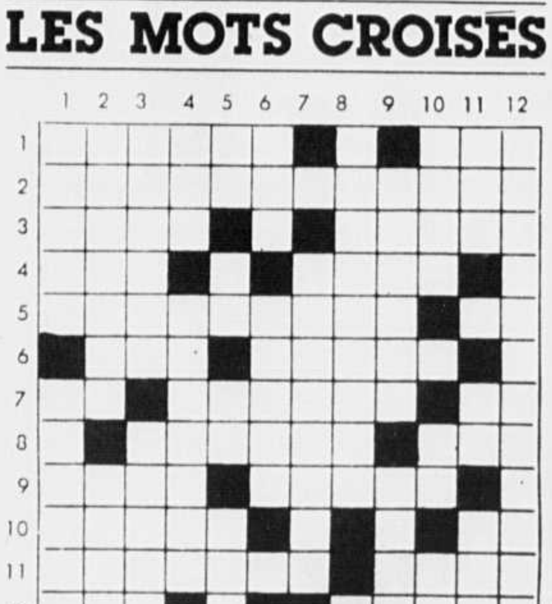

Horizontalement

1—Dans le moment présent. — Instrument de musique à vent.
2—Pour se préserver des moustiques.
3—Prénom féminin. — Sol en culture.
4—Dit qu'une chose n'existe pas. — Organe de la vue.
5—Fixe un écusson. — Neptunium.
6—Époque. — souveraine.
7—Carte à jouer. — Petit sac à argent. — Cadmium.
8—Partie de la jambe. — Partie repliée d'une étoffe.
9—Usage excessif. — Occident.
10—Coffret de bois. — À demi.
11—Plante originaire de Perse. — Bateau de Malaisie.
12—Saison. — Appareil de levage.

Verticalement

1—D'une courtoisie aimable. — Qui peut être labouré.
2—Assemblées du peuple romain. — Avale.
3—Augmentation pathologique de volume d'un organe. — Relative aux juifs.
4—Fit usage.— Poisson voisin de la rascasse.
5—Sert à lier. — Osmium. — Métal précieux. — Bouclier.
6—Meuble. — Ville de Bolivie.
7—Qui occasionne de grosses dépenses.
8—Partisan de l'eugénisme.
9—Malade mental. — Action de saper.
10—Espace infini. — Platine. — Route rurale.
11—Fleuve du Languedoc. — Chlore. — Mois.
12—Nouvelle expédition.

Solution d'hier

EMPAILLER■GD
COINCE■MACLE
OUEST■CEDRAT
NC■EUPHRAISE
OHM■SUAIRE■R
MOUT■ART■ROI
EIDER■REA■DO
TRETEAU■USER
R■JAMBETTE■E
IRA■IR■EOLE
EURASIEN■L■P
■T■LESTEMENT

LA MÉTÉO

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: un système dépressionnaire complexe installé sur les états de la côte est américaine maintiendra les nuages sur le sud-ouest du Québec. De faibles averses dispersées atteindront surtout les secteurs près de la frontière américaine et ontarienne. Ailleurs, la crête de haute pression se trouvant au-dessus du Québec maintiendra un ciel plutôt dégagé quoique sur l'est de la province, près du fleuve, de la brume se mettra de la partie. Et des traînées de nuages élevés voileront occasionnellement le soleil. Vendredi, la crête de haute pression faiblira et glissera vers les Maritimes alors qu'une perturbation s'approchera de l'ouest du Québec et amènera des nuages.

Les températures demeureront généralement près des normales saisonnières.

MONTRÉAL

Nuageux avec éclaircies. Faibles averses dispersées. Vents modérés par moments. Max.: 20. Samedi: nuageux avec éclaircies.

LEVER DU SOLEIL 5 h 18
COUCHER: 20 h 24

QUÉBEC

Régions d'Abitibi, Réservoirs Cabonga et Gouin: ciel variable. Max.: 22. Samedi: nuageux avec éclaircies.

Témiscamingue, Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides: nuageux avec éclaircies. Possibilité d'averses. Max.: 20. Risque de précipitations: 30 %. Samedi: nuageux avec éclaircies.

Ottawa-Hull-Cornwall: nuageux avec éclaircies. Faibles averses dispersées. Vents modérés par moments. Max.: 20. Risque de précipitations: 30 %. Samedi: nuageux avec éclaircies.

Trois-Rivières et Drummondville, Estrie: nuageux avec éclaircies. Faibles averses dispersées. Vents modérés par moments. Max.: 20. Samedi: nuageux avec éclaircies.

Québec, Beauce: ciel variable. Vents modérés. Max.: 20. Samedi: ciel variable.

Lac St-Jean, Saguenay, La Tuque, Réserve des Laurentides, Charlevoix et Rivière-du-loup: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 22. Samedi: ciel variable.

Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé et Parc Forillon: ensoleillé avec passages nuageux. Brumeux le long des côtes en matinée. Vents modérés par moments. Max.: 14. Samedi: ensoleillé avec passages nuageux.

Baie-Comeau, Sept-Iles: brouillard en matinée. Ensoleillé avec passages nuageux par la suite. Max.: 12. Samedi: ensoleillé avec passages nuageux.

Basse Côte-Nord, secteur de Chevery et à l'ouest, Anticosti: brouillard en matinée. Ensoleillé avec passages nuageux par la suite. Vents modérés par moments. Max.: 12. Samedi: ensoleillé avec passages nuageux.

Secteur à l'est de Chevery: brumeux en matinée. Ciel variable par la suite. Max.: 8. Samedi: ensoleillé avec passages nuageux.

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

■ Propriétés à vendre 101 ■ Propriétés à vendre 101 ■ Propriétés à vendre 101

COMMENT VENDRE SA MAISON ?

Des gens sérieux...
Lorsque vous désirez vendre votre maison ou louer des appartements, sachez rencontrer les bonnes personnes.
Les annonces classées du Devoir... C'est le moyen simple et efficace pour rencontrer des gens sérieux.

Spécial printemps...
Publiez vos annonces classées dans Le Devoir (minimum 3 jours) et pour une durée limitée nous vous offrons de doubler vos parutions à un tarif réduit de 50%.
Profitez dès maintenant de ce rabais de 50% pour ces jours supplémentaires en appelant au 286-1200.

Pour des annonces classées efficaces et des gens sérieux.

LE DEVOIR
ANNONCES CLASSÉES
286-1200

■ App. et log. à louer 160

VILLERAY Près métro. 4½ rénové, entrées de laveuse/sécheuse et lave/vais., sous-sol non-fini. Chauf. élect. $480. 381-4135, après 18h.

WAVERLY, haut de duplex, 5½ chauffé, tranquille, cour, références, $540. 849-5876.

■ App. et log. à partager 164

6½ LUXUEUX
Avec foyer et terrasse. Pour personne responsable, propre, sérieuse. $350. + électricité. Près du métro.
522-9363
24-5-88

■ App. et log. à partager 164

PLATEAU MONT-ROYAL, près métro, 5½ rénové, $260. + électricité, non-gai, non-fumeur, mai, 523-0316.

■ A vendre hors frontières 168

MULTI-PROPRIÉTÉ
AUBAINE MOITIÉ PRIX sem. vacances, échangeable parmi 1,500 (resorts) dans 50 pays. Consultant 322-4028.

■ Bureaux à louer 251

10540 PAPINEAU coin Henri Bourassa, 2 bureaux 11 X 15½, $500./mois, tout compris, 2 locaux chauffés, climatisés, $1,100. tout compris. 385-3127.

BEAUBIEN: COIN LANGELIER
3 MOIS GRATUITS
6,000 pi.ca. ou moins. Idéal: clinique, avocat, notaire, comptable ou autres professionnels. **253-8611 — 352-0121**

BUREAU Coin Jean-Talon et 1ere Avenue. Place commerciale. 387-8123.

BUREAU ou ATELIER $700. complètement rénové, 1,800 pi.ca., gicleurs, 8 fenêtres, 121 MountRoyal. E.M. Marchand 844-3067.

BUREAUX À LOUER Outremont, rue Bernard. 2,200 pi.ca. à $2,750./mois et 400 pi.ca. à $600./mois, chauffés, éclairés, rénovés, luxueux. 499-0558.

BUREAUX À LOUER, idéal pour professionnel, St-Joseph, face métro Laurier, $360./mois, 288-8017.

CENTRE-VILLE bureaux 250 à 1,300 pi.ca., avec air climatisé. Divisions disponibles. Mme Langevin 842-2966.

ESPACE DE BUREAU À PARTAGER Avec 1 ou 2 personnes. Immeuble moderne. Prix raisonnable. Beaumont, entre l'Acadie et Rockland. Inf: p. Mercier, **343-4345**

HENRI-BOURASSA/Montréal-Nord. 2 bureaux, 650 p.c. chacun. Libre imm. 328-4616 (jour), 351-3268 (soir).

LAVAL 3,200 pi.ca., bureau et entrepôt, a/c, neuf, libre sur 440. Trans Action Crtr 435-1604, J.P. Bouchard.

PL. JACQUES-CARTIER
(2,500 p.c.) M. LABROSSE.
849-4771 — 932-4355

PRESTIGIEUX: Espace à bureaux 1320, Graham, centre de V.M-R. Clé en main. 500 pi.ca. 1,500 pi. ca et 5,000 pi.ca. avec ascenseur, stationnement. Appelez:
CONSULTANT PERVAL
738-3312

RUE STE-CATHERINE OUEST
Jusqu'à 12,500. pi.ca.
Immeuble moderne-plantes-atrium
849-4484.

SHERBROOKE /STE-FAMILLE 1 X 340 pi.ca., 1 X 1,550 pi.ca. Idéal pour professionnels. Près métro, Complexe Desjardins. 843-3468.

■ Bureaux à louer 251

LAVAL
PLACE 333 ST-MARTIN O.
MAGASINS ET BUREAUX
CLINIQUE MÉDICALE
335-9710
25-5-88

■ Bureaux à louer 251

CÔTE DES NEIGES ET LACOMBE
2ème. Bureau à louer.
735-3623, M. VITO.

ST-DENIS 3423 Coin Sherbrooke, bureaux 375 pi.ca. 275 pi.ca. et 250 pi.ca. Occupation immédiate. Informations: 334-2405 ou 842-3834.

ST-LÉONARD, rue Jean-Talon, bureau 1,300 pi.ca., libre juillet.
593-8666, Daniel.

VIEUX MONTRÉAL coin Place d'Armes et Notre-Dame, 9e étage, 900 pi.ca., $11./pi.ca., rénovés, climatisés, ensoleillés, aménagés selon vos goûts, occupation immédiate.
844-7689, 288-6231.

VIEUX MONTRÉAL
800 pi. ca. $615./mois, 861-5924.

VIEUX-MONTRÉAL: Espace moderne, élégant dans un décor historique. À 1"bloc" de Place Victoria. 800 - 2,000 pi.ca. totalement rénové, divisions selon vos besoins, air, ascenseur, excellent design. **845-1435**

VIEUX-MONTRÉAL, près St-Laurent et Notre-Dame, vue superbe, 1,050 pi.ca., tout inclus, 397-9499.

WESTMOUNT: 245 rue Victoria. 2140 pi.ca., niveau rue. Idéal pour Cie. de Trust. Entrée privée, stationnement int., disponible. **AUSSI 1544 pi.ca.** à sous-louer. **932-4191**

■ Espaces commerciaux à louer 259

A CHOMEDEY, 2 magasins neufs, plus appartement converti en bureau, 3932 St-Martin, près Curé Labelle, 682-9198.

BAIE COMEAU
CENTRE-VILLE
Local commercial, r. de ch. 6,000 pi.ca. Pour inf. écrire ou tél.
Les Imm. Boudreau
332 Boul. Joliette
Baie Comeau, G5S 1N6
Tél: 1-418-589-5315.

IDÉAL pour bureau ou commerce, environ 2,000 pi.ca. dans l'est de Mtl. Jour: 585-7138, Soir: 627-2522.

JEAN-TALON. 13ème Avenue. Magasin 25 X 40 ou 12 X 40, grande vitrine. 593-8047; 681-2966.

LOCAL INDUSTRIEL à louer, 2,400 à 12,000 pi.ca., disponible mi-juin, 674-0026 entre 9h et 17h.

P.A.T. CONDOS COMMERCIAUX
à vendre ou à louer, 760 pi.ca. et plus. 640-4192.

RIVE-SUD, espace commercial, 2,280 pi.ca. aussi esoaces à bureaux, 2,000 pi.ca./1,340 pi.ca./438 pi.ca., prix compétitifs. Mariette Cleary, 672-0235, 468-2263. Royal Lepage, crtr.

RUE STE-CATHERINE OUEST
Jusqu'à 12,500. pi.ca.
Immeuble moderne-plantes-atrium
849-4484.

SUJET: Offre d'espace à rabais, nous sommes à la recherche d'un sous-locataire pour la durée restante de notre bail, 1000 pi.ca. 240 St-Jacques, suite 520, juin 88 à janvier 89 (échéance du bail). Normalement $1,341.35 tout compris, laisserait pour $900./mois.
Imm. Méga-Var Ltée.
Martine Blanchard
842-5033.

■ Espaces commerciaux à louer 259

ENDROIT commercial et industriel, bien situé, 2ième étage d'un immeuble de 5329 pi.ca. Prix raisonnable. Possibilité de diviser en 2 locaux. Occupation immédiate. Sylvain: 725-2424.

VILLE LEMOYNE
1404 Boul. Taschereau. 900 pi.ca. Libre imm. 463-0206, 674-0206.

■ Espaces commerciaux à vendre 263

RIVE-SUD, petit centre-d'achats de 5 commerces, 2è étage en bureaux, 20,400 pi.ca. en location, rue passante. Mariette Cleary, 672-0235, 468-2263. Royal Lepage, crtr.

VALCOURT: 1 hr. Mtl. Grange 115 X 36, avec terrain, très bonne condition. Idéal, industrie. $75,000. **1-532-3460**

■ Espaces industriels à louer 268

ENTREPÔT: Espaces jusqu'à 5,000 pi.ca. + mezzanine 1,100 pi.ca. Ch. Côte de Liesse, Dorval. Loyer tout compris, **861-4559**

LOCAL 6,000 pi.ca. incluant espace de bureau 420 pi.ca., disponible le 1er juin 88, situé au 485 Port-Royal ouest (une rue au sud de Sauvé).
Inf.: 382-1170.

LOCAUX NEUFS 1,000 PI.CA. et 3,640 pi.ca., à St-Eustache, façade sur 640 et Boul. Industriel. Inf: 700 Boul. Industriel, Suite 1, St-Eustache. **473-2555**

RIVIÈRE-DES-PRAIRIES
BÂTIMENT industriel neuf. 3,650 pi.ca.
LOCATION à $4.50/pi.ca.
648-1595.

RUE DUNN 8,000 pi., rez-de-chaussée, gicleur, bureaux, aussi grosse porte pour camion. Jour: 768-6641.

RUE ST-PATRICK rez-de-chaussée, 4,000 pi., gicleur, chauffé, parking gratuit, aussi grande porte pour camion. **Jour: 768-6641.**

■ Propriétés commerciales 269

DRUMMONDVILLE
CENTRE-VILLE
Local à louer. 1-514-592-4449.

HOCHELAGA et HOGAN, grand 7½ fermé et local, idéal pour clinique ou bureau de médecin. 523-3545 ou 1-224-5088.

■ Locaux à louer 275

4 LOCAUX commerciaux à louer 1,000 pi. chacun ou 4,000 pi. en tout. Pour toutes affaires, gr. parking, 627-5972.

BEAUBIEN, COIN CHABOT
2 espaces neufs, pour magasins. 1,300 et 2,600 pi.ca. Libres immédiatement.
725-7052 — 329-2668

BELOEIL Boul. Laurier, 1,500 pi.ca., $625./mois. 769-9429, 471-3122.

CARTIERVILLE: Espace commercial à louer. 2,650 pi.ca. Pour informations:
274-8417

LASALLE magasin, centre d'achat, 840 pi.ca., 3½ à louer 1 mois gratuit. 336-6293; 363-9125.

LONGUEUIL, 2 bureaux. IDÉAL POUR PROFESSIONNELS, neufs, 400 pi.ca. au total + salle d'attente, 646-3929.

MANUFACTURE INDUSTRIELLE
1,300 pi.ca., 2ième, Cartierville.
331-9333.

PIANO DROIT « Pratte », modèle d'artiste. $1,400. 588-5102.

PROFESSIONNEL 44 X 10, semi-équipé, système de musique, cause maladie, fermeture salon d'esthétique. 2ème étage, 2579 Henri Bourassa E. 387-1556.

■ Locaux à louer 275

RIVE-SUD, 1,000 à 10,000 pi.ca., petite et moyenne entreprise partager frais d'opération (time sharing), Serge Sauvage 465-5370.

ROSEMONT, 4209 Bélanger
magasin à louer, 1,200 pi.ca., sous-sol, libre imm. 669-4445, 667-6973.

ST-LÉONARD LOCAL 5,000 pi.ca., système d'alarme, air climatisé, Carlo: 727-3531, soir 321-0224.

■ Commerces à vendre 283

ATELIER DE REMBOURRAGE:
Équipé, Rive-Sud. $18,500.
Jour: 671-7097. Soir: 651-5213

BIJOUTERIE L'ONYX
Centre d'achats Mégantic, en Estrie. 1 hr. de Sherbrooke. Possibilité renouveler bail. Inventaire, équipement et fournitures.
1-819-583-3882, Huguette Harvey.

BIJOUTERIE bien située, Laurentides, bon chiffre d'affaires, $55,000. ou meilleure offre. 1-227-1330.

BOUTIQUE POUR DAMES
Sur Plaza St-Hubert. Aménagement et équipement $17,500. 273-6398.

CASSE CROUTE, Plateau Mt-Royal. 30 places, bon chiffre d'affaires. Beaucoup de potentiel, aubaine, L. St-Jean, 735-2761. Le Permanent crtr.

CLUB VIDÉO
À l'est de Mtl., seul dans sa région. 654-3344 (avant 14h.).

DÉPANNEUR Sur la Rive-Sud. Chiffre d'affaires: $500,000. possibilité: $800,000. et plus. Loto-Québec, valideuse. $250,000. et plus. Bâtisse avec revenus. 465-3565, 465-6556.

DÉPANNEUR Longueuil, clientèle établie en augmentation. Avec inventaire. Bon potentiel, $45,000. nég. 674-6845.

DÉPANNEUR avec pompe à essence, immeuble à revenus, vente + de $1,000,000., cause de vente: maladie. INGA, court. 1-378-6444, 386-0619.

FOYER pour personnes d'âge d'or, 12 chambres, 3 salles communautaires, 5 chambres de bain, établi depuis plus de 10 ans, 1,000 pi. de l'église, clinique médicale, autobus, concentration commerciale, dans un paisible village des Laurentides (Ferme Neuve)
population 2,500.
819-587-3316, Diane Ratelle.

LIBRAIRIE-PAP. depuis 30 ans, gros chiffre d'affaires à Ahuntsic. Guy Allaire, RE/MAX Ambiance Inc. Crtr. 382-0940.

MAGASIN DE PIÈCES D'AUTO:
NEUVES ET USAGÉES
A vendre ou échangerais pour propriété. **271-7112**

MAGASIN DE VARIÉTÉS, situé dans un centre ville de la Rive Nord.
437-7900.

♦ MARINA ♦
En plein essor. Vente — Réparation — Location etc... Bien situé, bon chiffre d'affaires possibilité de financement par le propriétaire. Pour acheteur sérieux, inf: Roland McIntyre,
655-3060 — 522-6490
Century 21 Perfection Inc. Crtr.

♦ ♦ ♦ ♦

R.D.P.
garage, peinture, débosselage.
643-1807.

RÉSIDENCE, PERSONNES ÂGÉES
A vendre. Agents exclus. Permis gouvernemental de 23 bénéficiaires. contactez Joachim Leclerc,
514-363-2237, Kingsay Falls.

RESTAURANT LICENCIÉ à vendre, complet avec équipement ou fonds de commerce, sous-location, bonne clientèle. Robert: 1-586-3636.

RESTAURANT-BAR avec gaz-bar, 2 loyers, bord Trans-Canadienne, Claire:
1-418-744-3713.

RESTAURANT cuisine canadienne, 29 places, ouvert 4h à 16h. 5 jours/semaine. 353-9983, 353-7867.

SALON D'ESTHÉTIQUE professionnel avec commerce, bien établie, tout équipé (6 cabines), très bonne clientèle, incluant lieu de travail et maison sur rue commerciale.
1-346-8898.

♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦

STATION SERVICE DÉPANNEUR. À 20 min. de Mtl. Excellent chiffre d'affaires, bâtisse 2,600 pi.ca. terrain 25,000 pi.ca., sur bord Richelieu, à St-Charles. Tel:**584-3669**

♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦

STUDIO DE CÉRAMIQUE
Entièrement équipé, clientèle établie, bien situé. Rive-Sud. Prix int. **462-1759**

■ Commerces à louer 287

ATELIER débosselage à louer, 300 pi.ca., chambre à peinture compresseur. Rue Lajeunesse. 482-4357.

COMMERCE de terre noire en opération à louer avec option d'achat (avec équipement), cause santé.
1-228-4616.

SALON DE COIFFURE
moderne, à louer avec option d'achat, à Laval. 666-7045.

■ Machineries diverses 336

PONT ROULANT, 3½ t, Demag; portée (span) 30 pi., complètement motorisé, 550V, 110/220V. Richard 1-358-4916, 1-759-3459, 1-759-1376.

■ Matériaux de construction 340

PLYWOOD ½, $11.95, ⅝ $13.95, bardeaux no 2 $6.95, aspenite ¼ $4.75, 7/16 $5.95, ⅝ $8.95, 2 X 4 X 8, $1.00, 2 X 6 X 8 $1.75, 2 X 10 $0.55 pi., pin log cabin, $.25 pi. lin., pour tous les bois d'épinette vérifiez nos bas prix. 562-8501.

■ Ameublements 351

AMEUBLEMENT DE SUCCESION
ANTIQUE. Pupitre anglais, chaises victoriennes, magnifique causeuse richement sculptée, table piedestal avec côtés à battants, table de bout, ensemble Jacobin incluant: console, miroir, chaise. Argenteries... **4854 Côte-des-Neiges, # 1412, « Rockhill ». Visite: 9h. à 18h. 739-9448.**

MOBILIER DE SALLE À MANGER, table, 2 fauteuils, 4 chaises, bois laqué, noir luxueux, comme neuf, 495-4598.

OUTREMONT 5609 Wilderton, tout doit être vendu, 6 pièces, salle à manger Chippendale chinois 9 morceaux, tables et chaises Pistono, petit sofa très sculpté, sofa et fauteuils beige et vert, lit simple, tapis Kerman 10 X 15 fond beige, tapis vieux rose, verrerie cristal, service à dîner Limoges, thé, café, service argent plaqué avec plateau. Robe et manteaux, chapeaux avec plumes, années '50, Et autres. De 9 à 17h.

OUTREMONT, 5609 Wilderton. Vendons contenu de duplex, tapis oriental Kerman, fond beige, 12 X 15. Salle à manger Chippendale 9 morceaux. Sofas, fauteuils, tables à café et de bout. Service à thé, café et plateau en argent plaqué. Chrystal, porcelaine, argenterie. etc... De 10h. à 17h. seulement.

TAPIS MARRAKECH Supérieur, 12 mètres carrés, évaluation: $4,000. Laisserais: $2,500. ou meilleure offre. Acheteurs sérieux seulement. 1-439-6398, 1-439-5343.

■ Offres d'emploi 407 ■ Offres d'emploi 407

LE DEVOIR postes disponibles

TÉLÉMARKETING

Plusieurs postes en télémarketing sont présentement disponibles, de jour et de soir, à temps plein ou partiel. Nous offrons d'excellentes conditions de travail et assurons votre formation.

Horaire: lundi au jeudi de 9h30 à 21h
vendredi de 9h30 à 14h30
Exigences: Facilité d'expression, bonne diction, bilinguisme un atout.
Communiquez avec
Marie-Claude Gaudet au 844-7531
entre 13h00 et 21h00

■ Ameublements 351

MAGNIFIQUE table salon chêne doré, **sculptée, Italie XXème**, canapé, 2 fauteuils, 344-3790 soir après 20 hrs.

■ Mobiliers de bureau, accessoires 363

BUREAUX, CHAISES, FILIÈRES
8470 Pascal Gagnon, et fournitures de bureau 8485 Langelier, St-Léonard, Librairie Boulevard Inc.
322-9051.

■ Photos, cinés et accessoires 367

CAMÉRA PANASONIC (2) 3500 avec Gen Lock un système de montage WJ 3500 et plus, idéal pour production de mariage, spectacle etc...très bon prix. **819-758-5642.**

RÉPARATION
Caméra Test Service
67 est St-Cyrille, Québec, G1R 2A9.
ESTIMATION GRATUITE
(418) 529-2803

■ Ordinateurs 371

PC 3100, 512 K, 2 lecteurs, écran monochrome, IMPR. FX 80, logiciels, $995. négociable. 721-1212.

■ Instruments de musique 375

BECHSTEIN 9', PIANO DE CONCERT
Allemand 1939, noir.
418-524-4594 — 418-649-1957

HARMONIUM: Original, très ancien, restauré par Claude Thompson. Pour amateur d'originalités. Parfait état, $3,000. **691-3539**

PIANO ANTIQUE en bois de rose sculpté, piano-table carré, en bonne condition, $1,500.: 437-6334.

■ Bois de foyer 383

BOIS DE FOYER, érable seulement, 12 pouces, 16 pouces, 4 pieds: $60. la corde. 8 pieds: $115. la corde. 591-1172; 591-1044; 229-3814. ROI DE LA BUCHE INC.

BOIS DE FOYER, érable seulement, 4': $60. la corde. 477-6702. Nord 229-3814, cellulaire 591-1044.

■ On demande 389

ACHETONS or, bijoux, diamants, monnaies et objets en argent, meilleur prix et payé comptant. Mercury National 1117 Ouest Ste-Catherine #208. Tél: 289-9761.

■ Antiquités 391

ABSOLUMENT meilleurs prix, pour gravures **LOUIS ICART**Appelez frais virés, Thérèse,
(514)849-4579, (514)486-8842.

ACHAT à prix élevé. Achetons gravures Icart, tableaux anciens, bijoux or, argent, tapis, laliques, statues bronze et marbre. Successions complètes. M. Raphaël: 2325, Guy. 935-3600.

ANTIQUITÉS table, petite armoire, bol et pichet porcelaine, prix à discuter. 274-3342.

L'ATELIER
Restauration, décapage, finition: meubles et boiseries. Spécialité, meubles antiques. 10 ans d'expérience. 522-7123.

MEUBLES EN CHÊNE: mobilier de s. à manger rustique et 2 commodes de style victorien. 768-0107, le soir.

MOBILIER CHAMBRE, 90 ans, 3 bur., lit double brass, couvre-lit, rideaux. Aussi mobilier de cuisine octo., vitres, 4 chaises brass, velours vieux rose, 2 tab. 370-0585, 280-5905.

■ Artisanat 392

CRUS À VENDRE en céramique. Plus de 700 modèles disponibles. Visitez notre local au: 20 St-Antoine à Rigaud. **Tél.: 514-451-4649.**

■ Astrologie/Ésotérisme 393

ANALYSE DE CARTES
Médium: Cartes et tarots; Prédiction. Louise: 933-9790

■ Oeuvres d'art 395

ACHETERAIS TABLEAUX COTÉS
Paie comptant. Particulier.
Lemieux, Richard, Riopelle, Péland, Fortin, ect... Écrire à: DOSSIER 100, Le Devoir, C.P. 6033, Succ. Place d'Armes, Mtl., Qc., H2Y 3S6.

■ Animaux 397

BEAUX CHOIX de chiots Rott Wheiler et Airedale Terrier à prix compétitifs, 1-819-758-0494.

BOUVIER DES FLANDRES: Femelle, 18 mois enregistrée, oreilles taillées, cours dressage. $850. **Jour: 279-4100**

CHATONS Himalayen: Enregistrés, pedigree, santé garantie. $300. Seal Point. De 18h. à 22h. **351-1155**

CHEVAUX À VENDRE (10)
RANCH DOUBLE G
474-5534.

DEUX CHEVAUX, un Morgan, 14.2 mains, un Anglo-Arabe, 15 mains, avec équipement: Raymond, 638-6210.

■ Divers 399

A BAS PRIX (SPÉCIAL)
HAIES DE CÈDRE (PLANTS)
1-477-0037

■ Offres d'emploi 407

COUPLES RETRAITÉS disponibles immédiatement comme préposés aux Salons Funéraires. Doivent résider audessus. Inf.: 270-9334.

GARDIEN DEMANDÉ: Opportinité de travail à Toronto. Logement disponible. Pour plus d'informations, tel:
416-665-0410

JOBBERS AVEC CAMION
Dompeur 45 pieds et Flat-Bed pour transport de billots. Contacter LE ROI DE LA BUCHE 591-1172; 591-1044; 229-3814.

■ Offres d'emploi 407

JOBBERS AVEC transporteur forestier demandé. Contacter LE ROI DE LA BUCHE 591-1172; 591-1044; 229-3814. TRÈS, TRÈS BON SALAIRE

VÉTÉRINAIRE DEMANDÉ
Temps plein. Pratique des petits animaux. Salaire selon expérience. Ste-Foy (Québec). **Dr Robert Lachapelle: (418) 653-2858.**

■ Cours 510

COURS de tenue de bar, débutant le 18 mai. Professeur:
Raymonde Simard 327-3709.

■ Déménagement 551

A BAS PRIX, appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite: 937-9491.

♦♦DÉMÉNAGEMENT♦♦
♦♦GAREAU ENGR.♦♦
Permis, assurances 387-5212.

♦♦♦DÉMÉNAGEMENT, assurance, estimation gratuite, prix fixé par téléphone, 382-1008.

DEMANDEZ LUI N'IMPORTE QUOI OU PRESQUE. Ne partez pas sans lui. Fournissons boîtes. Estimé gratuit. Georges: 766-5314.

GILLES JODOIN TRANSPORT INC
déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

L'ASSURANCE
D'UN BON DÉMÉNAGEMENT
442-0714 — 523-5156.

MAISON, APPARTEMENT, BUREAU
Aussi livraison: P & P Déménagement
937-9451.

PETITS-MOYENS DÉMÉNAGEMENTS
Vous pouvez aider.
524-0328 ou 324-7465.

■ Entretien, réparations, rénovations 559

♦♦ MENUISIER COMPÉTANT ♦♦
RÉNOVATION -FINITION
682-9661.

♦ PLANCHER 3 ÉTOILES ★★★
Finition plastique, varathan et crystal. Prop. Chantal Barette 679-5449.

♦♦ TRAVAUX peinture, intérieure/extérieure, rénovations, plâtre, gyproc. Ouvrage garantie. Pierre 443-1131.

A BAS COMPTE
Vieux maçon d'expérience, réparation brique et pierre. 256-7606.

A BON PRIX: Ferais tous genres de travaux. Spécialité: menuiserie, gyproc, peinture. Mtl/banlieues.**589-7977**

A BON PRIX Plâtre, peinture, réparation, travail rapide et soigné.
Alain 270-5825, 495-9193.

A A A ATTENTION
Spécial brique, aluminium, joints de brique, etc... **968-0124**

ARMOIRES DE CUISINE
En chêne et mélamine. Vente et installation. **521-7905**

DÉCÈS

Dupont, Archambault Ginette

À Châteauguay, est dé-cédée le 18 mai 1988, à l'âge de 45 ans, Ginette Dupont, épouse de Luc Archambault. Outre son époux, elle laisse dans le deuil sa fille: Marie-Claude Ravenelle, son fils: Jean-François Ravanelle, sa mère: Lucille Lalumière (Dupont), son père: Ernest Dupont, sa soeur Manon Dupont épouse de Réjean Gougeon, son frère: Fernand Dupont et son épouse Pierrette Landry. Elle était la soeur de Jacques Dupont décédé. Elle laisse aussi de nombreux parents et amis. Infirmière diplômée à l'Hôtel-Dieu de Montréal en 1964, elle obtient aussi son baccalauréat en nursing à l'Université de Montréal en 1973. Elle oeuvre à l'Hôpital Ste-Jeanne D'Arc puis à l'Hôpital Général de Ville LaSalle. Elle établi le service de santé à l'usine Turcot de Kruger en 1974. Elle entra au service de la compagnie Domtar au siège social en 1975 ou elle occupait le poste de chef de service de santé jusqu'en 1986. En 1986, elle obtient le poste de surintendant de sécurité, santé et milieu de travail au Complexe Domtar à Windsor, P. Qué. Exposée au Salon Funéraire Wilson, 123 boul. Maple, Châteauguay. Funérailles: le 21 mai 1988 à 9:00 heures, église Christ-Roi, Châteauguay. Inhumation: cimetière Christ-Roi. Une seule fleur accompagnée à un don à La Société d'Aide aux Parents des Enfants Infirmes ou à une oeuvre de votre choix, serait apprécié. Heures de visite: De 2h. à 5h. et 7h. à 9h., jeudi et vendredi.

GUY GLOVER

Guy Glover est mort paisiblement, dans son sommeil à son domicile de Hudson, Québec, le 17 mai 1988. Il avait été directeur à l'Office Nationale du Film du Canada de 1944 à 1953. À sa demande aucun service ou autre cérémonie funéraire n'aura lieu. On peut faire un don en son nom à la Société Canadienne du Cancer.

■ Entretien, réparations, rénovations 559

FAISONS réparations de brique, tirage de joints et peinture, à bas prix, entretien de commerces, à contrats, B & F Entretien. 526-1975.

Les Constructions Maranatha Inc.
Entrepreneur général, construction, démolition, rénovation, réparation. Résidentiel, commercial et industriel. 669-0786.

LES ENTREPRISES R.B. enrg.
Rénovation générale: 25 ans d'expérience. **483-1224.**

MENUISERIE, réparations générales, entrées commerciales, jour 276-9933, soir 272-1607, après 16h.

NUMÉRO 1 Lavage de vitres, murs et plafonds ainsi que la peinture. Estimation gratuite. **647-1340.**

PRÉFABRICATION, la charpente de maison, habitation sur mesures. Commercial, industriel, résidentiel et condominium. 935-5264.

PRENEZ LE TEMPS DE VIVRE
Donnez vos travaux de peinture intérieure/extérieure à nos experts. Lavage de murs, plafonds et vitres. Tel. maintenant pour réservation au: **462-0773. Meilleurs prix en ville.**

PROFESSIONNELS: Plâtrier, stucco, joints, peinture, menuiserie. Résidentiel — Commercial — Bureaux.
725-1104

RÉNOVATION, gypse, finition de sous-sol, tapisserie et peinture, estimation gratuite. Bernard, 931-8035.

RÉNOVATION GÉNÉRALE menuiserie céramique BALCON ETC. 728-1475.

♦RÉNOVATIONS LAPOINTE DU MAS♦
Boiseries, escaliers, plancherts, meubles anciens, peinture, etc... Membre de l'A.P.C.H.Q. Tél: 442-0245.

RÉNOVATION GÉNÉRALE
meilleur prix en ville
contacter Marc **326-7215.**

SERVICE D'ÉLECTRICITÉ
Par maître électricien. 669-4832.

SOUS-SOLS qui coulent. Nous mettons à l'épreuve de l'eau et réparons fissures de béton. M. Craig.: 861-7500.

■ Voyages 563

♦♦ MONTRÉAL NEW-YORK ♦♦
Chaque vendredi en autobus, 10 jrs à l'avance, $49., régulier $65. 279-7779.

◊◊ POUR VOS VACANCES ◊◊
cet été maison à louer, ILES DE LA MADELEINE.
1(418)986-6055, 1(418)986-2474.

■ Lavage, nettoyage 567

À BAS PRIX Lavage tapis, divan, etc... Peinture. 10% âge d'or. **Service professionnel: 721-7948, 524-0378.**

NETTOYAGE, vitres, murs, parquets, meubles. Peinture intérieur/extérieur. Estimation gratuite. W. Aikens, 334-3072.

URGENCE NETTOYAGE
Lavage: mur, plafond, plancher, fenêtre. Expérience. **Bourget, 376-3112**

■ Peintres, peinture 571

♦♦ ENTREPRISE de peinture prendrait contrats de peinture au fusil sur petits objets. Métal, plastique, bois. Décapage. Au contrat ou pièce. **PEINTURE-O-MEUBLES. 1-887-2154.**

♦♦♦ PEINTURE Réparation et changement de balcons. 18 ans d'expérience. Ouvrage garanti. **725-6937.**

ENJOLIVEZ VOTRE INTÉRIEUR
Par un peintre de 30 ans d'expérience. Consciencieux. 522-2110.

HOMME D'EXPÉRIENCE
ferait peinture & plâtre. 329-4526.

LES MAÎTRES PEINTRES
DÉCO-PERFECTION, travail de qualité, sablage et finition de planchers, estimation gratuite, (514)620-8208.

PEINTURE PROFESSIONNELLE, tirage joint, escalier métal int.-ext. Références. **Entreprises M.G. 499-9434.**

■ Garderies, gardiennes 575

CHERCHONS GARDIENNE: Responsable, pour petite fille 4 mois. 3jrs./sem. Outremont. **271-0866**

COUPLE AVEC BÉBÉ 5 MOIS: Cherche dame avec expérience, pour s'occuper du bébé + léger entretien. Très grande disponibilité requise pour nuits. Fumeuse, s'abstenir. **526-5859**

■ Garderies, gardiennes 575

DÉJÀ MAMAN - PARLANT FRANÇAIS
Garderais enfants chez moi, bons soins et éducation, grande cour. Prix discutable. **727-2371**

■ Terrassement, paysagiste 583

AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR
Design, balcons, terrasses. Précieux conseils. Réalisation et consultation.
A. GAGNÉ, B.D.E. 389-3793

■ Occasions d'affaires 591

CENTRE PHOTOCOPIE: Libre service et imprimerie (4) couleurs process. Territoire protégé. Entraînement complet. Financerais équipement. Comptant $50,000. Rentabilité immédiate.
844-7807

NOTRE AFFAIRE
C'EST FRANCHISER
VOTRE AFFAIRE
« L'architecte de la Franchise ».
Corcoran & Ass. (613)727-8313

SALON DE COIFFURE Unisexe, établi depuis 13 ans, chiffre d'affaires $100,000 et +, bien situé, placement intéressant, 521-8139, Denis.

■ Argent à prêter 596

BESOIN D'ARGENT, escomptons balance de vente. Xavier Abelé Immobec crtr. 464-8501.

■ Offres de services 599

COMPTABLE, recherche professionnel ou autre pour partager espace de bureau selon besoins. Près Jean-Talon/ Delorimier. Tony Masella, 729-9956.

SECRÉTARIAT COMPLET + C.V.
Communications Yolonde Chéné Inc.
270-5924.

VOUS AIMERIEZ faire des connaissances. Souper-causeries des samedis, débutant le 28 mai. À St-Hyacinthe: 514-773-9684.

■ Bateaux, moteurs, yachts, voiliers 675

♦ ♦ EXCELLENTE OCCASION!
Voilier 27.6, finition teck, amélioration et équipement. $34,000. 527-0183.

A LOUER • BATEAUX MAISONS • pour vacances, plaisirs, affaires. Couche 8. 491-6892 ou 472-2096.

BAYLINER Comtessa 2850, 1986, moteur 260 Volvo Penta, très propre, tout équipé. $65,000. S. Patenaude Jour: 337-4540, Soir: 626-7114.

BENETEAU FIRST 35', 1980. Propre, bien équipé, $95,000. discutable.
583-6210

CATAMARAN Mystère S. 17 pi., voile couleur, remorque, bonne condition. $4,500. 474-1021.

CENTURY Ski-Fury 1975, 16 pi., 1200 heures, équipé pour ski nautique, Inboard, V-8, 233 hp, intérieur et moteur remis à neuf, incluant remorque. Prix négociable. Marc ou Sylvain 725-2424.

CRUISER Lucat 26½', 1986, très bel aménagament intérieur, couche 6, toilette fermée, chambre, cuisine à la proue. Eau pressurisée. Toit campeur. Radar. Table de plongée. Douche, moteur mercruiser V8 260 cv. VHF, sondeur, etc. État de neuf, $51,000. Bur. (1-819)376-7211, res. (1-819)377-2010, sur semaine.

DORAL PHAZAR '87, tout équipé, 454 Magnum, profondimètre, toit remisage, $38,500.: (819)374-9333.

HUGHES 38, NORTH STAR 72, un des plus solide de cette classe, excellent état, tout équipé pour croisière, très marin, rapide de toute beauté. Occasion unique, $58,000. ou meilleure offre. **(514)695-0628.**

REMORQUES de bateau et utilitaires, direct du manufacturier, Capitol Inc. 321-9191.

THUNDERCRAFT 1986, Magnum 280, 28 pi., 2 moteurs V-6 205 forces, 202 heures, tout équipé, système d'alarme: 432-2212.

TROJAN 31', pont volant, 2 moteurs, couche 6 personnes, tout équipé, refait à neuf en 86, excellente condition. $39,000., jour 364-2517, soir 465-9082 demander Guy.

VOILIER HAUTEMER BÉNÉTEAU 38 pi., très équipé, loran C, chauffage Espar, etc...274-5270.

VOLIER 12', •WILD FLOWER• Avec remorque. $1,000. Prix ferme.
337-6167

■ Automobiles à vendre 695

AUDI 5000: Quattro turbo 1986. 50,000km. Particulier. Aubaine. Après 18h. **1-563-2672**

AUDI 5000S 385, bleu/bleu, excellente condition, garantie, beaucoup d'extra. 739-1684 après 18h.

AUDI Quattro Rally 1983, très propre, jamais sortie l'hiver. Après 18h: 347-9175.

B M W 318I, 1984, noire, intérieur beige, toute équipée, excellente condition. $13,500.
Jour: 383-3499. Soir: 684-9176

BMW 1985, 2 portes, tout équipé, excellent état, $17,500. 337-5170.

BMW 1988, 735i, avec kit hartge, André 658-4368.

BUICK Park Avenue, 1985, excellente condition, toute équipée, 49,000 km, $14,600. 323-1092.

BUICK PARK AVENUE 1986, excellente condition, équipement complet, 30,000 km. $17,000. 870-5128.

COUGAR LS 87, toute équipée, tableau électronique (ordinateur), sièges électriques, $19,500. **722-9422**

FORD ESCORT STATION P5½: 1 prop. 60,000km. très propre, excellente condition. **631-5119. Soir: 631-9368**

HONDA ACCORD LX 1985, aut., 4 portes, toit ouvrant, 72,000 km, $8,500. 284-3290.

HONDA ACCORD hatch back 87, 24,000 km, 5 vit., $11,900., bal. gar., avant 15 heures; 325-3314.

HYUNDAI STELLAR, GSL 85, 33,000 km, 5 vitesses, très propre. Dame propriétaire. $5,500. 934-0696.

MAZDA 626, 1988, neuve, couleur blanche, automatique, cassette, air climatisé. Achat ou location.
Location Norville. Gilles Beauchêne.
594-5500

MAZDA RX-7 GSL-SE: 1985, noire, toute équipée, sauf air. Kit Targa, 30,000km. $14,000. **669-2862**

■ Automobiles à vendre 695

MERCEDES 190 E: 86, très propre
Très bon prix, $26,000.
1-819-538-8408

MERCEDES 380 SE 84, 91,000 km, état neuf, pas d'hiver. $39,500.
1-371-4168.

MERCEDES 300E, 1986, 43,000 km, tel inclus. 879-2310, soir 466-1905.

MERKUR 1986, 5 vitesses, garantie juin 89. $16,000. 665-1429, après 5.30h. P.M.

NISSAN PULSAR NX 87: blanche, 15,000km. AM/FM cassette
très propre, $13,800.
629-9498 — 386-4196, Kathleen.

PORSCHE 911: Carevera Targa 1987. 41,000km. rouge, comme neuve, balance de garantie. $70,000. Après 18h.
666-3482

RENAULT ALLIANCE: 1984, de luxe, très propre, tr. bonne condition, 4 portes, aut., 57,000km. AM/FM. 4 H-P., grise, int. rouge. $3,500. **766-5458**

SAAB 900, 85, 4 portes, bleue foncée, comme neuve. 72,000 km., $9,800.
625-3297.

TAURUS familiale 87, 13,000 km, V-6, toute équipée, $17,500., jour: 681-2271, soir: 433-1492.

TAURUS GL 1986, V-6, air, prog. d'entret. prolongé 01/90. 55,000km., $10,800. **Jr: 382-5041. Sr: 625-0338**

TOYOTA Camry, 1986, 5 portes, automatique, 46,000 km. Excellente condition. 664-1559.

TRIUMPH 1981, Spitfire convert. rouge, toit de vinyle et rigide, conduite d'été seulement. 14,000 m. comme neuve $8,500. Noella ou Roland Blais 418-656-1814.

VOLVO 244 GL 1981, 4 vit., over drive, excellente condition, peinture neuve, servos, mags, toit. Bon prix/valeur. Soir: 671-2522, Jour: 254-7533.

VOLVO 83 DL, bleue, 2 portes, manuelle, 5 vitesses, 68,000 km, très propre, $6,595. 465-0926 ou 445-1018.

VOLVO GL turbo, 1984, 125,000 km. Pour vente rapide. Meilleure offre.
584-9845.

VOLVO GLT TURBO 240 : Familiale 84, 55,000km. Condition parfaite. $15,400 **Jour: 879-1847. Soir: 844-9218**

VOLVO GLT: 82, 2 portes, toit ouvrant, 125,000km., manuelle, 5 vit.
387-3490 (toute la journée).

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Renseignements	(514) 844-3361
Administration	(514) 844-3361
Rédaction	(514) 842-9628
Annonces classées	(514) 286-1200
Publicité	(514) 842-9645
numéro sans frais	*1-800-363-0305*

Abonnements
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal	(514) 332-3891 ou (514) 844-5738
Québec	(418) 845-2080
Extérieur — Indicatif 514	1-800-361-6059
Indicatif 418	1-800-463-4747
Indicatif 819	1-800-361-5699
Indicatif 613	1-800-361-5699

VOUS POUVEZ CONSERVER UNE BONNE SANTÉ DENTAIRE TOUTE VOTRE VIE

LA SANTÉ DENTAIRE
Pour la vie

PRENEZ-EN L'ENGAGEMENT SOLENNEL
Pour la vie

L'ASSOCIATION DENTAIRE CANADIENNE

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Directeur: Benoit Lauzière | Rédacteur en chef: Paul-André Comeau | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Albert Juneau, Paule Beaugrand-Champagne | Directeur de l'information: Jacques Chabot. Directeurs adjoints: Guy Deshaies, Pierre Godin | Directeur des services administratifs: Gabriel Hudon

PROVINCES ET LIBRE-ÉCHANGE

SELON le premier ministre de l'Ontario, l'accord de libre-échange viole les juridictions provinciales dans certains domaines. L'empiètement du gouvernement fédéral, à son point de vue, n'est pas banal ; il songe même à contester l'entente devant les tribunaux.

L'attitude de M. David Peterson peut scandaliser quand on sait que la province la plus riche et la moins touchée par le chômage a profité amplement des accords antérieurs avec les États-Unis, notamment du pacte de l'automibile, et qu'elle tirera largement parti de la nouvelle entente commerciale.

Toutefois, les résistances de Queen's Park ont le mérite d'ouvrir le débat sur un des aspects fondamentaux de l'accord, à savoir ses répercussions sur l'attribution et l'exercice des compétences fédérales et provinciales en matière de commerce international. Si aujourd'hui les réserves que l'on entend devant les prérogatives du pouvoir central viennent principalement de l'Ontario, demain elles pourraient bien venir du Québec.

L'opposition de M. Peterson paraît certes opportuniste, car l'entente a manifestement peu d'incidence sur les champs de juridiction provinciale. Le Premier ministre de l'Ontario n'est pas justifié d'entreprendre une bataille juridique dans le seul but de protéger les viticulteurs ontariens qui subiront désormais une forte concurrence de la part des producteurs américains.

Il reste que l'accord de libre-échange confie au gouvernement fédéral des obligations spécifiques quant à l'application des dispositions par les administrations provinciales et locales. L'article 103 précise en effet que « les Parties au présent accord veilleront à ce que toutes les mesures nécessaires soient prises pour donner effet aux dispositons de l'Accord, y compris à leur observance, sauf stipulation contraire dans les présentes, par les gouvernements des États et des provinces et les administrations locales ».

Cette clause va plus loin que celles habituellement incorporées dans les engagements internationaux parce qu'elle oblige le Canada à faire respecter l'accord sans tenir compte des compétences provinciales. Selon les spécialistes, il est clair que la prérogative que s'est donnée le gouvernement fédéral dans l'entente, renforcera à terme ses compétences en matière de commerce international.

Il paraît évident que l'accroissement des échanges internationaux amènera Ottawa à étendre ses interventions dans des domaines de juridiction provinciale. Et tout semble indiquer que le cadre juridique actuel lui permettrait de le faire.

En ce qui touche la « signature » de l'accord de libre-échange, il est certain, d'après les experts, que l'entente est en tout point constitutionnelle, donc inattaquable.

L'application de l'accord soulève toutefois plus de difficultés, car il fut établi par le Conseil privé en 1937, selon l'arrêt des *Conventions du travail*, que le Parlement fédéral ne peut à la suite d'engagements découlant de traités intervenir dans des domaines relevant de la compétence des provinces. Or, comme celles-ci couvrent de vastes champs d'activité, il y aura de plus en plus d'incompatibilité entre les accords internationaux conclus par le gouvernement central et leur mise en oeuvre par les provinces. D'où les résistances de M. Peterson.

En réalité, le problème est moins gros qu'il n'y paraît. Ottawa peut faire respecter ses engagements sans intervenir massivement dans les secteurs qui dépendent des provinces. Au lieu de prendre des mesures détaillées, il lui suffirait par exemple d'empêcher que les provinces n'appliquent des politiques discriminatoires et entravent le libre commerce entre deux pays.

Mais à long terme, le chevauchement des compétences fédérales provinciales en matière de commerce international risque d'aggraver les conflits juridiques et politiques entre les deux niveaux de gouvernement. La question fort controversée des subventions gouvernementales — qui concerne directement les provinces — a été exclue de l'accord, mais elle doit faire l'objet de nouvelles négociations. Il faut s'attendre à ce que les provinces s'opposent farouchement à la révision et plus encore au démantèlement de certains de leurs programmes d'assistance financière.

Il y a donc là une crise potentielle que le gouvernement fédéral pourrait éviter s'il prend la peine de coordonner ses politiques avec celles des provinces. Dans cette perspective, le professeur Yvan Bernier de l'Université Laval a suggéré qu'Ottawa mette en place une structure de concertation fédérale-provinciale chargée de la mise en oeuvre de l'accord. Une proposition que devrait endosser sans hésitation le gouvernement de M. Mulroney.

— ALBERT JUNEAU

Surfaire sur fer

BILLET

JEAN FRANCOEUR

DANS le grand branle-bas d'Expo 67, Québec a négligé d'assujettir le métro à la loi sur les chemins de fer.

Qu'à cela ne tienne le ministre corrigera cet oubli. Excellente chose, dit la STCUM. Indispensable, surenchérit Transport 2000.

Le fait est que cette loi ne badine pas avec la sécurité des usagers.

Ainsi, elle fait obligation au transporteur (article 65) d'employer les appareils les plus propres à assurer la stabilité et la sécurité des sièges ou fauteuils dans ces wagons. En outre, les conducteurs surpris en état d'ivresse sont passibles d'une amende d'au moins $25. Certes, l'usager qui refusera de payer son pasage sera expulsé des wagons avec son bagage, mais sans emploi de force inutile (article 155). Il lui sera toujours interdit de se tenir sur la voie devant un train en mouvement (article 70). Amende : $100.

On ne devra laisser errer sur la voie aucun cheval, mouton, cochon ou autre bétail, à moins qu'il ne soit accompagné (article 71). En aucun cas, la STCUM ne sera tenue responsable de la destruction de l'animal errant. Par contre, elle devra tenir constamment coupés et arrachés les chardons et autres plantes nuisibles (article 76). Elle devra fournir des abris convenables pour les gardes-moteurs (article 153) et les mettre à l'abri du froid, de la neige, de la pluie et du grésil. Chacune de ses locomotives devra être munie d'un cloche pesant au moins treize kilogrammes, et d'un sifflet à vapeur (article 149), capables de se faire entendre sur une distance d'au moins 460 mètres.

Jusqu'ici rien de déraisonnable. Mais le trésorier de la STCUM risque quelques petits ennuis.

Article 133 : le péage sur les chemins de fer à traction électrique ne doit pas excéder cinq centins pour une distance ne dépassant pas cinq kilomètres, et deux centins par kilomètre ou fraction de kilomètre pour la distance parcourue.

Que voilà enfin une philosophie très moderne de la tarification ! D'autant plus que l'article 124 interdit toute réduction de ces taux en faveur d'aucun particulier.

Si l'on ajoute que la loi exigera (article 143) que les wagons, voitures ou trains partent et voyagent à des heures régulières, fixées par avis publics, et contiennent assez de place pour tous les voyageurs qui se présentent dans un temps raisonnable, on peut conclure que la STCUM s'est montrée bien naïve en ne faisant pas obstacle aux visées du ministre.

Il n'y a qu'une échappatoire.

La loi s'applique à toute voie ferrée construite depuis le 19 mars 1921, ou qui le sera par la suite, qu'elle soit exploitée par la vapeur, l'électricité ou autre force...

... mais le métro de Montréal roule sur pneus de caoutchouc.

L'école en chute libre

À CHAQUE semaine, on apprend que cela va encore plus mal que prévu dans un autre recoin de notre système d'éducation. Comme ce genre d'information nous arrive dans le désordre le plus complet, on finit par avoir l'impression qu'on nous ressort toujours la même nouvelle.

Alors on pense et on passe à autre chose.

Le malaise est si généralisé qu'il devient facile d'oublier que derrière tous ces symptômes se profile la même maladie, celle de l'École.

Un beau lundi, on apprend que la performance de nos universités dans la course aux contrats fédéraux de recherches ne cesse d'empirer. On choisit alors d'y voir un problème dans le fonctionnement du fédéralisme. Voilà un débat que l'on connaît bien.

Le lendemain on se fait dire que nos étudiants du secondaire ont la pire moyenne des pays occidentaux pour ce qui est des sciences. On s'empresse alors de mettre en cause notre manque de culture et d'infrastructure scientifiques.

Deux jours plus tard, on apprend que certaines écoles ont de tels problèmes de sécurité que le règlement doit maintenant spécifier que le port de revolvers est interdit. L'annonce est habituellement suivi d'un débat sur la famille et le laxisme général qui afflige notre société.

Le jeudi suivant, on se fait dire que nos enfants se parlent en anglais dans les corridors de nos meilleurs collèges privés et que le racisme fait rage dans plusieurs polyvalentes. Et c'est alors reparti sur la démographie, la loi 101 et les relations interculturelles.

Sans oublier nos athlètes qui se plaignent de ne pas être sélectionnés au sein des équipes nationales, ce qui nous permet de rediscuter pour la 137e fois de la place du sport d'élite dans l'enseignement universitaire.

Entre-temps, on apprend que tel directeur d'école ne lésine pas sur les faux-frais et que l'autre utilise les services de son école à des fins personnelles. Où est passée la morale de nos administrateurs publics ?

On n'additionne jamais tous ces faits divers et on finit par perdre de vue que ce qui est en crise, ce n'est pas le sport, la morale, la famille, le syndicalisme, les valeurs, c'est l'école tout simplement.

Daniel LATOUCHE

▲ À propos

Si le Québec était un État américain, il se classerait parmi le peloton de queue pour ce qui est de la performance de son système d'éducation, avec la Louisiane, l'Alabama et la Caroline du Sud. Par rapport à l'Ontario, nous commençons à avoir l'air du tiers-monde. Là-bas, on a décidé de devenir l'un des grands du monde occidental en matière de science, de technologie et d'éducation.

Vous avez bien lu : pas la meilleure province canadienne, mais l'égal du Japon, de l'Allemagne et de la Californie. Pour y arriver ils vont y consacrer des millions, davantage en six mois que le Québec en plusieurs années.

Il est déjà assuré qu'en l'an 2000 nous serons plus en retard par rapport à l'Ontario que nous l'étions en 1960. Tout cela parce que l'ancien gouvernement s'était convaincu que les profs n'étaient qu'une bande de paresseux, et que celui qui l'a suivi n'en a que pour la réduction du budget.

Il va falloir dire les choses en face, comme par exemple que nous n'avons plus une seule bibliothèque universitaire — et cela comprend McGill — parmi les 50 premières en Amérique du Nord.

Et pourtant la bibliothèque est le meilleur indice de notre niveau de développement scientifique. C'est le centre nerveux des flux de connaissances. Et s'il n'y a rien à mettre dedans, comment voulez-vous que s'opèrent ces fameux transferts entre l'université et l'industrie dont rêvent tous nos ministres.

Combien de fois faudra-t-il le répéter. Aux États-Unis, c'est le branle-bas de combat depuis que le Secrétaire à l'éducation, W. Bennett, a produit son fameux rapport *Une nation en péril*. Cinq ans plus tard, il avouait ne pas être encore convaincu que la partie était gagnée.

Pourtant, lorsqu'on regarde le chemin qu'ils ont parcouru, c'est à se désespérer de ne jamais rattraper nos propres retards. Depuis 1983, tous les États américains, pas 46 ou 48 mais bien 50 États, ont mis en branle des réformes majeures de leur système d'enseignement. Plus de 40 ont augmenté les exigences pour le diplôme du secondaire et 19 imposent maintenant à leurs étudiants un examen spécial de fin d'études. Les salaires des enseignants augmentent maintenant au rythme annuel de 7 % reconnaissant par là que seules des conditions de travail alléchantes allaient retenir les meilleurs.

Avec le résultat que pour la première fois depuis 1963 les tests standardisés indiquent que la performance des finissants est à la hausse.

Pendant ce temps au Québec on discute de commissions scolaires linguistiques et de la possibilité de faire passer le test de la dictée à nos enseignants.

Et le pire, c'est que lorsqu'on soulève ces questions, on passe inévitablement pour un nostalgique des collèges classiques ou un apologiste de l'école privée. Avouez que l'idée vous a effleuré l'esprit !

LETTRES AU DEVOIR

■ Précisions

Lettre à Mme Suzanne Lalande, Cahier spécial AIPU (7 mai)

JE VOUS remercie vivement pour l'article que vous avez rédigé à la suite de notre entrevue. J'aimerais toutefois apporter deux corrections aux propos que vous me prêtez.

C'est l'Université de Montréal, et non pas la Conférence des recteurs, qui a décidé de mettre sur pied un service pédagogique à l'Université de Montréal. La Conférence favorisait la mise sur pied de services pédagogiques dans les universités québécoises.

Vous dites « que compte tenu de l'actuelle situation financière des universités, il sera difficile d'espérer une augmentation des budgets et qu'il est fort possible que ce qui ira au poste enseignement ait été retranché du poste recherche ». Ce n'est pas mon avis et je m'étonne de cette conclusion, compte tenu en particulier des modes de financement très différents de l'enseignement et de la recherche, et aussi de nouvelles sources de financement possibles.

Il y a donc eu un malentendu quelque part. Cette façon de présenter les choses risque d'opposer une fois de plus l'enseignement et la recherche, ce qu'avec plusieurs collègues je m'efforce d'éviter soigneusement.

— MICHEL PLOURDE
vice-recteur adjoint à l'enseignement
Université de Montréal
Montréal, le 10 mai.

■ La pathologie

Lettre à M. Guy Rivard

SELON vous, la langue française se porterait mieux sur la rue Sainte-Catherine à Montréal.

Je ne crois pas que vous ayez raison; régulièrement, dans les magasins de cette rue commerciale, les commis francophones s'adressent d'abord à vous en anglais. Puis ils s'ajustent à votre langue tout en poursuivant en anglais entre commis ou entre commis et patron. Je viens de vivre cette situation à plusieurs reprises récemment.

À Trois-Rivières, ville francophone unilingue pratiquement à 100 %, un changement est en voie de s'opérer. Je vous fais parvenir une série de dépliants publicitaires récemment déposés dans ma boîte aux lettres : Steinberg, Provigo, Zellers, Metro et même Jean Coutu; toutes sont bilingues.

Le message que l'on me livre est le suivant : je vis dans une province, voire dans une ville bilingue où le français et l'anglais sont considérés sur le même pied. N'est-ce pas là la véritable humiliation ? Dépossédé, aculturé, j'assiste à l'érosion de mes racines et de celles de mon peuple.

Je vous prie, influencez le cours de notre histoire et refusez d'enterrer notre mémoire collective. Protégez ma culture, ma vie, par des lois qui empêchent de tels excès. Faites que le français soit véritablement la langue du Québec.

Médecin, vous devez savoir reconnaître la pathologie d'une maladie physique. Comme ministre responsable de notre langue, sachez contrer les symptômes de la disparition éventuelle d'un peuple dépossédé de son instrument privilégié d'expression : sa langue maternelle.

Je garde espoir.

— GUY GODIN
Trois-Rivières, le 11 mai.

■ Aux adultes

SI LES jeunes Québécois se suicident tant aujourd'hui, c'est peut-être parce que les « adultes » ne veulent pas ou ne peuvent pas prendre le temps de les écouter, les entendre et les voir suffisamment pour les aimer ?

— JEAN-PIERRE PAYETTE
grand-père
Montréal, le 11 mai.

■ Estacade et passerelle

Lettre à M. Yvon Picotte, ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

LA PRÉSENTE est pour vous demander de solutionner une fois pour toutes la question des aménagements cyclables qui incluent : la piste de la Voie Maritime, l'estacade entre cette piste et l'Île-des-Soeurs, et la passerelle (à venir) entre le pont Victoria et l'Île Notre-Dame.

Cette année encore un conflit est surgi dans la gestion des aménagements, et la Garde côtière refuse d'ouvrir l'estacade du pont Champlain aux cyclistes.)

Cette situation est intolérable pour les cyclistes. La piste de la Voie Maritime est un des rares sites pour les activités en plein air près de Montréal, et donc à la portée des familles à faibles revenus. Selon Parcs Canada (1986), elle est fréquentée par 125,000 cyclistes annuellement.

Quant à la passerelle entre l'Île Notre-Dame et le pont Victoria, prolongement du site pré-cité, elle est le seul maillon manquant pour un lien cyclable entre Montréal et la Rive-Sud; les trous dans la clôture qui interdit cet accès, sont une preuve du besoin d'un tel lien.

Ces installations devraient être ouvertes à partir du 1er avril sinon plus tôt, comme l'ont souhaité les citoyens et autorités de la Rive-Sud.

Cette situation a assez duré. On compte 1.5 million de bicyclettes dans la région métropolitaine, c'est un plaisir de voir l'immense popularité de cet exercice familial de santé sur les pistes existantes, il est temps que les responsables politiques fassent leur part pour soutenir leurs administrés leur choix du vélo, leur santé, la protection de leur environnement et l'économie qu'il représente.

— CLAIRE MORISSETTE
Le Monde à Bicyclette
Montréal, le 10 mai.

■ Avis de l'éditeur

Les « Lettres au DEVOIR » doivent être signées. L'adresse et le numéro de téléphone sont requis également, mais seulement pour nos dossiers.

Prière de s'en tenir à moins de deux pages, dactylographiées à double interligne, et de faire parvenir le texte à l'attention de Jean-Claude Leclerc.

LE DEVOIR ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues et se réserve d'en réduire au besoin la longueur.

■ « Simpliste »

DANIEL Latouche (*Revoir notre régime*, le 6 mai) suggère qu'on remplace notre système parlementaire britannique par un régime présidentiel. Il regrette l'infantilisme des débats au pays en citant des déclarations de M. Guy Rivard et les difficultés du Parti libéral du Canada avec l'accord du Lac Meech.

Avec notre système « simpliste », remarque-t-il, « les coalitions, les alliances et les négociations permanentes sont impossibles. » Pour lui, le système britannique ne crée que des débats stériles; au moins, ajoute-t-il, le système présidentiel français force les chefs politiques de reconnaître les « grandes questions. »

M. Latouche est arrivé à une conclusion simpliste et pas réfléchie. Il est bien possible pour un système parlementaire de soutenir plus de coalitions et de « négociations permanentes. »

Plusieurs politicologues de Laval ont décrit depuis dix ans les avantages de la proportionnelle. Avec un tel système, il deviendrait beaucoup plus difficile pour un parti de gagner une majorité de sièges; les coalitions suivraient.

On peut augmenter, même doubler le nombre de membres dans la Chambre. À Londres, on en a beaucoup plus. Et il y a des contrastes intéressants entre Britanniques et Canadiens. Le gouvernement perd plus de votes; il y a souvent un vrai débat au caucus gouvernemental; avec une discipline moins forte, il y a aussi des alliances entre des membres du parti gouvernemental et de l'opposition. On trouve à Londres plus de débats sur les grandes questions.

Bien qu'il soit politicologue lui-même, M. Latouche n'a pas analysé les propriétés institutionnelles de notre système parlementaire qui rendent faibles nos débats et valorisent les questions de stratégie et de positionnement plus que les questions de fond.

Avec lui, je regrette ces caractéristiques de notre vie politique. Mais avant d'attribuer ces différences aux valeurs culturelles (un système britannique ou un système français), j'étudierais plus soigneusement les changements possibles au fonctionnement de notre système actuel.

— WILLIAM D. COLEMAN
McMaster University
Department of Political Science
Hamilton, le 12 mai.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE
QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR:
= $3.25 par semaine
le samedi seulement = $1.00
Pour information:
à Montréal: 332-3891
à Québec: (418) 687-2021

Livraison par porteur:
Édition quotidienne = 149$ par année
Pour information: 81$ 6 mois
(514) 844-5738 42$ 3 mois
Livraison par la poste:
Édition quotidienne = 155$ par année
au Canada 85$ 6 mois
45$ 3 mois
Pour information (514) 844-3361
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

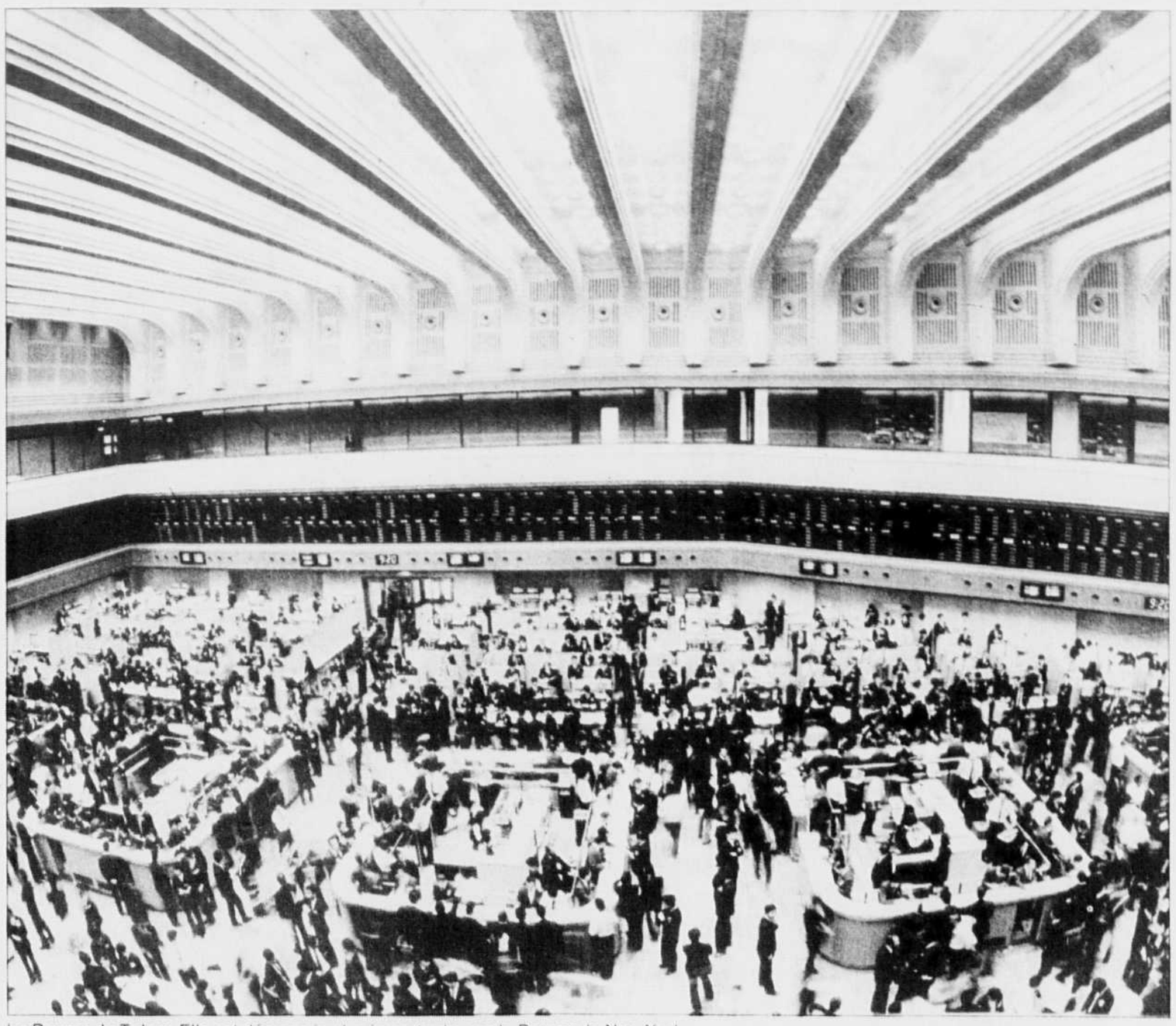

La Bourse de Tokyo. Elle est désormais plus importante que la Bourse de New York

Créer des mammouths québécois

Pour affronter la concurrence internationale le Québec doit se doter de grands groupes financiers

PIERRE FORTIER

Extraits de l'allocution prononcée le 18 mai par le ministre délégué aux Finances et à la Privatisation devant la Chambre de commerce de Sainte-Foy

QUAND je parle de développement, je pense essentiellement à doter les institutions financières d'un cadre législatif novateur qui leur permettra d'avoir en main tous les outils nécessaires pour affronter à forces égales la concurrence tant nationale qu'internationale, et ce, tout en assurant la protection du public consommateur.

Un de ces outils, consiste à ajouter à leur fonction principale des activités accessoires dans le but de se diversifier et de s'étendre. Il importe en effet d'encourager les institutions spécialisées dans différents domaines, que ce soit en assurance de personne, en assurance générale, dans les activités fiduciaires ou bancaires ou dans le secteur des valeurs mobilières, à former des groupes diversifiés, capables d'interaction et de synergie et de se mesurer à leurs rivaux sur la scène internationale.

C'est pourquoi, en lançant mon livre blanc l'automne dernier, j'avais parlé de la nécessité de créer des mammouths québécois.

Pourquoi privilégier une telle stratégie ? Pourquoi faut-il à tout prix se doter de grands ensembles financiers ?

Voilà des questions pertinentes auxquelles, en particulier, deux experts qui connaissent très bien le secteur financier mondial et plus particulièrement le secteur financier japonais, ont tenté de répondre dans un livre très intéressant intitulé : *The Second Wave*.

M. Richard W. Wright, professeur à l'Université McGill, et M. Pauli, consultant belge, ayant vécu au Japon pendant de nombreuses années, apportent un éclairage nouveau et inquiétant sur les stratégies japonaises.

Ils démontrent très clairement que de la même façon que les Japonais ont débalancé l'économie manufacturière il y a dix ans, qu'ils sont à la veille de débalancer le secteur des institutions financières de l'Amérique du Nord si on n'y prend garde. Ce sera la seconde vague (the second wave).

Second wave

En effet, tous se souviennent comment les Japonais ont pris le monde entier par surprise il y a dix ans en lançant un assaut d'envergure dans les secteurs de l'électronique, de l'automobile, des motocyclettes et des appareils photographiques.

Selon eux, un autre assaut se dessine et ils nous citent des faits troublants.

Saviez-vous qu'en 1980, aucune banque japonaise n'était parmi les cinq premières du monde en terme de dépôts et qu'une seule se rangeait parmi les dix premières ?

Saviez-vous que maintenant les cinq plus grandes banques du monde sont toutes japonaises et que 13 des 25 plus grandes banques sont également japonaises ?

De la même façon, les maisons japonaises sont en train d'étendre leur domination dans les valeurs mobilières. Déjà, Nomura est plus important que Merrill Lynch et est beaucoup plus rentable. Si Nomura le désirait, il pourrait facilement faire une offre publique d'achat de Merrill Lynch.

Quatre des dix plus grandes maisons de courtage au monde sont désormais japonaises.

Prenez note d'un fait important. La Bourse de Tokyo est désormais plus improtante que la Bourse de New York. Même la Bourse d'Osaka est désormais plus importante que la Bourse de Londres.

Voilà des faits inquiétants et qui nous suggèrent des stratégies d'adaptation de nos institutions financières pour pouvoir résister à l'impact de l'approche japonaise. Fort heureusement, la politique que nous poursuivons avec force et ténacité depuis l'automne dernier s'inscrit d'emblée dans la stratégie proposée par ces deux observateurs. Je peux vous assurer que le Québec, lui, sera prêt lorsque déferlera la seconde vague japonaise puisque, déjà, notre nouvelle législation est fort avancée. Une autre pièce de notre politique doit être mise en place le plus tôt possible.

Le décloisonnement des intermédiaires

En effet, face à ce nouveau contexte international, il m'apparaît essentiel de procéder très prochainement au décloisonnement des intermédiaires de marché soit les agents et courtiers d'assurance-vie et générales et les courtiers en valeurs mobilières. Jusqu'à présent, sauf exception pour les agents d'assurance-vie, les intermédiaires oeuvrant dans le secteur des services financiers ont été confinés à une activité unique. Ils ne peuvent donc offrir à leur clientèle la gamme de produits financiers diversifiés que les institutions ont progressivement mis au point. Pourtant, nombreux sont ceux qui parmi eux souhaitent bénéficier de l'élargissement de leur champ de pratique.

Mais, également, il faut constater que les contraintes de la législation actuelle ne permettent pas aux regroupements d'institutions financières québécoises de développer toutes les stratégies de vente et de marketing dont ils auront besoin très bientôt pour faire face à la compétition internationale.

Conscient de cette problématique particulière, j'ai déposé à l'Assemblée nationale il y a quelques semaines un document de consultation portant sur le décloisonnement des intermédiaires. Une consultation générale en commission parlementaire se tiendra à compter du 31 mai prochain. À partir des commentaires qui me seront formulés, je serai en mesure d'établir les priorités et de procéder par la suite à la réforme souhaitée dans les meilleurs délais.

En conclusion donc, Québec se trouve véritablement au coeur du décloisonnement des institutions financières. La réforme que nous avons entreprise est ambitieuse et complexe. Je suis convaincu qu'avec l'appui de tous, nous allons pouvoir conduire cette réforme à terme et permettre ainsi au secteur des institutions financières de continuer à jouer un rôle de moteur dans le développement économique de la région de Québec et du Québec tout entier.

Leméac fait le point

Les administrateurs des Éditions Leméac ont toujours refusé tout commentaire aux journalistes afin de ne pas nuire aux négociations en cours. Aujourd'hui, ils croient nécessaire de faire le point sur la situation

LES difficultés financières de Leméac ne datent pas d'aujourd'hui, l'entreprise étant déjà dans un état précaire lorsque les frères Rochette l'ont achetée de M. Gérard Leméac. Des passifs non déclarés ont alors été trouvés pour une somme se chiffrant au-delà de $ 200,000 et composée en majorité de royautés à payer à des auteurs.

■ Depuis qu'ils se sont portés acquéreurs en 1985, les frères Rochette ont ainsi versé pour plus de $ 250,000 en royautés aux auteurs, la majeure partie de cette somme consistant en royautés impayées depuis plus de trois ans.

■ M. Roland Rochette, PDG des Éditions Leméac, a tenté un financement à la SODICC, qui lui a été refusé.

■ Jabry Limitée a refusé de convertir en capital-actions un prêt de $ 80,000, tel que la SODICC l'exigeait et ainsi qu'il avait été planifié dans la convention de prêt passée entre Jabry et les administrateurs au moment du financement initial. Jabry a également refusé plusieurs propositions suggérées par les administrateurs pour le paiement de sa dette.

Toujours en opération

■ Mme Lise Bergevin, adjointe au directeur général, a été congédiée le 31 décembre dernier. Elle détenait 25 % du capital votant de l'entreprise, ce qui représentait 7 % du capital total. Cependant, elle n'a jamais payé ses actions et elle en doit le montant à M. Roland Rochette personnellement.

Après maints efforts des administrateurs pour lui expliquer les difficultés financières que vivait l'entreprise, M. Rochette lui a d'abord proposé une diminution salariale. Mme Bergevin s'est opposée à toute coupure de salaire et a ainsi obligé les administrateurs à procéder à son congédiement.

■ M. Pierre Filion n'a jamais été congédié par M. Roland Rochette; c'est de lui-même qu'il a décidé de ne pas revenir à son poste de directeur littéraire lorsqu'il à appris le congédiement de Mme Bergevin.

■ En ce qui concerne M. Normand Chaurette, il n'a pas été lui non plus congédié. Il a remis sa démission le 29 février dernier pour prendre un congé d'écriture.

■ Suite à l'achoppement des négociations de financement et de transaction de vente, la banque a dû prendre possession de l'entreprise Les Éditions Leméac Inc. par l'acte de fiducie qu'elle détenait. La banque a mandaté un gestionnaire au dossier et la banque assure actuellement la continuité des affaires. L'entreprise est donc toujours en opération et aucun stock des Éditions Leméac n'est actuellement en liquidation.

■ La compagnie Jabry Limitée a effectué une saisie sur des stocks qu'elle croit détenir en garantie de son prêt, mais la banque conteste le droit de propriété de Jabry sur les livres, étant donné qu'elle possède un droit de propriété sur les stocks des Éditions Leméac.

■ Un groupe formé de M. Pierre Filion, Mme Lise Bergevin et Jabry Ltée a déposé trois offres successives d'achat de la compagnie. Les deux premières offres ont été refusées car les frères Rochette étaient toujours à négocier un financement avec la SODICC. La troisième offre a été refusée car elle exigeait que les administrateurs cèdent le contrôle en entier de la compagnie aux acheteurs tout en demeurant garants à 100 % de la dette de la Banque Nationale et autres dettes pour une durée de trois ans. Cette condition était et demeure inadmissible lorsque l'on considère les sommes considérables déjà investies.

Avant tout les auteurs

■ Jabry Limitée, Pierre Filion et Lise Bergevin, que l'on dit des « acheteurs sérieux », ont déclaré à la Banque Nationale être intéressés par l'achat des stocks de Leméac sans pour autant assurer la survie de l'entreprise, alors que certains autres groupes bloqués par la saisie de Jabry Ltée ont exprimé un désir sérieux d'assurer la survie de l'entreprise et de payer à 100 % les royautés dues aux auteurs.

■ Le diffuseur de Leméac, Prologue, a soutenu et continue de soutenir la maison d'édition tout en assurant la poursuite des opérations normales et la distribution des livres.

■ M. Roland Rochette, PDG des Éditions Leméac, a tout tenté pour sauver l'entreprise. Il y a investi toute son énergie ... et aussi tout son argent. Il a en effet englouti au-delà de $ 200,000 personnellement, dont $ 94,000 en avances récentes à la compagnie. En décembre dernier, il a même fait une avance personnelle de $ 8,000 pour couvrir la paye des employés ... qui comprenait à l'époque Mme Bergevin et M. Filion.

Sur les conseils de son médecin, il est actuellement en repos, car son état de santé est précaire. Il a déjà souffert d'une crise cardiaque en 1982.

Dans son désir de sauver la maison Leméac, M. Roland Rochette pense avant tout aux auteurs, qui sont actuellement victimes de la situation.

Les ambiguïtés du Japon

TÉMOIGNAGE

GILBERT TARRAB

Professeur à l'Université du Québec à Montréal

LE JAPON est un autre univers : on aura beau avoir vu des films de ce pays, lu des livres et des reportages, parlé des fameux « cercles de qualité » (nés là-bas), c'est quand même un choc culturel que de se réveiller le matin et d'aller prendre son petit déjeuner « en ville », et de se colleter comme ça dans la rue à des Japonais qui courent dans tous les sens, qui vous ignorent, et qui vous laissent traverser au feu rouge en vous lançant (à peine !) un regard désapprobateur, en coin.

Le salariat

J'ai eu l'occasion, avec quelques amis Japonais, de visiter les usines YAMAHA, dans la préfecture de Shizuoka, à Iwata plus exactement. Yamaha : 9,848 employés, un capital de 430 billions de yens par an (100 yens = $ 1 can. environ) en mars 1987, après 32 ans d'existence. Yamaha : aucune grève depuis le 1er juillet 1955, date de sa naissance. Yamaha : pas seulement des motos, mais des bateaux de plaisance, des motoneiges, des piscines, des générateurs, des petites voitures de course (Go-karts), des moteurs de course et des moteurs d'avion, des robots industriels, etc.

Yamaha : des filiales en Indonésie, au Pakistan, en Iran, en Malaisie, à Taiwan, au Mexique, en Colombie, au Nigéria, en France, en Inde, au Brésil ... et au Canada. Yamaha : 60 usines dans pas moins de 45 pays !

Mon enquête chez YAMAHA, m'a appris qu'un ouvrier sur la chaîne d'assemblage âgé de 30 ans (l'âge est très important au Japon pour déterminer le salaire) gagne 190,000 yens ($ 1,900 can.) par mois, plus un bonus de fin d'année, qui équivaut à cinq fois et demi son salaire mensuel. Le système de bonification est très généreux au Japon : il récompense les « bons » travailleurs. À toutes fins utiles, notre ouvrier de 30 ans se fait en moyenne, un salaire brut de 18 mois et demi de salaire annuellement, et ce, même s'il y a déficit.

Les cadres ne reçoivent pas ce bonus, dans ce dernier cas. Comme avantages accessoires (à part les avantages sociaux classiques), ils ont le droit de participer, aux frais de la compagnie, à deux congrès ou colloques de formation, à des tarifs d'achat réduit des motos Yamaha, à un séjour à très bas prix dans un très luxueux centre de vacances (à Tsumagoi) appartenant à la compagnie Yamaha, pour toute la famille, etc. Yamaha aide aussi ses employés à se trouver un logement (qui généralement appartient à la compagnie) et leur paye environ la moitié de leur loyer.

Les cercles de qualité

Un gérant de division de 40 ans gagne 13 millions de yens par an, soit $ 130,000 can. Quant aux médecins et dentistes du même âge (les professions les mieux payées au Japon), ils se font facilement 30 millions de yens par an, soit $ 300,000 can..

Les employés de Yamaha commencent leur journée par des exercices supervisés de gymnastique, suivis d'un *pet talk* pour leur donner le moral. C'est ainsi qu'on les « tient » à l'oeuvre jusqu'à 60 ans, âge de la retraite. L'horaire journalier est le suivant : de huit à 10 heures, travail à la chaîne (avec rotation des postes). De 10 h à 10 h 10 : pause-café (ou thé). 10 h 10 à 12 h : travail. De 12 h à 12 h 40 : déjeuner (soit 40 minutes). De 12 h 40 à 14 h 50 : travail. D 14 h 50 à 15 h : pause. De 15 h à 17 h travail.

Quant aux fameux « cercles de qualité », que sont-ils ? Mon enquête chez Yamaha m'a montré qu'un cercle de qualité est un groupe de volontaires formé de sept ou huit travailleurs, généralement de la base (simples ouvriers) qui ont en commun un champ spécifique de responsabilité. Ils se réunissent hebdomadairement pour discuter, analyser et proposer des solutions à des problèmes de qualité du travail. Ils ont auparavant été formés et sensibilisés aux processus de communications de groupe, aux stratégies de qualité, aux techniques de mesure et de solution de problèmes.

Ils sont encouragés à faire appel, chaque fois que cela s'avère nécessaire, à toutes les ressources humaines de l'entreprise, dans quelque domaine que ce soit, ainsi qu'à son personnel technique, pour les aider à résoudre leurs problèmes. En ce sens, les cercles de qualité sont aussi responsables de la qualité des communications dans l'entreprise. Quant au contremaître, il participe aux travaux du groupe, non comme *boss* mais comme un membre à part entière.

En quoi ces cercles de qualité sont-ils si révolutionnaires, dans le monde du travail ? De telles pratiques existent et sont utilisées depuis fort longtemps dans nos usines et manufactures. Mais si ces « dynamiques de groupe » centrées sur une tâche précise ou ces sessions de *brain-storming* (remue-méninges, en français) sont de pratique courante depuis une vingtaine d'années, ce n'est que tout récemment qu'elles ont été élargies aux ouvriers de la base. Ces derniers ont donc la possibilité, à présent, de discuter et de résoudre les problèmes (de qualité et autres) de l'atelier auquel ils appartiennent, d'« égal à égal » avec leur contremaître.

La décision finale en ce qui touche le contrôle de la qualité, l'organisation du travail, la vie en atelier, les méthodes de production, la formation, etc. — est désormais partagée par tous les membres du groupe de travailleurs, contremaîtres compris. Qui en ont aussi, bien entendu, la responsabilité commune.

Que conclure de l'expérience des cercles de qualité japonais ? Je me suis rendu compte que ce modèle n'est fonctionnel que dans une société où la culture organisationnelle est calquée sur la culture sociétale dans son ensemble. Au Japon, dès la plus tendre enfance, dès l'âge préscolaire, l'enfant est pris totalement en charge par les valeurs éducatives ambiantes. C'est-à-dire : une hiérarchisation très stricte et quasiment militaire, qui explique en grande partie l'esprit de discipine tant vantée chez les Japonais, et qui leur a valu un succès économique foudroyant.

Ces employées de la firme Nikon à Tokyo, souffriraient de *workaholism*. Elles préfèrent ce type de travail — même si elles doivent y consacrées plusieurs heures — à tout autre emploi

La collaboration entre patronat et syndicat

Ce qui explique aussi que les syndicats japonais n'ont rien de combatif, en tout cas pas dans le sens entendu en Europe occidentale et dans les grandes centrales syndicales québécoises. Les syndicats japonais, Yamaha compris, sont des syndicats-maisons.

En fait, les cercles de qualité ne sont opérants que s'il y a une réelle collaboration du patronat et du syndicat à ce que l'entreprise soit rentable, pour les uns et pour les autres. Du fait même de la « culture organisationnelle » japonaise (calquée sur la culture sociétale, prise dans son ensemble), ce modèle est fonctionnel. Mais cela est dû en grande partie au « dévouement » et à l'« attachement » que le Japonais voue à la loi et l'ordre. D'où mon sentiment ambigu, en tout cas très ambivalent, au terme de mon séjour là-bas.

D'un côté, je suis fasciné par cette discipline à toute épreuve, et par cette volonté farouche, cette détermination à tout crin de ce peuple, qui a su rebâtir un pays à partir du chaos où l'avait plongé l'après-guerre. Un pays qui fait l'envie de beaucoup d'autres. D'un autre côté, je reste inquiet. Inquiet surtout par ce qui a fait du Japon ce qu'il est devenu aujourd'hui : un pays prospère, certes, mais pas loin d'un ordre militaire de triste mémoire.

Le débat sur les langues officielles

Les Libéraux accusent Mulroney de plier devant les « dinosaures »

OTTAWA (PC) — Les libéraux ont mis la main sur un document confidentiel conservateur visant à apporter au projet de loi sur les langues officielles des amendements qui, selon eux, trahissent l'esprit de l'Accord du lac Meech, contredisent la Charte des droits et menacent les droits des minorités de langue française.

Signé par le vice-premier ministre Don Mazankowski, le document de 17 pages fait état de « changements majeurs qui exigeraient l'approbation du cabinet ». Il constitue une preuve additionnelle, selon l'Opposition, que le gouvernement plie les genoux sous le poids des « dinosaures » opposés au projet C-72.

Daté du 1er mars, le document a commencé à circuler au sein du gouvernement avant que l'étude en comité législatif du projet C-72 ne s'amorce.

Le parrain du projet de loi, le ministre de la Justice Ray Hnatyshyn, a par ailleurs annoncé en Chambre qu'il présenterait mercredi prochain devant ce comité une série d'amendements « raisonnables » destinés à améliorer et clarifier le projet C-72.

Le document confidentiel contient 14 propositions d'amendements, touchant en particulier l'usage des deux langues officielles devant les tribunaux, la notion de « demande significative » dans l'offre de services aux minorités et la bilinguisation de la fonction publique fédérale.

M. Mazankowski, que M. Turner a accusé de vouloir personnellement « détruire le bilinguisme dans notre pays », ne s'est pas levé en Chambre pour s'expliquer à ce sujet. Se portant à sa défense, le premier ministre Brian Mulroney a évité de parler du document, préférant plutôt renvoyer la balle aux libéraux et jouer sur leurs divisions internes face à l'Accord du lac Meech.

Le ministre de la Justice Ray Hnatyshyn a d'ailleurs fait état aux Communes d'un « plan très précis » mis au point par la majorité libérale au Sénat pour faire échec à l'accord du Lac Meech.

« Ils ont complètement perdu contact avec la société canadienne », a déclaré M. Hnatyshyn à l'ouverture d'un nouveau débat sur l'entente constitutionnelle, dont la Chambre est appelée à débattre pour la seconde fois en moins d'un an.

Ce nouveau débat est rendu nécessaire par le refus du Sénat, le mois dernier, d'entériner l'accord dans sa forme originale. Les Communes ont adopté une première fois l'accord le 26 octobre 1986. Il fait peu de doute qu'il sera à nouveau adopté dans sa forme actuelle.

Le débat s'est ouvert dans l'indifférence hier. Au terme de trois eures de discours, il ne restait que cinq députés aux Communes pour entendre celui de la députée néo-démocrate et critique de son parti en matière constitutionnelle: Mme Pauline Jewett.

Les Sénateurs libéraux ont adopté sur l'Accord du Lac Meech les mêmes amendements présentés par le chef libéral John Turner en octore dernier. M. Turner va à nouveau soumettre ces amendements aux Communes pendant le présent débat, qui ne doit pas durer plus de quelques jours.

Le fait que le quart du caucus libéral ait voté en octobre dernier contre l'Accord du lac Meech est « beaucoup plus dangereux pour l'unité nationale », a déclaré M. Mulroney, qu'un député « qui soulève une question, comme il en a le droit, dans le but d'améliorer un projet de loi ».

A l'extérieur des Communes, le vice-premier ministre s'est contenté de dire que son bureau avait soumis l'analyse de ces amendements à différents ministères, dont celui de la Justice.

Cette nouvelle polémique éclate au moment où d'intenses tractations se déroulent au sein du gouvernement Mulroney dans le but de calmer les vives appréhensions de la trentaine de « dinosaures » conservateurs qui pensent que le projet C-72 porte atteinte aux droits des unilingues anglophones du pays.

Des réunions à huis clos se sont déroulées cette semaine entre ces députés d'arrière-banc qui voulaient au départ apporter une cinquantaine d'amendements au projet de loi, et des députés québécois favorables au projet C-72, dont celui de Charlevoix, M. Charles Hamelin. Un compromis aurait été atteint.

Il fait peu de doutes dans l'esprit des libéraux et des néo-démocrates que le gouvernement plie l'échine face aux dinosaures, qui ont trouvé, selon eux, en M. Mazankowski un allié au sein même du cabinet.

Le député néo-démocrate Mike Cassidy a d'ailleurs dénoncé la complicité de coulisses entre le vice-premier ministre et les députés récalcitrants, tandis que M. Turner ridiculisait le premier ministre Mulroney pour avoir prétendu la veille ne rien savoir des profondes modifications réclamés par ces députés anglophones au projet C-72.

Photo AP

Vous allez bien, M. Rocard ?
Comme il se trouvait à Paris pour assister à une réunion de l'Organisation pour la Coopération et le Développement économique, le secrétaire américain au Trésor, James A. Baker, à gauche, en a profité pour aller saluer le nouveau premier ministre de France, Michel Rocard.

Les Cajuns sont décrétés minorité officielle par l'État louisianais

BATON ROUGE (LOUISIANE) Reuter — Les Cajuns ont été décrétés minorité officielle de l'État de Louisiane par la chambre des Représentants, initiative qui s'est attirée les critiques des élus noirs.

La chambre des Représentants s'est exprimée par 72 voix contre 22 mercredi soir en faveur de la proposition de loi présentée par le député francophone Raymond Lalonde, surnommé 'Lala', qui définit les Cajuns comme les descendants des Acadiens, installés en Louisiane après avoir été expulsés du Canada par les Britanniques dans les années 1750.

Récemment, une vogue de la cuisine et la musique cajun a attiré l'attention nationale et internationale sur la Louisiane.

« Ceci améliorera le statut des Acadiens francais et leur permettra de tirer avantage de l'État de la Louisiane, qu'ils ont tant contribué à bâtir », a déclaré Lalonde.

Les élus noirs, a l'inverse, craignent que cette initiative ne porte préjudice aux Noirs, qui bénéficient en tant que minorité légale de programmes d'emplois et d'appels d'offres sur les projets d'État.

« Les Cajuns n'ont pas même commencé à subir les affronts et la discrimination qu'ont rencontrée les Noirs de cet État», a déclaré le député de couleur Avery Alexander, emprisonné à plusieurs reprises dans les années 1960 pour ses activités militantes en Nouvelle-Orléans.

« Certains des miens aussi ont été réduits en esclavage, après avoir été dépouillés de leurs droits et jetés à la mer. Nous aussi, nous avons payé », a répliqué Lalonde.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Libre-échange

je veux que le projet de loi aille au Sénat d'ici la fin juillet »; et si l'Opposition fait de l'obstruction, comme John Turner et Ed Broadbent l'ont d'ailleurs promis, « nous nous servirons des moyens que le Parlement met à notre disposition », affirme le ministre, laissant entendre que la guillotine tombera au besoin.

« Comme il est de tradition depuis 30 ou 40 ans, affirme M. Crosbie, je vais demander au Sénat d'entreprendre une étude préliminaire dès la semaine prochaine pour gagner du temps. On me fait savoir qu'ils n'en ont pas l'intention (et) il faut s'attendre au pire de la part du sénateur MacEachen (leader de la majorité libérale). Mais on ne va pas permettre à un groupe de non-élus, pour la plupart nommés par Trudeau (56 sur 97), de retarder l'entrée en vigueur du traité pour le tuer. On va répondre à ça de façon appropriée ». Des élections? « Si cela devient nécessaire, aucun doute » que le peuple tranchera, promet M. Crosbie.

« Les Américains n'ont pas à se mêler de savoir si telle ou telle province est d'accord ou non, rappellle le ministre. Tout ce qui compte, c'est que la législation nous donne le pouvoir d'assurer l'application du Traité partout au pays »; le seul exemple qui vienne à l'esprit de John Crosbie est celui du commerce des vins et spiritueux qui va requérir l'adoption de nouveaux règlements par les provinces. Mais, prévient-il, « la loi nous donnera le pouvoir de faire face à ce genre de situation ».

Quant au projet de loi en cours d'élaboration à Washington, « tout ce qu'on veut, rappelle John Crosbie, c'est que les Américains respectent l'accord que le président a signé et, autant que je sache, c'est ce qu'ils font; ils peuvent vouloir y ajouter des éléments, pour satisfaire quelque lobby, admet encore M. Crosbie, cela nous convient en autant que cela n'entre pas en contradiction avec le traité; on surveille cela de très près, et on va intervenir si nécessaire, mais il n'est pas question de négocier: on a un traité et c'est à eux de le respecter ».

À en juger par le ton ferme du ministre du Commerce, le gouvernement a l'intention de faire adopter ce projet de loi avant l'ajournement d'été: « on leur donnera un temps raisonnable pour la deuxième lecture puis le comité aura le temps d'entendre des témoins », promet John Crosbie qui n'envisage « pas plus d'un mois ou deux pour l'ensemble des débats aux Communes ».

Le ministre insiste sur le fait que le projet en soi « n'est pas compliqué puisqu'il ne fait que permettre l'entrée en vigueur d'un traité dont les détails sont connus depuis décembre dernier ». Tout en s'attendant à de l'obstruction de la part des libéraux et des néo-démocrates aux Communes, c'est manifestement avec le Sénat que John Crosbie se prépare à une partie de 'bras de fer'.

Le ministre rappelle que le comité des Affaires étrangères du Sénat étudie certains aspects du traité depuis le début de l'année et, dit-il, « si MacEachen ne suit pas la tradition (de commencer dès maintenant la pré-étude) on saura qu'il se traîne les pieds et qu'il veut saboter le projet ».

Au bureau du leader de la majorité libérale, on rappelle cependant que le Sénat ne procède plus à aucune pré-étude depuis plus d'un an: « il nous est arrivé de le faire et le gouvernement nous est arrivé avec un projet de loi (sur l'environnement par exemple), assorti d'une centaine d'amendements, rappelle un adjoint de M. MacEachen: nous avions perdu notre temps ».

Le ministre du Commerce a peut-être tort de présumer de l'attitude de la majorité libérale au Sénat. M.Crosbie dit d'ailleurs « croire qu'il y a une majorité de sénateurs, quelle que soit leur affiliation politique, qui appuient le Traité de libre échange: j'ai parlé à un certain nombre de sénateurs libéraux qui me l'ont dit ».

Quant à la possibilité d'élections sur le projet de libre échange, John Crosbie dit que le gouvernement ne cherche pas à tout prix l'affrontement avec le Sénat mais « d'une façon ou d'une autre, admet-il, les Canadiens auront une chance d'approuver ou de rejeter le traité parce que ça va être un enjeu électoral important, que ce soit voté ou non par le Parlement avant l'élection ». M. Crosbie rappelle que le chef libéral a promis de « déchirer » l'accord, et que le chef néo-démocrate a emboîté le pas: « on ne va pas laisser les Canadiens oublier cette promesse ridicule », prévient-il.

John Crosbie n'a pas directement participé aux négociations, mais il se dit « à l'aise » avec le Traité qu'il doit maintenant défendre au Parlement; « bien sûr qu'il y a un tas d'améliorations qu'on aimerait y apporter, convient-il, mais je n'aimerais pas être à la place d'un gouvernement qui devrait administrer les affaires du pays si cet Accord n'est pas en place le 1er janvier 1989; on serait sans défense, face aux pressions protectionnistes du Congrès, car il ne se passe pas de jour qu'un Représentant nous menace de quelque action ». (De fait, un contentieux sur le homard est en train de surgir, sous l'impulsion d'un Représentant du Maine, ce qui a entraîné une protestation diplomatique hier).

John Crosbie se garde bien de promettre qu'il y aura moins de conflits entre les deux pays grâce à cet Accord: « je le suppose, avance-t-il prudemment, parce qu'à cause du mécanisme de règlement des différends commerciaux, il sera plus difficile pour les lobbies et les Représentants américains d'arriver au résultat qu'ils recherchent ».

Cela dit, John Crosbie reconnaît que les deux pays marcheront sur des oeufs jusqu'à la fin de l'année. « On ne veut rien faire qui compromette la ratificaion du traité (paraphé par les deux chefs de gouvernement le 2 janvier dernier)...Mais il pourrait y avoir quelques remous quand même »!

◆ Cauchemar

dire.

Le vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal, M. Robert Perreault, s'est dit fort heureux que le ministre Côté ait finalement mis au rancart ses solutions « dramatiques ». On se souviendra que M. Perreault avait fortement critiqué les hypothèses du « un an » et du « cinq ans » étudiées par le ministère. M. Perreault s'en était surtout pris à la solution radicale de la fermeture complète pour un an qui à son avis aurait mis en péril la santé économique de certaines industries accessibles que par l'autoroute métropolitaine.

« On constate que depuis quelques semaines les rencontres entre les fonctionnaires de la Ville de Montréal et de Québec ont mené à un genre de 'médecine douce' pour l'autoroute métropolitaine semblable à ce que nous proposions », a-t-il avancé.

Par ailleurs, M. Perreault a dit souhaité que le plan sur l'ensemble du réseau autoroutier que doit rendre public le ministre d'ici quelques semaines tienne compte des priorités de la Ville, soit le transport en commun et la réduction du nombre de voitures dans le centre-ville.

« Pour être acceptable, le plan du ministère des Transports devra tenir compte de ces deux objectifs-là », a-t-il tranché.

Par ailleurs, le ministre Côté a également dit hier qu'il n'était pas question d'interdire le transport de matières dangeureuses sur l'autoroute tant qu'il n'y aurait pas de voie de ceinture aménagée pour absorber ce genre de trafic.

Le ministère injectera aussi $ 46 millions dans la réfection des échangeurs Turcot et Saint-Pierre, a fait savoir le ministre Côté. Mais on ne procédera à ces travaux que plus tard, a-t-il dit, précisant qu'« on ne pouvait pas tout faire en même temps ».

« Pendant les cinq prochaines années, il y aura des travaux un peu partout à Montréal. Il faut rattraper 15 ans d'inertie », a expliqué le ministre, ne manquant pas d'ajouter que ses fonctionnaires avaient travaillé d'arrache-pied sur l'aménagement d'un calendrier prévoyant l'échelonnement des travaux.

On indiquait en outre au cabinet du ministre hier que le plan d'ensemble de M. Côté ne sera pas rendu public avant au moins trois semaines.

Le plan global de modernisation du réseau autoroutier de la région de Montréal coûtera $ 2 milliards au trésor public au cours des dix prochaines années. Il sera axé sur trois volets prioritaires ; la conservation des acquis, l'optimisation des équipements existants et l'ajout à l'offre (construction de ponts et d'autoroutes et amélioration du métro).

◆ Religion

vilèges à une confession religieuse. En soustrayant ainsi l'application de la charte, déplore la Commission, le gouvernement n'en respecte ni la lettre ni l'esprit. « Il est en effet inacceptable, dans le contexte social actuel où l'accent est mis sur l'acceptation du pluralisme culturel et religieux, que le système d'éducation publique proposé perpétue la préférence accordée à deux confessions religieuses en permettant que soient créées des écoles publiques confessionnelles .»

Tout en demandant le retrait des deux articles en cause, la Commission recommande:

■ que seules les commissions scolaires confessionnelles et les commissions dissidentes puissent donner un caractère confesionnel à leurs écoles, dans la mesure où subsistent les garanties constitutionnelles à cet égard;

■ au gouvernement d'engager sans délai les négociations permettant le retrait de l'article 93 de la constitution de 1867 (protection des écoles confessionnelles et dissidentes);

■ la suppression du droit accordé aux prêtres catholiques et aux ministres protestants de visiter les écoles de leur confession.

Le ministre rejette ces suggestions. Pour lui, l'école n'est pas un service public comme un autre, mais le relais premier de la famille, le lien entre cette dernière et la société. M. Ryan veut en tenir compte « d'une manière souple et pratique, adaptée à la réalité québécoise, non pas à une réalité abstraite qui existerait quelque part dans la stratosphère ». Il estime que la position de la CDPQ équivaut à sortir la religion des écoles, ce qu'aucun des deux grands partis ne propose, respectant en cela le consensus de la population.

M. Ryan rejette donc ce qu'il appelle la conception réductrice de la Commission, dont la démarche est logiquement intéressante mais pratiquement un peu courte. A l'inverse, il plaide pour une attitude plus positive, compréhensive et accueillante, pour une démarche prudentielle. Le ministre ne souscrit pas non plus à l'interprétation de la Commission, selon laquelle les clauses dérogatoires à la charte empêchent des recours éventuels concernant le respect des libertés, dans un projet éducatif catholique. M. Ryan rétorque que les droits fondamentaux sont respectés, mais il ne veut pas d'un régime de neutralité, d'indifférence, où personne ne se reconnaîtrait, de peur de déplaire à quelqu'un.

En revanche, d'accord avec la Commission, la porte-parole péquiste, Mme Jeanne Blackburn, estime aussi « extrêmement difficile de concilier le respect des libertés de conscience et de religion de chacun avec un projet éducatif inspiré des valeurs et de la morale chrétiennes, catholiques...La seule solution concrète, efficace, durable, réaliste..., c'est la négociation de l'article 93».

Quant à la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, elle croit qu'avec son projet 107, le gouvernement envoie un message inquiétant aux tribunaux: le Québec n'est pas « une » société, mais la juxtaposition de deux sociétés; le Québec n'est pas distinct par son caractère français, mais par sa dualité linguistique. Au lieu d'inviter la minorité anglophone à s'intégrer à la société québécoise, le gouvernement l'invite à se ghettoïser davantage, à pratiquer une sorte de séparatisme linguistique.

« Instaurer des commissions scolaires anglophones, fait valoir la présidente Nicole Boudreau, c'est préparer un nouveau Saint-Léonard, introduire un cheval de Troie susceptible de s'attaquer, une fois de plus, à la loi 101, c'est ouvrir un gouffre sans fond dans les ressources financières que la société québécoise peut consacrer à l'éducation. »

La SSJB-M préconise, ainsi que la commission Parent l'avait fait il y a 25 ans, des commissions scolaires unifiées. Elle souhaite soit des négociations constitutionnelles, soit des procédures judiciaires, pour rapatrier les pleins pouvoirs du Québec en matière d'éducation. Le mémoire conclut que le gouvernement se lance dans une véritable fuite en avant avec la solution multiconfessionnelle qu'il propose, en guise de réponse à la diversité religieuse qui est de plus en plus le lot des écoles, surtout celles de la région de Montréal.

M. Ryan juge éminemment respectable la formule de commissions unifiées, mais il ne la croit pas réaliste dans un avenir prévisible. « Je n'exclus pas cette solution que personnellement » le ministre trouve « la plus intéressante de toutes. »

Le ministre rappelle ensuite le crédo libéral en faveur du droit de la minorité à ses propres institutions, et du droit de les diriger elle-même. Aussi n'est-il pas d'accord avec ce qu'il appelle la position foncièrement souverainiste de la SSJB de Montréal, d'ailleurs le seul organisme qui préconise des commissions unifiées.

D'autre part, une majorité des commissions scolaires de la région Laval-Laurentides-Lanaudière est en faveur de commissions scolaires linguistiques, mais après que la constitutionnalité du projet aura été vérifiée. Toutefois, la commission scolaire des Manoirs et celle de Chomedey de Laval, réclament le maintien des commissions confessionnelles.

◆ Blue Bonnets

représentativité » du Club Standardbred de même que « les chicanes et l'intense compétition qui paralysent le milieu ».

Une semaine après la démission de son président, le Club n'en avait toujours pas nommé de nouveau et depuis quelques jours ne remplissait plus les exigences d'investissement de deux millions.

La porte-parole du Club, Mme Agnès Gaumont, affirmait hier soir au DEVOIR, visiblement trop tard, que le Club « venait de réunir lès deux millions » et qu'il nommerait un nouveau président en fin de semaine.

À six semaines de la fermeture annoncée de la piste, la plus grande confusion régnait déjà depuis quelques jours quant aux négociations entourant le dossier Blue Bonnets.

Selon des informations recueillies par LE DEVOIR, le propriétaire de la piste, M. Robert Campeau, aurait manifesté son irritation devant tous les avantages que Québec s'apprêtait à consentir au groupe à but non lucratif, affirmant qu'il n'en demandait pas tant lui-même pour maintenir la piste ouverte.

Au tout début de l'affaire Blue Bonnets, en décembre dernier, la société Campeau menaçait de fermer la piste si Québec ne lui consentait pas une réduction de taxes sur les paris.

La dernière demande du Club Standardbred prévoyait des subventions gouvernementales équivalant à trois points de taxes en moins pour les cinq premières années, 2,5 points de taxes en moins pour les cinq années suivantes et deux points de taxes en moins pour les années subséquentes. Chaque point de taxes en moins équivaut à $ 1,2 million.

Selon le cabinet du premier ministre « l'appât du gain » dirigeait désormais les négociations, non plus la survie de l'industrie.

Pas question d'accorder de tels avantages, affirmait-on péremptoirement hier au cabinet du premier ministre. Ni au Club Standardbred. Ni à une entreprise privée. Surtout pas à une entreprise privée, affirmait en fait hier l'attaché de presse du premier ministre.

On ne semblait pas craindre hier à Québec que l'effondrement du projet d'achat par un organisme à but non lucratif sonne le glas de la plus importante piste de courses du Québec, entraînant dans sa chute 10,000 emplois directs et indirects et $ 20 millions de revenus annuels de taxation sur les paris.

Selon le cabinet du premier ministre « des investisseurs privés se sont montrés intéressés à acheter ». On refusait toutefois hier à Québec de donner des noms.

Selon des informations recueillies par LE DEVOIR, des investisseurs tels que Dev Corporation de Québec, le Hilton International, les constructeurs du Sanctuaire de Montréal et l'homme d'affaires Aimé Bertrand, auraient manifesté de l'intérêt pour la piste. Ces informations n'ont toutefois pu être confirmées hier en soirée.

La seule aide gouvernementale que ces investisseurs privés pourront espérer sera offerte dans le cadre des programmes existants d'aide à la petite et moyenne entreprise, réaffirmait-on à Québec.

Tous les avantages jusqu'ici offerts au Club Standardbred ne tiennent plus.

Le terrain de l'hippodrome risque toutefois de doubler de valeur, si la Ville de Montréal accepte de prolonger la rue Jean-Talon vers l'ouest, un avantage que les investisseurs potentiels pourraient bien ne pas dédaigner.

À six semaines de la fermeture annoncée, ce refus de Québec pourrait redéclencher la tempête de décembre dernier alors que le milieu des courses a fait planer le spectre de 10,000 travailleurs de l'industrie des courses allant joindre les rangs des bénéficiaires d'aide sociale.

Cette perspective ne semblait pas inquiéter hier, à Québec. « Nous avions déjà donné notre chemise et notre pantalon, lançait M. Poupart. Nous ne pouvons pas donner plus. »

◆ Courtiers

camouflet juridique. Cette sérénité découle du fait que « pour l'instant nous n'en sommes qu'au stade primaire du débat juridique », a confié M. Daniel Roussel, porte-parole du Mouvement. Et puis, on a beau avoir perdu une bataille rien ne dit que l'on va perdre la guerre. « Rien ne nous dit que nous ne gagnerons pas la prochaine manche », a remarqué M. Roussel.

À cet égard, il faut préciser que le juge Dufour s'est prononcé sur la requête en irrecevabilité que Desjardins avait formulée, après que les courtiers aient invité l'appareil judiciaire à se pencher sur leur demande d'injonction permanente. Bref, le round le plus important c'est évidemment le 12e. Celui qui va trancher la question de fond à savoir l'interdiction définitive de la vente dans les caisses.

On se souviendra que dans le but de contrecarrer les courtiers, Desjardins avait usé du moyen préliminaire qu'est l'irrecevabilité en alléguant notamment que l'action intentée par les courtiers était frivole et mal fondée.

Pour la bataille juridique qui pointe à l'horizon le juge Dufour a formulé ici et là des arguments qui sont autant d'épines aux pieds à la cause Desjardins. Ainsi pour Me Bois, le procureur des courtiers d'assurances, dans sa décision « le juge Dufour s'appuie sur le fait que les pouvoirs d'une corporation sont limités par ses objets. Comme les Caisses populaires existent pour les seules fins de recevoir les économies de leurs membres et de leur consentir des prêts d'une part, et que, d'autre part, le pouvoir de vendre de l'assurance dommages n'est pas nécessaire à l'atteinte de ces fins, elles n'ont donc tout simplement pas ce pouvoir ».

Traitant du cas spécifique d'une caisse, le juge Dufour note en effet que « si la Caisse populaire de Repentigny décide d'exercer ce pouvoir — c'est-à-dire la vente d'assurances — elle agit donc de façon 'ultra vires' ». S'appuyant par ailleurs sur un principe légal qui veut qu'on n'ait pas le droit de faire indirectement ce qu'on ne peut pas faire directement, le juge Dufour suggère d'interdire purement et simplement la vente d'assurances par les caisses mais non par Assurances générales des caisses Desjardins. Une société qui pourtant a été fondée à cette seule et unique fin.

Cela dit, le juge Dufour a légèrement entrouvert une porte par laquelle le Mouvement Desjardins pourrait éventuellement s'engouffrer. Ce magistrat a en effet souligné que sa conclusion aurait été tout autre, « si une seule caisse populaire de la Province avait acheté des locaux trop grands et pour une raison de rentabilité avait loué une partie du local à une compagnie d'assurances de dommages, les relations étant purement des relations de locateur à locataire ».

Or là-dessus il faut spécifier que chaque caisse souhaitant vendre des assurances est non seulement dans l'obligation d'engager un agent dûment formé, mais se doit également d'établir des relations de locateur à locataire avec Les Assurances générales des caisses Desjardins.

Si le juge Dufour n'a pas modifié sa conclusion, c'est parce que « nous sommes en présence, de poursuivre le magistrat, d'un vaste plan qui vient d'en haut et qui s'adresse à toutes les Caisses populaires et qui effectivement est en train de se mettre en place dans plusieurs Caisses populaires ». Paradoxalement, sur cet aspect du dossier le Mouvement Desjardins a toujours affirmé qu'il n'imposerait pas la vente d'assurances dans les caisses récaltritantes. Les représentants de cette institution ont certifié à plusieurs reprises qu'il appartenait à chaque caisse de décider si oui ou non elle désire proposer ces produits.

Maintenant, pour ce qui est de la requête en injonction permanente Me Bois pense que le jugement à cet effet sera rendu d'ici la fin de la présente année.

L'été de l'OSM du 24 juin au 6 août

24 concerts pour 200,000 mélomanes

MARIE LAURIER

Plus de 200,000 personnes verront et entendront l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM) cet été dont 150,000 gratuitement dans les parcs. Les amateurs de jazz auront une soirée *Gerswhin* avec Charles Dutoit et le pianiste Louis Lortie. Trois des six concerts *Mozart Plus* à la Basilique Notre-Dame seront doubles, de façon à permettre au plus grand nombre de personnes d'y assister.

En tout, la saison estivale de l'orchestre comprend 24 concerts du 24 juin au 4 août et 21 d'entre eux seront dirigés par le chef artistique attitré, Charles Dutoit.

Douze solistes invités se partageront la vedette parmi lesquels on remarque quatre musiciens de l'OSM : la violoniste Andrée Azar (nouvelle recrue de l'ensemble depuis janvier), la harpiste Dorothy Masella, le violon solo Richard Roberts et le trompettiste Robert Earley. « Le public sera à même de constater et d'apprécier le talent de nos musiciens », soulignait hier en conférence de presse M. Charles Dutoit.

L'OSM commencera ses activités estivales en lion, mais à l'étranger : six concerts en six jours du 24 juin au 29 juin, d'abord à Chicago et à New York.

Premier orchestre à mériter cet honneur, l'ensemble participera en effet au prestigieux Festival de Ravinia, près de Chicago, le jour de la Saint-Jean-Baptiste, avec le violoniste Itzhak Perlman dans un concert Berlioz, Beethoven et Bartok. Il y jouera aussi les 25 et 26 juin avec la violoncelliste Lynn Harrell et le pianiste Vladimir Feltsman respectivement. Le lendemain, le 27 juin, l'OSM sera à New York pour un concert à Carnegie Hall dans le cadre du premier Festival international des arts de la métropole américaine.

Photo Chantal Keyser

Le maestro Charles Dutoit en compagnie de la jeune violoniste Andrée Azar de l'OSM et du pianiste Alain Lefèvre.

De retour à Montréal, pour le premier *Mozart Plus* (28 et 29 juin) de la 9e saison de cette série à la Basilique Notre-Dame, à 19 h 30 pile.

Il n'y aura qu'un seul Mozart, le *plus* étant consacré à Beethoven avec le pianiste Vladimir Feltsman. Cette soirée sera répétée le lendemain, comme le seront celles des 5 et 6 juillet et des 26 et 27 juillet. Ces concerts accueillent chaque fois quelque 3000 personnes et on tente cette année l'expérience d'en doubler quelques-uns afin de contenter tout le monde et son père, une formule qui sera retenue, le cas échéant, pour tous les concerts de la 10e saison l'année prochaine.

Charles Dutoit dirigera tous les concerts de cette série consacrée à Mozart depuis six ans et les solistes invités seront, outre celui déjà mentionné pour les deux premiers concerts, le pianiste Louis Lortie (5 et 6 juillet), le pianiste Michel Dalberto (12 juillet) déjà connu des festivaliers de Lanaudière et que l'OSM accueille pour la première fois, le violoniste Joshua Bell (19 juillet), le soprano Gwendolyn Bradley (26 et 27 juillet), enfin le violon solo de l'OSM Richard Roberts (2 août).

Quatre grands concerts gratuits dont trois dirigés par Charles Dutoit auront lieu dans les parcs: au Centre de la nature de Laval le 8 juillet, au Parc Maisonneuve sous la baguette de Newton Wayland le 15 juillet, à Baie d'Urfé le 28 juillet et au Parc Ahuntsic le 1er août.

Depuis un quart de siècle, la Ville de Montréal subventionne trois concerts populaires à l'aréna Maurice-Richard. Le chef invité Newton Wayland y dirigera l'OSM et le trompettiste Robert Earley les 14 et 15 juillet, alors que Charles Dutoit sera au pupitre le 20 juillet avec les solistes Joshua Bell, Louis Lortie et Dorothy Masella. Les 3 et 4 août, les solistes seront le pianiste Alain Lefèvre et la

Voir page 17 : Concerts

Piratez, piratez, il en restera toujours quelque chose

André-Philippe Gagnon

JEAN-FRANÇOIS DORÉ

Depuis quelques jours, particulièrement depuis que Lise Payette a mis le cas « Jean-Paul » devant les tribunaux, la question de la propriété intellectuelle et du pillage créatif se pose ouvertement.

L'exemple de notre comptable-bourreau des coeurs est sans doute le plus probant qu'il nous ait été donné de voir jusqu'ici, celui qui fera jurisprudence et celui également qui semble le plus évident. Cependant, le cas Belleau n'est pas le seul et il en est de beaucoup plus insidieux dans le merveilleux monde de la musique.

Avec le foisonnement des appareils d'enregistrements sophistiqués, la venue des ordinateurs et surtout l'apparition de *samplers* il est possible de faire de la véritable magie, voire de la création, à partir de choses sonores existantes, et qui plus est, de les intégrer dans un support pour lequel elles n'étaient pas destinées à l'origine.

Je m'explique : les *samplers* sont des appareils d'enregistrement numérique qui peuvent prendre n'importe quel « échantillon » de son, quel qu'il soit, le convertir en une série de « 0 » et de « 1 » et, partant de là, le transformer et le triturer en une infinie possibilité, simplement en changeant l'ordre des numéros.

On peut par exemple prendre le son d'une machine à écrire, en changer la tonalité, le baisser ou le monter d'un octave, ajouter de l'écho, le répéter selon un rythme ou un autre, bref, lui faire prendre toutes les cou-

Voir page 17 : Piratez

Jean-Paul Belleau

Le dimanche 29 mai

Les musées ouvrent leurs portes

MARIE LAURIER

Plus de 10,000 personnes ont profité l'année dernière d'une journée gratuite de visites dans les principaux musées de Montréal et fort de ce succès retentissant, on répète cette expérience le dimanche 29 mai. Les enfants de six à douze ans seront particulièrement choyés puisqu'ils pourront participer à une chasse aux trésors et gagner des prix.

« Treize musées et centres d'interprétation de l'île de Montréal se sont regroupés pour offrir cette journée de découverte d'un patrimoine culturel et éducatif qui appartient en fait aux contribuables. Il n'est que juste que ces derniers puissent admirer ce qu'ils possèdent », faisait remarquer hier le président d'honneur de cet événement, M. Jean-Claude Delorme.

Pendant toute la journée du dimanche 29 mai, les lieux d'accueil s'animeront pour présenter au public leurs différentes activités et collections, avec comme attraction principale un défilé de marionnettes géantes sur le site de la Place des arts.

Deux flottes d'autobus se mettront en branle dès 10 h du matin depuis la Place des arts. Un premier circuit emprunte l'itinéraire suivant : Musée McCord d'histoire canadienne, Musée des beaux-arts de Montréal, Centre canadien d'architecture (il doit ouvrir l'automne prochain mais il dispose d'affiches et de documentation), Centre d'histoire de Mont-

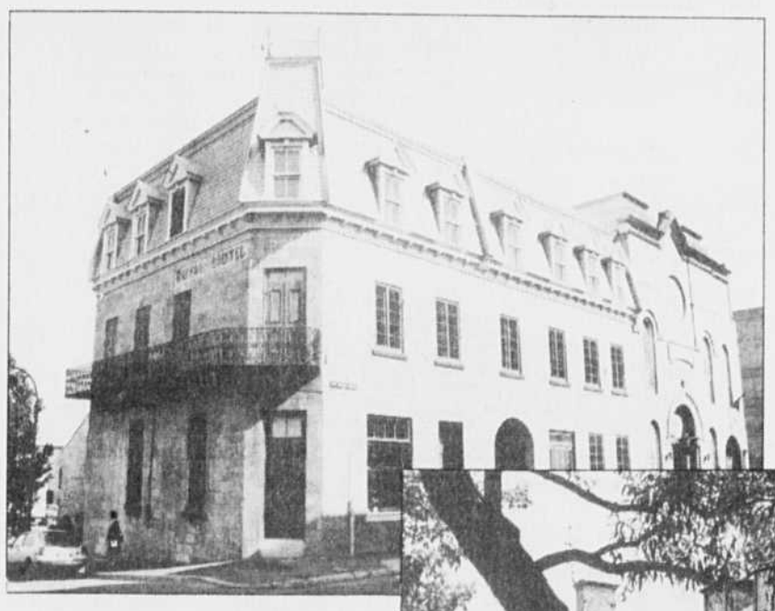

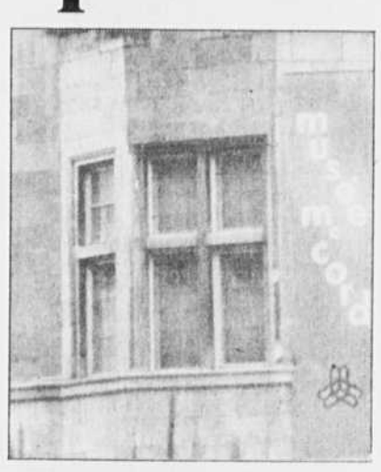

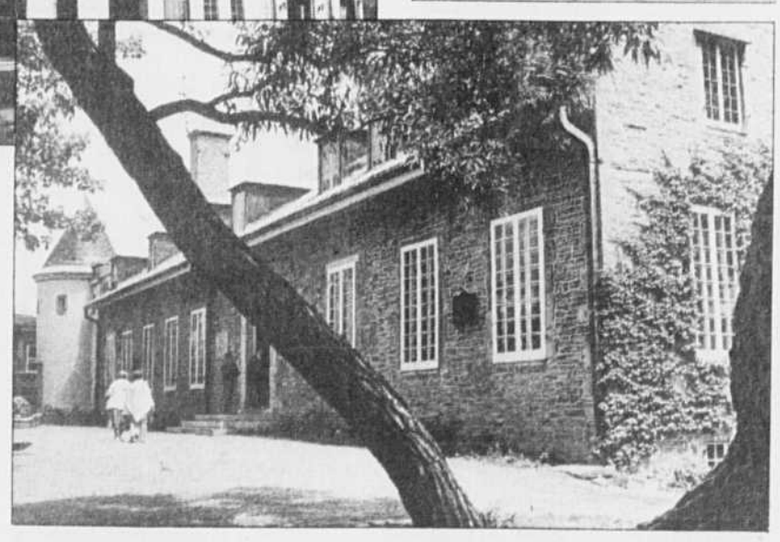

La maison de Sir George-Étienne Cartier, au 458 est de la rue Notre-Dame, le Château Ramezay, aussi rue Notre-Dame, et le musée McCord, rue Sherbrooke, seront parmi ceux qui seront ouverts au public le 29 mai.

NOS CHOIX

BLUES

C'est par le cowboy du blues que le dernier relais de la série *Sommet Labatt Blues* va passer. Né en 1941 à Harrison, Indiana, **Lonnie Mack** et son *blues-rock* bien gras est ressorti des boules à mites il y a cinq ou six ans pour rappeler aux jeunes qui ne le savent pas que son jeu de guitare a particulièrement inspiré Mike Bloomfield, Duane Allman et Stevie Ray Vaughan. Si vous êtes sceptiques, procurez-vous *Second Sight* ou *Strike Like Lightning* sur *Alligator*. Ça déménage au quart de tour. Au Spectrum dimanche 20 h 30.

— **Serge Truffaut**

DANSE

Jusqu'au 29 mai **Jean-Pierre Perreault** présente *Les Lieux-dits* à la salle Marie Gérin-Lajoie de l'UQAM. Une oeuvre austère et puissante qui réalise magnifiquement la synthèse de toutes les avenues explorées par le chorégraphe depuis les sept dernières années. Un style qui s'exprime à travers la voix de la dissidence, superbe dans sa façon de secréter l'émotion au coeur d'un univers froid comme une casemate. À 20 h 30.

◇

Ce soir et demain quatre danseurs-chorégraphes, spécialistes de la danse-contact, présentent *Au-delà* à la salle André-Pagé de l'École Nationale de Théâtre. Ce sont Andrew Harwood, Louise Parent, Louis Guillemette et Claude Godbout. À 20 h 30.

— **Mathieu Albert**

ÉDITIONS nbj

SUZANNE JACOB

MAUDE

«Un roman qui nous laisse muets, (...) qui nous tient au chaud, enveloppés dans un halo d'impressions et d'images qui persistent bien après la première page.» (Marie-Claude Fortin, *Voir*)

120 pages — 12,95$

LE GUIDE DU WEEK-END

Le Journal de Spirou a 50 ans

PASCAL MALLET
de l'Agence France-Presse

BRUXELLES (AFP) — *Le journal de Spirou*, l'un des hebdomadaires illustrés qui ont fait la réputation de la bande dessinée belge, vient de célébrer son cinquantième anniversaire, dans la bonne humeur mais en s'interrogeant sur son avenir.

Le bilan est flatteur. Spirou et Fantasio, bien sûr, et leur proche galaxie — l'inénarrable employé de bureau, Gaston La Gaffe, et le mythique animal de l'Amazonie profonde, le Marsupilami — peuplent l'imaginaire collectif de plusieurs générations d'enfants.

D'autres grands personnages ont fait leurs débuts dans ce journal : Lucky Luke, Buck Danny, Timour, Tif et Tondu, Jean Valhardi, les Schtroumpfs, Boule et Bill ... Autant de classiques de la BD, devenue entretemps le 8e art, qui démontrent la créativité exceptionnelle de ses collaborateurs.

Et leurs pères — qu'il s'agisse de Franquin, de Charlier, de Jijé, de Morris, de Will, Peyo, Roba, Tillieux, Hubinon ou Sirius — inspirent encore largement les nouvelles vagues de dessinateurs et de scénaristes.

Les quelque 1,200 « histoires (authentiques) de l'oncle Paul » auront elles-aussi laissé plus de traces dans bien des jeunes cerveaux que les traditionnels cours d'histoire-géographie.

Lancée en 1938 par les Éditions Dupuis à Charleroi (Wallonie), soit huit ans avant son confrère Tintin, cette revue n'a pas seulement diverti ou instruit la jeunesse. Elle a aussi favorisé l'essor de la bande dessinée européenne. Elle l'a aidée à affirmer sa personnalité face au modèle américain des *comic books* et aux suppléments dominicaux des quotidiens populaires.

C'est paradoxalement un dessinateur français, et non pas belge, que Dupuis est allé chercher à Paris pour dessiner le personnage central, un jeune groom vêtu de rouge, la mèche en bataille et l'air impertinent, qui allait donner son nom au journal. Rob-Vel, alias Robert Velter, collaborait à une revue de BD française, *Toto*. Il avait travaillé avec l'Américain Martin Branner, le père de Bicot.

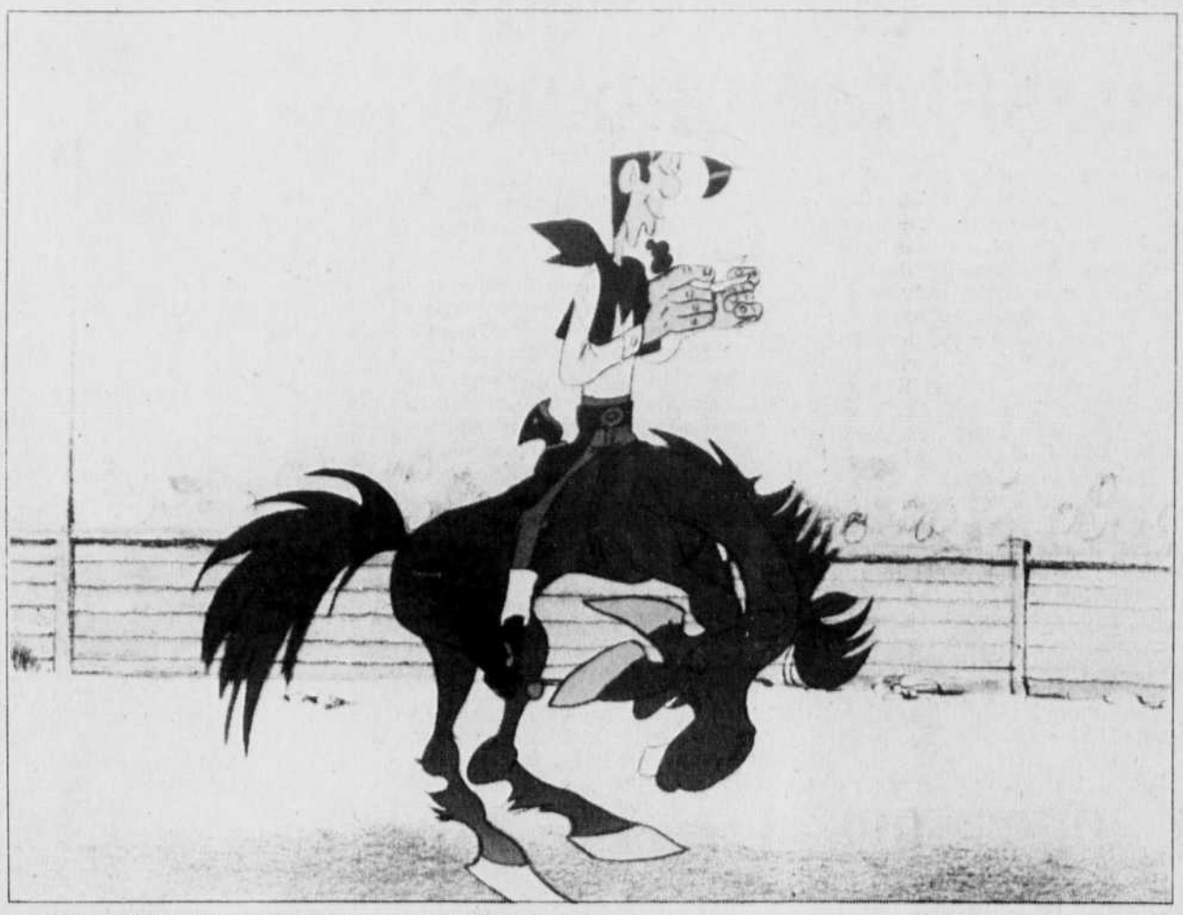

L'homme qui tirait plus vite que son ombre, Lucky Luke

Comme Rob-Vel, ancien *stewart* de la Transat, l'a expliqué, il s'est directement inspiré des garçons qui s'occupaient du service des passagers sur les paquebots des années 30. Il a cependant dû abandonner très tôt sa collaboration à Spirou à cause de la guerre, non sans lui avoir dès 1939 donné un petit écureuil, Spip, pour compagnon. Dès lors, repris par d'autres (Jijé, Franquin etc ...) le couple Spirou-Spip pouvait rêver de concurrencer le célèbre duo Tintin et Milou.

La notoriété des premiers collaborateurs du journal de Spirou, relayés par de nouveaux venus talentueux (Cauvin, Leloup ...), a alimenté le succès d'une formule bien adaptée au jeune public de l'immédiat avant-guerre et des « trente glorieuses ».

Depuis dix ans cependant, confronté comme ses rivaux belges (Tintin) ou français (Pif) aux effets conjugués de la dénatalité et de la concurrence effrénée de la télévision, le quinquagénaire se cherche un second souffle.

« La bande dessinée n'est plus une locomotive absolue pour un journal, les lecteurs préférant acheter les albums », explique le nouveau rédacteur en chef de Spirou, Patrick Pinchart, en poste depuis août 1987.

Le déclin lent mais inexorable de Spirou, comme de ses rivaux d'ailleurs, a commencé à la fin des années 60, obligeant à des révisions déchirantes.

À cet égard, rien de plus éloquent que les variations du tirage : de 50,000 dès l'été 1938 pour l'édition française (Robbedoes, l'édition néerlandophone, lancée six mois plus tard sortira à 25,000 exemplaires), il passera à 70,000 en 1947. L'association des « Amis de Spirou » lui aura permis de franchir le cap difficile de la guerre.

Il culminera à 350,000 dans les années 50 pour les deux éditions, avant de retomber à 150,000 aujourd'hui, y inclus les albums.

C'est pourquoi, foin de regard nostalgique sur un passé glorieux, les nouveaux responsables des Éditions Dupuis, passées en 1985 sous le contrôle du géant français Hachette et du groupe financier belge Bruxelles-Lambert, ont choisi de changer la formule de Spirou en janvier 1988.

Alors que la BD représentait les trois quarts des 52 pages que compte un Spirou ordinaire, le « nouveau Spirou » va réduire progressivement à 30 pages la place de la BD et consacrer les 20 autres à du rédactionnel. Pour faire coïncider changement et amélioration, le format historique — qui aura prévalu 47 ans — a été supplanté par un format plus généreux de trois cm en hauteur (29.5 X 20.5).

En réalité, ce phénomène ne tranche pas tant que cela avec la tradition. Dans les années 1938 à 1950, en effet, l'« écrit » couvrait 60 % du journal. Ce n'est qu'à partir de la fin des années 50 que le pur rédactionnel a vu sa part tomber.

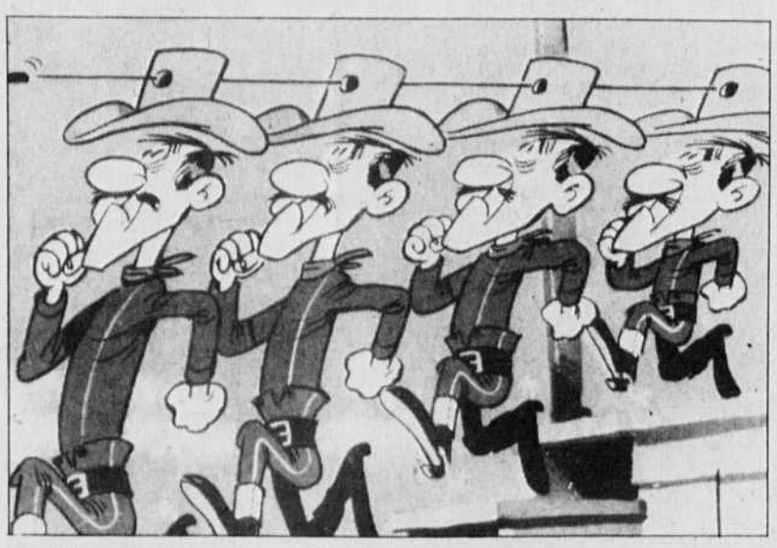

Les frères Dalton

EN BREF...

■ *Peter Roberts quitte le Conseil des Arts*

OTTAWA — La ministre des Communications du Canada, Mme Flora MacDonald, a accepté cette semaine la démission du directeur du conseil des Arts du Canada, M. Peter Roberts, titulaire de ce poste depuis octobre 1985 et fonctionnaire fédéral depuis 35 ans. M. Roberts démissionne pour des raisons personnelles. Il quittera ses fonctions le 30 septembre prochain. Avant d'arriver au Conseil des Arts, M. Roberts a connu une longue carrière diplomatique à Hong Kong, Saigon, Washington, Bruxelles (OTAN), Roumanie et URSS. Bien connu des milieux culturels du Canada, il a contribué à l'élaboration de politiques et de programmes destinés à promouvoir l'épanouissement de la culture canadienne.

■ *Claude Caron aux Grands ballets*

CALGARY (PC) — Le Québécois Claude Caron, premier danseur du Alberta Ballet, quittera cette compagnie en juillet pour joindre les rangs des Grands ballets canadiens comme soliste. « Je suis heureux, quelle belle occasion j'ai là, c'est une bonne compagnie. Il fera bon de me retrouver au pays », a déclaré l'artiste de 28 ans originaire de Baie-Comeau. Comme Les Grands ballets ont leur siège à Montréal, les parents de Caron pourront plus facilement assister aux spectacles le mettant en vedette. « Ils ne m'ont pas vu danser depuis pas mal de temps. Quand j'ai quitté le Québec, j'étais inconnu. » Caron dansera une dernière fois avec l'Alberta Ballet, samedi au Jubilee Auditorium, dans le rôle du prince dans Cendrillon. L'Alberta Ballet n'avait pas encore renouvelé le contrat de Caron, membre de la troupe depuis sept ans. Mariane Beauséjour, partenaire de longue date de Caron, avait quitté la compagnie il y a quelques mois.

■ *Les cendres de Lawford à la mer*

LOS ANGELES (Reuter) — La veuve de l'acteur d'origine britannique Peter Lawford a fait retirer cette semaine ses cendres de son défunt mari de la crypte du cimetière de Westwood Village où reposent notamment Marilyn Monroe et Nathalie Wood, en déclarant que ses enfants, membre de la famille Kennedy, refusaient de payer la facture. Patricia Seaton-Lawford, quatrième épouse de l'acteur, a déclaré à la presse qu'elle ferait disperser les cendres de son mari dans l'océan Pacifique. Peter Lawford, décédé le 24 décembre 1984 à l'âge de 61 ans, avait eu trois enfants de son mariage avec Patricia Kennedy, soeur du président John Kennedy. Patricia Seaton-Lawford a déclaré à la presse qu'elle avait fair retirer l'urne renfermant les cendres de son mari parce que « les Kennedy ne paieront pas la note » dont elle estime le montant à $8,000. « C'est triste, c'est très tragique. Je m'étais donné beaucoup de mal pour que Peter soit ici », a-t-elle ajouté, en précisant qu'elle écrivait un livre sur la vie de son mari. Le directeur du cimetière, Richard Stiemtez, a cependant déclaré que Patricia Seaton-Lawford ne lui devait rien. Il s'est refusé à indiquer à combien avait été facturé le dépôt de l'urne dans la crypte, en déclarant qu'une telle déclaration était confidentielle.

Toutankhamon livre des trésors botaniques

LONDRES (AFP) — Un véritable « trésor botanique » provenant de la tombe du jeune Pharaon Toutankhamon et datant de 1325 avant J.C. a été découvert par hasard dans les remises du jardin botanique de Kew par un jeune étudiant français de 23 ans, Christian Tutundjian de Vartavan.

C'est en cherchant des spécimens de plantes de l'ancienne Egypte pour sa thèse que l'étudiant en archéo-botanique a découvert des boîtes rapportées par le célèbre archéologue Howard Carter en 1932 dix ans après sa découverte de la tombe du jeune Pharaon.

Depuis plus d'un demi-siècle, les boîtes qui contenaient deux fois plus d'espèces que celles déjà répertoriées avaient été « oubliées » dans les hangars du jardin botanique.

« Cette découverte peut nous aider à reconstituer une image précise de la façon dont les Egyptiens se nourrissaient, cultivaient et irriguaient leurs champs », a déclaré hier le jeune étudiant plus préoccupé par son avenir d'archéo-botaniste qu'impressionné par sa photographie à la une du *Times*.

Les boîtes contenaient plusieurs dizaines de fleurs, de fruits et d'épices : des graines de coriandre, du cumin, de melon ainsi que des dattes, des amandes et des fruits tropicaux.

Selon le jeune étudiant parisien qui travaille depuis quatre ans à Londres à l'Institut d'archéologie, l'orge germinée retrouvée dans les boîtes a une signification religieuse: le passage à une nouvelle vie après la mort.

Le plus ancien échantillon de sésame jamais découvert fait également partie du lot.

Jalousement gardé dans les laboratoires de l'Institut pendant plusieurs semaines pour permettre aux chercheurs d'identifier les espèces et évaluer leur importance, le « trésor » n'a pas révélé tous ses secrets.

Les échantillons découverts par Christian de Vartavan seront vraisemblablement rendus à l'Égypte qui détient déjà une grande partie des restes du « festin funéraire » de Toutankhamon.

Les USA ont fait mourir le cinéma porno en Europe

CANNES(AFP) — Le cinéma pornographique est en chute libre en France ... faute de films.

« Je suis assailli de clients mais je n'ai rien de nouveau à leur vendre », se plaint le responsable d'un stand de « classés X » au festival de Cannes, qui doit recaser les « oeuvres » qu'il n'a pu vendre les années précédentes.

« C'est la faute aux Américains », dit-il. « Ils étaient auparavant les rois du porno en 35 mm et arrosaient toutes les salles d'Europe. Mais maintenant, ils produisent seulement des films-vidéo inutilisables pour nous. Les exploitants de salle ne trouvent donc plus de films, la production européenne étant pratiquement inexistante », ajoute-t-il.

Selon lui, les Américains ne veulent pas de films français, allemands ou italiens, « parce qu'ils n'aiment que ce qui est américain ». Mais ce spécialiste souligne aussi la mauvaise qualité des productions européennes — « les filles américaines sont beaucoup plus jolies que chez nous ».

La vidéo par contre se porte bien: les USA produisent jusqu'à 150 films-cassettes par mois, inondant le marché. Le porno n'est donc pas mort mais devient plus « intime » et les comédiens américains gagnent bien leur pain quotidien, certaines actrices tournant parfois cinq films par mois.

La peur du sida ? « Personne n'en parle », affirme-t-il, et les réalisateurs trouvent « à foison » acteurs et actrices.

Mais, là encore, les Américains se particularisent: « Pour eux c'est du business, un cinéma comme un autre. Chez nous c'est la honte ».

VOUS AVEZ AIMÉ
"LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE"
VOUS ADOREREZ "LA VIE EST BELLE":
UNE EXPLOSION DE RIRES ET DE MUSIQUE!
G
LA VIE EST BELLE
Une délicieuse comédie musicale
★ ★ ★ ½
- BRUCE BAILEY, THE GAZETTE
avec PAPA WEMBA scénario NGANGURA MWEZE • MARYSE LÉON • BENOIT LAMY
réalisation BENOIT LAMY • NGANGURA MWEZE
distribué par MALOFILM DISTRIBUTION
5e SEM
CENTRE-VILLE 2001 UNIVERSITÉ
COIN DE MAISONNEUVE 849-4518
1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10

"TAMPOPO EST UN FESTIN 5 ÉTOILES *
Un plaisir quasi immoral.»
— David Edelstein, VILLAGE VOICE
Juzo Itami
Tampopo
LA PREMIÈRE COMÉDIE LOUFOQUE JAPONAISE!
VERSION ORIGINALE AVEC SOUS-TITRES ANGLAIS
3e SEM
CENTRE-VILLE 2001 UNIVERSITÉ
COIN DE MAISONNEUVE 849-4518
1:00 - 3:15 - 5:30 - 7:45 - 10:00
ALLIANCE FILM

Sélection du Festival du Film de Montréal 87
TELEPHONE
IL N'Y A PLUS D'AMOUR AU NUMÉRO QUE VOUS AVEZ DEMANDÉ...
NUIT DOCILE
Un film de GUY GILLES avec PATRICK JOUANNÉ • CLAIRE NEBOUT • PASCAL KELAF et la participation de FRANÇOISE ARNOUL • Musique VINCENT-MARIE BOUVOT
Distribution FRANCE FILM
À L'AFFICHE!
COMPLEXE DESJARDINS
BASILAIRE 1 288-3141
1:05 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00

LE DEVOIR
VOUS INVITE AU THÉÂTRE A QUÉBEC !
de Roberta Carreri et Eugenio Barba
"UN GRAND MYTHE DE L'HUMANITÉ"
hébergement inclus
Quinzaine internationale du théâtre/Québec
Dans le cadre de la Quinzaine Internationale du Théâtre de Québec, **Le Devoir invite 20 couples** à la représentation de **"Judith"**, du **Théâtre De Holstebro** du Danemark (en italien). Le spectacle aura lieu à **l'Auditorium Joseph Lavigne de la Bibliothèque Gabrielle Roy**, le dimanche 5 juin à 22h00.
L'hébergement au Loews Concorde comprend: une chambre pour 2 personnes le dimanche 5 juin.
Le concours débute le 14 mai et se termine le 20 mai à minuit. Les règlements sont disponibles aux bureaux du Devoir.
Loews Le Concorde
Coupon de participation officiel
Compléter et retourner à: Concours "Judith" Le Devoir, 211, rue St-Sacrement, Montréal, Qc., H2Y 1X1
Nom
Prénom
Rue
Ville
Codé postal

Roger Frappier, un producteur heureux

FRANCINE LAURENDEAU

CANNES — Une entrevue avec Roger Frappier. Trop de bruit dans son bureau. Il m'amène dans un agréable petit salon de thé et tandis que nous prenons un chocolat bien brûlant (par ce froid pluvieux, l'heure est aux boissons chaudes), nous voyons passer sur la Croisette un grand poisson noir, un ballon géant soufflé en forme de baleine. « Mais c'est la grenouille de Rock Demers », s'écrie Roger Frappier qui se précipite à la fenêtre. J'ai l'impression de nager en plein surréalisme . . .

On sait que Frappier est à Cannes pour vendre *Jésus de Montréal*, le prochain film de Denys Arcand, mettant en vedette Lothaire Bluteau, tourné cet été avec un budget de $ 4.2 millions. Une coproduction avec la France (UGC y a investi $ 1 million). On vend, sur scénario, un film qui sera tourné en français, chez nous. C'est nouveau. Et comment vont les ventes ? « Nous sommes en « négociations sérieuses » avec les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Italie, l'Espagne, la Belgique, la Suède et la Suisse. »

C'est seulement la deuxième année que Roger Frappier vient à Cannes. Il n'était pas ici, il y a deux ans, pour *Le Déclin*. L'an dernier, il y était pour *Un zoo la nuit*. Frappier n'est pas un producteur ordinaire. Au départ, c'est un cinéaste et un cinéphile. Et à ce double titre, il trouve le festival difficile. « Cannes, c'est un grand cirque. Les films en compétition, les gens les regardent avec un fusil, prêts à tirer à vue. Comme si les gens en smoking, au balcon, n'arrivaient plus à ressentir l'émotion. *Le déclin* et le *Zoo* ont été projetés devant le public chaleureux de la Quinzaine et c'est tant mieux. »

Cannes, c'est les films, évidemment, mais c'est aussi les contacts, plus précisément la continuité dans les contacts. « Il y a de par le monde quelque 500 personnes qui exercent le même métier. C'est important de voir ce qu'ils font, d'échanger nos expériences. »

Par exemple ? « Il faut savoir que dans l'Europe de 1992 — l'Europe de la CEE — les coproductions vont devoir être tournées en anglais pour rentabiliser les oeuvres. Cela signifie une problématique nouvelle. Tout le phénomène des coproductions est d'ailleurs en évolution. Je trouve *L'insoutenable légèreté de l'être* une réussite très stimulante. Un réalisateur américain (Philip Kaufman) et un adaptateur français (Jean-Claude Carrière) portent à l'écran le roman d'un Tchèque (Milan Kundera) avec des acteurs peu connus internationalement qui parlent anglais avec un accent tchèque. C'est un film admirable et on y croit. »

« Il va falloir que nous aussi, au Québec, tout en continuant à produire des oeuvres dans le sens de notre cinématographie nationale, nous arrivions à réaliser des films en anglais parce que le facteur exponentiel de l'agrandissement de notre marché est alors de 100. On ne peut pas s'en priver. Il semble qu'il n'y ait que nous que ça dérange. Les Français, eux, ça ne les gêne pas. Ça n'a pas dérangé Luc Besson de tourner *Le grand bleu* en anglais . . . »

« Mais en même temps, d'ajouter Roger Frappier, j'ai parlé avec Billie August, le réalisateur danois de *Pellé, le conquérant*. C'est un film (en compétition) qui, contredisant ce que je viens de vous dire, a été tourné en suédois et en danois, en 26 semaines, sur quatre saisons. La direction de photo est superbe et le film est d'une authenticité remarquable. J'ai vu ce film avec beaucoup d'émotion. C'est un cinéma très près de nous dont nous avons beaucoup à apprendre. À côté de ça, il y a Oliver Stone, qui vient de réaliser *Talk Radio*, petit budget, 25 jours de tournage. Je trouve passionnant, après *Platoon*, cette volonté de recherche. »

« Une autre avenue pour pénétrer le marché américain devrait être le doublage. Les Américains ne voient que des films tournés en anglais. Ou alors ils refont les films. Ils sont réfractaires au doublage en anglais. Pourtant, aujourd'hui, les techniques de doublage ont atteint une grande qualité (la version française du *Nom de la rose* est remarquable). Il n'y a que le marché de la cassette vidéo qui, aux USA, commence à être accessible aux versions doublées. »

Roger Frappier rentre samedi. C'est un producteur heureux. « Quand j'étais réalisateur, je tournais un film par quatre ans et j'en dormais pas. Aujourd'hui, j'en fais quatre par deux ans. Et j'ai retrouvé le sommeil.

Cannes sous la pluie et un peu de tout sur les écrans

CANNES (AFP) - Clint Eastwood, la star tant attendue du Festival, se tient toujours retranché dans son hôtel du Cap d'Antibes, alors que les festivaliers, qui ont déserté la Croisette pour cause de pluie, se rabattent sur les films d'une sélection officielle décidément très éclectique.

Après la quête mystique du film néo-zélandais *The Navigator* et le romantisme rural du décevant *Miles from home* (USA), ils ont pénétré hier avec délice dans l'univers humoristique et grinçant du très « british » Peter Greeneway, auteur de *Drowning by numbers* (Triple assassinat dans le Suffolk).

Dans *Pellé le Conquérant* (Pelle Erobreren) du Danois Bille August, les festivaliers ont découvert avec attendrissement un jeune enfant dont le seul espoir est de fuir un jour la ferme où il vit misérablement avec son père.

Peter Greenaway, l'un des cinéastes britanniques les plus originaux, déjà présent l'an dernier avec le très remarqué *Ventre de l'Architecte*, récidive cette année avec un film humoristique, caustique, comparable à aucun autre. C'est de l'humour anglais très noir avec un zeste de baroque et une bonne touche de farfelu.

Drowning by numbers, c'est l'histoire de trois femmes de la même famille qui tuent à tour de rôle leurs maris pour cause d'insatisfaction sexuelle. Le premier mari est noyé dans une baignoire rustique, le second dans la mer, le troisième dans une piscine. Crimes burlesques

Ces crimes commis dans des circonstances totalement burlesques sont couverts par un médecin légiste qui est amoureux des trois dames, la grand'mère, la fille et sa nièce. Celui-ci, mouillé jusqu'au cou dans ces assassinats, essayera de profiter de la situation, mais n'essuiera que des échecs.

Le médecin a un jeune fils qui ne songe, comme son père, qu'à jouer : le gamin, qui collectionne les insectes morts, aura des jeux de plus en plus compliqués, jusqu'au dernier, le plus sophistiqué, où il n'y a plus ni gagnant ni perdant : le suicide. Tout cela se terminera fort mal, sauf pour les trois femmes qui tirent leur épingle du jeu.

L'essentiel du film repose sur l'étrangeté des situations et des dialogues, sur un humour iconoclaste, et aussi sur de beaux décors baroques. Greenaway jette un regard bien désolé sur ses compatriotes.

La jubilation est remplacée par l'émotion dans le second film en compétition de la journée, *Pellé le Conquérant*, l'histoire attachante d'un enfant déshérité, adaptée du célèbre roman de Martin A. Nexoe.

À la fin du siècle dernier, un Suédois (Max von Sydow, l'acteur fétiche de Bergman) fuit la misère de son pays pour venir s'installer avec son fils Pellé au Danemark, considéré comme un pays de cocagne. Il trouvera un emploi de vacher, très mal-payé, dans une ferme dirigée par un régisseur sadique. Pellé, 9 ans, qui grandit dans un monde brutal et sans espoir, ne songera plus qu'à s'enfuir pour partir à la conquête du monde. À la fin, il s'en ira seul, dans la neige, de l'espérance plein le coeur, pour Dieu sait où. Son père, fatigué par la vie, ne l'accompagnera pas.

Les films à la télé

Ne coupez pas, s.v.p.

CANNES (AFP) - La coupure de films par la publicité à la télévision est un « massacre quotidien », estime Ettore Scola, président du jury de la sélection officielle au 41e festival de Cannes.

Le réalisateur italien a apporté, hier à Cannes, « tout son appui » à la lutte de la Société des réalisateurs de films français, que préside Francis Girod, pour la suppression des coupures publicitaires des films à la télévision.

Défendant « le droit des auteurs, mais aussi des spectateurs » à l'intégrité d'une oeuvre, Scola a regretté au cours d'une conférence de presse que ces derniers, « pleins d'émotion pour un film, soient obligés subitement de pleurer sur un tampon périodique ».

Selon Francis Girod, ces publicités, parfois non annoncées par des « jingles », sont souvent accompagnées « d'une auto-promotion » de la chaîne. « Un téléspectateur visionnant un film voit ainsi, dans un seul film, l'oeuvre en question, des pubs, mais aussi le film qui passera le lendemain.

L'ancien ministre communiste Jack Ralite a pour sa part affirmé qu'une pétition contre les coupures publicitaires avait déjà recueilli 100,000 signatures et que deux initiatives étaient en préparation pour l'automne prochain en faveur « de l'écologie de l'image ».

À SURVEILLER

Collecte de sang de la Croix-Rouge à Montréal au Centre Permanent (3131 Sherbrooke E.) de 10 h à 18 h (aucune collecte itinérante).

■

Dans le cadre des Conférences du millénaire, le P. Georges Novotny, s.j., et le P. Victor Boldireff, diacre, parleront de l'héritage spirituel et liturgique de l'Orient chrétien et de la Sainte-Russie samedi le 21 mai à 14 h à la Maison de Prière Emmaüs (2600 Desjardins - Métro Pie-IX). 255-4773.

■

Jass Inc., organise tous les vendredis soirs du Badminton au Cégep Rosemont, à 18 h 30 4 terrains disponibles et à 20 h 30, clinique de badminton (6400-16e ave - Rosemont). 388-8727.

■

Forum Lutte ouvrière ayant pour thème : « Pour une Kanaky libre ! » animé par Bernadette Julian, ce soir à 19 h 30 (4274 Papineau, suite 302 - angle Rachel). 524-7992.

■

Jeunesse Lambda invite les gais, lesbiennes ou bisexuel(le)s de 25 ans et moins à sa discussion de ce soir ayant pour thème : « Vieillir » à 19 h 30 au CLSC Centre-Ville (salle La-Mi-Temps - 1199 Bleury - Nétro Place-des-Arts). 933-2395.

■

L'École de natation Ginette Déziel offre des cours de natation privés et semi-privés. (1600 Delorimier, bureau 131C). 523-3188.

■

Le Centre Marin des Blanchons invite la population à une soirée d'information sur les services qu'il offre, ce soir à 19 h 30 au Jardin Botanique (4101 Sherbrooke E. - entrée Ouest, salle Léon Provencher, local 336. 383-0510.

■

Plusieurs activités sont prévues : conférences, rencontres et échanges etc., lors de la semaine argentine au Hall Victoria (4626 Sherbrooke O.). 697-6005/340-9296).

■

Le Centre Immaculée-Conception organise des soirées de badminton (4265 Papineau). 527-1256.

■

Le Club des diplômé(e)s universitaires Inc., (rencontre pour universitaires célibataires, séparés etc.,) organise un party « au coton » ce soir à 21 h à l'Entretemps du Centre Sheraton. 843-7373.

■

Le Collège Marie-Victorin offre à l'intention des enfants et adolescents de la région métropolitaine un camp de jour débutant le 27 juin prochain et se poursuivant jusqu'au 19 août. 328-3828.

■

L'Association des arts thérapeutes du Québec annonce une conférence sur la psychothérapie contemplative en arts visuels samedi le 21 mai et jeudi le 26 mai. 768-5416.

■

Le Collège Marie-Victorin invite tous ceux et celles qui désirent cesser de fumer à s'inscrire à sa clinique « Poumons roses » animée par Jean-Paul Coulombe qui aura lieu le 22, 23, 24 et 25 mai de 19 h à 22 h. 493-1311 ou 667-4993.

■

Les anciennes monitrices et animatrices à la Récréation des Tout-Petits de la Ville de Montréal de 1959 à 1988 sont invitées à participer à des Retrouvailles. 872-1772 (jour) et 729-8014 (soir).

■

Le club Plein Air de l'UQAM propose une série d'activités pour mai et juin dont un stage de canot-camping en eau vive (niveau 2) sur la rivière Mattawin, inscription avant le 26 mai. 581-3467.

■

L'Association des Larivière d'Amérique invite tous les descendants des familles (dont le père ou la mère porte le nom de Larivière) à participer à la 2e assemblée annuelle de leur Association, samedi le 21 mai, à 14 h à la salle Le Zacharois de St-Zacharie, Beauce-Sud. (418) 593-6881 ou (418) 593-6913.

■

Ciné-Caf'Tiers présente *L'homme dans la lune* ce soir à 20 h 30 au Caf'Tiers (4837 ave du Parc - Métro Place-des-Arts). 270-5336.

■

Le Palais des Congrès sera l'hôte du 4e Salon International des aînés du 24 au 28 mai (conférences, ateliers, animation etc.,). 845-5373.

■

Camp de vie chrétienne pour les jeunes de 12 àà 15 ans dans les Cantons de l'Est ; plusieurs activités dont : excursions pédestres, baignade, théâtre, musique etc., 651-4083 ou 548-2469. (Du 25 juin au 3 juillet).

■

La neuvaine annuelle au Sacré-Coeur, organisée par le Sanctuaire de la Réparation aura lieu du 1er au 9 juin sous le thème : « Viens... Laisse-toi aimer ». 643-5391.

LE DEVOIR
VOUS INVITE AU THÉÂTRE !

Dans le cadre de la Quinzaine Internationale du Théâtre de Québec, **Le Devoir invite 30 couples** à la représentation de **"Cohabitation Nocturne"**, du **Théâtre de l'Armée du Peuple**. Le spectacle aura lieu à **l'Implanthéâtre de Québec**, le samedi 4 juin à 22h00.

Quinzaine internationale du théâtre/Québec

Le concours débute le 14 mai et se termine le 20 mai à minuit. Les règlements sont disponibles aux bureaux du Devoir.

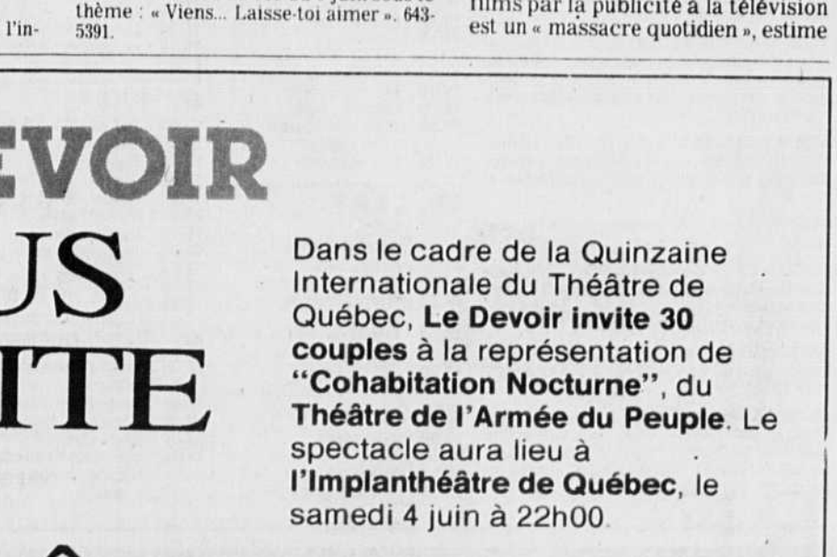

Coupon de participation officiel

Compléter et retourner à:
Concours "Cohabitation Nocturne"
Le Devoir, 211, rue St-Sacrement,
Montréal, Qc., H2Y 1X1

Nom_____
Prénom_____
Rue_____
Ville_____
Code postal_____

LA TÉLÉ CE SOIR

★ ***Droit de parole***. . . aux chauves. Sujet léger, avec Mad Dog et Roméo Pérusse ! Radio-Québec 20 h.

★ ***Best of TV Bloopers and practical jokes.*** Émission qui collectionne les chutes de films où les comédiens se sont trompés. Quelquefois amusant. NBC 20 h.

★ ***Marie, Martine, Martin.*** *Avec un grand A* en reprise : l'histoire de deux jumelles, avec Anne Dandurand et Claire Dé. Radio-Québec 21 h.

★ ***Angel with dirty faces.*** Un vieux film « social avec James Cagney et le jeune Bogart. PBS 23.

NOS CHOIX

CINÉMA

✔ **Star Wars au Moyen Âge**. George Lucas, le père de Luke Skywalker et de Han Solo, s'est allié Ron Howard, le réalisateur de *Splash* et de *Cocoon*, pour nous offrir *Willow* (notre photo), une histoire de méchante reine et d'enfant sauveur. On prédit un grand succès à ce film qui clôturera, dans quelques jours, le Festival de Cannes. À l'Impérial.

◇

✔ **Le plaisir de Tati** Dimanche à 16 h et 19 h, le Ouimetoscope présente *Mon Oncle*, une délicieuse comédie du grand Jacques Tati où la poésie prend le pas sur la froideur technologique.

◇

✔ **Robbe-Grillet par Resnais**. Toujours au Ouimetoscope, mais samedi à 21h30, *L'Année dernière à Marienbad*, réalisé par Alain Resnais et scénarisé par Alain Robbe-Grillet. C'est l'histoire d'une envoûtante persuasion, dans le faste d'un château baroque.

— **Marcel Jean**

THÉÂTRE

✔ Au Vieux Port de Montréal, ***Squat*** de Raymond Villeneuve, mis en scène par Pierre Gendron. Vaguement inspirée de Shakespeare, une comédie grinçante et drôle en cinq couples, 10 comédiens et 18 personnages. Une folle et passionnante farandole à travers les surprises du hangar no 9.

◇

✔ **Ne manquez pas** la performance de Michel Forget dans *Certains hommes ont besoin d'aide* à la Licorne ; les harmoniques de *Fugues pour un cheval et un piano* au Théâtre d'Aujourd'hui ; le cycle Molière-Feydeau de Robert Manuel et du Collège français au Théâtre Le Mont-Royal.

— **Alain Pontaut**

ARTS VISUELS

✔ **Rembrandt**. Dernière semaine pour visiter l'exposition *Le paysage en perspective, Rembrandt et ses contemporains* au Musée des Beaux-Arts de Montréal. Cent-dix dessins remarquables dont neuf étonnants Rembrandt, au dépouillement annonciateur de la modernité.

◇

✔ **Kiopini**. Des tableaux fantastiques, développant sur 17 pieds de large et huit de hauteur des progressions chromatiques amalgamant plus de 500 tonalités différentes, c'est l'oeuvre récente de Christian Kiopini, un des meilleurs peintres du Québec. Il nous convie à entrer dans des labyrinthes surréels, où l'irisation de la lumière efface des architectures et des paysages imaginaires (au 2176 Mont-Royal est, entrée rue Lafrance, de 13 h à 17 h, mercredis, jeudis, vendredis et samedis. Renseignements, 527-6870.

— **Claire Gravel**

JEUNESSE

✔ Pièce au titre bizarre, **242 M 106** (en fait, un numéro de plaque minéralogique) n'en est pas moins fort réussie malgré l'univers sordide qu'il présente : un *junkie*, une prostituée, une serveuse paumée — tous trois de moins de 20 ans — chambreurs dans une maison tenue par un jeune diplômé plutôt fainéant . . . Le ton juste et l'excellent jeu des comédiens séduisent dès les premières minutes un public qui n'a aucun mal à se passionner pour ces personnages dévorés par une grande tendresse et générosité malgré leurs airs de « durs à cuire ». Excellente mise en scène, scénographie efficace. Un *must* pour les plus de 14 ans.

— **Angèle Dagenais**

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE

LE GUIDE DU WEEK-END

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — *Salsa* sam. dim. lun. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h ven. sam. dern. spect. 11 h.— sem. 7 h, 9 h
ASTRE II: — *Colors* sam. dim. lun. 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 10 h sem. 7 h 15, 9 h 30
ASTRE III: — *Bloodsport* sam. dim. lun. 1 h 30, 3 h 20, 5 h 10, 7 h, 9 h. ven. sam. dim. dern. spec. 11 h, sem. 7 h 30, 9 h 20
ASTRE IV: — *Casual Sex* sam. dim. lun. 1 h, 2 h 40, 4 h 20, 6 h, 7 h 40, 9 h 20 sem. 7 h 30, 9 h 10, *Rambo 3* mer. jeu. 7 h, 9 h

BERRI I: (288-2115) — *Colors* 1 h 45, 4 h 15, 7 h, 9 h 30
BERRI II: — *Attention bandit* 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 10 h
BERRI III: *L'insoutenable légèreté de l'être* 1 h 20, 4 h 40, 8 h
BERRI IV: — *Prince des ténèbres* 1 h, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45.
BERRI V: — *Noyade interdite* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30.

BOGART 1: (844-9470)— *Fatal attraction* 7 h, 9 h 20, sam. dim. lun. 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 20 — *Rambo III mer. jeu. 7 h 30, 9 h 30*
BOGART 2: *Rambo III* mer. et jeu. 6 h 30, 8 h 30, *Moonstruck* ven. et mar. 7 h 30, 9 h 30 sam. dim. lun. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BOGART 3: *The Whales of August* 7 h 15, 9 h 15 sam. dim. lun. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

BONAVENTURE I: (861-2725) —*Midnight Crossing* sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 sem. 7 h 15, 9 h 15
BONAVENTURE II: — *Wall Street* sam. dim. 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30 sem. 7 h, 9 h 30.

BROSSARD I: (465-5906) — *Le pacte* sam. dim. lun. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 sem. 7 h 15, 9 h 15
BROSSARD II: (465-5906) — *Traquée* sam. dim. lun. 1 h 05, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 20. sem. 7 h 10, 9 h 20.
BROSSARD III: *Colors* sam. dim. lun. 12 h 05, 2 h 20, 4 h 35, 7 h, 9 h 30, sem. 7 h, 9 h 30

CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684)— *Casual Sex* sam. dim. lun. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30 sem. 7 h 20, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 2: *Salsa* sam. dim. lun. 12 h 55, 2 h 55, 5 h, 7 h 05, 9 h 35 sem. 7 h 05, 9 h 35
CARREFOUR LAVAL 3: *Le pacte* sam. dim. lun. 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 20, sem. 7 h 10, 9 h 20.
CARREFOUR LAVAL 4: *Traquée* sam. dim. lun. 12 h 25, 2 h 25, 4 h 40, 7 h, 9 h 30 sem. 7 h, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 5: *Bloodsport* sam. dim. lun. 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25 sem. 7 h 15, 9 h 25
CARREFOUR LAVAL 6: *Colors* sam. dim. lun. 12 h 05, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 40 sem. 7 h 10, 9 h 40

CHÂTEAUGUAY 1: (698-0141)—*Colors* ven. sam. 6 h 50 dim. 1 h 30, 3 h 45, 6 h 50, lun. au jeu. 6 h 50
CHÂTEAUGUAY 2: *Beetle Juice* ven. sam. lun. mar. 7 h 15, 9 h, dim. 1 h 15, 3 h 15. 5 h 15, 7 h 15, 9 h, *Rambo* mer. jeu. 7 h 15, 9 h 15.

CINÉMA DE MONTRÉAL 1: (521-7870) — *Liaison fatale* 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
CINÉMA DE MONTRÉAL 2: — *Broadcast News* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30

CINÉMA DE PARIS: (866-3636) —

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mtl— *White Mischief* 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30
CINÉMA ÉGYPTIEN 2: Mtl— *Wings of Desire* 12 h 15, 2 h 40, 5 h 05, 7 h 30, 10 h
CINÉMA ÉGYPTIEN 3: Mtl— *The Unbearable Lightness of Being* 1 h, 4 h 30, 8 h.

CINÉMA OMEGA 1: — *Baby Boom* ven. 9 h 45 sam. dim. lun. 1 h, 5 h 30, 9 h 55 sem. 9 h 45 — *Tuner n'est pas jouer* sam. dim. lun. 3 h 10, 7 h 40 sem. 7 h 30
CINÉMA OMEGA 2: — *Good Morning Vietnam* sam. dim. lun. 1 h 30, 5 h 25, 9 h 10 sem. 9 h — *Le flic était presque parfait* sam. dim. lun. 3 h 40, 7 h 40, sem. 7 h 30

CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada— *Midnight Crossing* sam. dim. lun. 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h, 9 h 15 sem. 7 h, 9 h 15
CINÉMA POINTE-CLAIRE 2: *Casual Sex* sam. dim. lun. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h sem. 7 h, 9 h
CINÉMA POINTE-CLAIRE 3: *Shakedown* sam. dim. lun. 12 h 30, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 50 sem. 7 h 30, 9 h 50
CINÉMA POINTE-CLAIRE 4: *Colors* sam. dim. lun. 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 20, 9 h 45 sem. 7 h 20, 9 h 45
CINÉMA POINTE-CLAIRE 5: *Bloodsport* sam. dim. lun. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h sem. 7 h, 9 h
CINÉMA POINTE-CLAIRE 6: *Salsa* sam. dim. lun. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 sem. 7 h 15, 9 h 15

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768)— ven *La vie commence demain* 18 h 35— *The rink L'héritage d'Albert Kahn* 20 h 35— sam. *St-Louis Blues La bataille du rail* 18 h 35— *Joe Hill* 20 h 35— dim. *L'eau chaude l'eau frette* 15 h.— *Deep end* 18 h 35— *En remontant le Missisipi* 20 h 35

CINÉPLEX I: (849-4518) — *Éclair de lune* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
CINÉPLEX II: — *La vie est belle* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
CINÉPLEX III: — *Wall Street* 1 h 15, 4 h 15, 7 h, 9 h 30
CINÉPLEX IV: — *L'empire du soleil* 1 h, 5 h, 8 h
CINÉPLEX V: — *Au revoir les enfants* 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25
CINÉPLEX VI: — *Un zoo la nuit* 1 h, 5 h 15, 9 h 30, *Travelling North* 3 h 15, 7 h 30
CINÉPLEX VII: — *Broadcast News* 1 h 15, 4h 15, 7 h, 9 h 30
CINÉPLEX VIII: — *Tampopo* 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 10 h
CINÉPLEX IX: — *Biloxi Blues* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20

COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— *Nuit docile* 1 h 05, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
COMPLEXE DESJARDINS II: — *La vie est un long fleuve tranquille* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
COMPLEXE DESJARDINS III: — *La spirale* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 25, 7 h 20, 9 h 25
COMPLEXE DESJARDINS IV: — *Traquée* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40

COMPLEXE GUY-FAVREAU/ O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229)— *Deracines L'enfant dans le mur* 20 h.(14 au 29 mai)

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878)— sam *The Friend of a Jolly Devil* 19 h.— *West Side Story* 21 h— dim. *Woman from the Provinces* 19 h.— *The Eclipse* 21 h.— lun. *Exodus* 19 h.

CRÉMAZIE: (388-4210) — *Frantic* sam. dim. 12 h, 2 h 30, 4 h 40, 7 h 15, 9 h 30 sem. 7 h 15, 9 h 30

DAUPHIN I: (721-6060) — *Le dernier empereur* ven. 8 h— sam. 1 h, 4 h, 7 h, 10 h. dim. et lun. 1 h, 3 h 30, 4 h, 8 h. mar. au jeu. 8 h.
DAUPHIN II: *Broadcast News* ven. 7 h, 9 h 30 sam. 1 h, 3 h 30, 6 h, 8 h 30 dim. lun. 1 h, 3 h 30, 6 h, 8 h 30 mar. au jeu. 7 h, 9 h 30

CINÉMA DÉCARIE 1: (341-3190) — *The Last Emperor* ven. 6 h, 9 h. — sam. 1 h, 4 h, 7 h, 10 h. dim. 1 h, 4 h, 8 h. lun. au jeu. 8 h.
CINÉMA DÉCARIE 2: *Colors* sam. dim. 12 h 15, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 45 sem. 7 h 20, 9 h 45

DORVAL I: (631-8587) — *Willow* sem. 7 h, 9 h 35, sam. dim. lun. 1 h 35, 4 h 10, 7 h, 9 h 35, ven. der. spec. 12 h
DORVAL II: *Cop* ven. et mar. 7 h, 9 h 30, sam. dim. lun. 12 h, 2 h 10, 4 h 30, 7 h, 9 h 30 ven. der. spec. 11 h 40 — *Rambo III* mer. jeu. 7 h 05, 9 h 10
DORVAL III: *Good Morning Vietnam* ven. à mar. 7 h 10, 9 h 30, ven. der. spec. 11 h 45 — *Fox and the Hound* sam. dim. lun. 1 h, 3 h, 5 h. — *Rambo III* mer. jeu. 7 h 05, 9 h 20
DORVAL IV: — *Friday the 13th (part 7)* 7 h, 9 h 05 sam. dim. lun. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 05, ven. der. spec. 11 h

FAIRVIEW I: (697-8095) — *Above the Law* ven. et mar. 7 h 20, 9 h 20, sam. dim. lun. 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20 — *Rambo III* mer. jeu. 6 h 20, 8 h 35
FAIRVIEW II: — *Beetlejuice* ven. mar. 7 h 10, 9 h 10, sam. dim. lun. 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10 — *Crocodile Dundee II* 7 h, 9 h 30

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230)— *Salsa* 12 h 50, 2 h 50, 4 h 50, 7 h, 9 h 10
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *Casual Sex* 12 h 45, 2 h 45, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 15
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *Milagro Beanfield War* 2 h, 4 h 40, 7 h, 9 h 25
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *Dead Heat* tous les jours 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30, jeudi le 26 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 9 h 30

GREENFIELD I: (671-6129) — *Friday the 13th part 7* ven. et mar. 7 h, 9 h 05, sam. dim. lun. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 05 — *Crocodile Dundee II* mer. jeu. 7 h, 9 h 20
GREENFIELD 2: — *Beetlejuice* ven. mar. 7 h 10, 9 h 25, sam. dim. lun. 2 h 45, 4 h 55, 7 h 10, 9 h 25 — *Rox and Rouky* sam. dim. lun. 12 h 25, 2 h 40, 4 h 55 — *Rambo III* mer. jeu. 6 h 35, 8 h 45
GREENFIELD 3: — *Cop* ven. et mar. 7 h 05, 9 h 20, sam. dim. lun. 12 h 15, 2 h 25, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 20 — *Rambo III* mer. jeu. 7 h 40, 9 h 45

IMPÉRIAL: (288-7102) — *Willow* 1 h 30, 4 h 25, 7 h, 9 h 25, ven. der. spec. 12 h

JEAN-TALON:(725-7000) — *Police Academy 5* sam. dim. lun. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 sem. 7 h 15, 9 h 15

KENT I:(489-9707) — *Moonstruck* tous les jours 7 h 15, 9 h 25
KENT II: *Running Man* 7 h, 9 h 20

LAVAL I:(688-7776) — *Beetlejuice* ven. et mar. 7 h 10, 9 h 20 sam. dim. 5 h, 7 h 10, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 30— *Rox and Rouky* sam. dim. lun. 1 h, 3 h —*Crocodile Dundee II* mer. jeu. 7 h, 9 h 20
LAVAL II:— *Friday the 13th part 7* ven. et mar. 7 h, 9 h 05, sam. dim. lun. 12 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h, sam. der. spec. 11 h 15 —*Rambo III* mer. jeu. 6 h 15, 8 h 30
LAVAL III: — *Friday the 13th (part 7)* mer. et jeu. soir 7 h, 9 h 05 — *Seventh Sign* ven. et ma. 7 h 15, 9 h 30, sam. dim. lun. 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30, sam. der. spec. 11 h 40
LAVAL IV:— *La belle naufragée* 7 h, 9 h 20 sam. dim. lun. 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 40
LAVAL V:— *Above the Law* ven. et mar. 7 h, 9 h 15 sam. dim. lun. 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15 sam. dern. spect. 11 h 30 —*Rambo III mer. jeu. 7 h 30, 9 h 45*

LAVAL 2000 1: (687-5207)— *Police Academy 5* sam. dim. lun. 1 h 35, 3 h 30, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 20 sem. 7 h 25, 9 h 20
LAVAL 2000 2: *Prince des ténèbres* sam. dim. lun. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h. sem. 7 h, 9 h.

LOEW'S I:(861-7437) — *Good Morning Vietnam* ven. à mar. 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 25 sam. dern. spect. 11 h 45 — *Crocodile Dundee II* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
LOEW'S II:— *Sunset* ven. à lun. 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30. mar. 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 9 h 30 sam. der. spec. 11 h 45 —*Crocodile Dundee II* mer. jeu. 12 h 30, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 50
LOEW'S III:— *Moonstruck* ven. à mar. 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 15, sam. der. spec. 11 h 30
LOEW'S IV:— *Good Morning Vietnam* mer. et jeu. 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 25— *The Light Horsemen* ven. à mar. 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15, sam. der. spec. 11 h 30
LOEW'S V:— *Stand and Deliver* ven. à mar. 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30, **sam. der. spec. 11 h 40**

LE MILIEU: Montréal (277-5711)—

OUIMETOSCOPE:(525-8600) — ven Salle 1: *Balance maman hors du train* 19 h.— *Les ailes du désir* 21 h — Salle 2: *À bout de souffle* 19 h 15— *Welcome in Vienna* 21 h 30— Salle 3: *Premier festival d'animation pour adultes* 19 h 30— *Ré-animateur* 21 h 30— sam. salle 1: *Intervista* 19 h.— *L'empire du soleil* 21 h 15— Salle 2: *Oscar Thiffault* 19 h 15— *L'année dernière à Marienbad* 21 h 30— Salle 3: *Premier festival d'animation pour adultes* 19 h 30— *Mad Mission* 21 h 30— dim. salle 1: *3e festival d'animation pour enfants* 14 h.— *Mon oncle* 16 h, 19 h — *La beauté du péché* 21 h 15.— Salle 2: *Agent trouble* 13 h 30, 19 h — *Barfly* 15 h 30, 21 h.— salle 3: *Premier festival d'animation pour adultes* 14 h.— *Mon beau village* 16 h, 19 h.— *Mad Mission* 21 h — lun. salle 1: *Intervista* 19 h.— *La légende de la forteresse de Souram* 21 h 15— Salle 2: *À bout de souffle* 19 h 15— *Mon oncle d'Amérique* 21 h 30— Salle 3: *Institut Leon Tolstoi*

PALACE I:(866-6991) — *Beetlejuice* ven. à mar. 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 35, 9 h 45 ven. sam. dern. spect. 11 h 50 — *Rambo III* mer. jeu. 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 35, 9 h 50
PALACE II:— *Friday the 13th part 7* ven. à mar. 12 h 25, 2 h 40, 4 h 55, 7 h 10, 9 h 25 ven. sam. dern. spect. 11 h 30 — *Rambo III* mer. jeu. 12 h, 2 h 10, 4 h 20, 6 h 35, 8 h 50
PALACE III:— *Seventh Sign* 4 h 45, 7 h, 9 h 15 sam. der. spec. 11 h 30 — *Fox and the Hound* 1 h 2 h 50
PALACE IV:— *Cop* 12 h, 2 h 10, 4 h 30, 7 h, 9 h 30 ven. sam. dern. spect. 11 h 50 — *Darkside* mer. jeu. 9 h 25
PALACE V:— *Friday the 13th (part 7)* mer. et jeu. 12 h 25, 2 h 40, 4 h 55, 7 h 10, 9 h 15 sam. dern. spect. 11 h 30 — *Darkside* ven. à lun. 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25, mar. 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 9 h 25. ven. sam. der. spec. 11 h 30
PALACE VI:— *Above the Law* 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20 ven. sam. dern. spect. 11 h 35

PARADIS I: (354-3110)— *Danse lascive* sam. dim. lun. 1 h 30, 5 h 30, 9 h 30 sem. 9 h, *Kenny* ven. 7 h 15, sam. dim. lun. 3 h 30, 7 h 30, mar. au jeu. 9 h
PARADIS II:— *Police Academy 5* sam. dim. lun. 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 45 sem. 7 h 30, 9 h 15
PARADIS III:— *Prince des ténèbres* sam. dim. lun. 1 h 30, 3 h 20, 5 h 10, 7 h, 9 h sem. 7 h 30, 9 h 30

PARALLELE: (843-6001)—

PARISIEN I: — Triologie Fanny: *Les Lettres de mon moulin* ven. 1 h, 3 h 30, 6 h 30, 9 h — *Marius* sam. 2 h, 5 h, 8 h, — *Fanny* dim. 1 h, 3 h 30, 6 h 30, 9 h — *César* lun. 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 30.— *Les Lettres de mon moulin* mar. 1 h, 3 h 30, 6 h 30, 9 h — *Rambo III* mer. jeu. 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15
PARISIEN II:— *Rox et Rouky* 12 h 30, 2 h 30— *La belle naufragée* 12 h 20, 2 h 40, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35
PARISIEN III:— *Marius* mer. 2 h, 5 h, 8 h, *Fanny* jeu. 1 h, 3 h 30, 6 h 30, 9 h — *Sammy et Rosie s'envolent en l'air* **ven. à mar. 4 h 45, 7 h, 9 h 15**
PARISIEN IV:— *Les baleines du mois d'août* tous les jours 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25
PARISIEN V:— *Rox et Rouky* mer. et jeu. 12 h 30, 2 h 30

PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — *Bloodsport* tous les jours 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 30
PLACE ALEXIS NIHON II:— *Colors* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 30, 9 h 45
PLACE ALEXIS NIHON III:— *Shakedown* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 30, 9 h 45

PLACE DU CANADA:(861-4549) — *The Last Emperor* ven. 6 h, 9 h.— sam. dim. 1 h, 4 h, 8 h.— lun. au jeu. 8 h.

PLACE LONGUEUIL 1: (679-7451) — *Police Academy 5* sam. dim. lun. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 sem. 7 h 15, 9 h 15
PLACE LONGUEUIL 2: — *Prince des ténèbres* sam. dim. lun. 12 h 30, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15 sem. 7 h, 9 h 15

SAINT-DENIS II:(849-4211) — *Le pacte* 12 h 40, 2 h 45, 4 h 50, 7 h, 9 h 15
SAINT-DENIS III:— *Police Academy* 12 h 50, 2 h 55, 5 h, 7 h 10, 9 h 25.

UNIVERSITÉ: Mtl— *Jean de Florette* ven. et mar. 7 h 10, sam. dim. lun. 2 h 40, 7 h 10 — *Manon des Sources* ven. et mar. 9 h 30, sam. dim. lun. 12 h 30, 5 h, 9 h 30 — *Crocodile Dundee II* mer. et jeu. 7 h, 9 h 30

VERSAILLES I:(353-7880) — *Beetlejuice* ven. et mar. 7 h 15, 9 h 30, sam. dim. lun. 1 h 05, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 30. sam. dern. spect. 11 h 35 — *Rambo III* mer. et jeu. 7 h 30, 9 h 35
VERSAILLES II:— *Above the Law* ven. et mar. 7 h 05, 9 h 20, sam. dim. lun. 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20, sam. der. spec. 11 h 30 — *Crocodile Dundee II* mer. jeu. 7 h, 9 h 25
VERSAILLES III:— *Mon père c'est moi* ven. et mar. 7 h 15, 9 h 30, sam. dim. lun. 12 h 45, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 30, sam. der. spec. 11 h 35 — *Rambo III* mer. jeu. 7 h 30, 9 h 35
VERSAILLES IV:— *Liaison fatal*[illegible] 7 h, 9 h 25, sam. der. spe[illegible] *Above the Law* mer. et jeu [illegible]
VERSAILLES V:— *Friday th*[illegible] 20, 9 h 20 sam. dim. lun. [illegible] 05, 7 h 10, 9 h 20 sam. dern. s[illegible] 30
VERSAILLES VI:— *La belle naufragée* tous les jours 7 h 05, 9 h 30 sam. dim. lun. 12 h, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 50

WESTMOUNT:(931-2477) — *Moonstruck* 7 h 05, 9 h 15, sam. dim. 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 15

YORK:(937-8978)—*Fatal Attraction* 1 h 30, 4 h 15, 7h, 9 h 30

THÉÂTRE

CAFÉ DU MARCHÉ: 4375 est Ontario, Montréal (872-1644)— « Les cloches de Corneville » de Robert Planquette, adaptation Maurice Côté, les 21-22 mai, 4-5-11-12 juin

CAFÉ DE LA PLACE: PDA Montréal (842-2112)— Monique Leyrac dans Paris-Berlin 1925-1939, en prolongation jusqu'au 21 mai, mar. au sam. à 20h.

L'ESKABEL: 1237 Sanguinet, Montréal (849-7164)— « L'Île » de Marie-Claire Blais, m. en s. Jacques Crête, du 26 avril au 22 mai, mar. au sam. 20h.30

ESPACE LIBRE: 1945 rue Fullum, Montréal (521-4191)— « Privé Public » d'Alain Fournier le 20 mai à 20h.30— « Théâtre d'ailleurs » événement théâtral produit par Espace Libre, du 23 mai au 14 juin: Needcompany de Belgique présente « Need to know » 25 au 28 mai à 20h.30— Tenkei Gekijo du Japon présente « Water station » 3 au 6 juin à 20h.30— Open Stage Obala de Yougoslavie présente « Tattoo Theatre » 10 au 14 juin à 20h.30

LA LICORNE: 2071 St-Laurent, Montréal (843-4166)— « Certains hommes ont besoin d'aide » de John Ford Noonan, traduction de Louise Roy, m. en s. Gilbert Lepage, du 22 avril au 22 mai, du mar. au dim. à 20h.30

MAISON-THÉÂTRE: 255 est Ontario, Montréal (288-7211)— Bis Atelier-Théâtre présente « Les lectures de Florence » du 2 au 22 mai, les sam. et dim. à 15h., mar. au ven. 10h. et 13h.30

SALLE FRED BARRY: 4353 est Ste-Catherine, Montréal (253-8974)— Le Carrousel en coproduction avec la Nouvelle Compagnie Théâtrale présente « 242 M 106 » du 5 au 28 mai, mar. au sam. 20h.30, le 25 mai à 14h.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau, Montréal (523-1211)— « Fugues pour un cheval et un piano » de Hervé Dupuis, m. en s. Alain Fournier, avec Eric Brisebois et Hubert Gagnon, du 27 avril au 23 mai, du mar. au sam. 20h.30, dim. 15h.

THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Montréal (288-3161)— « Biloxi Blues » de Neil Simon, m. en s. Maurice Podbrey, du 12 mai au 12 juin

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Montréal (844-1793)— « Being at home with Claude » texte et m. en s. René-Daniel Dubois, du 20 avril au 21 mai, mar. au ven. 20h., sam. 17h. et 21h., dim. à 15h.

THÉÂTRE LE MONT ROYAL: 5210 Durocher, Montréal (495-2581) — « Le chat en poche » de Feydeau, du 16 au 21 mai à 20 h, le 22 mai à 14 h.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL: Pavillon Judith-Jasmin, Studio Claude-Gauvreau: local J2020— Le programme de maîtrise en Art Dramatique de l'UQAM présente « Les hivers de Lolita » mémoire-création de Ginette Prévost, du 18 au 21 mai à 19h.

BÂTEAU-THÉÂTRE-L'ESCALE: St-Marc-sur-Richelieu (584-2271)— « Comédie dans le noir » et « L'oeil de lynx » de Peter Shaffer, traduction et adaptation Benoît Girard, m. en s. Denise Filiatrault, à compter du 17 juin mar. au ven. 21h., sam. 19h. et 22h.

LE CHANTECLER: Ste-Adèle (489-6519)— « La muselière » d'Yvon Brochu, m. en s. Louis Lalande, du 21 juin au 28 août, mar. au dim. 20h.30

MONT AVILA: St-Sauveur (227-8411)— Sous la Chapiteau: « Le grand orchestre du splendid » comédie musicale de Xavier Thibault et Rita Brantalou, m. en s. Alain Marcel et Rita Brantalou, du 22 juillet au 13 août, mar. au ven. 20h., sam. 19h. et 22h.

PATRIOTE DE STE-AGATHE: Ste-Agathe (861-2244)— « Inspecteur de mes amours » de William Van Zandt et Jane Milmore, adaptation Catherine Varga, m. en s. Normand Chouinard, du 17 juin au 4 sept. mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h. dim. 10 juillet au 14 août et le 4 sept. à 20h.

PATRO LE PRÉVOST: 7355 Christophe Colomb, Montréal (Métro Jean-Talon). 282-4652 — La troupe *Réplik* présente « La ménagère apprivoisée » d'Yvon Brochu les 26, 27 mai à 20 h et 28 mai à 20 h 30.

THÉÂTRE BEAUMONT ST-MICHEL: St-Michel-de-Bellechasse (418-884-3344)— « Haute Fidélité » de Ray Cooney, traduction et adaptation Benoit Girard, m. en s. Monique Duceppe, à compter du 23 juin, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRE DES CASCADES: Pointe-des-Cascades, autoroute 20, direction Dorion (455-9341)— « Party Surprise » de Arne Sultan et Earl Barret, adaptation Michèle Léger et Pascal Rollin, m. en s. Michèle Magny, du 3 juin au 3 sept. du mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRE DU CHENAL-DU-MOINE: Ste-Anne-de-Sorel (1-800-363-9468)— « Vice et Versa » de Ray Cooney, adaptation Michel Dumont et Marc Grégoire, m. en s. Monique Duceppe, à compter du 14 juin, mar. au ven. 20h.30, sam. 21h.

THÉÂTRE DE MARJOLAINE: Lac D'Argent (845-0917)— « Les nonnes » comédie musicale d'après Nunsense de Dan Goggin, traduction et adaptation Serge Grenier, m. en s. Raymond Cloutier, du 18 juin au 27 août, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.30, dim. 20h.

IMPLANTHÉÂTRE: 2 est rue Crémazie, Québec (418-529-2183)— « La déposition » de Hélène Pedneault, m. en s. Claude Poissant, du 7 au 10 juin à 19h.

CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa— Salle Studio: « La passion de Narcisse Mondoux » de Gratien Gélinas, m. en s. Yvette Brind'Amour, du 22 avril au 21 mai

THÉÂTRE DE L'ÎLE: Hull (819-595-7455)— « Souriez Mlle Robi » de Simon Fortin et Guylaine Tremblay, m. en s. Gilles Provost, du 10 mai au 18 juin, du mar. au sam. 20h.30— « Clémence côté cour, côté coeur » revue humoristique d'après Clémence Desrochers, du 5 juillet au 27 août, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

VARIÉTÉS

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808)— Du jeu. au sam. souper en musique avec Marie-Perle Quintin, à compter de 18h. — « Avec ou sans Brel » Pierrot Fournier en spectacle jeu. au sam. à 22h., 19 au 21 mai— Brunch du dimanche, rencontre amicale à compter de 13h. avec jeux de société, suivi de danse

CAFÉ RIMBAUD: 5091 rue de Lanaudière, Montréal (525-2688)— « Le clavecin de tous les temps » par le Théâtre du Café Rimbaud, avec Robert Sigmund, clavecin, Dominic Lavallée, comédien, m. en s. Jean Dalmain, scénographie d'Yvan Gaudin, les mer. ven. sam. dim. à compter de 18h.

CAFÉ TIMÉNÉS: 4857 ave du Parc, Montréal (272-1734)— Brunch à 12h. tous les dimanches, avec musique d'atmosphère à compter de 12h.

LA CAGE AUX SPORTS: 6321 Trans-Canada, Pointe-Claire (694-4915) et 5830 Boul. Taschereau, Brossard (676-4404)— Ateliers d'art, gratuit pour les enfants mar. et jeu. au dim. 17h.30 à 21h.30

CENTRE D'ESSAI DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 2332 Edouard-Montpetit, Montréal (842-6238)— Amarelle présente une soirée de danse contemporaine, chorégraphies de Howard Richard, Diane Carrière et Oded Kafri, 20 au 22 mai à 20h.

CENTRE SOCIAL ESPAGNOL: 4848 St-Laurent, Montréal (844-4227)— Spectacle de danse Flamenco avec Elena et le guitariste Pierre, les ven. et sam. à 21h. et 23h.

CLUB DE BACKGAMMON DE MONTRÉAL: 4381 St-Denis, Montréal (845-9896)— Tournoi de backgammon les dim.— Ligue de backgammon, cours etc... sem. 16h. à 03h. week-end, 14h. à 03h.

HABITAT ST-CAMILLE: 11025 Alfred, Montréal-Nord (321-9000)— Herbert Léonard en récital, le 22 mai à 20h.30

HÔTEL LE QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal— Piano-Bar: L'Apéro avec Gilles Jourdain, du lun. au ven. de 17h. à 01h.

LE REINE ÉLIZABETH: Salle Arthur, 900 ouest Dorchester, Montréal— Café Baroque Arthur: « Folies folies » du can can au charleston, production La Belle Époque Inc. mer. jeu. ven. dim. 20h.30, sam. 20h. et 22h.30

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL: Cité du havre, Montréal— Activité Famille: « La peinture: je touche » entrée libre, le 22 mai de 13h. à 17h.

MUSÉE D'ART DE JOLIETTE: 145 Wilfrid-Corbeil, Joliette— Dans le cadre de la journée internationale des musées et de l'exposition Signé Lanaudière 88: atelier vidéo et d'essai de 14h. à 19h.— et « La Vitrine » performance poétique d'Yvon Rivest, à 20h., le 21 mai

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: 1379 ouest Sherbrooke, Montréal (285-1600)— Auditorium Maxwell-Cummings: Films Borduas, du 5 mai au 30 juin, les mar. jeu. et dim.— « Paul-Emile Borduas » 12h.30 en français, « Premier plan » 13h. en français, « Paul-Emile Borduas » 13h.30

PALAIS DES CONGRÈS: Montréal— Le Salon International des Aînés, du 24 au 28 mai

PLANÉTARIUM DOW: 1000 rue St-Jacques, Montréal (872-4530)— « La vie dans l'univers de Darwin » du 31 mars au 19 juin— spectacles français: lun. 20h.30, mar. au ven. 13h.30 et 20h.30, sam. 14h.15, 16h.30, 20h.30, dim. 13h., 15h.30, 16h.30, 20h.30 — spectacles anglais: lun. 19h.30, mar. au ven. 12h.30, 19h.30, sam. 13h., 15h.30, 19h.30, dim. 14h.15, 19h.30

RANCHO GRANDE: 2074 rue Clark, Montréal (842-6301)— Spectacles de danse Flamenco les jeu. et dim. à 21h., les ven. et sam. 21h. et 23h.

RESTAURANT LES FILLES DU ROY: 415 Bonsecours, Vieux-Montréal (849-3535)— Les jeu. sam. et dim. soirs musiciens de folklore québécois, balades du 19e siècle— Dimanche, brunch avec le groupe Ad Vielle, musique paysanne du 17e siècle, avec instruments anciens

RESTAURANT SANCHO PANZA: 3458 ave du Parc, Montréal (844-0558)— Spectacle de guitare et de danse Flamenco avec John et Danielle, tous les samedis à 21h. et 23h.

SALLE MARIE-GÉRIN-LAJOIE: UQAM, 405 est Ste-Catherine, Montréal (282-8570)— La Fondation Jean-Pierre Perreault présente « Les Lieux-Dits » chorégraphie de Jean-Pierre Perreault, avec Hélène Blackburn, Annie Dréau, Sylvain Emard, Marie-Andrée Gougeon, Sylviane Martineau, Luc Ouellette, Daniel Soulières et Tom Stroud, du 12 au 29 mai, du mar. au dim. à 20h.30

SALLE WILFRID-PELLETIER: PDA Montréal (842-2112)— Napoléon-Lama, comédie musicale avec Serge Lama, Christine Delaroche, et 18 comédiens, m. en s. Jacques Rosny, 20 mai à 20h., 21 mai 16h.30 et 21h.30, 22 mai à 20h.

SALON DES CENT: Zanzibar, 1647 St-Denis, Montréal (288-2800)— Le Club de comédie francophone Le Fou Rire, avec artistes invités, les ven. et sam. à 21h.

THÉÂTRE ST-DENIS: Montréal— Festival Mondial du Ding et Dong, du 29 mars au 5 juin

VERDUN CATHOLIC SCHOOL: 6120 boul. Champlain, Verdun— Une Vague Chantante des Îles de la Madeleine, L'Harmonie des Îles, troubadours et gigueux de la mer, le 22 mai à 20h.30

L'ANGLICANE: 33 Wolfe, Lévis (833-8831)— Silent Knowledge, le 20 mai à 20h.30— Danse Axile, le 22 mai à 20h.30

LES TROIS MARMITES: 475 ouest rue Principale, Magog (819-847-0470)— La Tournée Juste Pour Rire 1988, avec Yvon Landry, Raymond Parent, Marielle Léveillée et Martin L'Heureux, du 6 mai au 18 juin, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

MUSIQUE

Classique

BASILIQUE MARIE-REINE DU MONDE: 1071 rue de la Cathédrale, Montréal (866-1661)— Tous les dimanches à 11h., le choeur polyphonique de Montréal — Vêpres pour le Temps Pascal, le 21 mai à 18h. dans l'abside, présidées par André Leduc, avec la participation du Choeur Polyphonique de Montréal, dir. et animation Jean-Pierre Couturier, à l'orgue Hélène Dugal— Orgues, Paroles et Vêpres, dim. 22 mai à 15h.30, concert spirituel avec Hélène Dugal, organiste, et Benoit Lacroix, présentateur, oeuvres de Jehan Titelouze, Maurice Duruflé et Olivier Messiaen— vêpres solennelles à 16h.30 présidées par André Leduc, animation Jean-Pierre Couturier

BASILIQUE NOTRE-DAME: 116 ouest Notre-Dame, Montréal (849-1070)— Tous les dimanches à 11h., grand-messe (grégorien et polyphonie) à l'orgue Pierre Grand'Maison

CHAPELLE DES FRÈRES MARISTES: 14 Bord de l'Eau, Iberville— Récital de Réal Gauthier, orgue, et Jean-Jules Poirier, cor, oeuvres de Clérambault, Corelli, Mozart, Krol, Franck, Strauss, Widor, le 22 mai à 20h.

ÉGLISE SAINTE-CUNÉGONDE: 2461 ouest rue St-Jacques, Montréal (937-3812)— Tous les dimanches à 8h.45, grand-messe en latin, selon l'ancien rite (chant grégorien)

ÉGLISE ST-JEAN-BAPTISTE: angle Rachel et Henri-Julien, Montréal— L'Organiste Jacques Boucher jouera des oeuvres de Dornel, Buxtehude et Bach, à la messe de 17h. sam. le 21 mai, et aux messes de 10h. et 11h., le dim. 22 mai— À la messe de 10h. le 22 mai, participation du Choeur de l'École Face, dir. Iwan Edwards

ÉGLISE ST-MAURICE DE DUVERNAY: 1961 Ivry, Duvernay— Le Choeur de Laval, dir. Germain Lefebvre en concert, solistes invités: Marie Dugal, soprano, Gabrielle Lavigne, mezzo, Paul Trépanier, ténor, Roland Gosselin, basse— En 2e partie la Messe du Couronnement de Mozart, accompagnement Marjorie Tanaka, le 20 mai à 20h.

ÉGLISE SAINT-PIERRE-APÔTRE: Angle boul. René-Lévesque et de la Visitation, Montréal— Jean Ladouceur, organiste, présente des oeuvres de Boehm, Schneidemann et Widor, aux messes de 9h.30 et 11h., le dim. 22 mai

LES FILLES DU ROY: 415 Bonsecours, Vieux-Montréal (849-3535)— Les Soirées du Roy: Opérette et gastronomie, avec Micheline Camirand, soprano, Berthier Denys, ténor, Gilles Latour, baryton, Jacques Saint-Jean, pianiste, réservations recommandées, tous les vendredis soirs à 19h. jusqu'au 24 juin

INSTITUT GOETHE: 418 est Sherbrooke, Montréal— Imago en collaboration avec l'Institut Goethe présente « Quartet » par Heiner Muller, du 5 au 22 mai, du mer. au dim.

MUSÉE D'ART DE ST-LAURENT: 615 boul. Ste-Croix, St-Laurent— Concert de l'Ensemble Les Agrémens, oeuvres de Teleman, Fasch, Boismortier et Sanmartini, le 22 mai à 14h.

ORATOIRE SAINT-JOSEPH: 3800 chemin Queen Mary, Montréal (733-8211)— Les Petits Chanteurs du Mont-Royal, sous la dir. de Gilbert Patenaude, à la messe de 11h.

SALLE WILFRID-PELLETIER: PDA Montréal (842-2112)— OSM Récital: Krystian Zimerman, piano, oeuvres de Chopin et Liszt, le 23 mai à 20h.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 200 Vincent d'Indy, Montréal— Salle B 484: Récital de guitare, Bruno Perron, le 20 mai à 20h.

Populaire

L'AIR DU TEMPS: 194 St-Paul Ouest (842-2003)— Jazz du mer. au dim. de 22h. à 02h.30 — Paulo Ramos et Mario Parent, du 18 au 22 mai

BAR JAZZ 2080: 2080 rue Clark, Mtl (285-0007)— Yannick Rieu Trio, 20-21 mai à 22h.— Mike Berard, guitare, 22 mai à 21h.30— Bill Coon, guitariste, le 24 mai à 21h.30

BAR LES JOYEUX NAUFRAGÉS: 161 est Ontario, Montréal (843-3808)— Tous les mardis jazz à 22h.— invité: Le 24 mai, Mario Starnino

BAR TERRASSE: 1201 Dorchester ouest, Montréal (878-2000)— Raymond Brunet, accordéon, du lun. au ven. de 17h. à 19h.30

BAR-THÉÂTRE LES QUATRE PIANOS: 150 rue Principale, St-Sauveur-des-Monts (227-8509)— Jim Corcoran en solo, les 20-21 mai à 20h.30

LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882)— Ward Brothers Band, jeu. au sam. à 22h., le dim. à 17h.

BIDDLES JAZZ AND RIBS: 2060 Aylmer (842-8656)— Le quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h. à 24h., mar. 20h. à 01h., mer. au ven. 17h. à 22h.— Les lundis, à 19h., sessions d'improvisation — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence, du mer. au sam. à compter de 22h.— Le Trio de Bernard Primeau dim. de 19h. à 24h.— invité le 22 mai: Charles Ellison, trompette

BIDDLES JAZZ AND RIBS: Le Gobelet, 8405 St-Laurent, Montréal (382-2203)— Le Quatuor Bernard Primeau, du 4 au 28 mai du mer. au sam. de 22h. à 01h.— Le pianiste-chanteur Billy Georgette, lun. au ven. de 17h. à 20h.— La Cave des Moines: comédiens, moines enjoués, spectacles insolites, à compter du 7 avril du jeu. au sam.

Suite à la page 17

TÉLÉVISION

2 CBFT
12.00 Première édition
12.15 Les démons du midi
13.15 Au jour le jour
14.15 Cinéma « Le roi de la vitesse » amér. 25 muet
16.00 Félix et ciboulette
16.30 Les schtroumpfs
17.00 D'une série à l'autre « Sara Dane »
18.00 Montréal ce soir

6 CBMT
12.00 Midday
12.57 Community notes
13.00 All my children
14.00 Canadian reflections
14.30 King of Kensington
15.00 Guiding light
16.00 Facts of life
16.30 Video hits
17.30 Three's company

10 CFTM
12.00 Ici Montréal
12.15 Aimer
12.45 A coeur ouvert
13.15 Cinéma d'après-midi « L'héritière à Singapour » angl. 67 avec Hayley Mills, Trevor Howard et Shashi Kapoor
15.15 Babillard
15.30 La bande a nimée
16.00 La croisière s'amuse
17.00 De bonne humeur

12 CFCF
12.00 The Mary Tyler Moore Show
12.30 Pulse
13.00 Lifetime
14.00 Another world
15.00 General hospital
16.00 Cope's corner
16.05 The price is right
17.00 Family ties
17.30 Cheers
18.00 Pulse

17 RADIO-QUÉBEC
12.30 Cousins cuisine des amériques
13.00 Quebec School Telecasts
13.30 L'aventure des plantes
14.00 Maurice Utrillo V
15.30 Les grands travaux d'ar chéologie française dans le monde
16.00 Les bons ennemis
17.00 Biondi et cie
17.30 Wickie
18.00 Passe-Partout

35 QUATRE SAISONS (câble 5)
12.00 Les Pierrafeu
12.30 Le Grand Journal
13.00 Marguerite et compagnie
14.00 Les P'tites vues « L'appel de la gloire » amér. 84 avec Craig T. Nelson, Cindy Pickett et David Hollander
16.00 La fourchette d'or
16.30 Téléfun
17.30 Le grand journal

99 TVFQ
12.00 30 ans de faits divers à la télévision
13.15 J.J. Rawlings
14.00 J'aime à la folie: le théâtre
15.00 Radio-France Internationale
16.30 Kazcado
16.53 Les surrégénérateurs
17.20 Le Journal
17.50 Un D.B. e plus

La télévision du vendredi soir en un clin d'oeil

	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
2 CBFT (R.-C.) Montréal	Montréal ce-soir		Manon	Cinéma : *Sexpionnage* —É.-U. 1985 Avec Linda Hamilton, James Franciscus et Hunt Block					Le Téléjournal / Le Point/Météo/Sport		23h 20/Nos Espoirs 88	Ciné : *Les cavaliers de l'ombre* É.-U. 1961 —Avec T. Selleck	
3 WCAX (CBS) Burlington	News		CBS News	Hollywood Squares	Beauty and the Beast		Movie : *I Saw what you Did* —É.-U. 1988 Avec Shawnee Smith, Tammy Lauren et Robert Carradine				News	WKRP In Cincinnati	Movie : *Moscow on the Hudson*
5 WPTZ (NBC) Plattsburgh	News		Family Ties	Cheers	TV's Bloopers & Practical Jokes		Movie : *Rambo : First Blood Part II* —É.-U. 1985 Avec Sylvester Stallone, Julia Nickson et Charles Napier				News	The Tonight Show	
6 CBMT (CBC) Montréal	Newswatch		Movie : *Swiss Family Robinson* —É.-U. 1960 John Mills, Dorothy McGuire et James MacArthur				Hockey Night in Canada : *Boston Bruins vs Oilers in Edmonton* (Game 1)						The National The Journal
10 CFTM (TVA) Montréal	Ici Montréal	Charivari	Cinéma : *Le voyage de Charlemagne* —É.-U. 1960 Avec Lilian Gish, Timothy Bottoms et Candy Clark				Miami		Ad Lib		Les nouvelles TVA / Ici Montréal/Météo/Sports		Cinéma de fin de soirée
12 CFCF (CTV) Montréal	Pulse		Entertainment Tonight	Check it Out !	Friday the 13th		Night Heat		Miami Vice		CTV News 23h 20 : Pulse		It's Garry Shandling Show
17 CIVM (R.-Q.) Montréal	Passe-partout	Téléservice	19h 15 : L'indice	Cinq pour un	Droit de parole : *Aux chauves*		Avec un grand A : *Marie, Martine, Martin*		Parler pour parler : *Quand les enfants partent !*		L'indice	23h 15 : Téléservice	
22 WVNY (ABC) Burlington	News	ABC News	Wheel of Fortune	A Current Affair	Perfect Strangers	Full House	Mr Belvedere	The Slap Maxwell Story	20/20		News	Nightline	Star Trek : Next Generation
24 CICO (TVO) Ontario	Polka Dot Door	Today's Special	The Living Planet : A Portrait of the Earth		The Spice of Life	Writers & Place	Television		The Music of Man		The Movie-makers	Question Period Federal	
33 VERMONT ETV (PBS)	The Mac Neil-Lehrer Newshour		Nightly Business Report	Vermont this Week	Washington week in review	Wall Street Week	On Stage at Wolf Trap		On Stage at Wolf Trap		Movie : *Angels with Dirty Face* —É.-U. 1939 Avec James Cagney et Pat O'Brien		
35 QUATRE SAISONS Montréal	Action réaction	La Maison Deschênes	Double jeu	Jasmin Centre-Ville Anim. : Michel Jasmin		Le grand journal	Hockey TQS : *Bruins de Boston vs Oiliers à Edmonton, partie 1*						Sport Plus
99 TVFQ (télévision française)	18h10/Ville du Mans	Des chiffres et des lettres	Si j'étais vous	19h 35 : Faut voir	Fête comme chez vous		J'aime à la folie		Le journal	Radio-France-Internationale			

LE GUIDE DU WEEK-END

Le restaurant du Sanctuaire

LA BONNE TABLE

JOSÉE BLANCHETTE

Ils ont la cuisse légère et le ventre plat comme une hostie, l'esprit d'équipe, le sourire vainqueur, l'appétit en pleine croissance, l'excès en horreur et la sueur savamment odorante, griffée Lancôme ou Saint-Laurent. Le pied guilleret, ils ressortent de leur sporting club préféré, prêts à se défoncer pour gagner des joutes plus professionnelles.

Les « facilités » du Sanctuaire du Mont-Royal leurs offrent la possibilité de s'exténuer en sélecte compagnie, de régler les différents sur un court de tennis ou de noyer les querelles dans un bain tourbillon puis de passer à table, histoire d'arroser la bonne entente à l'eau Perrier. Les affaires sont les affaires !

Unique au Québec, la formule du restaurant accolé à un club sportif, une terrasse et un complexe d'habitation, a déjà fait école aux États-Unis. Les Jardins du Boisé, exploité par le propriétaire de l'Auberge Handfield, offre, tant aux abonnés du club qu'aux curieux de l'extérieur, une vue imprenable sur les tours du sanctuaire et ses condos somptueux, sur le jardin-terrasse et sa fontaine de Jouvence.

Le décor du restaurant est à la fois séduisant, confortable, recherché sans être plaqué. Banquettes couveuses où les échanges se font à l'abris des oreilles indiscrètes, terrasse où il ne manque plus que les tables et le soleil pour manger, serveurs stylés, plantes tropicales et colonie d'oiseaux (sanctuaire oblige) en papier de soie meublent joliment cet espace douillet.

Le menu arbore ce côté pompeux et conservateur qu'ont en commun toutes les maisons avec un tant soit peu de bagages derrière elles. L'Auberge Handfield étant ce qu'elle est, on la sent ici toute à la joie de pénétrer la scène outremontoise, côté jardin. On retrouve quantité de viandes grillée ou rôties sur cette carte plutôt classique où les escargots à l'ail, par exemple, sont présentés en feuilletés plutôt qu'en ramequins (et vive le beurre !).

Photos Chantal Keyser

Le décor du restaurant est à la fois séduisant, confortable, recherché, sans être plaqué.

Tous les plats qui figurent au menu peuvent être allégés et commandés à basse teneur en calories. Cette formule exploitée par plusieurs hôtels à Montréal semble n'être pas tout à fait au point aux Jardins du Boisé. Le serveur, désespérément confus après deux ou trois questions, finit par avouer qu'on éliminait tout simplement la sauce pour réduire les calories de la viande ou du poisson impliqués. Ce que n'importe quel restaurant de quartier peut vous faire sur le champ !

Bref, les *pleurotes à la citronnelle* étaient de banals champignons de Paris et des morilles dans une sauce crème très acidulée sur un toast de pain de mie détrempé. Les champignons étaient trop cuits et la crème loin d'être faible en calories. À la table d'hôte, les *merlans frits à l'orly* étaient plus légers que de vulgaires fritures de poissons graisseuses. Les merlans, très frais étaient enrobés d'une pâte légère et accompagnés d'une sauce tomatée sans subtilité aucune.

Tel qu'annoncé, les plats principaux sont apparus nus et frileux dans leur assiette; le *saumon rose à l'oseille*, parsemé d'un peu d'oseille fraîche et la *pintade aux fruits exotiques* garnie de kiwis et de cantaloup. Les sauces présentées à part se voulaient à l'image d'une cuisine française toute beurre, toute crème, sans compromis pour la ligne. Le poisson comme la volaille accusait nettement trop de cuisson alors que les légumes étaient demeurés presque crus, sans doute pour se donner des allures de nouvelle cuisine. La salade de la table d'hôte était nappée d'une sauce mayonnaise collante.

Les desserts, pâtisseries ou sorbets, ont un penchant véniel pour le sucre. La *tarte aux fraises* à la crème pâtissière sur pâte biscuit était généreuse mais sans finesse. Les *sorbets*, trop sucrés et tuant le fruit, reposaient sur des biscuits en forme de feuilles d'érable.

La carte des vins est assez complète quant aux diverses régions de France mais sans grande imagination. Un Château Tannesse (29 $) arrosait ce repas.

Un repas pour deux personnes, le soir, vous coûtera environ 50 $ avant le vin, la taxe et le service.

POUR : Un décor de sanctuaire, béni des dieux et protégé des aléas de l'existence urbaine (lire klaxons, odeurs, béton et manque de stationnement). Le stationnement couvert gratuit pour tous les clients du club sportif et du restaurant.

CONTRE : Une carte à revoir du tout au tout. Des notions de cuisine allégée plutôt sommaires.

LES JARDINS DU BOISÉ
6101 avenue du Boisé
tél. 737-6611

EN BREF...

■ *À la pêche aux moules*

Jusqu'au 19 juin prochain les moules seront célébrées quotidiennement au restaurant Le Boulevard du Centre Sheraton. Soupe de moules glacées au cari, salade de moules et endives à l'échalotte, moules marinière, moules poulette, moules à l'oseille ou timbale de moules au saumon sur sauce safran se disputeront vos faveurs au gré des arrivages. Au diable les préjugés et vivement des frites bien grasses pour rehausser ce plat pauvre en calories. Tél. 878-2000.

■ *Tofu, tout flamme*

Le tofu sera apprêté à toutes les sauces du 24 mai au 5 juin au restaurant l'Escapade du Château Champlain. Yvon Tremblay, spécialiste du fromage de soja, se fera un plaisir de partager sa sage passion avec vous durant ce festival voué à la santé. Beaucoup de salades au menu (vinaigrette au tofu, bien sûr), du crabe au tofu, des croquettes de saumon au tofu, des quiches et lasagnes au tofu et même de la crème glacée au tofu seront arrosés d'eau Naya. Buffet le midi : $ 12.50 et le soir : $ 27.50, sauf vendredi et samedi : $ 29.95. Tél. 878-9000.

■ *Singapour Sling*

On connaît le pervers breuvage aux couleurs du couchant mais on connaît moins la cuisine indonésienne aux milles épices. Soupes pimentées, calmars aux arachides, satay de poulet, de boeuf ou de mouton, salade gado-gado, samosa, crème de noix de coco ou gâteau aux pignons seront de la fête du 6 juin au 12 juin au Café Fleury de l'Hôtel Méridien. S'y ajouteront des costumes, de la musique, des vidéos et des décorations qui donneront du panache à cette nouvelle destination. Tél. : 285-1450.

— Josée Blanchette

◆ Concerts

violoniste Andrée Azar.

Une soirée très attendue sera celle de l'OSM et du pianiste Louis Lortie dans un concert consacré à la musique de George Gershwin dans le cadre du Festival international de jazz de Montréal. Le concert a lieu le 7 juillet à 21 h à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts.

Ce marathon de concerts montréalais et américains sera entrecoupé d'une sortie de l'OSM à Ottawa au Centre national des arts le 29 juillet et d'une retraite à l'église de Saint-Eustache pour y enregistrer un album tout Gershwin avec Louis Lortie. Incidemment, on lançait hier le plus récent enregistrement de l'OSM consacré à la musique de Bizet.

Les billets pour les concerts payants, notamment ceux des séries et mini-séries des *Mozart Plus*, des concerts populaires et de la soirée Gershwin sont déjà disponibles aux comptoirs Ticketron et aux guichets de la Place des arts.

◆ Musées

réal, Musée Marc-Aurèle Fortin, Maison Sir George-Étienne Cartier, Château Ramezay, Musée d'art contemporain de Montréal, Musée David M. Stewart (à l'île Sainte-Hélène), enfin le Musée d'arts décoratifs (Château Dufresne).

Le deuxième circuit amène les passagers toujours depuis la Place des Arts au Musée d'art de Ville Saint-Laurent, ensuite au Musée de Lachine et au Lieu historique national du centre de commerce de la fourrure à Lachine. Les derniers départs ont lieu à 17 h 15 et la fermeture des circuits à 18 h.

Des guides-étudiants de l'Institut du tourisme et de l'hôtellerie du Québec accompagneront les visiteurs dans les autobus identifiés sous le nom du commanditaire Desjardins...

Les organisateurs ont prévu une activité originale pour les enfants sous la forme d'un concours intitulé « Chasse aux trésors » et dont les règlements sont consignés sur un carton-guide qui leur sera distribué avant leur départ pour la tournée des musées. Il leur suffira de dessiner l'objet ou l'oeuvre qui les ont le plus intéressés au cours de la visite pour ensuite les faire parvenir au Musée d'art contemporain. Un jury déterminera les gagnants qui se mériteront un voyage à Québec ou à Ottawa pour une visite des musées de ces villes avec séjour au Château Frontenac ou au Château Laurier.

Cette journée des Musées portes ouvertes est organisée par le Regroupement des directeurs de musées montréalais en collaboration avec la Société des musées québécois que dirige Mme Hélène Lamarche, avec la participation aussi du ministère des Affaires culturelles et du Conseil des arts de la CUM, de même que de nombreux commanditaires du secteur privé.

◆ Piratez

leurs et les textures que l'on veut.

Les techniciens d'enregistrement peuvent alors les intégrer dans n'importe quel autre disque, un peu comme si chaque son de l'univers devenait une palette aux couleurs multiples pour un peintre. Sur le plan technique tout cela est très beau et offre des possibilités infinies. Sur le plan éthique cependant cela pose un certain nombre de questions.

Le gagnant du dernier *Grammy* au titre de technicien d'enregistrement, Tom Lord-Alge, possède par exemple dans sa banque d'échantillons de plus de 2,000 « sons », la batterie de Phil Collins, le cri de James Brown, un accord de cuivre du *Tower of Power* et Diana Ross and The Supremes tappant des mains et des pieds dans *Where dis our Love Go* et dont il s'est servi pour le plus récent disque de Steve Winwood, lequel a gagné plusieurs prix *Grammies*. Diana Ross et les Supremes n'ont rien reçu.

Les Cars utilisent le bruit de la course du *Roadrunner* sur un de leurs disques. Warner Bros n'a rien reçu. La trame sonore de l'indicatif de *Miami Vice* a été entièrement faite à partir d'un échantillonnage de sons joués dans un *sampler* par David Earle Johnson propriétaire d'un conga nigérian très rare et qui lui non plus n'a rien reçu pour ses efforts, Ian Hammer prenant tout le crédit et l'argent.

On a pris un *Hey* de Madonna, monté d'un octave, pour l'inclure dans un disque de Jamie Bernstein, un accord de cuivres de James Brown transformé en une sonorité soyeuse pour une ballade japonaise, etc, La liste s'allonge de plus en plus, aux États-Unis comme ici, comme partout où il y a de l'électricité et des *samplers*.

La plupart de ceux concernés sont évidemment contre un tel piratage — les artistes du moins — même si les techniciens eux n'y voient aucun mal. James Brown ne partage pas leur avis : « Tout ce qui est sur mes disques m'appartient, dit-il. Trouveriez-vous normal que je prenne un bouton de votre chemise ou un ongle de votre doigt ? Ce qui est sur mes disques, c'est la même chose. »

Jusqu'à maintenant et la cause Payette/Morrow en est un bel exemple, le droit de propriété n'est à peu près pas protégé. La loi est d'un imbroglio total, il n'y a aucune jurisprudence et la technologie a fait des pas de géants dans tous les domaines de la création.

Cette nouvelle technologie donne en fait la possibilité de voler tout le monde pour son propre compte et y transforme tranquillement le monde de la musique en un monde sans loi ni éthique ni morale. Déjà que c'était une jungle, rendez-vous compte.

C'est Woody Allen qui soulignait, lors de son apparition devant le comité qui traitait de la coloration des films en noir et blanc que : « Tout comme dans d'autres domaines, celui des sciences et de l'armement par exemple, les développements technologiques étaient infiniment plus en avance que le développement intellectuel et moral de l'être humain. »

Chose certaine la question se pose et se pose sérieusement, et se posera encore plus sérieusement, dans les années à venir. La discussion n'est par ailleurs pas facile à trancher : les tenants de l'ordinateur et de la technologie disent que c'est un nouvel instrument de création, offrant de nouvelles couleurs, les artistes disant que ce n'est pas une raison pour leur voler leurs pigments.

Quoi qu'il en soit la question de l'échantillonnage est loin d'être réglée alors que personne ne s'empêche d'en faire. Ce texte par exemple est un échantillon d'un article du *Globe and Mail* du 7 septembre dernier, que le *Globe* reprenait lui-même d'un papier du *Wall Street Journal* datant de trois jours avant. Alors imaginez.

MUSIQUE

LE BIJOU: 300 rue Lemoyne, Vieux Montréal— Trois tables de blackjack en opération du lun. au ven. de 17h. à la fermeture, et le sam. de 20h. à 03h.— Lucienne Evans, du 16 mars au 28 mai, du mer. au sam. à compter de 22h.

LE ZIG ZAG CAFÉ: 5358 Lévesque, Laval (661-4985)— Jazz tous les dim. avec Le Zig Zag Quartet, de 11h. à 15h.

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (845-7932)— The Night Swingers, les 20-21 mai à 21h.30

GASTRONOMIE

Restaurant Le Piémontais
Cuisine italienne et française
FERMÉ LE DIMANCHE
1145A, rue De Bullion
861-8122
Membre de l'A.R.Q. (Association des Restaurateurs du Québec)

Petit restaurant français au coeur d'Outremont
L'Auvergnat
• Table d'hôte tous les soirs, sauf le samedi • Menu gastronomique • Salon privé pour groupes entre 20 et 30 pers.
1231 avenue Lajoie
(entre Bloomfield et Champagneur)
Tél.: 277-7380

Le Armoricain
Un vent de Bretagne dans la cuisine française!
Membre de l'A.R.Q. (Association des Restaurateurs du Québec)
1550, Fullum coin Maisonneuve
Rés.: 523-2551
Fermé le dimanche

chez Vito
c'est plus qu'une promotion c'est une tradition
Restaurant italien
Cuisine recherchée
Cave à vins sélectionnés
5412 Côte des Neiges
Tél.: (514) 735-3623
Maintenant métro Côte des Neiges

Le Vieux Lutèce
"CUISINE FRANÇAISE TRADITIONNELLE"
Spécialité Maison & Table d'Hôte
Salles de réception
Fermé les dimanches
1187, VAN HORNE, OUTREMONT
(Coin Bloomfield)
Rés.: (514) 270-3768

Casa FERNANDEL
Cuisine italienne recherchée
50 est, rue JARRY
près du boul. Saint-Laurent
RÉSERVATIONS:
(514) 381-9650

MAINTENANT OUVERT 7 JOURS
TABLE D'HOTE GOURMET EN VEDETTE
$24.50 par personne
abacus
Cuisine chinoise par excellence
2144 mackay · 933-8444

La Goélette
388-8393
8551, boul. Saint-Laurent, près du boul. Métropolitain
FESTIVAL DE HOMARD
2 jeunes homards 11,95$
1 homard «Queen Size» 10,95$
1 homard «King Size» 2 lb et plus 18,95$
Chaque plat est servi avec salade César, riz pilaf ou frites maison.
Salle privée disponible pour vos parties de bureau, anniversaire, mariage, etc.
Nous offrons fine cuisine, musique disco, danse. 20$ par pers. tout compris.

avis de demande d'un permis d'alcool

Régie des permis d'alcool du Québec

Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à **La Régie des permis d'alcool du Québec, 1 rue Notre-Dame est, suite 9.200, Montréal, Québec, H2Y 1B6.**

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
HANA MALKA OHAYON, CHARLES OHAYON Dépanneur Gadev Enr. 7420 Casgrain Montréal	1 Épicerie	7420 Casgrain Montréal
BAR LA FEUILLE D'ÉRABLE INC. Bar La Feuille d'Érable Inc. 1141, boul. des Laurentides Laval	Changement de capacité de 2 Bars danse et spectacles et 1 Bar sur terrasse	1141 boul. des Laurentides Laval
BRASSERIE MAXIME INC. Brasserie Maxime 6150 boul. Taschereau Brossard	1 Taverne	6150 boul. Taschereau Brossard
115220 CANADA LIMITÉE Taverne Ste-Catherine Enr. 1703 Ste-Catherine Est Montréal	Autorisation de films dans Taverne avec spectacles	1703 Ste-Catherine Est Montréal
LUIGI PACE, ANTONIO FEUDALE 10221 Romuald Trudeau Montréal	1 Restaurant pour vendre	9795 boul. de l'Acadie Montréal
144402 CANADA INC. Le Club et Restaurant The Edge 769 rue Lajoie Dorval	1 Bar avec danse, spectacles et films	1866 boul. des Sources Pointe-Claire
COUTURE, Richard L'Entre Temps 9070, boul. St-Michel Montréal	Permis additionnel 1 Restaurant pour vendre	9070, boul. St-Michel Montréal
2426-6363 QUÉBEC INC. Café La Rose Rouge 1564, rue Ste-Catherine Est Montréal	DEMANDE CORRIGÉE 1 Restaurant pour vendre sur terrasse	1564, rue Ste-Catherine Est Montréal
ROBILLARD, Gérard-Henri Dépanneur Robi 4192, 41e Rue Montréal	1 Épicerie	4192, 41e Rue Montréal
2320 6592 QUÉBEC INC. L'Agape de St-Vincent 5129 boul. Lévesque Est Laval	Changement de catégorie Restaurant pour vendre sur terrasse pour Bar sur terrasse DEMANDE CORRIGÉE	5129 boul. Lévesque Est Laval
134110 CANADA INC. Au Bon Croissant 896 Sherbrooke Ouest Montréal	1 Restaurant pour vendre	896 Sherbrooke Ouest Montréal
LA CORPORATION INDUSTRIELLE CYTREN Hôtel Le Baccarat 475, Sherbrooke Ouest Montréal	Permis additionnels 1 Restaurant pour vendre sur terrasse et 1 Bar	475, Sherbrooke Ouest Montréal
160068 CANADA INC. Restaurant Mikes 350 Lawrence Greenfield Park	1 Restaurant pour vendre	350 Lawrence Greenfield Park
MOROAH, Emmanuel Calcutta Tropical 1913 St-Jacques Ouest Montréal	1 Épicerie	1913 St-Jacques Ouest Montréal
CAF'TIERS CENTRE DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE Le Caf'Tiers 4837 ave du Parc Montréal	1 Restaurant pour vendre avec spectacles et films	4837 ave du Parc Montréal
HOTEL RUBY FOO'S INC Hôtel Ruby Foo's Inc. 7655 boul. Décarie Montréal	2 Bars	7655 boul. Décarie Montréal
CAFÉ LES GÂTERIES (1980) INC. Café Les Gâteries (1980) Inc. 3443, rue St-Denis Montréal	2 Restaurants pour vendre dont 1 sur terrasse	3443, rue St-Denis Montréal
BERNARD BOYER, FRANCINE CHAURETTE Salle de Danse Big Band Enr. 9860 boul. Mille Iles C.P. 54 Montréal	1 Bar avec danse	4625 rue Chénier Laval
2524-7180 QUÉBEC INC. Café Restaurant L'Intermède 2428 Montclair Montréal	1 Restaurant pour vendre	9 Fairmont Est Montréal
136928 CANADA INC. Jardin Papillons de Rhodes 280 Est avenue Duluth Montréal	1 Restaurant pour servir 1 Restaurant pour servir sur terrasse 1 Restaurant pour servir mezzanine	280 Est avenue Duluth Montréal
JANINE NORMANDIN, WILLIAM GUILLEMOT La Maison Nantaise 404 rue Ste-Hélène Longueuil	1 Restaurant pour vendre	404 rue Ste-Hélène Longueuil
AVSAR, Hayati Cafétéria Durocher 7225 rue Durocher Montréal	1 Restaurant pour vendre	7225 rue Durocher Montréal
RESTAURANT LA VIEILLE CHEMINÉE INC. Restaurant La Vieille Cheminée Inc. 6660 Jarry Est, local 100 St-Léonard	1 Restaurant pour vendre sur terrasse	6660 Jarry Est, local 100 St-Léonard
DUPONT, Sylvain Bar Delphis 87 6475 Ch. St-Jean La Prairie	Permis additionnels 1 Bar spectacles 1 Bar sur terrasse	6475 Ch. St-Jean La Prairie
140408 CANADA INC. Chez Babou 3814 St-Denis Montréal	Permis additionnel 1 Bar	3814 St-Denis Montréal
140255 CANADA INC. Marché On Kee 1405 Bishop Montréal	1 Épicerie	267 Rielle Verdun
RESTAURANT LA BRETELLE INC. Restaurant La Bretelle Inc. 1874 rue Plessis Montréal	Permis additionnel 1 Restaurant pour servir	1874 rue Plessis Montréal
IKEA LIMITED Ikea Limitée 9191 boul. Cavendish St-Laurent	Permis additionnel 1 Bar sur terrasse	9191 boul Cavendish St-Laurent
LE RÉCIF RESTAURANT BAR INC Le Récif Restaurant Bar Inc. 4653 rue St-Laurent Montréal	1 Restaurant pour vendre	4653 rue St-Laurent Montréal
RESTAURANT PARIS-EXPRESS INC. Restaurant Paris-Express Inc. 3801 rue St-Denis Montréal	Permis additionnel 1 Restaurant pour vendre sur terrasse	3801 rue St-Denis Montréal

Le président et directeur général Ghislain K.-Laflamme, avocat

Québec

LA VIE ÉCONOMIQUE

Montréal, vendredi 20 mai 1988

EN UN COUP D'OEIL

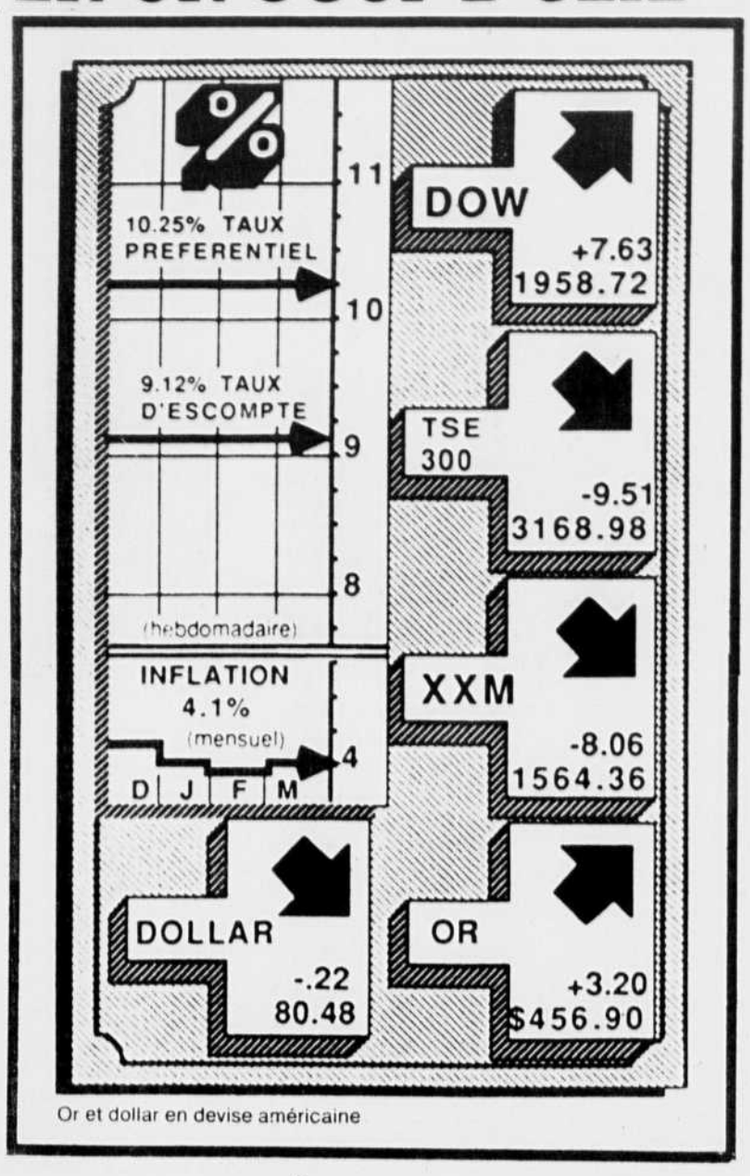

Or et dollar en devise américaine

VIE DES ENTREPRISES

■ *Les actionnaires d'Asbestos attendront*

La Commission des valeurs mobilières du Québec reporte au 13 juin l'audience dans l'affaire de la Société nationale de l'amiante. Ce report est justifié par la demande de la partie gouvernementale. La Commission rappelle que cette audience portera uniquement sur la question préliminaire de l'application à la Couronne et à ses mandataires des dispositions sur les offres publiques d'achat contenues dans la Loi sur les valeurs mobilières. Elle fait suite à une demande présentée par le Comité pour un traitement égal des actionnaires, qui allègue que la SNA n'aurait pas respecté les règles applicables en matière d'offres publiques dans sa prise de contrôle de la SNA, en particulier lors de l'acquisition en décembre 1986 du reste des actions d'une société de portefeuille qui détenait plus de 50 % des actions de la Société Asbestos.

■ *Quebecor achète une autre imprimerie*

La compagnie Quebecor annonce qu'elle va prendre une participation majoritaire dans le capital de l'Imprimerie nationale Joliette, spécialisée dans l'impression de journaux et de dépliants. Une entente de principe a été conclue à cette fin avec les actionnaires et dirigeants qui continueront d'ailleurs d'exercer leurs activités en collaboration avec Quebecor. Fondée en 1910, l'Imprimerie nationale Joliette imprime une dizaine d'hebdos dans la région.

■ *Financement public pour DomTex*

Dominion Textile annonce que sa filiale à part entière, Dominion Textile (USA), a lancé une offre de financement public de l'ordre de $ 150 millions US en billets à long terme qui viendront à échéance en 1995. Le remboursement de ces billets, en capital et intérêts, sera nanti par une lettre de crédit irrévocable émise par la succursale new-yorkaise de la banque Barclays PLC. La First Boston Corporation prendra charge du syndicat des souscripteurs de l'offre. Le produit des billets servira à réduire la dette à court terme contractée lors des récentes acquisitions.

■ *Sommet pour Fourgons Transit*

Pour les neuf mois terminés le 31 mars, les ventes de Fourgons Transit ont augmenté de 38 % pour atteindre $ 7.1 millions comparativement à $ 5.1 millions pour la même période de l'année précédente et le bénéfice net s'est accru de 36 %, passant à $ 1.6 millions, ou $ 0.42 par action, comparativement à $ 1,2 millions, ou $ 0.31 par action, pour la même période correspondante l'an dernier. Un gain extraordinaire de $ 380,000, ou de $ 0.10 par action, a contribué à la hausse du bénéfice net. Un retard dans la livraison et la production des principaux fabricants de camions a entraîné une baisse du chiffre d'affaires au cours du troisième trimestre terminé le 31 mars 1988, à $ 2.2 millions contre $ 2.4 millions un an plus tôt. Le bénéfice net du troisième trimestre s'est élevé à $ 449,000, ou $ 0.12 par action, comparativement à $ 593,000, ou $ 0.16 par action, en 1987.

■ *Ventes en hausse pour Innotech*

Pour le trimestre ayant pris fin le 31 mars 1988, les Entreprises Innotech Aviation affiche un bénéfice sur des ventes nettement augmentées. Un bénéfice de $ 7,000 a en effet été réalisé grâce à une hausse des ventes de $ 3,6 millions, soit 32 %, pour atteindre $ 15.1 millions pour le trimestre ayant pris fin le 31 mars 1988. Pour la même période en 1987, il y avait eu une perte de $ 264,000 sur des ventes de $ 11.4 millions, soit cinq cents par action.

■ *Logibec dans la santé*

Logibec Groupe Informatique annonce la création d'une nouvelle filiale Logibec Santé qui regroupera les activités de recherche et développement en informatique hospitalière. La société précise qu'elle y investira plus de $ 4.5 millions au cours des trois prochaines années, afin d'offrir aux établissements du réseau des Affaires sociales toute la gamme de logiciels médico-administratifs.

■ *Tolgeco en Afrique*

Le groupe Tolgeco informe que sa filiale les Industries Lightsteel vient de signer des contrats totalisant $ 1.7 million pour la fourniture de revêtements d'acier. Il s'agit, plus précisément, de profilés structuraux et autres accessoires, qui serviront à la construction de six complexes scolaires au Cameroun.

■ *MaBaie quadruple ses revenus*

La firme immobilière MaBaie, de Pierrefonds, a enregistré une hausse des revenus et du bénéfice pour le premier trimestre terminé le 31 mars 1988. Les revenus s'établissent à $ 4.3 millions contre $ 991,558 en 1987 et le bénéfice net se chiffre par $ 666,953 comparativement à $ 184,361.

— Robert Dutrisac

MONDE DE LA FINANCE

■ *Les émissions du Québec*

La prochaine émission du gouvernement du Québec, datée du premier juin, sera mise en vente à partir du 26 mai, pour un temps limité. Les investisseurs pourront les acquérir par l'entremise des Caisses Desjardins,des banques, des sociétés de fiducie et des courtiers en valeurs mobilières. Le mode épargne-salaire est également disponible auprès des employeurs participants. Les conditions rattachées à cette émission seront connues la semaine prochaine.

Un pas de plus vers la démantèlement de la Société nationale de l'Amiante

ROBERT DUTRISAC

La Société nationale de l'amiante (SNA) a fait un pas de plus vers sa dissolution en cédant à des intérêts américains la division des matériaux de construction de sa filiale Atlas Turner.

La SNA a annoncé hier la vente de l'usine de panneaux de fibrociment à base d'amiante d'Atlas Turner, située rue Hochelaga dans l'Est de Montréal, à Supradur Canada (1988), filiale de Supradur Companies, de New York. La transaction, qui ne touche que les actifs de la division, s'élève à $ 3 millions.

Le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ) a signé une entente de principe en vue d'une prise de participation dans la nouvelle entreprise au montant de $ 1 million. Le porte-parole du Fonds, M. Louis Fournier, a indiqué que la ratification d'une entente finale est imminente.

La division des matériaux de construction d'Atlas Turner emploie quelque 50 personnes, représentées par le Syndicat des métallos (FTQ).

Selon M. Benoit Cartier, p.-d. g. de la SNA, la société d'Etat se départit ainsi d'activités qui, depuis l'acquisition d'Atlas Turner en 1980, ont entraîné déficit après déficit. Des fonds publics s'élevant à environ $ 25 millions ont été, à ce jour, irrémédiablement engloutis, d'après l'évaluation du p.-d. g..

M. Cartier a confirmé qu'il s'agit d'un pas important vers la dissolution de la SNA, que recommandait un rapport accablant sur l'avenir de la société d'État, document déposé en début d'année auprès du ministre délégué aux Mines et aux Affaires autochtones, M. Raymond Savoie, dont relève la SNA. « Notre objectif est de vendre au mieux tous les intérêts de la SNA », a précisé M. Cartier.

Toutefois, en raison des engagements qu'a pris la SNA, notamment le financement des pertes accumulées par les diverses filiales qu'a déjà cédées la SNA, M. Cartier a prévenu que la dissolution de la société d'État n'est pas pour cette année.

La SNA a déjà cédé l'exploitation de ses deux mines , Asbestos et Bell, et la commercialisation de l'amiante à LAB Chrystolite, une société en commandite dont le contrôle appartient à Lac d'Amiante, une société privée, et dans laquelle la SNA détient une participation muette.

La société d'État n'exploite plus que le Centre de recherche sur l'amiante, de Sherbrooke. Elle détient en outre 50 % de Rotor SNA, un fabricant dont le chiffre d'affaires s'élève à $ 12 millions par année et qui est géré par un partenaire ontarien. M. Cartier a révélé qu'un acheteur avait été identifié et que les négociations en vue de la vente de cette filiale allaient bon train.

La vente de cette division d'Atlas Turner survient quelques mois seulement après celle des actifs de Turner's Building Products, une entreprise de Colombie-Britannique. Les entrepreneurs québécois qui en ont fait l'acquisition ont convenu de relancer la production de panneaux d'amiante-ciment pendant au moins cinq ans, une activité qui, sous la gouverne de la SNA, avait cessé en 1986.

Dans le cas de la dernière transaction, le gouvernement a abandonné son exigence voulant que l'acheteur continue de fabriquer des produits d'amiante. Dans un communiqué, le ministre Savoie explique ce volte-face par l'état actuel du marché. « Ou bien nous fermions l'usine afin de mettre fin à l'hémorragie de fonds publics, ou bien nous vendions ses équipements à un groupe privé désireux d'investir les sommes importantes nécessaires à sa modernisation », écrit-il.

L'acheteur Supradur investira plus de $ 9 millions afin de moderniser l'usine dont les installations, vieilles de 40 ans, sont jugées vétustes, et remplacera l'amiante, qui entre dans la composition des panneaux, par de la fibre de cellulose. D'ici cinq ans, Supradur envisage de doubler les effectifs de l'usine qui atteindront alors 100 personnes.

Les panneaux d'amiante-ciment, que fabrique Atlas Turner, étaient autrefois largement utilisés dans la construction, une pratique, à toutes fins utiles, révolue.

Le marché nord-américain pour les panneaux de fibrociment à base d'amiante s'est rétréci comme peau de chagrin. Le projet de bannissement de l'amiante mis de l'avant par l'Environment Protection Agency américaine a entraîné une chute notable de la demande des produits d'amiante aux États-Unis. L'usine de panneaux d'Atlas Turner de Montréal, dont la production annuelle atteignait les 20,000 tonnes, n'en produit actuellement que 7,000 tonnes.

Vers la privatisation d'Air Canada à 100 % mais sans échéancier précis

MANON CORNELLIER

OTTAWA — Après avoir traversé un barrage de procédures dressé par l'opposition, le gouvernement fédéral a finalement déposé hier le projet de loi concrétisant la privatisation d'Air Canada. Le projet confirme l'annonce faite le 13 avril dernier par le vice-premier ministre Don Mazankowski, mais il ne précise pas le fait que seulement un premier bloc de 45 % des actions de la société doit être mis en vente.

En fait, on ouvre réellement la porte à une privatisation complète sans en préciser l'échéancier. M. Mazankowski a dit que le reste des actions seraient vendues plus tard, après une décision du conseil, et que le gouvernement serait consulter. Toutefois, tant qu'il détiendra des actions, le gouvernement ne s'ingèrera pas dans les affaires de la compagnie qui sera soumise à l'avenir aux mêmes lois que les autres corporations canadiennes.

Quant aux membres du conseil d'administration, ils seront nommés par le gouvernement jusqu'à la tenue de la première assemblée des actionnaires.

Selon le projet de loi , les résidents canadiens pourront détenir jusqu'à 10 % des actions disponibles; les non-résidents, dans leur ensemble, n'auront accès qu'à 25 % des actions disponibles.

Cette législation garantit aussi le maintien des centres d'entretien de Dorval, Toronto et Winnipeg ainsi que du siège social à Montréal. Même si elle devient une entreprise commerciale comme les autres, Air Canada sera soumise à la Loi sur les langues officielles.

Dès que le projet sera devenu loi, Air Canada pourra commencer à émettre des actions, a indiqué M. Mazankowski, aussi ministre responsable de la Privatisation, après que son projet C-129 ait passé l'étape de la première lecture. Cela ne s'est toutefois pas fait sans mal. En effet, l'opposition a obligé le gouvernement à tenir un vote pour savoir si la Chambre lui permettait de déposer le projet de loi, retardant ainsi les travaux d'environ une heure. Normalement, à cette étape, les trois partis donnent automatiquement leur consentement.

La tactique des libéraux et des néo-démocrates ne visait pourtant pas ce projet en particulier. Leur objectif, en fait, était de retarder le vote qui devait avoir lieu par la suite sur une motion de voies et moyens concernant l'aspect tarifaire de l'Accord de libre-échange. Cette motion était le prochain point à l'ordre du jour des Communes devant être soumis à un vote.

Cette première offensive de l'opposition contre l'accord de libre-échange est loin d'être la dernière, ont maintenu avec conviction les deux leaders de l'opposition en Chambre, MM. Herb Gray et Nelson Riis.

Ils ont promis, comme ils l'avaient déjà fait, d'utiliser toutes les procédures à leur dispositions pour bloquer l'adoption de l'entente commerciale.

Nelson Riis a ajouté qu'il ne s'agissait que d'un avant-goût de ce que son parti réservait au gouvernement. « Aujourd'hui, c'est le début d'une longue marche », a-t-il dit, rappelant qu'il comptait parmi ses collègues d'habiles personnes en matière de procédures.

Quant à Herb Gray, il a averti le gouvernement de prendre cette première manoeuvre comme un signe de leur volonté. Les deux partis veulent qu'on leur laisse le temps nécessaire pour étudier à fond le futur projet de loi prévu pour la semaine prochaine. On peut donc s'attendre à voir l'agenda fédéral fréquemment perturbé chaque fois que l'accord sera à l'ordre du jour.

Pour l'instant, toutefois, le résultat a été modeste: un délai d'une heure et un vote évidemment majoritaire pour adopter le projet C-129 en première lecture et pour entériner la motion de voies et moyens.

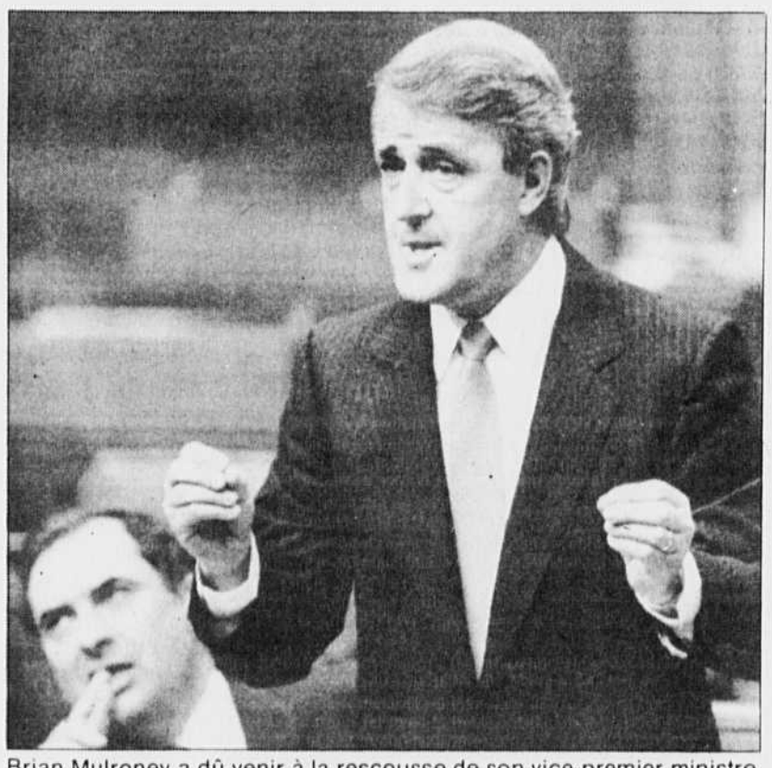

Brian Mulroney a dû venir à la rescousse de son vice-premier ministre, Don Mazankowski, aux prises avec un barrage de procédures de l'opposition.

L'incertitude règne à la bourse

WASHINGTON (AFP) — Wall Street a encore une fois failli hier être victime de la crise de confiance des investisseurs depuis le krach d'octobre 1987, malgré les propos rassurants des dirigeants des organismes de régulation des marchés.

Après avoir perdu près de 57 points en deux séances, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles affichait une baisse de près de 25 points à 1,933, son plus bas niveau depuis quatre mois, avant d'amorcer tardivement une reprise et clôturer à 1,958.72 en hausse de 7.63 points.

Quelque 165 millions d'actions ont été échangées. Le nombre des baisses est resté supérieur à celui des hausses: 835 contre 642; 489 titres ont été inchangés.

Une demande sélective de dernière heure a été attribuée par les analystes à une réaction technique aux récentes baisses.

Auparavant, les investisseurs ont continué d'ignorer les statistiques positives sur l'évolution de l'économie et ont négligé les valeurs boursières pour concentrer leur intérêt sur le marché obligataire, où les bons du Trésor à 30 ans sont montés à 9.30 %.

L'incertitude régnait encore à la Bourse de Montréal, l'indice général terminant la séance sur un nouveau recul de 8.06 points à 1564.36. En tout 4,049,318 actions ont changé de main contre 5,426,259 le jour précédent.

Par ailleurs, la baisse des cours s'est atténuée à la Bourse de Toronto. L'indice composé a cédé 9.51 points et marquait 3168.98 en clôture. Le volume des échanges s'est contracté, à 22.95 millions d'actions comparativement à 25.52 millions mercredi.

Tous les experts constatent maintenant que Wall Street est victime d'une crise de confiance des petits porteurs et aussi, dans une moindre mesure, des institutions de gestion de portefeuille.

Dimanche, le *New York Times* titrait à la Une de sa section affaires: « La confiance des investisseurs est morte. »

Mardi, alors que le département du Commerce annonçait une forte contraction du déficit commercial américain tombé en mars à $ 9.7 milliards US après $ 13.8 milliards en février, le Dow Jones chutait de plus de 21 points.

L'annonce, en octobre 1987, d'un déficit commercial américain en août plus important que prévu avait été citée pourtant comme l'une des causes de l'effondrement de plus de 700 points du Dow Jones du mardi 14 au lundi 19 octobre derniers.

Mais aujourd'hui, selon les experts, une « bonne nouvelle » devient pour les investisseurs une mauvaise. Derrière l'amélioration des positions commerciales américaines, les investisseurs redouteraient désormais une flambée inflationniste.

Cette semaine, M. William King, responsable de la filiale new-yorkaise de la firme japonaise Nikko, soulignait simplement qu'« il avait noté de réelles liquidations des institutions ». « Des investisseurs institutionnels reconnaissent qu'il y a un problème », avait-il ajouté.

Devant une sous-commission de la Chambre des représentants, le sous-secrétaire américain au Trésor, M. John Gould, s'est néanmoins efforcé hier de diminuer l'importance de la « volatilité » de Wall Street afin de désamorcer la tentation au Congrès de réglementer trop les marchés financiers.

« La question de la volatilité quotidienne (de la Bourse), même si le public s'en inquiète, n'entre pas dans la catégorie des menaces pesant sur l'ensemble du système », a déclaré M. Gould.

Défendant le rapport présenté lundi par la commission présidentielle sur la Bourse qu'il présidait, M. Gould a ajouté qu'« il est important de ne pas adopter des remèdes qui seraient pires que le mal ».

Le rapport ne préconise que peu de changement des réglementations des marchés. Il ne retient qu'une suspension provisoire des transactions en Bourse à partir d'une chute de 250 points du Dow Jones lors d'une séance, ce qui ne s'est produit jusqu'à présent. . .que le 19 octobre.

« Lorsque l'on a un choc de l'ampleur du 19 octobre, les gens se retirent. C'est un cycle: ils reviennent, ils partent, ils reviennent. Et ils reviendront », avait dit lundi le président de la Réserve fédérale, M. Alan Greenspan, qui participait également à l'élaboration du rapport de la commission présidentielle.

LA VIE ÉCONOMIQUE

COMMERCE

Saint-Hubert nous prend sous son aile

JEAN-PIERRE NICAISE
Collaboration spéciale

Cocoricos chez St-Hubert. Le poulet s'informatise, le BBQ file sur les lignes du Bell, vous allez le voir, ça va devenir de plus en plus difficile d'échapper à St-Hubert. Même à tire-d'aile. Résumons.

En février dernier, St-Hubert inaugurait son nouveau central téléphonique, résultat de huit mois de conception et de $ 300,000 d'investissements. Ce qui en soi ne fait pas la nouvelle du jour si, derrière ce central, ne se cachait un puissant outil de marketing.

D'abord, imaginez : chaque jour, de 10h30 à minuit (1h. les fins de semaine), quarante-quatre téléphonistes encadrées par quatre chefs de service et non de cuisine, se relaient à vingt-quatre postes de travail afin de traiter en moyenne 15,000 commandes, soit 33,000 repas environ. À vous dégoûter du poulet, du téléphone, de tout, mais les madames québécoises qui officient là en ont vu d'autres. Elles continuent à vendre des petits pains, mais avec un ordinateur et se consolent sur les consoles. Et pointent leur carte de temps à l'entrée, après vingt ans de maison. St-Hubert c'est la confiance ! Taylorisme pas mort, mais passons.

Donc, un ordinateur envers lequel M. Robert Panet-Raymond, pdg des Rôtisseries St-Hubert, éprouve une certaine tendresse. Pensez ! L'engin a déjà ingurgité 100,000 noms en mémoire et cet équipement pourrait emmagasiner soixante-sept millions de dossiers clients, trente-cinq commandes pouvant être traitées simultanément en une seconde par le système.

Tout ceci étant assez indigeste, retenons seulement qu'à partir du numéro de téléphone du client, la standardiste retrouve le dossier, inscrit le choix de menu — le coût étant calculé instantanément — l'heure de livraison et le mode de paiement. Et transmet le tout au St-Hubert le plus proche par fibre optique.

L'intérêt véritable est ailleurs. Car si ce système permet bien évidemment d'importants gains de productivité, il permet surtout à St-Hubert de se placer d'une manière assez pointue sur le marché de la livraison à domicile, en progression de 20 % l'an dernier au Québec. Vieillissement de la population et progression du revenu obligent.

Ainsi, M. Panet-Raymond n'hésite pas à envisager, et à tout le moins souhaiter, mettre son expérience indéniable de la livraison à domicile au profit, pourquoi pas ? de chaînes concurrentes, voire de fleuristes (un important marché) ou autres.

De plus, ce système va permettre de définir les habitudes alimentaires des clients, la fréquence de leurs commandes, bien entendu de leur rappeler au besoin le dernier spécial de la semaine, enfin bref, on peut tout imaginer, jusqu'à la vente des listes à d'autres entreprises.

Les Rôtisseries St-Hubert occupent aujourd'hui le septième rang du marché canadien de la restauration. Le plan tiennal de développement amorcé fin 86 devrait représenter une injection globale de $ 80 millions dans l'économie canadienne et permettre à terme la création de 4,500 emplois dont 2,500 au Québec. La chaîne compte actuellement 7,500 employés, 106 restaurants pour un chiffre d'affaires en 87 de $ 186 millions. L'ensemble du réseau sert 455,000 repas par semaine. 28 nouvelles rôtisseries sur les 72 que prévoient le plan de développement ont déjà été ouvertes et 15 autres le seront d'ici la fin de l'année.

Une entreprise en pleine expansion donc, qui louche vers les États-Unis, alors que M. Panet-Raymond me dit rechercher des alliances, plutôt sous la forme de partenairschip ou de joint-venture que par le biais de master franchise afin de se lancer à la conquête du marché américain.

Taxe de 10 % sur repas

Selon un récent sondage auprès de l'Association des restaurateurs, la taxe de 10 % sur les repas constituerait le principal obstacle à l'essor économique de la restauration au Québec.

Ce sondage révèle également que 50.7 % des répondants travaillent plus de soixante heures par semaine pour un salaire annuel moyen de $ 30,000. Pour 62 % des répondants, la saison estivale représente entre 25 % et 50 % du chiffre d'affaires annuel alors que 63 % estiment que les perspectives de croissance économique vont en s'améliorant.

À noter également que les salaires payés pour certains emplois dans les restaurants sont plus élevés pour les hommes que pour les femmes et que selon 53.6 % des répondants, serveurs et serveuses ne déclarent que peu ou pas leur pourboires. Enfin, pour 67.7 % des répondants, la syndicalisation des employés menacerait la survie du restaurant.

Valiquette à Pointe-Claire

Valiquette vient d'ouvrir cette semaine sa dernière succursale au centre commercial de Pointe-Claire. Tapis, revêtements de sol et décoration, pour les professionnels comme pour le chaland.

Club Price construit à Québec

M. Jean Pelletier, maire de Québec, vient de poser la première pierre du prochain Club Price, une formule d'entrepôt de gros en libre-service dont l'accès est réservé aux détenteurs d'une carte de membre.

Ce nouveau Club Price, situé rue Bouvier, occupera une superficie de 110,000 pieds carrés et nécessite des investissements de l'ordre de $ 12.2 millions. 150 emplois devraient être créés.

Expansion de Cartier

Cartier International, société de luxe internationale et prestigieux joaillier, vient d'acquérir une participation majoritaire de 60 % dans les deux plus importantes sociétés suisses horlogères de luxe : Piaget et Baume et Mercier.

Ces acquisitions permettront à Cartier de monter d'un cran dans l'industrie horlogère de luxe. En 1988, Cartier s'est fixé comme objectif de ventes un milliard de dollars U.S.

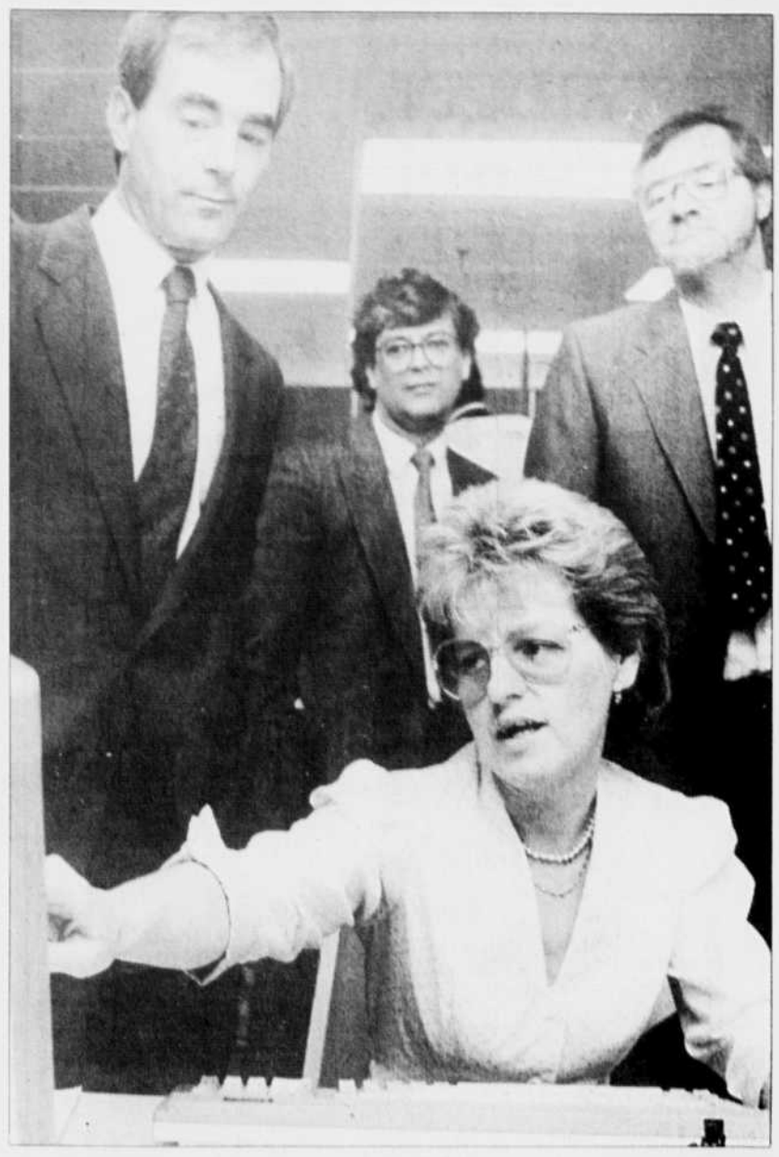

Photo Louise Lemieux

Ça, c'est du poulet ! M. Robert Panet-Raymond, pdg des Rotisseries St-Hubert en compagnie de Daniel-Yves Durand, vp chez BCP Publicité, et un amateur de Bar-B-Q, surveillent d'un oeil affamé la préposée aux commandes. . . désormais informatisées.

La papetière Kruger investit $ 400 millions à Trois-Rivières

ANDRÉ BELLEMARE
Presse canadienne

TROIS-RIVIÈRES — L'investissement de $ 400 millions par la papetière Kruger à son usine de Trois-Rivières témoigne une fois de plus de la confiance du monde des affaires en l'avenir du Québec.

C'est ce qu'a déclaré hier le premier ministre Bourassa qui, pour l'une des rares fois, avait délaissé l'Assemblée nationale pour assister à un événement.

« L'importance du geste posé par la société Kruger valait la peine que je m'absente de la période des questions, ce qui ne m'arrive pas souvent », a dit le chef du gouvernement, visiblement heureux de l'expansion de l'usine qui procurera 145 emplois supplémentaires, dont 100 en forêt.

Le gouvernement ne dépense pas un seul sou dans ce projet d'agrandissement sous forme de subventions ou autre.

Tout ce qu'il fait, c'est de garantir les prêts de la compagnie jusqu'à concurrence de 80 % du total, selon les programmes de la Société de développement industriel (SDI).

Une foule de personnalités de la région et les ministres Yvon Picotte, Albert Côté (Terres et Forêts) et John Ciaccia ont assisté dans un hôtel local à l'annonce officielle de cette grande nouvelle pour les gens de la région.

« Depuis 18 ans que je dirige les affaires de Trois-Rivières, il s'agit du plus important investissement que je souligne. Vous voyez devant vous un homme très heureux », a dit le maire Gilles Beaudoin.

M. Joseph Kruger II, président du conseil de l'entreprise, a expliqué que cette somme de $ 400 millions servira à construire la machine numéro 10 qui devrait entrer en opérations en 1990.

Il faudra des approvisionnements de l'ordre de 1.8 million mètres cubes de matières premières pour la faire fonctionner.

La décision d'agrandir l'usine de Trois-Rivières a été prise après quelques années de négociations avec le gouvernement et une étude de rentabilité, a indiqué M. Kruger.

La réforme des politiques d'approvisionnemen et d'aménagement forestiers (loi 150), adoptée en 1986, a aussi pesé lourd dans la décision de la compagnie.

Le premier ministre a indiqué quelques facteurs qui, selon lui, favorisent le développement économique au Québec. « Nous avons ici un des meilleurs climats sociaux au monde et l'entreprise y accorde beaucoup d'importance », a-t-il dit. « La semaine dernière, le ministre des Finances annonçait une autre réduction de l'écart fiscal entre le Québec et sa principale concurrente, l'Ontario. La différence de l'impôt des particuliers n'est plus que de 2 pour cent en faveur des Ontariens et de seulement 1 % en ce qui regarde les entreprises. Le rétablissement de l'équilibre fiscal constitue un autre élément de confiance en l'avenir du Québec », a ajouté M. Bourassa.

Le premier ministre a été accueilli à son arrivée à Trois-Rivières par une cinquantaine de manifestants qui réclamaient une aide substantielle du gouvernement pour l'extension du réseau de garderies.

À l'entrée de l'hôtel, M. Bourassa a conversé un bon moment avec les responsables de la manifestation avant d'aller rencontrer ses hôtes.

Gérard D. Lévesque annoncera sous peu ses intentions quant aux actions accréditives

MICHEL VAN DE WALLE
Presse canadienne

Le ministre québécois des Finances, Gérard D. Lévesque, annoncera « d'ici quelque temps » ses intentions en regard du programme des actions accréditives qui sera en vigueur l'an prochain.

En marge d'une allocution hier devant le Canadian Club de Montréal, M. Lévesque a cependant assuré qu'il n'avait pas l'intention de « diminuer l'encouragement à l'industrie minière ».

On sait que le gouvernement québécois a déjà indiqué qu'il maintenait pour l'année en cours la déduction fiscale de 133 % dont peuvent se prévaloir les investisseurs qui acquièrent des titres de petites compagnies d'exploration minière. Le gouvernement fédéral a cependant annoncé des modifications à son programme qui font que, à compter de 1989, la déduction prévue de 116 % est remplacée par une déduction de 100 % à laquelle s'ajoute une prime à l'exploration de 30 %. Versée sous forme de subvention, cette prime peut être refilée à l'investisseur et contribuer ainsi à compenser une partie des risques élevés de l'exploration minière.

Hier, M. Lévesque a expliqué qu'au moment de la préparation de son budget de la semaine dernière, son ministère ne connaissait pas toutes les modalités du nouveau programme fédéral. C'est pourquoi il n'avait pas annoncé ses intentions exactes pour l'année 1989. « Nous serons plus explicites lorsque nous serons mieux informés des intentions du fédéral », a dit M. Lévesque, sans cependant préciser s'il penche davantage en faveur d'une harmonisation avec Ottawa ou en faveur du maintien de la déduction actuelle de 133 %.

Par ailleurs, M. Lévesque a réitéré les affirmations faites la veille à l'Assemblée nationale à l'effet que le plafond de $ 75,000 prévu au nouveau programme d'accès à la propriété pourrait être revu. Divers groupes ont fait valoir au gouvernement que ce prix de vente maximum de $ 75,000 d'une propriété n'était pas réaliste à Montréal et qu'il devrait être haussé. Certains ont avancé le somme de $ 90,000.

M. Lévesque n'a pas voulu avancer de chiffre précis, se contentant d'indiquer que le gouvernement n'aurait pas d'attitude « dogmatique » à cet égard et que « des amendements pourraient être possibles ». Le ministre des Finances affirme toutefois que la difficulté se pose essentiellement sur l'île de Montréal et qu'il entendait voir comment le marché allait se comporter.

C'est le ministre des Affaires municipales, André Bourbeau, qui doit annoncer bientôt les détails du programme d'accès à la propriété. On sait que l'aide gouvernementale, réservée aux familles de deux enfants et plus, prendra la forme d'un prêt de $ 7,000 sans intérêt, pendant sept ans, accordé par une institution financière et garanti par le gouvernement.

Dans son allocution, M. Lévesque a repris l'essentiel des mesures contenues dans son budget. Il a profité de l'occasion pour répliquer à l'ex-ministre des Finances devenu chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, qui l'accusait d'avoir pratiquement éliminé toute progressivité de l'impôt au Québec.

M. Lévesque a signalé qu'il ne fallait pas s'en tenir à la seule structure des taux marginaux d'imposition mais également tenir compte des crédits de base ainsi que des réductions d'impôt additionnelles accordées aux familles. Prenant en bloc ces éléments, M. Lévesque a fait valoir que le régime québécois demeurera beaucoup plus progressif que celui de l'Ontario. Une famille avec deux enfants de 6 à 11 ans paiera moins d'impôt au Québec qu'en Ontario jusqu'à $ 41,740 de revenus alors qu'au-delà, c'est l'inverse qui se produit.

M. Lévesque a également estimé que les mesures contenues dans son budget devraient permettre d'augmenter de 0.5 % la croissance du produit intérieur brut québécois en 1989. « La somme de $ 550 millions en retours d'impôt qui parviendra au contribuable le printemps prochain ne peut pas ne pas avoir d'effet sur le pouvoir d'achat et la croissance économique », a-t-il fait valoir.

Enfin, interrogé sur son avenir à la tête du ministère des Finances, dans la perspective d'un remaniement ministériel prochain, M. Levesque a dit qu'il ne voulait pas faire de prédictions et qu'il avait « l'intention de continuer à servir ses concitoyens comme il le fait depuis 32 ans ».

« Si je pouvais avoir un aussi bon budget l'an prochain, j'aimerais bien pouvoir demeurer (ministre des Finances) », a-t-il lancé, rieur. Des rumeurs circulent depuis un bon moment sur la colline parlementaire à Québec voulant que M. Lévesque soit éventuellement nommé lieutenant-gouvernemeur de la province.

INFORMATION

AVIS est donné que le 11 juillet 1988 le tarif pour l'enfouissement sera de 5,50 $ la verge cube compactée et de 4,75 $ la verge cube non compactée.

La Commission (suivant la Loi sur la qualité de l'environnement, art. 61.1 et suivants) peut modifier les prix sur demande de toute personne ou municipalité. Cette demande doit être faite par écrit dans les 45 jours de la publication, le tout suivant les articles de la Loi de la qualité de l'environnement.

CENTRE D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE ST-ATHANASE INC.
Site: 72, 3e rang nord, Mont-St-Grégoire

Jacques Bazinet

Roméo Tremblay

Robert Lauzon

Ghislaine Mercille

Mme Huguette Marcotte, directeur général de la vente et de la commercialisation à la télévision française de Radio-Canada, a le plaisir d'annoncer les nominations suivantes:

M. Jacques Bazinet est nommé directeur général adjoint. M. Bazinet a commencé sa carrière à Radio-Canada au service de la vente régionale à Ottawa avant de devenir chef de la vente sélectionnée et chef de la vente réseau puis directeur adjoint de la vente, et était jusqu'à tout récemment directeur de la commercialisation nationale.

M. Roméo Tremblay remplacera M. Bazinet au poste de directeur de la commercialisation nationale. M. Tremblay a été chef de la vente sélectionnée et chef de la vente réseau.

M. Robert Lauzon le secondera dans ses nouvelles fonctions, en tant que nouveau directeur adjoint de la commercialisation nationale. Bien connu des milieux de la publicité et des sports, M. Lauzon a été représentant des ventes sélectionnées anglaise et française à Radio-Canada et y a mis sur pied le service de la commercialisation, stimulation et recherches.

Mme Ghislaine Mercille lui succède et est nommée chef de ce service. Mme Mercille a été vice-présidente aux médias chez BCP Stratégie-Créativité et chez Publicité Martin. Elle occupait à Radio-Canada le poste de représentante au réseau.

Plus que jamais, Radio-Canada met au service de ses partenaires commerciaux une équipe de professionnels à l'image de sa réputation d'excellence.

Société Radio-Canada
Canadian Broadcasting Corporation

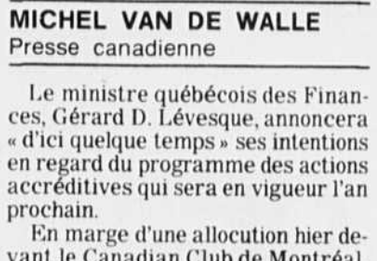

Dans le superbe décor des
ÉCURIES YOUVILLE
témoin de 200 ans d'histoire

Grillades et fruits de mer

gibbys

298, Place d'Youville, Vieux Montréal
282-1837
et St-Sauveur-des-Monts

Stabilité des taux

OTTAWA (PC) — Le taux d'escompte de la Banque du Canada est resté inchangé à 9.12 %, et ce, pour la quatrième semaine consécutive.

C'est la première fois que le taux directeur demeure stable sur une aussi longue période depuis que le gouvernement a décidé, au début des années 80, de le réviser chaque jeudi.

Le taux d'escompte est déterminé à un quart de point au-dessus du rendement moyen des bons du Trésor fédéral à 90 jours, adjugés tous les jeudis par la banque centrale.

Ça ça fait du bien !

PARTICIPACTION ©

LA VIE ÉCONOMIQUE

Bélanger, Legault fait des rapports annuels clés en main

Définition du mandat
Orientation thématique
Stratégies de communication
Concept préliminaire
Planification budgétaire
Calendrier de production
Maquette visuelle
Rédaction
Traduction
Calibrage des textes
Composition typographique
Scénarisation de la photo
Prises de vue
Correction des épreuves
Pré-montage
Graphiques
Sélection des photos
Montage final
Approbation par les vérificateurs-comptables
Séparation des couleurs
Préparation des «bleus»
Impression
«OK de presse»
Livraison
Assemblée annuelle des actionnaires

Bélanger, Legault Designers ltée
IMAGE ET COMMUNICATION
360, rue Notre-Dame ouest, bureau 400
Montréal, Canada, H2Y 1T9
514 284-2323

RAPPORTS ANNUELS

① Quebecor, une entreprise de pointe dans le domaine des communications, exerce ses activités dans les secteurs de l'édition, de l'imprimerie, et de la distribution. Continuant son intégration verticale, Quebecor a acquis au cours du dernier exercice, une participation majoritaire dans Donohue inc., une entreprise intégrée de produits forestiers. Avec ce nouveau secteur, Quebecor étend maintenant ses opérations à la gestion et à la coupe de bois, ainsi qu'à la production et vente de papier journal, de pâte commerciale et de bois d'oeuvre. La Compagnie emploie, en incluant Donohue inc. 8 734 personnes et ses opérations se déploient dans la majeure partie du Canada et dans certaines parties des États-Unis. Quebecor publie trois quotidiens, quarante-huit hebdomadaires, six magazines et des livres. Elle compte également dix-huit ateliers d'imprimerie qui en font l'un des plus importants imprimeurs au Canada. La Compagnie distribue aussi des publications, des livres, des disques et du matériel photographique. Pour l'exercice clos le 30 septembre 1987, Quebecor a atteint de nouveaux sommets avec un bénéfice net de 23 240 000 $ comparativement a 16 157 000 $ en 1986.

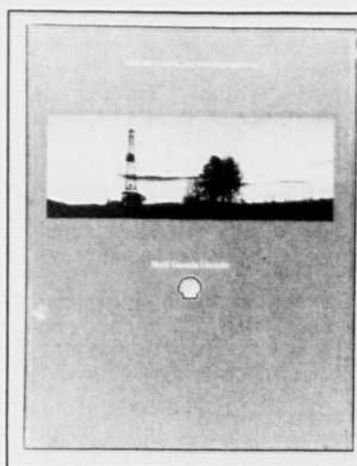

SHELL CANADA LIMITÉE ②

Points saillants

Au Canada depuis 1911, SHELL est une des grandes sociétés pétrolières intégrées au pays. Avec un actif de 5,5 milliards de $, elle est un chef de file dans la production du gaz naturel et de soufre et un important producteur de pétrole brut, de liquides extraits du gaz naturel et de charbon. La Société est aussi un grand fabricant et distributeur de produits pétroliers raffinés et de produits pétrochimiques.

Shell Canada vise à investir dans le secteur des Ressources en vue de la croissance du bénéfice net et de l'amélioration du rendement du capital investi à long terme; dans celui des Produits pétroliers afin d'offrir les meilleurs produits et services dans l'industrie; et dans celui des Produits chimiques pour assurer l'approvisionnement de sa clientèle et la qualité de ses produits.

C'est là sa stratégie commerciale principale alors que son objectif premier est d'obtenir de solides résultats financiers.

Imasco

③ Imasco Limitée est une importante société canadienne de produits et services de consommation qui exerce ses activités au Canada et aux États-Unis. La Société a connu la croissance au fil des ans par l'expansion de ses activités existantes et la diversification. Ses opérations en propriété exclusive sont Imperial Tobacco, Hardee's Food Systems, Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, Peoples Drug Stores et United Cigar Stores. Imasco a également une présence importante dans le secteur des services financiers par la propriété de 98% des actions ordinaires de services financiers CT Inc., la société mère de Trustco Canada. Au cours de l'année civile 1987, les ventes de l'ensemble du réseau d'Imasco ont été de $13 milliards.

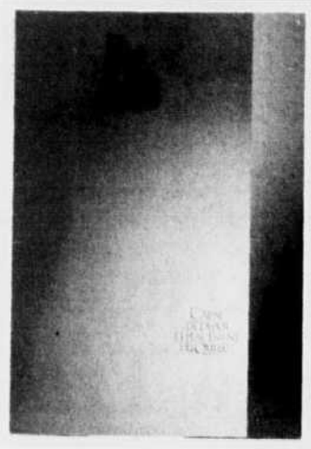

④ Les revenus nets de la Caisse ont atteint plus de 2,8 milliards de dollars pour l'exercice 1987, incluant notamment 613 millions de dollars de gains réalisés à la vente de placements. L'actif de la Caisse totalise maintenant 27,3 milliards de dollars à la valeur comptable, soit une hausse de 2,4 milliards par rapport à 1986, et 28,9 milliards de dollars à la valeur de réalisation.

Le taux de rendement obtenu en 1987 s'établit à 4,7%, soit 0,5% de plus que le taux d'inflation. Sur une période de six ans, soit depuis de début du cycle économique et financier actuel, le rendement s'élève à 16,9%, ce qui représente un écart positif de près de 12% par rapport au taux moyen d'inflation de 5% pour cette période.

ASSURANCE-VIE DESJARDINS ⑤

Au terme de l'exercice 1987, le résultat net atteignait 12,05 millions de dollars, un nouveau sommet pour la 5e année consécutive. L'actif a progressé de 10% et atteignait 1,23 milliard de dollars.

Les revenus ont atteint 387,75 millions de dollars et la compagnie a obtenu l'excellent rendement de 11,90% sur ses fonds généraux. Le résultat d'exploitation s'est accru de 71% et s'établit à 49,4 millions de dollars.

L'avoir des membres a augmenté de 21% et se chiffre à 82,36 millions de dollars. Les assurances en vigueur atteignaient 24,3 milliards de dollars.

La compagnie offre tous les genres d'assurances de personnes aux individus, aux membres des caisses Desjardins et à de nombreux groupes dans les secteurs public, parapublic et privé.

LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE ATTEINT UN NOUVEAU SOMMET ⑥

Avec un chiffre d'affaires, pour l'exercice clos le 31 octobre 1987, de plus de 1,2 milliard $ et un trop-perçu, avant impôts et ristournes, de 18,3 millions $ la Coopérative fédérée de Québec atteint un nouveau sommet.

Une telle performance financière a permis aux membres du Conseil d'administration de distribuer 7,2 millions $ en ristournes et de verser 6,3 millions $ à la réserve générale, portant cette dernière à 61,7 millions $.

Ainsi, la Division des viandes a connu une hausse de son chiffre d'affaires de 3,9%, pour atteindre 340 millions $ alors que la Division de l'industrie laitière a vu son revenu croître de 14,8% à 333 millions $. Pour sa part, la Division de l'aviculture a connu une hausse substantielle puisque ses ventes se sont chiffrées à 218 millions $, une croissance de 15%. Le Groupe de l'approvisionnement de la ferme a obtenu un revenu record de 402 millions $, accusant une hausse de 4,95%. Également, le Service des fruits et légumes a connu une hausse de 40,2% à 2,3 millions $, tandis que la Division des pétroles a versé la meilleure contribution de son histoire et ce même si elle évolue dans un marché à la baisse.

Les succès de la Coopérative fédérée s'expliquent par son enracinement dans l'industrie agro-alimentaire québécoise ainsi que par le résultat positif des divisions de l'entreprise.

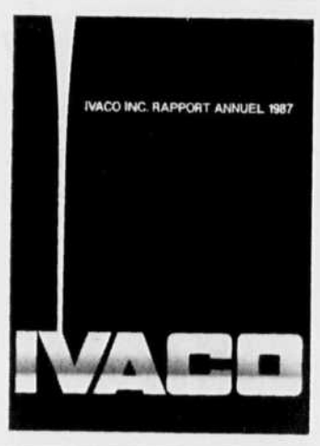

IVACO INC. (IVA) ⑦

Ivaco figure parmi les principaux producteurs d'acier en Amérique du Nord. Elle possède quatre aciéries électriques de taille moyenne ayant une capacité d'élaboration et de laminage de l'acier dépassant les deux millions de tonnes par an. Elle excelle dans la production des aciers ordinaires et alliés et ses usines de fabrication fabriquent une grande gamme de produits finis.

Ivaco exploite 70 usines dont 43 sont situées au Canada, 26 aux États-Unis et une en Australie et compte environ 12 000 employés. En 1987, le bénéfice d'Ivaco s'élève à 33,3 M$ CA sur un chiffre d'affaires de 2,2 milliards de dollars. Ses valeurs sont inscrites aux bourses de Montréal et de Toronto.

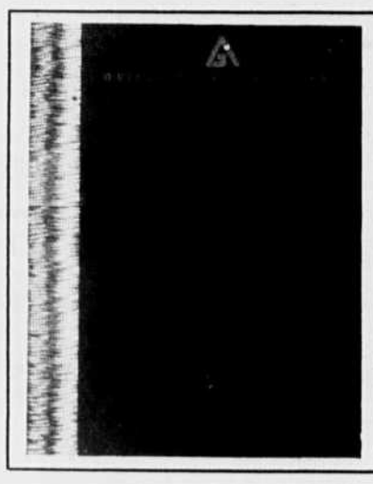

GUILLEVIN INTERNATIONAL INC. ⑧

Troisième plus grande entreprise de distribution en gros de matériel électrique et l'une des plus importantes en distribution de fournitures industrielles et de produits et d'équipements de sécurité, Guillevin International a terminé son année financière au 31 janvier 1988, avec un chiffre d'affaires de 238,9 millions $, en hausse de 55,9% par rapport à l'année précédente et un bénéfice net de 4,6 millions $,

Cette période a été marquée par l'acquisition de la quasi — totalité des actifs d'exploitation de Steetley Distribution Inc. qui a permis à Guillevin de doubler son chiffre d'affaires, de pénétrer le marché de l'Ouest canadien, d'intensifier sa présence en Ontario et au Québec et de diversifier l'ensemble de ses activités.

PILIERS DE LA PLANIFICATION

Derrière l'imposante façade de la rue Metcalfe s'affaire une société plus que centenaire. Elle regroupe, au Québec, un nombre important de représentants rigoureusement formés, aptes à analyser vos besoins et à planifier votre protection financière. Basé sur de solides connaissances, leur service professionnel est à l'image de l'inébranlable institution.

SunLife du Canada

Nous avons de bons rapports!

Lorsqu'il s'agit de rapports annuels, chez *Gauthier* nous avons le souci de l'excellence et nos clients ont les mêmes exigences.
Nous sommes faits pour nous entendre, ils vous le confirmeront.

MATCO
Gilles Nolet
Vice-président
et secrétaire

QUEBECOR
Maître Marie-Anne Tawill
Secrétaire corporatif
et conseiller

UNI-SELECT
Jean Guenette
Vice-président et
directeur général

CAMBIOR
Robert LaVallière
Directeur des relations
publiques

Daniel Goffaux
Directeur général
Opérations en
coparticipation

YORBEAU
Suzanne Bourdages
et Yves Boucher
Adjointe administrative
et technicien minier

AUTOPOINT
Robert Chevrier
Président et
chef de la direction

Gauthier
Gauthier et Associés, Designers Inc.
356, rue Le Moyne, Vieux-Montréal 514-844-1159

LA VIE ÉCONOMIQUE

Station orbitale : Valcourt ne veut plus garantir 35 % des retombées au Québec

OTTAWA (PC) — La part de 35 % des retombées économiques promise au Québec dans le cadre de la participation canadienne à la réalisation de la station orbitale américaine est devenue un objectif plutôt qu'une garantie.

C'est le ministre d'État au Petites entreprises et au Tourisme, Bernard Valcourt, qui a apporté cette précision hier aux Communes en réponse à une question du député de Laurier, David Berger.

« Aujourd'hui, a souligné M. Berger, les chiffres provenant du ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie démontrent que le Québec ne recevra plus que 25 % de ces retombées. . .Est-ce qu'on peut nous dire pourquoi le gouvernement ne respecte pas son engagement de fournir 35 % des retombées économiques à la province de Québec ? »

Pour le ministre Valcourt, c'est une question qui dénote une mauvaise interprétation de l'Opposition, puisque le gouvernement conservateur n'a pas dérogé à ses engagements.

« L'objectif du gouvernement, a-t-il dit, est que 35 % de l'ensemble des dépenses du programme spatial canadien, incluant Radarstat, Aimstat et la station orbitale, retombe au Québec. »

M. Valcourt a insisté pour démontrer qu'il s'agissait-là avant tout « d'un objectif visé » et non pas d'une garantie. « C'est là, a-t-il dit, la position du gouvernement canadien. »

Le ministre a ensuite tenté de démontrer que, contrairement aux critiques de l'Opposition, le Québec avait beaucoup profité de tous ces contrats fédéraux dans le secteur spatial. « 76 % des fonds du programme Aimstat ont été dépensés au Québec, a-t-il précisé. En vertu du programme Radarstat, le Québec a obtenu 46 % des $ 49 millions engagés. »

M. Valcourt a demandé à son interlocuteur de cesser de se promener au Québec en tentant de faire peut aux gens. « Le gouvernement, a-t-il conclu, a indiqué clairement que les 35 % étaient un objectif visé, et ça demeure. »

La répartition des contrats proposée par le ministre de l'Expansion industrielle régionale, responsable des sciences et de la technologie, Robert de Cotret, prévoit 35 % pour l'Ontario, 35 % pour le Québec et 10 % respectivement pour les Maritimes, les provinces de l'Ouest et la Colombie-Britannique.

C'est l'Ontario qui a accaparé 75 % du premier contrat de $ 31 millions accordé par Ottawa dans le cadre de la participation canadienne au projet de station orbitale américaine.

M. Bernard Valcourt, ministre aux petites entreprises et au tourisme.

La Chambre de commerce réclame des explications

(PC) — La Chambre de commerce de Montréal réclame des explications sur la décision fédérale d'accorder à l'Ontario 56 % des contrats de la participation canadienne à la station orbitale américaine alors que le Québec n'en recevra que 25 %.

Dans un communiqué publié, hier, le président de la Chambre, M. Claude Garcia, a rappelé que le gouvernement avait annoncé il y a quelques semaines que ces deux provinces recevraient chacune 35 % des contrats.

Devant ce revirement, la Chambre de commerce de Montréal se dit « en droit de demander qui mène à Ottawa : le conseil des ministres ou les hauts fonctionnaires de chacun des ministères ? »

Pour sa part, l'organisme affirme qu'il « n'acceptera jamais que les hauts fonctionnaires, par leurs décisions, transfèrent l'industrie aérospatiale du Québec à l'Ontario ».

M. Garcia a soutenu que toutes les analyses qui ont été faites par la Chambre depuis deux ans dans ce dossier ont révélé que « le Québec constitue le terrain idéal pour le plein essor de l'industrie aérospatiale canadienne ».

« Montréal bénéficie de la plus forte concentration d'industries aérospatiales au Canada, a précisé M. Garcia. On nous doit des explications quand au fil conducteur qui les mène en Ontario ».

RAPPORTS ANNUELS

NOVERCO ⑨

En 1987, Noverco a poursuivi sa diversification dans le domaine de l'énergie. La compagnie a acquis une compagnie du Vermont, Northern New England Gas Corporation, lancé le projet Soligaz et investi dans Sceptre Resources. Les filiales Gaz Métropolitain, Northern New England Gas et Métro Gaz marketing ont ouvert de nouveaux gaziers à leurs fournisseurs respectifs. Les revenus ont été de 977 659 000 $ ou 55 697 000 $ de plus qu'en 1986. Le bénéfice net a augmenté d'environ 5% pour atteindre 60 812 000 $ ou 1.18 $ par action ordinaire.

FAITS SAILLANTS ⑩

L'actif a augmenté de 14% pour atteindre 1,5 milliard $. Le bénéfice net a fait un bond sans précédent de 58% passant de 5,5 millions $ à 8,7 millions $. L'ensemble des revenus nets a progressé de 21% pour atteindre 48,1 millions $.

Au niveau du financement hypothécaire les déboursés ont atteint 435 millions $, soit 23% de plus que l'année précédente. La valeur des portefeuilles des prêts hypothécaires, en hausse de 15%, atteint 1,3 milliard $.

Les dépôts garantis ont augmenté de 11% pour se chiffrer à 1,4 milliard $. Les Fonds Desjardins ont progressé de 20% pour atteindre 261 millions $

À titre de fiduciaire, la Fiducie du Québec a participé à la réalisation de 302 nouveaux financements qui ont totalisé 722 millions $. Le nombre des mandats est passé de 1440 à 1562.

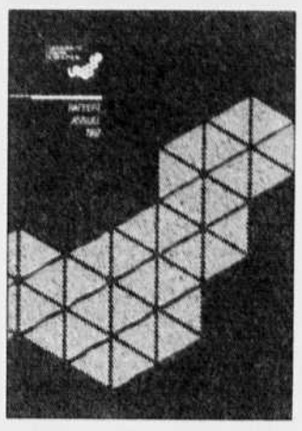

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL ⑪

La Communauté urbaine de Montréal, une forme de gouvernement régional, offre depuis 1970 des services de caractère intermunicipal aux 29 municipalités situées sur l'île de Montréal et des îles avoisinantes. Sa mission consiste à améliorer et à présenter la qualité de vie d'une population de près de 1 750 000 habitants. Pour le 18ième exercice terminé le 31 décembre 1987, le revenu de la Communauté est de l'ordre de 761,8 million $ et les dépenses s'élèvent 729,1 millions $, laissant ainsi un excédent de revenu sur les dépenses de 32,7 millions $.

Au cours de 1987, la Communauté a effectué une émission d'obligations pour un montant total de 75 millions $. Le produit de cette émission d'obligations a servi à financier principalement les travaux relatifs au traitement des eaux usées et ceux de construction du métro. Le budget 1988 de la Communauté totalise 811,9 millions $ de dépenses qui sont assumées en majeure partie par les municipalités du territoire pour un montant de 568,1 millions $ et par le gouvernement du Québec pour une somme de 202,0 million $.

Par ailleurs, le programme triennal d'immobilisations 1988-1989-1990 de la Communauté prévoit des dépenses de 637,0 millions $.

LA MÉTROPOLITAINE ⑫

La Métropolitaine et son personnel fournissent des produits et services de qualité aux Canadiens depuis 1872. Aujourd'hui, par l'entremise de la Société de gestion La Métropolitaine Limitée, les clients ont accès à une gamme sans cesse grandissante de produits et services financiers. En fin d'année, les compagnies membres du groupe comprenaient, outre la société de gestion; La Métropolitaine, compagnie d'assurance vie, la Compagnie d'assurance-vie La Métropolitaine du Canada, la Compagnie d'assurances La Métropolitaine, Morguard Investments Limited, Morguard Resources Limited, et deux nouvelles sociétés: la Société de fiducie La Métropolitaine du Canada et La Métropolitaine générale, compagnie d'assurance. L'actif total géré au Canada atteignait 10,1 milliards de dollars à la fin de 1987.

⑬

Société de la Couronne, le Canadien National emploie 51,000 personnes. Il offre des services efficaces de transport, de distribution et de télécommunications à ses clients, lesquels, oeuvrant dans le domaine commercial et industriel, doivent soutenir la concurrence sur les marchés nationaux et internationaux. Il a enregistré, en 1987, des produits de 4,8 milliards de dollars tirés de l'exploitation des entités suivantes:

CN Rail
Grand Trunk Corporation (États-Unis)
CANAC International
TerraTransport
Communications CN
Immeubles CN
CN Exploration
Tour CN

GROUPE TRANSCONTINENTAL G.T.C. LTÉE ⑭

En 1987, le Groupe Transcontinental G.T.C. ltée a posé des gestes concrets pour augmenter sa capacité de production, pour améliorer la qualité de ses équipements et ses produits et pour étendre sa couverture de marché dans ses trois secteurs d'activités: l'impression, l'édition et la distribution.

Les ventes au cours de l'exercice se sont accrues de 56% à plus de 260 millions de dollars, le bénéfice net a atteint 11 millions de dollars et l'actif total consolidé a dépassé le cap des 200 millions de dollars. Des investissements records, de quelque 58 millions de dollars, ont été consacrés à l'acquisition d'entreprises, à l'acquisition et au lancement de nouvelles publications ainsi qu'à l'installation d'équipements de haute technologie.

Le Groupe Transcontinental G.T.C. ltée publie des journaux hebdomadaires, des magazines et des revues spécialisées, est engagée dans la conception et dans l'impression de circulaires publicitaires, de même que dans la distribution d'imprimés à domicile.

POUR INVESTIR AVEC SAGESSE, CONSULTEZ D'ABORD LES RAPPORTS ANNUELS DE NOS ANNONCEURS EN LES COMMANDANT SANS TARDER DU

DEVOIR

À L'ADRESSE CI-DESSOUS

L'EXCELLENCE

NOTRE IMAGE DE MARQUE ET LA VÔTRE

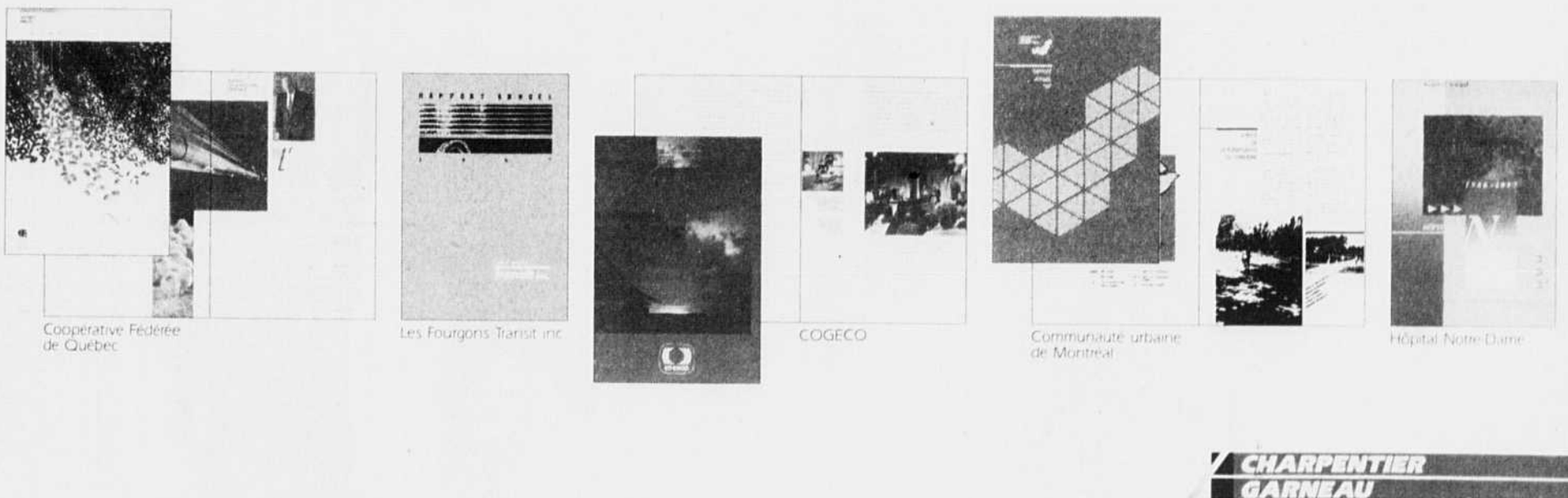

Coopérative Fédérée de Québec
Les Fourgons Transit inc
COGECO
Communauté urbaine de Montréal
Hôpital Notre-Dame

CHARPENTIER GARNEAU COMMUNICATIONS

1063, RUE SAINT-ALEXANDRE, BUREAU 200, MONTRÉAL, QUÉBEC H2Z 1P4

TÉLÉPHONE: (514) 397-8812

PROCUREZ-VOUS, SANS FRAIS,

LES RAPPORTS ANNUELS

DE VOTRE CHOIX

NOM

ADRESSE

VILLE PROV. CODE POSTAL

EN RETOURNANT LE COUPON AVANT LE 20 JUIN À:

LE DEVOIR
RAPPORTS ANNUELS
211 ST-SACREMENT
MONTRÉAL, QUÉ. H2Y 1X1

ENCERCLEZ LES NUMÉROS DES RAPPORTS QUE VOUS DÉSIREZ RECEVOIR

1 — 2 — 3 — 4
5 — 6 — 7 — 8
9 — 10 — 11 — 12
13 — 14

22 ·

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

Montréal, vendredi 20 mai 1988

MONTRÉAL

Les industrielles perdent 10 %

MONTRÉAL (PC) — L'incertitude régnait encore à la Bourse de Montréal hier, l'indice général terminant la séance sur un nouveau recul de 8.06 points à 1564.36. En tout 4,049,318 actions ont changé de main contre 5,426,259 le jour précédent.

• Les industrielles ont abandonné 17.05 à 1475.92, les forestières 9.58 à 2859.97 et les bancaires 5.36 à 1301.06.

Laidlaw B, inchangé à $14 5-8 s'est traité à 182,550 exemplaires. Placer Dome a monté de 1-8 à $15 3-4 et 97,770 actions ont circulé dans le marché. Par ailleurs, Inco a perdu 3-4 à $33, Union Carbide 3-4 à $18 1-4, B.C. Rail A 1-4 à $26 1-8, CP 1-8 à $21 1-2 et BNE 1-8 à $12. À l'inverse, Banque Nationale a gagné 1-4 à $9 1-8 et Alcan 1-8 à $33 3-4.

Au total, sur 560 titres mis en jeu 118 étaient en hausse, 277 en baisse et 169 stables.

XXM	VALEURS INDUSTRIELLES	BANCAIRE	PRODUITS FORESTIERS
1564,36	1475,92	1301,06	2859,97
8,06	17,05	5,36	9,58

SERVICES PUBLICS	MINES ET MÉTAUX	INDICE RÉA R.C.M.P.	VARIATION DES TITRES
1457,05	1460,98	1222,15	118
1,94	2,94	12,36	169
			277

TORONTO

La baisse s'atténue

TORONTO (PC) — La baisse des cours s'est atténuée hier à la Bourse de Toronto. L'indice composé a cédé 9.51 points et marquait 3168.98 en clôture. En tout, mardi et mercredi, il a perdu 58.47 points. Le volume des échanges s'est contracté, à 22.95 millions d'actions comparativement à 25.52 millions mercredi.

Dans les industrielles, Canadian Express a perdu huit cents à $1.05; Northern Telecom 1-2 à $20 1-2; Sears Canada 1-8 à $11 3-8; Canadien Pacifique 1-8 à $21 1-2 Inco 5-8 à $33. Banque Nationale a gagné 1-8 à $9 1-8; Alcan 1-8 à $33 3-4; Praxis Technologie huit cnts à 50 cents; BMB Compuscience 14 cents à $1.09 et Eclipse Capital 14 cents à $1.20.

Dans les mines, Campbell Resources acédé trois cents à $1.55; Gunnar Gold un cent à 30 cents et American Barrick 1-8 à $24 1-8. Flanagan McAdam a gagné 15 cents à $3.80 et Placer Dome 1-8 à $15 3-4. Dans les pétroles, Canterra Energy abandonne 17 cents à $2.28; Bow Valley Industries 1-8 à $13 7-8 et North Canadian Oils 1-4 à $18 1-2. Galveston B gagne 20 cents à $3.55 et Beau Canada A un cent à 17 cents.

TSE 300	VALEURS INDUSTRIELLES	PRODUITS DE CONSOMMATION	COMMUNICATIONS
3168,98	1950,14	3873,76	6359,74
9,51	14,20	30,06	63,07

HAUTE TECHNOLOGIE	AURIFÈRES	PETROLE ET GAZ	VARIATION DES TITRES
700,34	60,78	3753,26	281
8,62	6413,04	10,05	421
			471

NEW YORK

La reprise vient en fin de séance

NEW YORK (AFP) — Wall Street a amorcé une reprise tardive hier après avoir fortement baissé pour la deuxième séance consécutive, sur un marché modérément actif. En retrait initial de plus de 25 points, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a clôturé à 1,958.72 en hausse de 7.63 points. Quelque 165 millions d'actions ont été échangées. Le nombre des baisses est resté supérieur à celui des haussés: 844 contre 641; 494 titres ont été inchangés.

Une demande sélective de dernière heure a été attribuée par les analystes à une réaction technique aux récentes baisses. Auparavant, les investisseurs ont continué d'ignorer les statistiques positives sur l'évolution de l'économie et ont négligé les valeurs boursières pour concentrer leur intérêt sur le marché obligataire, où les bons du Trésor à 30 ans sont montés à 9.30 %.

Amfac a bénéficié de l'intention de ses dirigeants de racheter la compagnie à raison de 41 dollars l'action et a progressé de 6 3-4 à 45 1-8; Merck a gagné 1 3-4 à 150 3-8 et IBM est monté de 1 1-2 à 110 3-8. Union Carbide qui envisage de réduire son dividende et d'augmenter son capital, a perdu 2 5-8 à 18 1-4; Goodrich a cédé 2 5-8 à 49 7-8 et Air Products est tombé de 1 3-8 à 44 3-8. Dans le secteur des titres canadiens, Alcan a gagné 1-8 à $27 1-8; TransCanada Pipelines 1-8 à $11 1-8; Varity 1-8 à $3 1-8 et Westcoast Transmission 1-8 à $14 3-8. BCE a cédé 1-8 à $29 3-4; Canadien Pacifique 1-8 à $17 1-4 et Inco 1-2 à $26 5-8.

DOW JONES INDUSTRIEL	DOW JONES 65 TITRES	DOW JONES TRANSPORT	SERVICES PUBLICS
7,63	2,29	0,15	0,95
1958,72	726,24	796,89	168,03

S ET P 500	S ET P 400	NYSE	VARIATION DES TITRES
1,22	1,21	0,50	641
252,57	292,97	143,01	494
			844

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

Afrique du Sud	Rand	0.5611	Hong Kong	Dollar	0.1592
Afrique franco	Franc CFA	0.004327	Inde	Roupie	0.0938
Allemagne-Ouest	Mark	0.7221	Israel	Sheqels	0.8002
Antilles Angl.	Dollar	0.4615	Italie	Lire	0.000988
Australie	Dollar	0.9612	Jamaïque	Dollar	0.2304
Autriche	Schilling	0.10416	Japon	Yen	0.009965
Bahamas	Dollar	1.2435	Liban	Livre	0.00335
Belgique	Franc	0.03507	Mexique	Peso	0.000549
Danemark	Couronne	0.1916	Norvège	Couronne	0.2011
Espagne	Peseta	0.011066	Nouv.-Zélande	Dollar	0.8580
États-Unis	Dollar	1.2435	Portugal	Escudo	0.008980
Finlande	Mark	0.3090	Royaume-Uni	Sterling	2.3216
France	Franc	0.2163	Suède	Couronne	0.2105
Grèce	Drachme	0.009131	Suisse	Franc	0.8794
Hollande	Florin	0.6536	Vénézuela	Bolivar	0.04202

LE DOLLAR CANADIEN	L'OR À LONDRES	L'ARGENT AU CANADA	L'OR AU CANADA
0,22	3,20	0,134	565,00
80,48	456,90	8,299	1,00

MONTRÉAL

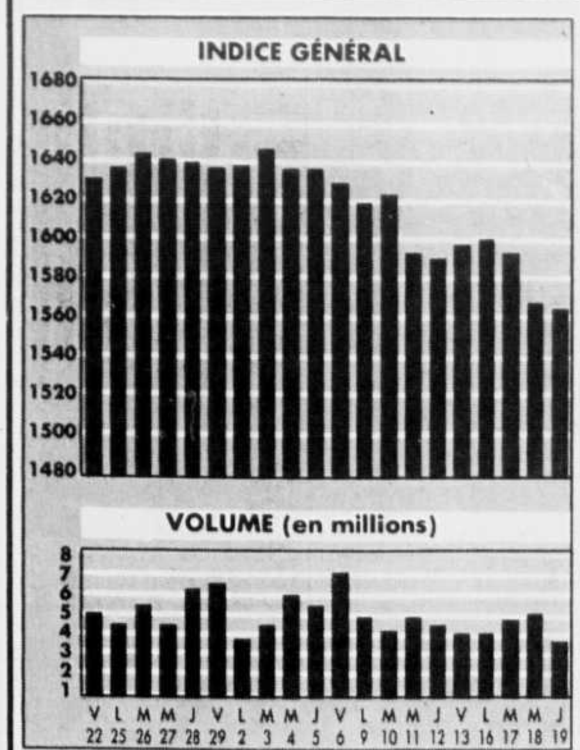

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ACDS	6000	100	95	100	+ 5
ACSI	2900	100	95	100	+ 5
ADS	z900	85	85	85	— 20
AMCA.rt	18187	48	43	47	+ 12
AMCA Int	6633	345	335	340	
AMCAsr3	400	$23⅜	23⅜	23⅜	
Ainco9.5	400	$20⅜	20⅜	20⅜	— ¼
Abti Prce	1546	$19¾	19½	19¾	— ¼
Abitibi.Wt	7000	255	250	250	— 10
Agnico E	600	$17¼	17¼	17¼	
Akers	3000	29	29	29	+ 1
Alta.energ	600	$18	17¾	17¾	— ¼
Alta N Gs	200	$13½	13½	13½	+ ¼
Alta.N.rt	7850	32	32	32	— 2
Alcan Alu	92384	$33⅞	33¼	33¾	+ ⅛
Algo.A	300	$5⅝	5⅝	5⅝	— ⅛
Algo.W	4516	16	15	15	— 5
Algma2.00	150	$21⅝	21⅝	21⅝	— ⅛
Alim.ct.w	3000	10	10	10	+ 3
Am.Barric	500	$24¼	24⅛	24⅛	— ¼
A.Barr.wt	1500	$7¾	7⅝	7¾	+ ⅛
A.br.gld.w	3000	220	220	220	+ 20
fAmr.rs.A	16600	110	105	105	— 5
Amisco	500	220	220	220	— 5
Artopex	3400	$6½	6	6	— ⅛
Asamera	800	$11⅞	11⅞	11⅞	
Asamra.W	10600	24	23	24	+ 4
fAstral A	200	$7¾	7¾	7¾	— ⅛
fAtco I	4352	$10	9⅞	10	
fAtlant.A	1500	310	305	305	— 10
Auberges	500	310	310	310	
Auto.Point	4300	151	150	150	— 1
Avcorp	1700	340	330	330	— 10
B Corp.A	1600	$29¾	29¾	29¾	
BC Forest	3778	$18⅜	18¼	18¼	— ¼
BCRail2.3	100000	$26⅛	26⅛	26⅛	— ¼
BC Phone	1466	$28⅜	28⅜	28⅜	— ⅛
BCE Inc.	46207	$37⅛	36⅞	37	— ⅛
BCE Mbl	12400	$18	18	18	
BCED	19850	370	360	370	
BCED.Wt	6000	91	90	91	— 4
BCED Srl	200	$25½	25½	25½	
Bced8.625	2000	$10	10	10	— ⅛
Bgr.pm.A	2000	$11⅛	11⅛	11⅛	+ ⅛
BGR.wt.A	1200	160	160	160	— 5
BP Can	1200	$20⅝	20½	20⅝	+ ⅛
Bank NS	72508	$12⅛	12	12	— ⅛
Baue Cont	700	320	320	320	
Baue Nat	110221	$9⅛	8⅞	9⅛	+ ¼
Bq Royale	33099	$27¼	26¾	26¾	— ¼
Bq Ry Wt	z925	0½	0½	0½	
BqRy 1.45	700	$17⅛	17	17⅛	+ ⅛
BqRy 2.75	300	$28⅞	28⅞	28⅞	+ ⅛
Baue Mtl	47749	$25¼	25	25¼	
BMO Wts	67250	27	23	25	— 3
BMO $2.50	1000	$25⅝	25⅝	25⅝	— ⅛
Belmoral	3700	200	196	196	
Belmorl.w	100	275	275	275	
Bestar	1005	150	150	150	— 10
Biltrite	300	480	480	480	— 20
Biochem	1300	$8⅜	8⅛	8⅜	
Biomira	1200	480	475	480	— 15
Biotech	600	225	215	215	— 10
BF Royal	1100	195	190	190	
Bomb A	4950	$9⅝	9⅝	9½	— ⅛
fBomb B	147558	$9⅝	9½	9⅝	
Bomb.Srl	2730	$22⅜	22⅜	22⅜	+ ⅛
Bomb.w.B	2400	$16¼	16	16	— ⅜
Bomem	625	260	260	260	+ 15
Bow Val	1779	$13⅞	13⅞	13⅞	— ⅛
Bralorne	200	110	110	110	— 12
fB.Brick.A	500	$7½	7¼	7¼	
BrasdPrA	500	$39½	39½	39½	
Brascan.A	3600	$25¼	24¾	25¼	+ ¼
Bruncor	2500	$17½	17⅜	17⅜	— ⅛
Brunc7.25	300	$24⅜	24⅜	24⅜	— ⅛
Brunswick	800	$11	11	11	+ ¼

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE Ind	24950	$7½	7⅛	7½	+ ⅛
CB Pak	4120	$18⅛	18	18	— ¼
CDC Life	800	$29⅝	29⅛	29⅛	— ½
fCFCF Inc	900	$19¼	19¼	19¼	
CFS	4000	145	140	140	
CGC Inc	400	$12¼	12¼	12¼	— ¼
CT Fin	500	$20⅝	20⅝	20⅝	
Cad Fw a	1500	$9¾	9¾	9¾	
Cambior	54900	$14⅝	14⅜	14½	+ ⅛
Cambio.w	8300	$5½	5⅜	5⅜	— ⅛
Camp Res	10000	155	155	155	+ 5
Cmpbel.Sp	900	$16	16	16	— ½
Camp.sr.C	100	$21	21	21	— ¼
Camp.p.D	200	$21⅝	21⅝	21⅝	
fCampeau	16300	$16¾	16½	16¾	— ¼
C Imp Bk	23341	$20¼	20	20⅛	— ⅛
CIBC wB	5000	45	44	44	— 1
fC Tire A	13399	$15⅝	15¼	15⅝	+ ⅛
fC Utilit.A	2050	$18⅝	18½	18½	— ⅛
C Utilit B	1000	$19⅛	19⅛	19⅛	+ ⅛
CP Ltee	76045	$21½	21	21½	— ⅛
fCmnac.A	3182	$7¾	7⅜	7⅜	— ⅛
Canterra	31000	235	225	225	— 15
fContrexA	900	340	340	340	
ContrexW	9800	15	15	15	
fCaraOp.A	1000	$11⅛	11⅛	11⅛	
Cascades	18234	$6½	6¼	6¼	— ¼
Celanese	500	$25⅞	25⅞	25⅞	
C.Capital	600	$11¼	11¼	11¼	
fC.Cap A	13049	$8⅛	8⅜	8⅛	— ⅛
Charan	11760	370	365	365	— 5
fChateau	650	265	255	255	— 10
Cheni	2800	$5⅝	5½	5½	— ⅛
Cheni.W	2000	210	210	210	
Chrysler	z50	$27½	27½	27½	— ¾
fCimStL.a	5600	$11	10¼	10¼	— 1
Cinram	1200	$6	5¾	5¾	— ¼
Circo Crft	1300	460	450	460	+ 5
fCogeco	2700	$6⅝	6½	6⅝	+ ⅛
CohoRs.A	500	370	370	370	— 10
fColartchA	100	215	215	215	
Cominco	15264	$18⅝	18¼	18⅜	— ¼
Comi.Sr.H	500	$11¾	11¾	11¾	
Cmp Inv	300	240	240	240	— 10
Comterm	7110	45	44	44	— 2
CBath A	3765	$14¾	14½	14½	— ⅜
C Bath B	230	$15	15	15	— 1⅜
C gas13.50	2100	$29	29	29	
CnGas9.25	250	$26¼	26¼	26¼	
fCPCI.A	100	200	200	200	— 10
CPCI.B	400	190	190	190	— 10
Corbx A	z20	$19	19	19	+ ¼
Coft	1900	465	460	460	— 5
Cover	3200	225	210	220	— 5
Cover.w	850	30	30	30	
fCrain RL	6500	$8	8	8	
fCIDesj.A	1450	465	450	465	
C.life.2.28	1000	$25½	25½	25½	
fCrownx.A	3300	495	490	490	— 10
Crwn.wt.b	3350	$12¼	12⅛	12⅛	
fDMR.grA	100	365	365	365	
Datamark	700	430	425	425	— 5
Denison.A	300	$6	6	6	— ¼
Denis 9.75	z50	$24¼	24¼	24¼	
Dera.Lg	4300	40	35	40	
fDevtek	300	$9⅝	9⅝	9⅝	+ ⅛
Diabrasiv	3500	150	145	145	— 25
Dionne	300	325	325	325	
Dofasco	4800	$27¼	27⅛	27⅛	— ⅛
Dofasc2.60	400	$34	34	34	
Domco.Ite	850	$5⅛	5⅛	5⅛	
Dome Pet	25850	135	134	134	— 1
Domtex	9432	$16½	16⅛	16½	
Domtar	23756	$13¼	12⅞	13⅛	
Dorel	2237	250	240	240	— 20
fDvlex.Ltd	400	$9¼	9⅛	9¼	+ ⅛

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Eagle	800	490	490	490	— 10
East Bak	500	$9¼	9¼	9¼	— ¼
Echo Bay	7200	$25⅝	25⅝	25½	+ ⅛
Echo wt d	1200	$6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅛
Elder7.75	600	$25	25	25	— ⅛
EnerplusB	1500	$11½	11½	11½	— ⅛
EnerplusA	500	$11⅝	11⅝	11⅝	— ¼
EqDenis.A	1500	215	215	215	
fEqDen.B	500	205	205	205	+ 5
Eq Pres	500	245	245	245	+ 5
FCA Inter	4000	$10	10	10	— ¼
FPI Ltd	11750	$13	12¼	12½	— ⅜
Falcon.W	4400	285	275	280	
Falcnbrdg	7468	$21⅞	21⅝	21⅞	
fFid.QueA	1000	405	400	400	
Fd.Que.s1	200	$22¼	22¼	22¼	+ ¼
Finan E.C	1823	185	180	180	— 5
FCtyTcoW	z600	25	22	22	— 5
Flet.Can	1800	$21	21	21	— ⅛
Fletcher	850	490	490	490	+ 5
F.Europ.w	5600	18	17	17	
fFdCr.Que	500	$5⅛	5⅛	5⅛	— ⅛
ForesbecA	1700	198	190	191	+ 11
Forex Pr	500	285	285	285	— 15
Forex	900	145	145	145	
Fortis Inc	575	$18½	18¼	18⅜	— ¼
fFourSeas	3600	$19¾	19½	19½	+ ½

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GBC Ltd	1125	232	232	232	+ 2
GTC.trans	1507	$5⅛	5	5	— ⅜
GW Util	1100	$24¾	24½	24½	— ½
fGaz SrD	800	$22¾	22¾	22¾	
Gen Motr	242	$92¾	92¾	92¾	+ 1¼
fGeotrioB	2500	215	210	215	
GeotrionW	z100	18	18	18	
fGldcrp.A	6900	$7¾	7½	7¾	+ ¼
Goodfellw	2700	370	370	370	+ 10
GL Group	1023	$17	17	17	— ⅛
fGrForest	500	420	420	420	+ 5
GrFores.w	z250	36	36	36	— 1
Grilli	1550	$5	5	5	
Gr.L.1.875	4300	$23¾	23½	23½	— ⅜
fGr.laur.b	9500	$8¼	7⅞	8	
G.Plas.Md	1500	240	240	240	+ 10
Guardcor	1690	$7	6⅞	6⅞	— ⅛
Gdcor.wt	z150	69	69	69	— 2
Guard.p.B	400	$8⅛	8⅛	8⅛	
GuilvA	500	$5	5	5	— ¼
Gulf Res	4565	$18	17½	17⅝	— ¼
Gulf.R.p.a	4118	455	455	455	
Hartco	500	415	415	415	
Hees.Int	750	$22⅝	22⅛	22⅝	— ⅛
Hees.wt	2200	$11½	11⅛	11⅛	— ⅛
Hemlo	3500	$16	16	16	
Henlys.Gr	800	$11⅛	11⅛	11⅛	
Heroux	4675	$9	9	9	
Honco	z400	85	85	85	
H.Brook.w	500	250	250	250	
Hubbard	2100	210	210	210	— 10
Hypocrat	7900	77	71	71	— 3

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
IPL INC	700	385	385	385	
Ideal Mtl	8275	325	295	295	— 30
Im.Fi.2.25	100	$25⅞	25⅞	25⅞	— ⅛
Imasco.ltd	22142	$25¾	25⅜	25⅝	— ⅛
Imp Oil A	13500	$57⅞	57⅜	57⅞	+ ⅛
Impertex	z100	31	31	31	+ 1
Inco Ltd	87497	$33⅜	33	33	— ¾
Indal	6500	$9⅜	9⅛	9⅜	+ ⅛
IFX 2000	200	240	240	240	
Inlnd NG	500	$12	12	12	— ¼
Innopac	1900	$9¼	9¼	9¼	— ¼
Innotech	11100	285	275	275	
Intercon	500	450	450	450	— 10
Interhome	500	$47⅜	47⅜	47⅜	— ⅛
IBM	251	$136⅛	136⅛	136⅛	— 1⅛
Int.dta.pr	1300	60	60	60	
Int.Data	730	135	135	135	— 5
Int Epitek	235	140	140	140	— 10
Invern8.75	300	$12	12	12	— ⅛
Irwin Toy	300	$5¼	5¼	5¼	— ¼
Island Tel	600	$15¼	15¼	15¼	— ¼
fIvaco A	2000	$12¼	12¼	12¼	— ¼
Ivaco.sr2	4800	$20⅛	20	20¼	— ⅛
Ivaco.sr4	150	$32½	32⅛	32⅛	— ⅛
Jannock	4300	$18⅞	18⅝	18⅝	— ¼
Jnock 1.20	500	$13¼	13¼	13¼	— ¼
fJean.Ct.A	7000	$8¼	8¼	8¼	
J.forsyth	200	$6	6	6	+ ⅛
fJrnv End	800	$8	7⅞	7⅞	— ⅛

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kaufel.A	6200	$10	10	10	— ⅛
Kaufel.B	9875	$10	9⅞	9⅞	— ⅛
fKaufl.wB	6300	90	90	90	— 2
fLGS.A	4200	145	141	143	+ 3
Laur.Muti	1000	$25½	25⅛	25⅛	
Labatt	8250	$23¼	23	23	— ⅛
Lac Min	17351	$13⅞	13⅛	13⅛	+ ⅛
Lacana	2500	$11⅛	10⅞	11⅛	+ ⅛
Lacroix	500	140	140	140	
Ladubr.A	2000	95	95	95	+ 5
LfraCan.p	300	$20⅛	20¼	20¼	— ¼
LafargeCo	306	$20⅝	20½	20½	
Laidlaw A	5500	$15¼	15½	15¾	— ⅛
fLaidlw B	182550	$14⅝	14⅝	14⅝	
fLasnd.Wt	z300	19	19	19	
Lavalnind	2200	335	330	330	— 5
Lvltec	5900	145	135	135	— 5
Lvltec.Wt	z250	6	6	6	
Leader M	2000	50	50	50	+ 5
Lepine—cl	z100	90	90	90	
LBL.inc	3435	117	112	112	— 3
fLevesq.a	5350	410	385	390	— 20
Loblaw	1200	$10⅞	10⅞	10⅞	— ⅛
Log.G.Int	1650	215	205	212	+ 7
Logis.Clb	5100	$8⅝	8½	8½	— ⅛
Lonvest	710	$16⅛	16⅛	16⅛	
Lonvest A	1200	$21¼	21⅛	21⅛	— ⅛
Louvem	6300	123	123	123	
LouvmWt3	500	14	14	14	— ⅛
Louvm.pr	500	270	270	270	— 10

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
M Corp	13730	$11	10¾	11	— ⅛
MoBaie	300	350	350	350	
Maax	3400	110	110	110	
McM Bldl	7851	$17⅞	17½	17⅞	+ ⅛
Mclean X	625	$11	11	11	— ⅛
fMclean Y	4500	$10½	10¼	10¼	— ½
Macyro	500	355	355	355	— 5
Madleine	457	435	430	435	
M.Cap.Sro	1100	$24⅛	24⅛	24⅛	
Marconi C	6200	$17	17	17	
fMarit Tel	2244	$15¼	15⅛	15⅛	— ½
MarStelA	200	$5⅝	5⅝	5⅝	+ ⅛
Mavtech	700	280	275	275	— 10
McNeil M	2400	205	205	205	
Memotec	37400	$13¼	13⅛	13¼	
Memot.Wt	150	$18	18	18	— ½
fMetroR.A	3150	$5⅛	5⅛	5⅛	
Mtp Mtl	13196	260	255	260	+ 5
M.Tempus	4500	65	60	60	
Mdlnd.Dty	1000	$9⅛	9⅛	9⅛	+ ⅛
fMiron.A	800	$8	7⅞	7⅞	
Miron.Wt	7000	33	31	31	— 1
Mitel.Corp	2800	295	291	291	— 4
fMolson A	112800	$23¼	23½	23⅝	
MTrustco	6870	$15⅞	15⅜	15⅜	
Moore	13418	$30½	29¾	30¼	— ½
Morgan F	319	$8⅛	8⅛	8⅛	— ⅛
Mbanc.p.a	800	$15¼	15¼	15¼	+ ⅛
Mbnc.cap	500	$6⅝	6⅝	6⅝	— ⅛
Multidv.B	500	25	25	25	— 1
Multv.p.A	3000	55	55	55	— 20
Muscocho	2750	375	370	370	— 5
Netl.Tech	11650	35	35	35	
Nfldl 7.25	1000	$7½	7½	7½	— ¼
NfldT 13.5	200	$21⅛	21⅛	21⅛	— ⅛
Noramco	100	460	460	460	— 15
Noram.w	1000	76	76	76	— 8
Nor.Forst	5435	$14½	14	14⅛	+ ⅛
Noranda	30507	$21⅛	20¾	21⅛	+ ¼
Noran.pb	300	$28⅞	28⅞	28⅞	
Noran 7.75	600	$27¼	27¼	27¼	
NorcenMv	1357	$17⅞	17⅞	17⅞	—
fNorcen5b	100	$15½	15½	15½	
Norcn8.12	300	$25⅛	25⅛	25⅛	— ½
fNormckA	4390	305	300	305	+ 5
Nor.can.O	200	$18½	18½	18½	— ⅛
NC oil.sr6	400	$19⅛	19½	19½	— ⅛
Nor Tel	26645	$20¼	20¼	20½	— ½
Nortale.wt	1000	225	225	225	
Nova Albt	35268	$10⅛	9¾	10⅛	+ ⅛
Nova6.375	200	$24½	24½	24½	
Novatron	500	250	250	250	— 10
Noverco	7664	$10¾	10⅛	10⅛	— ¼

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
OE INC	4000	$11½	11½	11½	
Oakwood	1000	410	400	400	— 35
fOakwdA	z56	310	310	310	
Oak Pr A	900	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛
Ocelot A	700	$10½	10½	10½	— ⅛
Ogivar	32000	210	205	210	
Olco.A	5740	365	360	360	— 5
Olco.W	2420	25	23	23	— 2
fOnexCorp	200	$11⅞	11⅞	11⅞	— ⅛
fONP	185	$6¼	6¼	6¼	— ⅛
fOsha A	1100	$20⅛	20	20	— ¼
Parmnt.A	4500	150	135	135	— 20
Pathonic.o	150	490	490	490	— 10
P.Martin	400	240	240	240	— 1
Peerless	4225	$7¾	7¼	7¾	+ ½
fPerrv.B	1500	120	115	120	+ 5
Perry.W	1000	2	2	2	— 2
Pla.Dome	97770	$15⅞	15⅝	15¾	+ ⅛
Pla.D.wt.d	41200	59	54	57	+ 2
Pla.D.wt.p	20250	340	320	340	+ 25
Plastibec	9100	240	235	235	— 10
Pol.p.1988	4918	$10⅛	10¾	10⅞	+ ⅛
Polysar	7628	$13⅞	13¾	13¾	— ⅛
fPowr Cr	28553	$12¼	11¾	12¼	
Power.Fin	2375	$14	13¾	14	— ⅜
Precamb	z23	290	290	290	— 10
Premier.a	780	$5⅛	5⅛	5⅛	
Pr.Choix.a	200	$5⅛	5⅛	5⅛	
Promatek	600	155	150	150	
Provigo	4640	$9⅞	9⅝	9⅝	— ⅛

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Que Tel	3384	$14¼	14⅛	14⅛	— ⅛
QuebecoA	2600	$17¾	17¼	17¼	— ½
fQuebecoB	1985	$15½	15½	15½	— ¼
Rv.Fin.A	400	$23¼	23	23	— ⅜
fRadio.A	800	490	490	490	— 10
Redpath	12100	$11	10¾	10¾	— ¼
fRepap	1900	$13¾	13⅝	13¾	— ⅛
Ro—no.p.2	1300	$10¼	10¼	10¼	— ⅛
Robin Intr	6300	250	240	245	+ 5
Rogr.Pr.A	1300	$59¾	59	59¾	— ¼
fRogerC.B	4832	$40¾	40¼	40½	
Rothman	200	$40	40	40	
Royal.Lpg	2460	$8½	8½	8½	
fRyTrco.A	2500	$15⅞	15⅝	15⅝	
RTrst G.II	1200	$22⅛	22¼	22⅛	+ ⅛
Rovex.gld	2300	$5¼	5⅛	5⅛	

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
SHL Syst	380	$17¾	17¾	17¾	— ½
fSNC	17225	$6⅝	6½	6½	
SR.telcom	900	395	395	395	— 5
fSt.Sauv.a	1400	190	190	190	
St.Sauv.w	1850	10	10	10	
Sandwel.a	100	$9¾	9¾	9¾	
Sani Mo.u	450	130	130	130	+ 4
Saskoil	8900	$9	8¾	8⅞	— ⅛
SasOil.7.25	2000	$9⅞	9¾	9⅞	
Scept 7p	200	$16½	16½	16½	
fScott Hos	1500	$10⅝	10⅝	10⅝	
Seagram	3430	$64	63⅝	64	
Sears Can	925	$11½	11¼	11⅜	
Sensormat	250	255	255	255	
S.T.I.	850	94	94	94	+ 4
Shasper	2000	215	215	215	
Shell Can	4355	$40	39¾	40	
Shermag	2600	241	240	240	— 5
Shirmax	3000	110	105	105	— 3
Sico	7390	$10	9½	10	
S—Beaud	2400	270	260	260	
Sintra	100	$23	23	23	— 1
fSocanovA	100	445	445	445	— 5
SocanovW	2250	70	70	70	— 5
Sodisco	3448	$7⅜	7⅛	7⅛	— ⅛
Soficorp	4000	113	110	110	
Southam	26700	$22	21¼	21½	— ⅜
fSpar Aer	400	$17⅞	17⅞	17⅞	
Sportcn.A	750	250	250	250	— 5
fSportcn.B	3700	200	200	200	
fSteinb A	7300	$34½	32½	34	+ ½
Stnbrg.Srl	600	385	385	385	— 5
Stelco A	6350	$21¼	20¾	21¼	— ⅛
Stel 1.94	500	$22	22	22	— ⅛
Systerm	z200	85	85	85	
TCG Gr	3810	315	315	315	
TCC Bev	4600	$6¾	6½	6⅝	
Taurus.A	1000	320	310	310	— 10
Teck A	370	$15¾	15¾	15¾	— ¼
fTeck B	3250	$15	14⅞	15	
Teck.SerE	400	$26⅛	26⅛	26⅛	+ ⅛
Tecrad	1000	270	270	270	
Tee.com	800	185	185	185	
fTelebc.s.4	600	$24¾	24¾	24¾	+ ½
fTmedia.A	100	$6⅝	6⅝	6⅝	+ ¼
Tembec.A	6750	$7⅞	7⅝	7¾	+ ⅛
Texaco	2905	$32¾	32⅛	32½	
Thomsn A	8800	$26½	26¼	26¼	— ⅛
Tolgeco	1405	210	210	210	— 1
Tor.dm.bk	32354	$28¼	28	28	— ⅜
fTorstr B	480	$25½	25½	25½	— 1
Tot.pet2.88	300	$37¾	37¾	37¾	— ¼
Totec	3100	190	185	190	+ 5
Trs mount	700	$14¼	14¼	14¼	— ⅛
TrAlta 8.4	1000	$26⅛	26⅛	26⅛	
TrAlta	11950	$13¾	13½	13¾	+ ⅛
TrCan Pl	7740	$13⅜	13⅜	13⅜	
TrCan.w	700	63	63	63	— 3
TrCan 2.8	280	$32½	32½	32½	— ½
GrTransat	4100	195	190	190	
Tridel Ent	800	$12½	12½	12½	
Trilon Fin	3000	$16¼	16¼	16¼	+ ⅛
Trilon srA	200	$21	21	21	+ ⅛
Trimac	1894	390	380	390	+ 10
Triton	1200	69	69	69	— 1
fTrizec A	6000	$29½	29½	29½	
Trizec.sr6	2000	$21⅞	21¾	21¾	
Trust Gen	1240	$7¾	7½	7¾	+ ¼
fTurbo Rs	48880	52	50	50	— 4

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
fUAP.In.A	3425	$13⅛	13⅛	13⅛	
Ultrmar	2000	$6⅝	6⅞	6⅞	— ⅛
Uni—Selct	600	450	445	445	— 15
Unican.A	2600	$9	9	9	— ⅛
fUnican.B	47698	$8¾	8¼	8¼	— ½
fUnicorp.a	1300	$6⅞	6¾	6¾	— ¼
Uniges A	1000	440	440	440	— 5
fUniges B	12400	375	365	365	— 10
UnigesprB	4800	$8⅝	8½	8⅝	— ⅛
Un Carbid	52100	$18½	18¼	18¼	— ¾
Union.Ent	1000	$9⅝	9⅝	9⅝	
Univ Exp	4000	50	50	50	
Val Royal	2200	$7⅛	7⅛	7¼	+ ⅛
fV.Houtte	2000	300	300	300	
Varity Co.	3000	380	365	380	+ 10
Venmar	500	110	110	110	+ 10
fVideotron	14494	$9	8⅞	8¾	— ⅛
fVisiontr.a	1000	35	35	35	— 5
Vitrforge	600	110	110	110	— 15
Volcano	750	236	235	236	

W X

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
fWaferbrd	500	$11	11	11	
Wcst Trn	6149	$17¾	17½	17⅝	— ⅛
Westm.sr1	200	$21	21	21	
Weston	616	$33	33	33	
fWise.A	200	155	155	155	+ 5
Xerox Cn	500	$19⅝	19⅝	19⅝	— ⅜
Total Sales:				3,148,323	

Partially Paid Shares

B Corp r	12500	$7⅝	7½	7½	— ⅛
Total Sales:				12,500	

Trust Units

BIG.Fnd.u	100	$8⅜	8⅜	8⅜	
EnpFnd.B	1100	$11⅝	11½	11½	— ½
EnpFnd.C	950	$10½	10⅛	10⅛	— ⅜
F.Europ.u	1000	$6¼	6¼	6¼	+ ¼
Un Carb.u	1000	$26⅜	26⅜	26⅜	
Total Sales:				4,150	

Junior

Aur Res	3774	$5	5	5	
Ab.Met	72041	28	24	26	
Abitibi.R	10000	9	9	9	
Amberast	2922	13	13	13	
Arbor	1000	53	53	53	
Armeno	2000	50	50	50	— 10
Armistc	10825	81	81	81	— 2
Aster.A	7230	16	16	16	
Audrey	13775	300	295	295	— 5
Augmitto	2000	116	115	116	— 1
Augvva	1000	14	14	14	— ½
Aumisk.A	1500	33	32	32	— 3
Aunore	2400	79	75	79	+ 4
Beaufield	40610	40	36	37	—3½
Brosnr.E	20680	12	11	11	
Bruneau	3000	23	23	23	
Coche.Or	6000	16	15½	15½	— ½
Coche Ex	2500	60	60	60	— 10
Chabela	2464	27	27	27	—2½
Coniagas	500	275	275	275	— 5
D'Or Val	1000	60	60	60	— 2
Denn'Or	14038	25	25	25	— 2
Dufresnoy	2000	45	45	45	— 2
Dumagami	3056	$14½	14	14½	+ ¼
Ecudor	4700	55	55	55	— 4
Eider.A	17787	9	9	9	
Fairlady	5000	20	17	17	— 3
Farboro	2000	11	11	11	
Forbex	5000	46	46	46	— 4
Gallant	20000	25	18	25	+ 11
G.Briar	10500	18	15½	18	
Gdn Day	53480	25	24½	24½	— ½
Gln.Grp	3000	32	32	32	+ 2
G Knight	200	$7¼	7¼	7¼	— ¼
Gdn.Pond	16500	51	45	45	— 8
GldnStr	500	260	260	260	— 5
Gdn.Trio	34201	13	13	13	— ½
Goldex	1500	295	290	295	— 5
Goldx.wt	400	145	145	145	+ 5
Greenstn	1000	475	475	475	
Halex	500	15	15	15	— 7
Imco	5044	13	13	13	— 2
JAG.Min	6500	22	20	22	+ 1
Jilbey	6100	75	75	75	
Kewa.Gld	2500	118	110	110	— 10
Kimex	7000	36	36	36	+ 1
LaFoss	3500	100	100	100	+ 5
La Sarre	4000	14	14	14	— 1
Lynx	5000	12	12	12	— 2
LyonLake	500	110	110	110	
MSV cl.A	23842	330	315	320	
Moufort	14100	38	37	38	
Mazarin	5580	24	24	24	
Messeg	3750	39½	39	39	— 1
Milt City	11677	28	26	26	— 1
Mimska.a	2000	190	190	190	— 5
Minaki	4000	64	64	64	— 1
MonDor	6000	10½	10	10	— 1
Moni.wt	2500	0½	0½	0½	
Normetal	500	37	37	37	+ 3
NAR.met	16306	68	68	68	+ 5
Norwood	3500	30	30	30	+ 3
Nva.Csco	1100	137	135	135	— 5
Novamin	3777	260	250	260	+ 1
NovamnW	z100	36	36	36	— 9
Oasis	18000	30½	30	30½	— 1
Orex exp	1000	121	121	121	— 12
Orleans	7000	69	68	69	— 1
Oz	12080	17	17	17	+ 4
Palliser	3500	20	20	20	— 5
Parquet	13000	21	20½	21	+ ½
Perron	28100	75	65	75	+ 5
Pion Can	4049	13	13	13	+ 3
Rambo	3500	44	42	44	+ 2
Robex	9000	46	46	46	— 1
Rouvn.Rs	6500	385	375	385	+ 10
Sphinx.A	1550	275	260	275	+ 15
Spirit Lk	12100	400	385	400	+ 10
St.Genev	11450	219	210	210	
Stabell	5500	26	26	26	— 1
Stratm.A	41200	110	102	108	+ 3
Talisman	4000	40	38	38	— 2
Tandem	10424	45	43	43	— 6
Tyler	25514	31	28	28	— 3
Val D'Or	3500	75	75	75	— 3
Vassan	20000	19	18	18	— 2
Vidr	z100	66	66	66	— 1
Wrightbr	10719	65	58	59	+ 4
Yorb.CIA	91000	50	45½	50	+ 5
Total Sales:				884,345	
¢Total Market:				4,049,318	

INTERNATIONAL DIVISION US$

Stock	Bid	Ask	1987 High	Low
French companies				
Lyon.eaux	0	0	0	0
United Kingdom				
ADT Ltd.	0	0	267	260
BET.plc.U	440	470	485	400
BET Ads	$20¼	21½	26¼	17
Others				
pLatonia	$51	52	48½	48

Precious Metal Certificates

Certificates	Oz	High	Low	Close
Grdn slvr	8000	6.65	6.60	6.60
Grdn gld	20	458.00	458.00	458.00

LE DOLLAR CANADIEN

TORONTO (PC) — Le dollar américain a terminé hier en baisse de 35-100 et se changeait à $1.2425 canadien, contre $1.2460 le jour précédent. La livre sterling a cédé 1 21-100 à $2.3148.

Par rapport à la devise US, le dollar canadien a gagné 22-100 à $0.8048 mais la livre perdait 45-100 à $1.8630.

DIVIDENDES

Alberta Energy, 7.75 pc, priv. 2ème rang, 2ème série: 48.4375 cents; payable le 1er juill. aux actionnaires inscrits le 10 juin.

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

MEMBERS	
AGF Group	
Amer Grth	7.07
Cdn Gs Enr	7.96
Cdn SecGth	8.66
Cdn Trustd	4.61
Corp Inv	11.46
Crp Inv Stk	6.59
gExcel Am E	4.24
gExcel Cd Bd	5.21
gExcel Cd Eq	4.58
gExcel M	7.04-5.00
Global	10.14
GreenL Cdn	5.46
uGreenL US	4.95
Grth Eqty	9.18
HiTech	12.88
Japan	6.55
nMMF	7.99-10.00
Optn Eqty	3.66
Pfd Inc	9.87
Special	4.56
AIC Advantage	
Advntage	9.58
All-Canadian	
Compound	14.89
Dividend	10.77
Natural Res	5.22
Revenue Gth	3.42
Univest	5.62
Allied Capti Mgmt	
nCanadian	4.17
nDividend	4.63
nIncome	5.66
nInternt'l Cdn	4.60
nuInternt'l U	3.70
nMMF	8.01-5.00
A.M.D.	
Am Bl Chip	8.98
Cd Bl Chip	9.63
Dividend	9.32
Fix Inc	9.69
MMF	8.08-10.00
uMMF U	5.92-1.00
Resc Can	11.06
T-Bill	8.19-10.00
Associate Inv	
nAssoc Inv	6.76
Bolton Tremblay	
Bond Mtg	5.00
Cda Cum	13.53
Cdn Bal	4.98
Discovery	5.11
Income	10.35
Intern'tl	6.67
Mny Fd	8.14-1.00
Pld Rsces	10.01
Taurus	4.29
BPI Capital	
vBPI EAFE	8.27
vGlobal Inc	9.56
Burns Fry	
vnBF Bond	10.15
vnBF Cdn	11.36
vnBF Fund	10.81
Calvin Bullock	
American	6.91
CIF	6.17
Dividend	9.50
Growth	2.03
Income	7.60
Canada Trust	
vnCTNAF	24.97
vnEquity	50.76
vnIncome	9.55
Central Trust	
vnCd Growth	10.14
vnGov Bond	10.18
vnIncome	10.01
vnSelect	10.21
Century	
DJ	8.24
uDJ-U.S	6.63
CGF Group	
vFund 4000	4.44
vInternatn'l	7.47
vVenture Fnd	3.45
Chou Assoc Mgt	
vAssociates	21.66
vRRSP	10.93
Church Street	
vnBalanced	10.00
vnEquity	10.18
vnIncome	9.92
vnMMF	8.34-10.00
CIBC Funds	
nBalanced	10.41
nFix Inc	9.98
nGlobal	10.02
vnMortgage	10.86
Confed Group	
Dolph Eqty	7.63
vDolph Mtge	5.10
CT Inv Counsel	
nE-S Te	8.22-10.01
Ev Bal	9.96
vEv Int'l	10.44
Ev Spec Eq	10.32
Everest Bn	10.06
Cundill Group	
Security	14.87
Value	12.00
Desjardins Group	
vnActions	16.50
vnEquilibre	9.63
vnHypo	4.42
vnIntern'tl	13.24
vnOblig	4.50
Dynamic Group	
All Dyn IV	3.65
All Dyn V	3.58
D Income	5.34
D.Div	5.08
vDy Global	5.08
uDyAm US	5.89
DynAmCn	7.32
DynCdn Fd	12.39
DynPrecMet	1.22
MMF	7.68-10.00
Mgd P'folio	5.68
Prvtz	10.26
Elliott Page	
nE-P Mo	8.37-1.00
Ethical Gwth	
vEthical Gwt	5.55
Fidelity Int'l	
vCap Bal	10.35
vCap Buildr	10.61
vCap Conser	10.07
vIntP'folio	9.69
First Cdn Funds	
nBalanced	9.98
nBond	9.94
nEqty Ind	9.43
nMMF	1.00
nMortgage	11.35
First City Funds	
Growth	4.33
Income	4.65
vReal	5.94
Fonds MFQ	
vActions	8.87
vEquilibre	8.72
vObligations	9.60
Fonds SNF	
vEquilibree	9.03
fvQuebecoise	7.96
vRevenu	9.96
Future Fund Shar	
nFood Fund	6.11
nGolden Fund	7.73
nLife Fund	5.37
nSilver Fund	4.54
nTechno Fun	3.98
nValue Fund	5.18
GT Mgmt	
GT Global	5.30
Galcor Group	
vMortgage	9.95
vRealty Gwt	11.10
Global Strategy	
Americas Fd	8.49
nC$Mny	7.64-1.00
Europe Fd	7.95
Far East F	11.07
vGlobal S Cp	16.55
Global S Fd	13.70
RRSP	8.97
gRRSP Acc	9.87
nuUS MF	4.06-1.00
Wld Mny	9.76
Guaranty Trust G	
vnInv Equity	5.87
vnInv Incom	4.48
vnMortgage	10.48
vProp Fund	96.23
Guardian Group	
Canadian	4.94
Enterprise	9.84
vFiscon Fd	10.23
Grth Fund	16.82
North Amer	4.30
Pac Rim	17.76
xPfd.Div	7.79-9.19
nS Mny	8.14-10.00
Strat Inc	10.14
uUS MM	6.53-9.69
World Eqty	4.02
Gdn Mort Shul	
G Mort Shul	9.08
Heartland Group	
vBond	10.43
vEquity	8.62
vGrowth	7.69
Hume Gr.	
vnHume Bon	10.20
vnHume Equ	10.00
vnHume Fun	9.90
vnHume RR	10.82
Integra Cap	
Balanced	10.16
Investors Group	
vBond	4.22
vCdn Equity	5.65
vDividend	8.74
vGlobal	5.17
vGrowth	7.31
vIntern'tl	9.36
vJapan	17.04
vnMMF	7.99-1.00
vMtge	4.98
vMutual	7.74
vProv Stk	9.20
vReal Prop	5.28
vRetiremnt	23.23
vSumma	4.58
J. Heward Group	
JH Amer Cd	6.32
uJH Amer Us	5.09
JH FdLtd	7.58
Laurentian	
V MMF	8.10-10.00
Viking Cdn	14.84
Viking Com	13.14
Viking Div	7.19
Viking Gth	14.93
Viking Inc	4.07
Viking Int	17.59
Lotus Fund	
vnLotus Fun	10.75
MER Group	
vEquity	12.72
vGrowth	7.63
vnMMF	3.00-10.00
Metropolitan Gr.	
vBond	2.83
vCdn Mutl	5.38
vCollective	13.66
vGrowth	5.95
vProtection	10.18
vSpecl	6.01
vVenture	8.60
MOF Group	
vDOF-1	1.86
vMult Opp F	2.52
Montreal Trust Gr	
vnDividend	9.13
vnEquity	24.15
vnIncome	8.27
vnInternatl	21.80
vnMMF	8.30-10.00
vnMtge	10.05
vnRSP Eq	20.12
vnRSP Inc	17.92
vnRSP	8.20-10.00
vnRSP Mtge	10.07
Mony Funds	
Mony Gold	9.90
Morgan Funds	
Dividend	5.32
Growth	11.05
Income	11.62
Resource	7.26
Worldwide	12.61
Mutual Group	
Amerifund	10.98
CIF	8.01
Diversifd 25	11.74
Diversifd 40	12.25
Diversifd 55	12.23
Dividend	9.92
Equifund	12.48
nMMF	7.55-1.00
MYW Inv Funds	
nCdn Balanc	8.82
nCdn Growth	8.32
nDIF	8.29-10.00
nN Am Grth	7.34
Natrusco	
nNatrusco	6.83
Noram	
vCdn Conv S	10.21
vConv Sec	12.41
Northern Group	
Cdn Equ	4.83
Int MM	5.04
US Equ	5.05
One Decisnfd	
One Decisn	10.06
Ont. Teachers Gr.	
vnAggressiv	10.50
vnBalanced	10.66
vnDiversifd	10.07
vnFixVa	8.00-10.00
vnMtge	11.51
Optimi Cdn	
vOptimi Cdn	6.54
Prudential Group	
Diversifd	5.04
Dividend	5.12
Growth	6.87
Income	5.18
nMMF	8.45-10.00
Natural Res	5.04
Prec Metals	5.12
Ptnm Hlth Sci	
vPtnm Hlth	11.96
Robin Budden Gr.	
vnCapital Fd	6.68
vnIncome Fd	5.89
Realgrowth Fds	
vuA Trend (U	5.13
vActive Inc	9.73
vCdn Equity	13.67
vMMF	7.11-10.11
Ren Can B	
vRen Can B	4.90
Royal Trust Gr.	
vnAdv Bal	9.60
vnAdv Gwth	9.61
vnAdv Inc	9.36
vnAmerican	19.15
vnBond	8.94
vnCanadian	30.57
vnEnergy	7.61
vnGlobal Inv	8.17
vGovt Bond I	8.71
vnJapanese	21.81
vnMMF	7.63-10.00
vnMortgage	10.53
vnPreferred	9.38
Roycom Group	
vPagbrk Rf A	9.20
vPagbrk Rf B	9.50
RoyFund Group	
nBal	5.08
nBond Fnd	5.14
nEquity	19.29
nMMF	7.51-10.00
Saxon Group	
nBalanced	8.55
nSmall Cap	9.40
nStock	8.73
nWorld Gwth	10.69
Sceptre Funds	
vnBalanced	11.48
vnBond	11.02
vnEquity	11.17
vnInt'l	9.93
nMMF	8.00-10.00
Scotia Funds	
Income	9.65
Stock Bond	9.41
Sentinel	
Am Eq Cdn	8.15
uAm Eq US	6.55
Cda Bond	9.38
Cda Equity	9.07
vGlobal	8.55
nMMF	8.02-10.00
Soficorp	
Croissance	7.26
Equilibre	8.88
Revenu	9.84
Spectrum	
gCash	7.76-1.00
gCdn Equity	9.12
gDiversified	9.65
gDividend	9.52
gInterest	9.76
vgIntl Equity	8.03
nSaving	7.91-1.00
Sterling Mtge	
vnSterling Mt	5.04
TD GrnL Mtge	
vnTD GrnL	10.48
Templeton Grp	
vnT-Bill	7.79-1.00
Temp Cdn	5.39
Temp Gr Cd	16.94
uTemp Gr U	13.62
Tradex	
vnTradex	7.07
Trimark Group	
Income Gth	5.06
Interest	8.10-10.00
Trimark	10.68
Trimark Cd	10.13
Trust General	
vnAction Am	13.03
vnAction Ca	23.38
vnEquilibre	9.14
vnHypo	10.70
vnMar Mon	10.33
vnOblig	9.48
Trust La Laur.	
vnAction	9.55
vnOblig	9.95
20-20 Group Fin	
Cdn ConvDeb	8.58
Cdn ConvPfd	8.82
SS World	9.57
Sunset	11.69
United Group	
Accum	9.56
Accum R	10.78
American	5.32
MMF C	8.70-10.00
uMMF U	6.81-5.00
Mortgage	5.14
Security	4.28
Venture	7.67
Venture Ret	11.40
UnivAve Gth	
vUnivAve Gth	9.61
Waltaine Funds	
nBalanced	9.97
nConv Pfd	8.63
nInstant	8.23-10.04
nPfd Inc	9.06
Walwyn Group	
vgBond	9.99
vgCd Equity	9.00
vgInternt'l Cd	9.42
vgInternt'l U	7.59
vgMMF	10.00
vgOption	8.75
vgPreferd	9.98
vgVenture	9.76
NON MEMBERS	
Altamira	
vnAltamira	6.26
C-Anges	
vnC-Anges	9.52
Can Nat Res	
vCan Nat Res	4.90
Canwst RSP	
nCanwest rs	83.03
Capital Gwth	
vCapital Gwt	7.66
Capstone Group	
vnCS M	9.00-10.00
nInternt'l C$	4.42
nuInternt'l U	3.56
nInvestment	5.53
Co-op Trust Group	
vnGrowth	12.84
vnIncome	9.50
CSA Mgmt Gr.	
Goldfund	5.72
Goldtrust	6.05
Dixon, Krog Gr.	
nDK All Seas	3.09
nDK Amn	17.76
nDK Ent	10.65
Domequity	
vnDomequity	8.90
Gyro Equity	
vnGyro Equi	11.96
Hall Bond	
vHall Bond	10.40
Harvard	
Harvard	5.58
Industrial Gr.	
CS Mat	7.86-10.00
Ind Future	5.13
Indust Am	7.28
Indust Div	10.68
Indust Eq	20.04
Indust Global	6.05
Indust Gwth	14.47
gIndust Hor	5.30
Indust Inc	9.93
Indust Pens	5.92
Mack Eq	2.39
Mack Mtge	1.15
Mar Equity	
vnMar Equity	5.41
Marlboro	
vMarlboro	7.27
Md Mgmt Fd	
vnCMAIF	28.89
vnMD Grth	16.27
vnPerp G	1.59
vnPerp G II	7.23
vnPerp G III	9.19
NW Group	
vCanadian	7.44
vEquity	8.99
NW Trust Eq	
vnNW Trust	19.38
Pacific Group	
Growth	5.82
Ret Bal	4.27
US Growth	3.88
PHN Group	
nBond	8.74
nCanadian	17.04
nDiv Inc	13.12
nMMF	8.00-10.00
vnPooled	34.17
nRRSP	49.59
nU.S. Fund	21.57
Vintage Fd	10.95
PMF Mgt Ltd.	
nPension	4.55
nXanadu Fd	3.65
Pret et Revenu G	
vnAmerican	22.89
vnCanadian	8.67
vnFonds H	5.23
vnRetraite	19.86
Principal-US Gr.	
vuEquity	5.44
vuWorld Inc	4.48
Sagit Group	
Cam. Bal.	6.33
Cam. Gth	6.53
Cam. Res.	2.73
Tns. Can. Eq	7.16
Trans B	75.98
Trans C	12.68
Synchrovest	
Synchrovest	6.62
Talvest Funds	
American	4.72
Bond	10.10
Diverstd	5.47
Growth	8.54
Income	10.51
MMF	7.99-10.00
Universal Group	
American	9.27
Equity	10.76
Global	5.08
Income	5.22
Pacific	9.24
Resource	6.97
Sect Ame	5.37
Sect Cdn	5.41
Sect Cur	5.09
Sect Glo	5.11
Sect Pac	5.78
Sect Res	5.44
Westrn Grth	
vWestrn Grth	4.38

OPTIONS TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Five Most Active TCO Option Classes	Volume	Op Int
TSE 35 Index	3119	6554
Nova Alta Corp	1673	31588
Falconbridge	1474	26951
Laidlaw B	1399	52892
Alcan Aluminum	1023	24569

Series		Bid	Ask	Last	Vol	Op Int
Alberta Energy		C 18		Opt Vol		4
Jn $17½		65	90	80	4	163
Alcan Aluminum		C 33¾		Opt Vol		1023
My $30		365	395	360	13	487
$32½		120	145	150	53	1986
$32½	P	1	5	5	190	884
$35		1	5	4	118	4219
$35	P	110	135	135	91	852
$37½	P	360	390	390	27	206
$40	P	$6	$6½	$6⅛	20	30
Jn $32½		215	240	200	15	368
$32½	P	50	70	60	35	246
$35		90	100	95	125	1270
$35	P	170	195	170	35	386
$37½		20	40	35	43	332
Ag $30		480	$5¼	470	15	111
$32½		315	340	340	41	448
$32½	P	90	115	95	14	688
$35		190	210	200	32	1362
$35	P	225	250	235	20	581
$37½		90	105	100	45	1506
$40		40	60	50	20	457
Nv $32½	P	155	180	160	20	222
$35	P	285	310	320	10	159
$37½		195	205	195	41	241
Amer Barrick		C 24⅛		Opt Vol		480
My $25	P	75	100	75	35	159
Jn $22½	P	25	50	40	20	75
Jv $22½	P	60	85	60	5	114
$25		115	135	130	10	274
$25	P	175	185	175	5	258
Oc $22½	P	110	135	115	100	238
$25		225	250	225	295	428
$30		60	80	75	10	97
BCE Inc.		C 37		Opt Vol		511
My $35		180	205	180	3	38
$37½		1	15	10	12	1280
$37½	P	45	65	45	302	1255
Ag $35		230	250	240	30	50
$37½		55	65	65	6	1165
$37½	P	105	115	105	145	574
Nv $37½	P	135	160	140	10	132
$40	P	350	375	350	3	276
Bk Nova Scotia		C 12		Opt Vol		10
Jn $12½		15	25	20	10	700
Bk Of Montreal		C 25¼		Opt Vol		241
Ja $25		165	190	180	10	65
$25	P	100	125	105	40	151
Jv $25	P	50	60	50	30	663
$26		40	45	45	116	422
Oc $26		100	110	85	5	350
$26	P	130	155	130	10	106
$27		50	65	50	30	301
Bombardier B		C 9⅝		Opt Vol		74
Jv $9		135	140	115	25	3049
$10		35	40	35	10	2275
Oc $10		80	85	75	35	809
$10	P	110	120	100	4	98
Brascan Class A		C 25¼		Opt Vol		65
Jv $25		140	165	125	50	92
$25	P	110	115	145	10	207
Oc $27½		120	125	110	5	96
CAE Industries		C 7½		Opt Vol		60
Jn $7		65	75	50	30	515
$8		5	15	5	20	249
Sp $8	P	85	110	90	10	10
Cambior Inc		C 14½		Opt Vol		197
My $15	P	60	85	70	10	145
$17½	P	305	330	300	50	196
$20	P	$5½	$6	$5⅝	40	53
Ag $12½		240	265	245	10	13
$15		95	120	100	55	447
$15	P	145	170	145	10	122
$17½		35	45	40	20	575
Nv $15		165	190	180	2	142
Campeau		C 16⅜		Opt Vol		93
Jv $17½	P	140	165	160	15	87
$20	P	320	370	310	4	124
$22½	P	$5⅝	$6⅛	$5¾	5	39
$25		5	20	20	19	454
Oc $17½		180	190	185	5	140
$17½	P	175	195	195	20	134
$20		100	115	100	25	170
Canadian Pacific		C 21½		Opt Vol		762
My $20		150	165	125	20	213
$21		50	65	50	10	450
$22		5	10	6	10	766
$22	P	35	50	60	231	282
$23	P	130	150	155	40	526
$24	P	230	250	235	5	69
Jn $23	P	140	165	150	10	21
$24		10	30	20	30	140
$24	P	240	265	265	5	80
$25	P	340	365	385	5	55
Ag $20		225	245	240	43	222
$20	P	35	55	50	10	69
$21		170	185	185	17	90
$21	P	65	90	100	11	86
$22		110	125	120	6	203
$22	P	100	125	125	60	1316
$23		65	80	75	48	2323
$24		40	55	40	100	244
$24	P	240	290	275	8	64
$25		20	35	35	81	1784
Nv $22	P	140	165	170	5	5
$25	P	350	400	375	7	65
Cascades Inc.		C 6¼		Opt Vol		71
Dc $7		45	60	60	61	249
$7	P	75	90	80	10	48
Cdn Imp'l Bank		C 20¼		Opt Vol		90
Sp $19		155	180	155	10	51
$22½		25	40	30	50	796
Dc $20	P	95	115	115	10	34
$22½	P	250	275	255	20	20
Cdn Occidental		C 18		Opt Vol		3
My $17½		45	75	60	3	32
Cdn Tire Corp		C 15⅛		Opt Vol		36
My $15		55	75	50	10	32
Jn $16	P	95	120	110	4	115
Dc $15	P	70	95	75	22	26
Cineplex		C 10⅛		Opt Vol		619
Jn $11		50	70	50	20	20
$12		30	50	40	282	33
Sp $10	P	75	100	95	10	30
$11		125	150	105	7	120
$11	P	175	185	185	50	184
$12	P	225	250	250	137	453
$13	P	240	290	300	63	175
Dc $13	P	275	325	325	50	180
Cominco Ltd		C 18⅜		Opt Vol		92
Jn $17½		145	165	145	15	1071
$17½	P	35	60	60	20	93
$20	P	185	210	180	7	71
Sp $20		110	135	115	5	496
$20	P	225	250	240	30	40
Dc $20	P	250	275	265	15	30
Dofasco Inc		C 27⅛		Opt Vol		65
Jn $25		245	270	260	15	30
$27½		80	90	100	10	152
$27½	P	70	95	80	25	83
Sp $30	P	260	285	270	10	57
Dc $27½		215	240	215	5	9
Domtar Inc		C 13⅛		Opt Vol		38
My $12½		50	75	45	1	45
Ag $12½	P	60	85	60	3	391
$15		40	60	40	4	601
$17½		15	25	10	30	579
Echo Bay Mines		C 25⅝		Opt Vol		125
Jv $25		175	180	180	10	559
Oc $25		315	350	350	65	430
$25	P	175	200	195	20	120
$27½		180	205	195	30	141
Falconbridge		C 22		Opt Vol		1474
My $17½		435	465	435	1	5
$20		190	210	200	52	4080
$22½		4	6	4	448	5215
$22½	P	60	80	95	25	755
$25		1	2	1	36	5320
$25	P	295	340	320	10	337
Ag $20		275	300	270	55	1356
$20	P	55	80	85	10	271
$22½		140	150	150	417	2013
$22½	P	155	175	160	205	823
$25		65	75	65	25	1201
Nv $20		380	390	370	180	1387
$22½		235	250	245	10	303
Galactic Res		C 7⅛		Opt Vol		40
Jn $7½		50	60	60	30	1220
$7½	P	55	70	60	10	282
Gulf Can. Res		C 17⅞		Opt Vol		75
Ag $20		55	80	65	65	199
Nv $17½	P	100	125	105	10	10
Hees Int'l		C 22¾		Opt Vol		85
My $17½		$5⅛	$5½	$5¼	10	20
$22½	P	10	35	40	20	51
Ag $22½	P	85	100	100	20	40
$25		40	55	35	5	103
Nv $20	P	40	55	50	10	101
$22½		230	250	215	10	71
$22½	P	120	140	130	10	31
Imasco Ltd		C 25⅜		Opt Vol		6
Jy $27½		35	40	40	1	830
Oc $25		190	215	205	5	5
Imperial Oil A		C 57¾		Opt Vol		221
My $57½	P	10	35	20	51	451
$60	P	200	240	230	5	82
$62½	P	450	490	475	5	28
Ag $52½	P	75	100	80	10	21
$55	P	135	160	135	15	676
$57½		340	370	350	115	170
$60		210	250	210	15	93
Nv $65		180	205	180	5	17
Inco Ltd		C 33		Opt Vol		590
My $30		300	325	315	22	958
$30	P	1	5	1	25	1025
$32½		70	95	85	48	561
$32½	P	25	50	45	200	761
$35		5	15	5	20	650
$35	P	190	215	175	54	361
Jn $32½	P	115	125	125	10	70
$35		75	100	90	50	291
$37½		35	55	40	3	153
$37½	P	475	$5	485	40	147
Ag $30	P	130	150	150	65	329
$35		200	210	200	33	313
$37½		110	135	100	5	105
Nv $35		290	300	280	10	112
$35	P	375	400	400	5	32
Inter-City Gas		C 15½		Opt Vol		10
Jn $13		235	285	240	10	20
Int'l Corona Res		C 8⅞		Opt Vol		30
My $9	P	15	30	20	10	50
$12	P	315	340	340	10	103
Ag $12	P	315	340	315	10	62
Int'l Thomson		C 13⅜		Opt Vol		4
My $10		320	355	305	4	
Lac Minerals		C 14		Opt Vol		89
Jn $12		215	225	230	6	802
$13		135	160	160	5	1061
$13	P	60	75	60	10	275
$14		75	95	100	6	1145
$15		30	40	35	25	1853
$17		5	20	5	5	409
$18		5	15	10	10	139
Sp $14		150	170	150	20	507
Dc $15		185	200	185	2	284
Laidlaw B		C 14⅝		Opt Vol		1399
Jn $14		105	125	110	524	864
$15		40	60	60	66	1600
$15	P	65	85	80	38	260
$16		25	35	30	6	1257
$16	P	140	160	160	3	206
$17	P	235	260	270	10	321
$18		10	20	10	26	4289
$18	P	325	350	345	60	1010
$19		5	10	10	10	2344
$19	P	430	440	450	5	600
$20		6	7	7	10	4644
$21		3	4	4	50	4115
$22		1	3	3	5	8408
Sp $15		110	115	110	23	422
$15	P	100	120	110	25	20
$16		70	80	75	14	1576
$17		50	55	55	52	2410
$17	P	245	270	255	10	1178
$18	P	335	360	355	50	517
$19		25	35	35	56	1784
$19	P	430	455	430	5	277
$20		15	30	20	59	2934
$22		10	25	20	10	640
Oc $15		155	170	165	112	133
$15	P	135	160	145	24	50
$16		110	135	125	10	180
$17		75	95	65	10	104
$18		60	75	50	22	202
$19		45	50	50	54	514
$20		35	55	55	2	235
$21		20	45	35	28	371
$22		25	40	30	10	596
Mac Blodel		C 18		Opt Vol		5
Jv $17½	P	45	70	55	5	20
Memotec Data		C 13¼		Opt Vol		29
Ag $13		85	110	95	18	31
Nv $13		130	155	135	2	42
Moore Corp Ltd		C 30⅛		Opt Vol		91
My $27½		315	325	315	4	1170
$30		70	90	60	24	1280
$30	P	1	20	25	20	401
$32½	P	185	225	185	13	95
Ag $25		$5½	$6	$5⅛	10	20
Nv $32½		130	155	130	20	482
National Bank		C 9⅛		Opt Vol		99
My $10	P	80	110	100	10	168
$11	P	175	185	185	11	26
$13	P	375	410	385	10	35
Ag $9	P	35	45	40	3	33
Nv $9	P	50	75	60	55	243
$10	P	110	125	135	10	120
Noranda Inc		C 21⅛		Opt Vol		473
My $20		115	120	100	65	1051
$22½		1	3	3	100	2385
$22½	P	140	165	175	80	643
Ag $20		205	210	180	10	1141
$22½		90	95	85	108	2310
$22½	P	180	205	210	5	412
$25		45	50	35	50	1472
Nv $20		240	245	225	10	667
$20	P	90	105	100	15	80
$22½		125	150	130	20	378
$25		85	90	90	10	178
Northern Tel		C 20½		Opt Vol		343
My $20		45	70	45	20	76
$20	P	5	30	20	45	45
$22½	P	185	210	200	90	193
Jn $20		90	115	100	20	97
$20	P	30	55	40	20	20
$22½	P	190	215	215	13	243
Jv $20		130	140	135	8	40
$20	P	45	70	60	22	61
$22½		35	50	40	45	614
$22½	P	195	220	225	13	388
$25		10	20	15	10	1047
Oc $20	P	90	115	110	7	117
$22½		90	115	105	25	232
$22½	P	200	250	225	5	89
Nor Forest Inc		C 14⅜		Opt Vol		5
Ag $15	P	140	160	150	5	217
Nova Alta Corp		C 10⅛		Opt Vol		1673
My $10		25	35	15	114	576
$11	P	90	115	115	10	45
Ag $9		150	170	145	10	664
$9	P	20	40	30	20	105
$10		85	95	90	735	3667
$10	P	45	60	50	25	112
$11		35	45	35	67	2736
$11	P	100	125	110	10	134
$12		20	25	20	5	3709
Nv $9		170	195	155	10	191
$10		115	125	105	567	3599
$11		75	80	60	70	4638
$11	P	120	145	145	20	48
$12		35	40	30	10	5267
Noverco Inc.		C 10⅜		Opt Vol		5
Ag $11	P	55	80	60	5	25
Numac Oil Gas		C 9¼		Opt Vol		10
My $10	P	5	30	25	10	45
PWA Corp		C 18		Opt Vol		65
Jv $18		65	90	70	15	78
$18	P	60	85	75	20	35
$20		15	40	30	30	774
Pagurian A		C 9¼		Opt Vol		21
Jn $10		5	20	15	10	1065
Sp $7½		220	250	220	4	37
$10		40	50	45	4	783
Dc $9		130	150	140	3	41
Placer Dome		C 15¾		Opt Vol		478
Jn $12½		320	345	325	10	1153
$15		85	105	100	25	6616
$17½		10	15	15	38	5038
$17½	P	185	210	205	25	617
Jy $17½		30	35	25	20	137
Sp $15		150	160	160	25	2372
$15	P	70	90	90	250	511
$17½		65	75	70	50	2069
$17½	P	220	245	220	25	233
$20	P	445	470	445	10	162
Polysar		C 13¾		Opt Vol		110
Jn $14		55	60	50	20	30
Jv $15	P	140	150	150	20	20
$17		5	15	15	20	120
Ag $15		80	90	70	30	370
$15	P	150	155	155	20	30
Power Corp Cda		C 12¼		Opt Vol		74
My $12		10	35	15	20	58
$13	P	90	115	115	10	62
Ag $12		60	85	65	5	93
$13	P	115	140	125	5	137
Nv $13		60	80	70	32	51
$13	P	135	160	150	2	24
Quebecor Inc		C 17¼		Opt Vol		29
My $14		315	350	350	10	13
$15		215	250	250	2	6
$16		115	150	165	2	8
Ag $17		140	165	170	8	23
Nv $16		265	290	265	2	12
Ranger Oil Cda		C 7		Opt Vol		100
Ja $6		150	175	150	5	5
$8		65	80	65	10	43
Jv $6		120	130	100	10	481
$7		35	40	40	10	2651
$7	P	25	30	30	30	128
$8		10	20	15	10	817
Oc $7	P	30	50	40	10	185
$8		35	50	40	15	605
Royal Bk Cda		C 26¾		Opt Vol		189
Jn $27½	P	55	75	70	10	20
$30	P	315	320	315	100	100
Jv $27½		70	80	65	21	1155
$27½	P	85	95	90	5	200
$30	P	315	320	300	5	1009
Oc $27½		130	145	130	25	237
$27½	P	120	150	125	10	126
Seagram Co		C 63⅞		Opt Vol		142
My $65	P	120	140	125	72	215
$70	P	$6	$6½	$6½	5	25
Jn $65	P	215	240	240	10	88
Jv $65		195	215	185	7	593
$65	P	265	290	290	30	356
$70	P	$6¼	$6⅝	$6⅞	3	121
Oc $60		$6¼	$7	$6¼	10	20
$60	P	125	150	155	5	67
Sears Canada		C 11⅛		Opt Vol		20
My $8		325	350	335		
Ag $10		185	200	185	4	38
$11		110	125	115	10	140
$12	P	90	110	90	5	43
Shell Canada A		C 40¼		Opt Vol		90
My $35		$5	$5½	475	4	19
$37½		250	300	275	2	5
$40		50	75	65	30	173
$40	P	15	40	70	10	78
$42½	P	200	250	275	10	35
Jn $40	P	130	155	140	5	40
Ag $40		300	350	300	3	44
$40	P	190	215	215	3	42
$42½		185	210	200	13	133
$45		100	125	100	10	73
Silver US		C 6.65		Opt Vol		32
Jn $6½		25	30	25	25	222
Sp $6½		45	60	65	7	102
Spar Aerospace		C 17⅞		Opt Vol		26
Ja $17½	P	125	150	125	2	2
$20		125	145	140	10	45
Oc $20		90	105	100	14	105
Stelco A		C 21¼		Opt Vol		98
My $17½		375	400	325	4	46
$20		125	150	90	7	330
Ag $17½	P	3	15	15	10	25
$20		185	205	170	5	226
$20	P	40	60	55	5	75
$22½		60	75	55	10	222
$22½	P	155	175	185	23	70
Nv $20		230	255	215	4	29
$22½		110	135	100	25	59
$25	P	355	385	400	5	15
TD Bank		C 28⅛		Opt Vol		27
Jn $30	P	175	200	200	25	196
Sp $30		70	75	70	2	1656
Teck Corp B		C 15		Opt Vol		148
My $17½	P	240	265	240	40	77
Ag $17½	P	250	275	250	10	44
Nv $15		150	175	165	98	192
Texaco		C 37		Opt Vol		20
Jn $35		45	35	45	10	429
Sp $32½		245	275	270	10	71
Total Petroleum		C 19⅛		Opt Vol		1
Jv $22½	P	300	350	300	1	
Transcda Pipe		C 13⅛		Opt Vol		45
My $15	P	125	150	150	18	8
Ag $15	P	130	155	150	10	260
Nv $13	P	30	50	50	10	50
$14		60	75	60	2	99
$14	P	65	85	85	5	62
Trilon Fin'l A		C 16⅛		Opt Vol		28
Jv $15		145	170	155	5	
$17½		25	35	30	13	204
Oc $17½		45	55	55	10	178
Videotron Ltee		C 8¾		Opt Vol		16
Nv $9		60	85	75	16	18
TSE 35 Index		C165.77		Opt Vol		3119
My $160		$5¼	$5⅞	$5	87	80
$160	P	6	10	5	30	339
$165		70	90	100	385	338
$165	P	15	20	15	550	366
$170		80	3	5	10	554
$170	P	410	420	420	174	356
$175	P	$9⅛	$9¼	$9½	35	193
$180	P	14⅛	14¼	16⅜	5	175
Jn $165		470	$5	480	133	119
$165	P	260	280	290	362	241
Jn $105		5	20	15	10	577
Sp $102½		115	140	105	16	163
102½	P	225	245	245	60	154
Dc $100	P	175	200	180	10	30
102½		160	185	145	16	36
Cda 10.25 Jun 92		C 101¾		Opt Vol		40
Jn $97		450	$5	450	40	
Cda 8.75 Jly 93		C 96⅝		Opt Vol		20
My $80		$16	$17	16½	20	
Cda 9.5 Oct 01		C 96½		Opt Vol		507
My $80		15¾	16¾	16½	40	
$95		135	160	150	20	66
$95	P	1	5	1	40	82
$97½	P	105	125	110	124	254
Jn $95	P	45	50	50	171	1555
$97½		15	35	35	23	752
$97½	P	155	180	175	5	310
Jv $95	P	60	80	90	4	142
$97½		45	70	55	4	382
Sp $95		220	240	225	23	232
$95	P	115	140	135	23	546
$97½		90	115	100	5	465
$97½	P	245	270	265	3	127
Dc $97½		145	170	150	18	79
$97½	P	300	325	325	4	68
Cda 9.75 Oct 97		C 98¾		Opt Vol		65
My $80		$18	$19	1860	65	
Cda 9 Mar 11		C 90⅛		Opt Vol		198
Jv $88		240	255	240	10	40
$90		115	130	125	7	88
$90	P	120	135	140	20	40
$92		50	60	50	10	10
Sp $88		285	300	275	20	40
$90		180	195	185	20	60
$90	P	205	215	210	21	41
$92		105	115	105	20	59
Dc $88		325	340	315	20	90
$90		230	245	225	10	40
$92		150	160	155	40	138
Total contract volume						17296
Total open interest						477629

L'ACTUALITE BOURSIERE

TORONTO

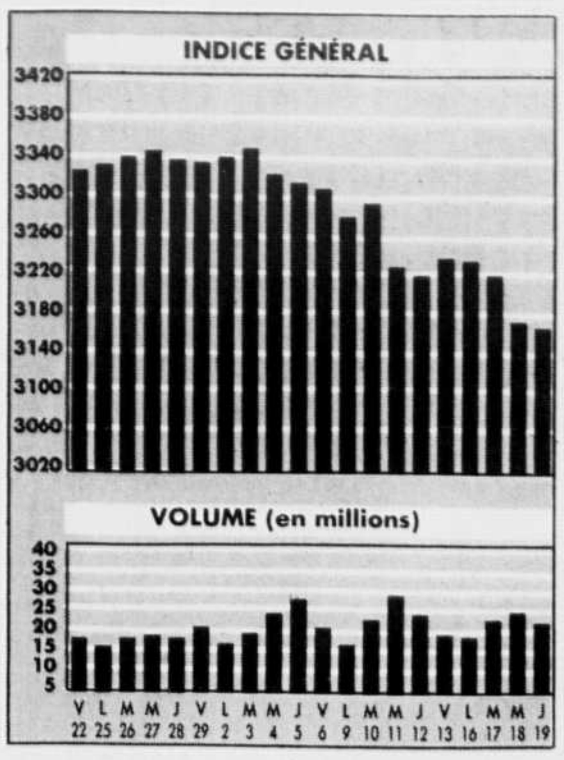

Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

A B

A.G.F.M 2100 $7⅝ 7½ 7⅝ + ⅛
AHA Auto o 2000 235 235 235 — 4
AMCA Inf 246519 350 340 350 +10
AMCA r 360207 55 36 51 +11
AMCA p 8000 $24½ 24⅜ 24⅜ + ⅛
AMCA 2 p 1100 $20½ 20½ 20½
AMCA 3 p 700 $23¾ 23½ 23½ — ⅛
Abbey E o 4000 40 40 40
Aber Res o 22500 170 160 170 + 5
Abermin o 2600 47 45 47
Abti Prce 21085 $20 19⅝ 19¾ — ¼
Abitbi 7½p 100 $48 48 48
Abitibi w 10600 255 240 240 —20
Acadia M o 10600 215 205 205 —10
Agassiz 5000 370 365 370
Agnico E 9080 $17½ 17¼ 17¼
Agra Ind A 400 $6¼ 6¼ 6¼
Agra B f 2200 $6½ 6½ 6½ — ¼
Albany C 10000 34 34 34 — 1
Alt Energy 18702 $18 17¾ 18
Al Enr 775 2250 $27½ 27¼ 27½ + ⅛
Alta Nat 43625 $13½ 13¼ 13⅜ — ⅛
Alta Nat r 337697 35 30 32 — 3
Alcan 353916 $34 33¾ 33¾ + ⅛
Alcan A 8700 $25⅞ 25¾ 25⅞ + ⅛
Alcan C p 300 $22¼ 22¼ 22¼ — ⅜
Alcan E p 1200 $24¼ 24 24
Alexis N 1 1500 $25 25 25
Algo Gr A f 800 $5½ 5½ 5½ — ¾
Algo Gr w 1000 15 15 15
Algoma St 2375 $21¼ 20⅞ 21¼
Algoma St p 1000 $24 24 24
Algma St B 4150 $21⅞ 21⅝ 21⅝ — ⅛
Allied Lyns 67333 $9⅝ 9½ 9½ + ⅛
Altex 10300 205 200 200 — 5
A Barick 44060 $24½ 24 24⅛ — ⅛
A Barik w 17000 $7¾ 7½ 7¾ + ⅛
ABarik A w 3000 220 215 215 +15
Am Eagle o 1933 86 86 86 — 3
Amir o 10700 265 255 260 — 5
Anchor M 5500 298 285 285
Andrs WA f 450 $11½ 11½ 11½
Ang dGld o 500 86 86 86
Anthes 9000 55 54 54 — 1
Arbor B f 100 $9⅝ 9⅝ 9⅝
Argyll A f 8350 34 33 33 — 2
Asamera I 17150 $12 11¾ 12 + ⅛
Asmra I 8 200 $24¼ 24¼ 24¼ + ¼
Asmra Iw 5500 24 23 24 + 2
Asbestos 215 $8⅞ 8⅞ 8⅞
Asoc Porc o 1000 190 190 190
Astral A f 250 $7⅞ 7⅞ 7⅞
Atco I f 6986 $10 9⅞ 9⅞ — ⅛
Ateba o 9500 42 40 40 — 5
Atl Shop p 700 $26⅛ 26⅛ 26⅛
Augmitto o 8700 119 115 119 + 3
Aur Res o 12800 $5⅛ 5 5 +10
Aufrex A 200 195 195 195
BCE Inc 139639 $37⅛ 36⅞ 37 — ⅛
BCE I 205 100 $37⅛ 37⅛ 37⅛ — ⅛
BCED 123738 370 360 365 — 5
BCED 9⅛ 200 $10⅛ 10⅛ 10⅛
BCED 1 p 4500 $25⅜ 25⅛ 25⅛ — ⅜
BCED w 31200 93 90 92 — 2
BCE Mobl 7100 $18⅛ 18 18
BCEP 1 p 500 $23¾ 23¾ 23¾
BCEP C I 900 $24 23⅞ 24 + ⅛
B C Bancor 12451 81 80 80
BC Banc A 200 $26 26 26 + ⅜
BC Banc B 350 $26⅛ 26⅛ 26⅛ + ⅜
BC Rail p 700 $25⅞ 25⅞ 25⅞ + ⅛
BC Sugar A17024 $30⅛ 29¾ 30⅛ + ¼
BC Sugar P 300 $14½ 14½ 14½
BC Sugar w15489 $5 465 5 +15
B Corp p 29950 $29¾ 29¾ 29¾ — ⅛
BGR A 5400 $11½ 11¼ 11¼ — ⅛
BGR 2 w 1800 160 160 160 + 1
BII Ent 200 490 490 490
BII Ent w 2100 20 20 20
BMB Comp 2000 109 109 109 +14
BMO nt fin 300 $5½ 5½ 5½ + ½
BMO II p 750 $20½ 20½ 20½ — ⅛
BYG o 1500 92 92 92 — 2
Bancshr p 800 $20¼ 20¼ 20¼ + ⅛
Bank Mtl 119876 $25¼ 25 25⅛ — ⅛
Bk Mtl 250 105200 $25¾ 25½ 25¾ + ⅛
Bk Mtl 3p 4650 $25¼ 25⅛ 25¼ + ⅛
Bk Mtl w 138000 28 23 25 — 2
Bank N S 351860 $12⅛ 11⅞ 12 + ⅛
Bk N S 1p 2600 $21¾ 21½ 21¾ + ¼
Bank S Oil 3000 250 245 245 — 5
Baringtn o 8500 105 105 105
Baton 1500 $14½ 14½ 14½
Battle MA f 285 $19⅛ 19⅛ 19⅛
Beau CA o 89800 18 16 17 + 1
Beacoup o 8500 120 120 120
Beaufield o 19380 37 36 37 — 3
Beaver R o 7300 90 90 90
Bell 1.94 p 500 $24⅝ 24⅝ 24⅝
Bell 9 p 600 $24⅛ 24⅛ 24⅛ — ⅛
Belmoral o 55800 205 195 196 + 1
Belmorl w 2000 23½ 23½ 23½ + ½
Bet Public 100 $20½ 20½ 20½ — ⅛
Bethlem R 1600 155 155 155 — 5
Bettr Bus o 300 300 300 300
Beverly o 6000 24 24 24 — 1
Biomira o 5400 490 465 490 + 5
Biotech 4000 225 225 225
Blk Cliff o 2400 88 88 88
Blackdom o 500 $7¼ 7¼ 7¼ + ⅛
Bombdr A 500 $9¾ 9¾ 9¾
Bombdr B f 6800 $9⅝ 9⅝ 9⅝
Bmbdr 1 p 500 $22⅜ 22⅜ 22⅜
Bonar 800 $24 24 24
Bow Valy 153518 $14 13¾ 13⅞ — ⅛
B V 2025 500 $31 31 31 — ½
B V 1875 100 $31 31 31
Bow Vly 205 1254 $23⅛ 23⅛ 23½
Bow Valy wz1284 1 1 1
Bow Vly R z303 43 43 43
Bow VR p 900 $5 5 5 — ⅛
Bowtex o 400 400 400 400 —10
Bracknel f o 2982 65 60 65 — 1
Bralorne 3900 110 105 110 —10
Bralor 8.75 300 $7⅛ 7 7⅛
Bramalea 5550 $24 23¾ 23¾
Brmlea B p 100 $25¾ 25¾ 25¾
Brmptn A f 3500 $7¾ 7¼ 7¼
Brascad A 447 $39⅝ 39½ 39⅝ + ⅛
Brascan A 41520 $25⅜ 24½ 25⅜ + ⅜
Brascan F p 400 $24⅞ 24⅞ 24⅞ + ⅛
Brkwater o 53975 $5⅜ 5⅛ 5⅜ + ¼
Brenda M 4700 $23¾ 23⅝ 23¾
Brik Brw o 1000 140 140 140
BCFP 721 $18½ 18¼ 18½ — ⅛
BC Res 9705 87 85 85
BC Res p 3250 $26¼ 25⅞ 26¼ — ¼
BC Phone 17500 $28½ 28⅜ 28½
BCPh 4.84 230 $14⅛ 14⅛ 14⅛
BCPh 5.15 100 $60 60 60
BCPh 6.80 250 $20¼ 20¼ 20¼
BCP 7.04 p 100 $21 21 21
BCP 11.24 p 1000 $28⅝ 28½ 28½ — ⅛
BrTel ads 225 $56 56 56
Brohm R o 1200 400 400 400 +10
Broulan 3500 125 120 120 — 5
Bruncor 11437 $17¾ 17⅜ 17⅜ — ⅜
Brunswk 800 $11 10⅞ 11 + ⅛

C D

CAE 43667 $7⅝ 7½ 7⅝ + ⅛
CB Pak 800 $18 18 18 — ¼
CCL A 41414 $7¾ 7¼ 7¾ + ¼
CCL B f 28987 $7¾ 7¼ 7¾
CDC Life 56100 $29⅝ 29¼ 29⅝ + ⅛
CFCF f 600 $19¼ 19¼ 19¼
CGC Inc 8600 $12½ 12½ 12½ — ⅛
CHC Hlcpt 5700 365 365 365 + 5
CM Pref p 300 $13⅛ 13⅛ 13⅛ + ⅛
CML Ind o 3200 150 150 150
CSA A f 26700 $5⅞ 5⅞ 5⅞ — ⅛
CT Financl 2800 $20½ 20½ 20½
Cableshr A 21800 188 175 180 +10
Cableshr B 1000 180 180 180 +10
Cabre 7500 420 420 420 +10
Cad Frv A 862 $9¾ 9⅝ 9¾
Cad Frv 2 2300 $10⅝ 10½ 10½ — ¼
Calgary 1 p 400 $25⅝ 25⅝ 25⅝
Cambior 26300 $14⅝ 14⅜ 14⅜ + ⅛
Cambior w 10200 $5½ 5⅜ 5⅜ — ⅛
Cambridg 6700 $25¾ 25½ 25¾ — ½
Camb I 2600 $29¾ 29⅛ 29½ — ⅛
Camco Inc 1300 $8⅝ 8⅜ 8⅝ — ⅛
Camp Res 166300 155 155 155 — 3
Camp R w 20000 5 5 5
Camp Soup 24150 $16⅝ 16 16⅜ — ¼
Campeau f 134835 $17 16½ 16⅝ — ⅛
Campeau B 1800 $22 22 22
Campeau C 400 $21⅛ 21 21 — ⅛
Campeau D 200 $21⅝ 21⅝ 21⅝ + ¼
Canacord o 2810 66 66 66
Can Lease 1076 $10⅞ 10⅞ 10⅞
Can Malt 175 $16⅝ 16⅝ 16⅝ — ⅜
C Nor West 100400 $17 17 17
CNor Wst C 300 $27 27 27 — ⅛
C Packrs 406 $14¾ 14¾ 14¾
CS Pete f 4633 $5¾ 5¾ 5¾
C Trsco C 2324 $20 19⅞ 19⅞
C Tung z30 $6¼ 6¼ 6¼
C Energy 1700 300 300 300
C Express 512200 114 101 105 — 8
CForms A f 400 350 350 350 +20
C Found pr 100 $12 12 12
CG Invest 700 $38½ 38½ 38½
C Home o 7300 $7¼ 6½ 6⅞ — ⅛
CI Bk Com 52590 $20¼ 20 20¼
CIBC 3 p 500 $98⅞ 98⅞ 98⅞
Cibc w B 19250 48 44 45 — 3
Cdn Jorex 5020 175 173 173 — 7
C Manoir 2000 330 325 330
C Manoir f 2000 235 235 235
C Marconi 600 $17¼ 17 17
Cdn Nat Res11000 18 17½ 17½ — ½
C Nat 8.50 500 75 75 75
C Nth Star 2360 $5 5 5
C Ocdental 8213 $18 17¾ 18
CP Ltd 410497 $21⅝ 20⅞ 21½ — ⅛
CPL Cdn p 200 125 125 125 —20
Cdn Roxy 200 $7⅝ 7⅝ 7⅝
CTire A f 67885 $15⅝ 15¼ 15½
CUtil A f 2411 $18¾ 18⅝ 18⅝ — ⅛
C Util 5 pr 260 $57⅞ 57⅞ 57⅞
CUtil 2nd K 200 $25⅛ 25⅛ 25⅛
CUtil Ser M 200 $24½ 24½ 24½ — ⅛
Cdn Wn Bk 2000 $5⅝ 5⅝ 5⅝
CWN G 4 pr 215 $9½ 9½ 9½
CWN 5½ p 215 $12⅞ 12⅞ 12⅞
Cnamax o 12200 $7⅝ 7¼ 7½
Canam A f 300 $7⅝ 7⅝ 7⅝ — ¼
Canbra 200 $6½ 6½ 6½ — ¼
CanCaptl 9019 $5⅝ 5⅝ 5⅝
Canfor 17700 $26⅛ 25⅞ 26
Canfor pr 2000 $24¼ 24¼ 24¼ — ¼
Canron A 6100 $12½ 12⅜ 12⅜ — ⅛
Canron B f 220 $11⅛ 11⅛ 11⅛
Canterra 845911 240 225 228 —17
Capsule T 2400 375 370 375 + 5
Cara 120 $12¼ 12¼ 12¼ — ⅛
Cara A f 2000 $11¾ 11¾ 11¾ — ⅛
Carena 2500 $28¼ 28¼ 28¼ — ¼
Carl B p 200 $32¼ 32¼ 32¼
Carolian o 2000 110 107 107 — 3
Carpita C 1000 $7⅛ 7⅛ 7⅛ + ⅛
Cartier o 15000 6 6 6
Cascades 5100 $6⅝ 6¼ 6¼ — ¼
Cassiar 605 180 175 175 —10
Cathedrl o 1000 255 255 255
Celanese 5320 $25⅞ 25½ 25½ — ⅜
Cntrl Cap 10075 $11¼ 11⅛ 11¼ + ⅛
Cnt Cap At 61476 $8⅞ 8⅝ 8⅞ + ⅛
Cnt Cap Bp 15000 $24¾ 24⅝ 24⅝ — ⅛
CFund A f 21400 $7½ 7¼ 7⅜ + ¼
Cntl G Trc 1933 $21 20¼ 21
CG Tr p 100 $31½ 31½ 31½ — ¼
Chancelor o 4937 23 23 23 — 2
Charan 1600 370 370 370
Chateau A f35000 260 260 260
Cheni Gld o10360 $5⅝ 5½ 5½ — ⅛
Cheni Gld w10450 215 205 210
Chesbar o 500 100 100 100 —10
Chieftan 7718 $11½ 11¼ 11¼ — ¼
Chieftan B 250 $48½ 48½ 48½ + ½
Chieftain C 700 $43 43 43 — ½
Chieftan w 1200 $11⅝ 11 11¼ — ⅛
Chrysler 487 $27¼ 26⅞ 26⅞ —1⅛
CHUM 105 $21 21 21 — ½
Cimaron o 800 $5⅝ 5⅝ 5⅝ + ⅛
Cineplex 61220 $10⅛ 10¼ 10⅜ — ⅛
Cinram 10000 $6 6 6
Cinram w 1100 $6⅛ 6 6
Citadel G o 7000 270 260 270 +10
City Res o 12700 275 255 265 +15
Claude R o 5500 420 420 420
Clv Mil At 2500 165 160 165
Clav Mil w 1000 28 28 28 — 2
Cliff o 26500 110 105 105 + 5
Co Steel f 72300 $14½ 14⅜ 14½ — ⅛
Cobi Food 2000 125 115 115
Cogeco f 200 $6½ 6½ 6½ — ⅛
Coho A 57300 380 365 370 —10
Coin Lake o10500 230 223 225 — 9
Colin Enr o 500 63 63 63
Colonial o 5000 84 84 84 + 2
Cirtech A of 300 215 215 215 + 5
Colray R o 46380 19 15 15 — 4
Cominco L 107251 $18⅝ 18¼ 18⅜ — ⅛
Cit L A 14300 $24⅝ 24⅝ 24⅝
Cit L D 500 $26⅛ 26⅛ 26⅛
Comnco H p 2280 $11⅝ 11⅝ 11⅝
Comnco R 103300 230 220 230 +15
Comnco R w28700 35 30 35 + 3
Cmrcl Fin 700 490 490 490 — 5
Compu H o 1100 25 25 25 — 2
Computlog 51600 $5½ 5⅜ 5¼ + ⅛
Cmp Inov 7742 245 240 245
Comstate o 16500 50 50 50
Conagas o 200 275 275 275 —20
Conpak S o 8500 63 60 60
Con Bath A 12700 $14⅝ 14⅜ 14½ — ⅛
Con Bath 6 266 $19⅛ 19⅛ 19⅛
Cons Bath C 200 $22¼ 22 22 — ¼
C Brinco Ap 28000 405 405 405 —25
C Carma A 10167 202 200 200
C Carma w 26405 40 40 40
C General 3000 50 45 50 — 3
C Norex 887 $5½ 5½ 5½ — ⅛
Cons Pipe 8100 $12½ 12 12⅛ + ⅛
Con Prof o 17500 105 101 101 — 4
C TVX o 27466 $7¾ 7½ 7⅝ + ⅛
C Talcorp 200 305 305 305
C Thomsn o 2246 59 59 59
Cons Gas 1518 $24⅞ 24⅝ 24⅝ — ¼
Con Gas A 210 $69⅝ 69⅝ 69⅝
Con Gas B 230 $69⅝ 69¾ 69⅝
C Gas 13½ 51460 $29 28⅝ 29 + ⅛
C Gas 9½ 900 $26⅛ 26⅛ 26⅛ + ⅛
Con Pkg 3400 $20⅞ 20⅞ 20⅞
CTL Bank 29600 320 320 320 — 5
Contour B o 1000 90 90 90 — 5
CPhrmo A f 700 200 200 200
Contrns A f 1300 $6½ 6¼ 6¼ — ¼
Contrns A p 200 $19½ 19½ 19½ — ¼
Conwst B f 1238 $12 12 12
Co enerco A 2000 430 430 430
Corby 211 $18⅝ 18⅝ 18⅝
Cor Mark f 24900 285 270 285
Cor Mrk A 1460 $15¼ 15¼ 15¼ — ¼
Corncopa o 12450 435 425 435 +10
Coronet C 200 375 375 375 +20
Corp Food 2830 $6⅝ 6⅜ 6⅝ + ⅛
Coscan D 1200 $11⅝ 11⅝ 11⅝
Coscan w 900 150 150 150 —15
Coseka R 7100 43 42 42 — 1
Counsel 1150 $7½ 7½ 7½
Coxheth o 6000 115 112 112
Crain RL f 5500 $8 7¾ 8
Crestbrk 100 $15½ 15½ 15½ + ⅜
CLife I A 2600 $25⅝ 25½ 25⅝ + ⅛
Crownx 100 $10 10 10 — 1
Crownx A f11070 495 485 490 —10
Crownx 1 p 3800 $20½ 20¼ 20¼ — ¼
Crownx 2 p 825 $20½ 20¼ 20¼
Crownx B w 5450 $12¼ 12⅛ 12⅛ + ⅛
Cuvier o 3000 33 33 33
Cyberm B f21700 $8½ 8 8½ — ⅛
Czar Res 9000 151 150 150 — 5
Dor Val o 11700 60 56 56 — 4
Dalmy C f 400 $10¼ 10¼ 10¼
Denison A p18440 $6 5⅞ 5⅞ — ⅛
Denison B f18435 $5¼ 5⅛ 5¼
Denison p 1700 $24⅜ 24¼ 24¼
Denison B p 5225 $22⅛ 22⅛ 22⅛ — ⅛
Denison w 7300 10 10 10
Derlan 3700 $11⅝ 11⅝ 11⅝
Devtek f 2200 $9⅝ 9½ 9⅝ + ¼
Dexleigh 12130 195 192 192 — 3
Dobrasve o 11700 160 150 150 —23
Dicknsn A f17700 $7¼ 7⅛ 7⅛ + ⅛
Dicknsn B 1900 $9⅞ 9⅝ 9⅝
Discov W 7000 150 150 150
Dofasco 175515 $27¾ 27¼ 27⅜ — ⅛
Dofasco 4¾ 240 $60½ 60½ 60½
Dofasco 260 124800 $34 33¾ 33¾
Doman A 4501 $6 5⅞ 5⅞ — ⅛
Doman B f 7525 $5⅝ 5½ 5½ — ⅛
Doman 2 p 100 $21 21 21
Dome Pete 229584 136 134 134 — 1
DPete A p 12431 $6⅝ 6⅜ 6⅜
D Expl fo 11500 33 32 33
D Textle 48759 $16½ 16¼ 16½
Domtar 12840 $13 12⅞ 13
Domtar 225 2150 $26½ 26½ 26½
Domtar B 1600 $22½ 22⅛ 22½ + ⅛
Donohue 500 $28 28 28
Dore Nbsk 4000 44½ 40 40
Dover Ind 900 $15⅛ 15 15 — ½
Dumagmi o 1100 $14⅛ 14¼ 14¼ — ¼
Dmi w 1900 345 335 340 +10
Dunde Pal o10000 67 66 66 + 1
Du Pont A 2650 $29½ 29 29 — ½
Duration o 10000 55 55 55 — 5
Dylex A 2340 $9⅛ 9 9⅛ + ⅛
Dynmic A f 1000 $7 7 7 — ⅛

E F

ERG Res o 2000 330 330 330
Eagle P 200 490 490 490 +15
Eaglet o 2000 39½ 39½ 39½ + 2½
Est Bakrie 1000 $9¼ 9¼ 9¼ — ⅜
Eastmaq o 1100 475 465 475 +15
Echo Bay 170924 $25¾ 25⅛ 25⅜ + ¼
Echo 1989 w 1500 $6⅛ 6⅛ 6⅛ + ⅛
Eclipse C 3500 120 114 120 +14
Eco Corp 21600 $8¼ 7⅝ 8¼ + ½
Ego Res p 19900 82 78 78 — 2
Elders A 6200 $25⅛ 25 25 — ⅛
Elcthom X 525 $9⅛ 9⅛ 9⅛ — ⅛
Elcthm Y f 6650 $9⅛ 8⅞ 8⅞ — ⅛
Elite Ins o 1000 $6⅛ 6⅛ 6⅛
Emco 100 $12 12 12 + ⅛
Empire A f 7100 $11⅝ 11⅝ 11⅝
Empire 3 p 215 $24⅞ 24⅞ 24⅞
Empire 4 p 200 $25¼ 25¼ 25¼
Enerox o 14000 69 66 69 + 3
Enrpls C A 800 $11¾ 11¾ 11¾
Enrpls C B 5000 $11¼ 11¼ 11¼
Enrpls C C 100 $10⅝ 10⅝ 10⅝ + ⅛
Enfield 27517 $7⅛ 6⅞ 7 — ⅛
Enfield 1 p 600 $21 20⅞ 20⅞ — ⅛
Ennistel A f 4000 $5¼ 5¼ 5¼ + ¼
Enserv C 1500 435 435 435
Env Sat o 300 465 465 465 — 5
Epic Data o 1400 380 375 375 —15
Eplett D 300 225 225 225 —15
Eplett D p 900 $7½ 7½ 7½
Equinox o 3800 240 230 235 + 5
Equty Pres 14847 250 240 250
Equty Svr A22220 480 470 470 +10
Equty Svr p 6400 $18½ 17⅜ 17⅜ — ⅛
Etac Sals 16200 $15½ 15½ 15½ + ⅛
Etac w 16600 $5½ 5⅜ 5½
Euro Nev o 33900 $6½ 6⅛ 6¼ + ¼
Euro Nev w14809 440 425 430 + 5
Euro Pete o11750 40 35 35 — 5
Exador o 3635 16 16 16
Exador w 1075 2 2 2 — ½
Excelsor p 200 $23⅛ 23⅛ 23⅛ — ⅛
FCA Intl 10700 $10 10 10
FCMI A of 200 180 180 180
FPI Ltd 92252 $13½ 12¼ 12½ — ⅜
Ficnbrdge 19680 $22 21¾ 22
Ficnbrdg w 53000 290 265 280 — 8
Far West 2700 245 245 245
Faraday R 400 485 485 485
Fed Ind A 14800 $16½ 16⅛ 16½
Fed Ind C 950 $27¼ 27¼ 27¼ — ¼
Fed Pion 700 $12¼ 12¼ 12¼
Fin Truco 1425 $7½ 7¼ 7½ — ⅛
F Trsco lp 4090 $9 9 9
Finning L 5241 $21½ 21⅜ 21½ + ⅛
Firan 1000 195 195 195 — 5
F Austria 30150 $11¾ 11½ 11¾
F Austri w 12800 37 35 36
F City Fin 1600 $16¾ 16⅝ 16¾ + ⅛
F Cty Trco 25042 $6⅛ 6⅛ 6⅛
FCty Trco w 2150 22 22 22
F Marth A f 4920 $8⅛ 8⅛ 8⅛
F Mar 1000 200 200 200 + 5
FMrch A f 300 $9 8⅝ 8⅝ — ⅛
F Mrch w 1700 32 32 32 — 2
[illegible] 500 $5½ 5½ 5½ — ½
[illegible] 36412 380 370 380 —12
[illegible] 2800 480 480 480 + 5
Flet C Cap 26800 $21½ 21 21
Flet CFin 4 800 $25⅛ 25 25 — ¼
Flet CFin B 3100 $25⅛ 25 25 — ⅛
Focus Amc 600 $23¼ 23¼ 23¼
Ford Cnda 100 $132½ 132½ 132½ + ½
Forsyth J 300 $5¾ 5¾ 5¾ — ¼
Fortis Inc 3350 $18½ 18½ 18½
FSec Hl f 1300 $19¾ 19⅝ 19¾ + ⅛
Franco o 127410 $11⅛ 10½ 10¾ + ¼
Futurtek o 1000 13 13 13

G H

GB Auto 500 470 470 470 —20
GTC TrCon 1000 $5⅛ 5 5 — ½
GW Util 1144 $24¾ 24¾ 24¾ — ¼
Galctic o 4400 $7¼ 7⅛ 7⅛ — ⅛
Galvestn A f 175922 350 335 345 + 5
Galvestn B 186554 355 335 355 +20
Gandalf 15850 $8⅛ 7¾ 8
Gaz C p 100 $22¾ 22¾ 22¾
Geac Comp 60800 160 150 150
Geddes o 3000 235 230 230 —10
Gemini F 2100 50 50 50
Gendis A 3232 $16 15⅝ 16 + ¼
GE Canada 2100 $16⅛ 16⅛ 16⅛ — ⅛
GMC 526 $93½ 93⅛ 93⅛ —1½
Geodom o 24500 275 270 272 + 2
Getty R o 500 $8 8 8
Getty w 12300 125 115 115 — 5
Giant Bay o 4000 65 65 65
Giant Yk 24 $16⅜ 16⅜ 16⅜
Gibraltar 2350 $9⅛ 9 9 — ⅛
Glamis 6900 420 415 415
Glamis w 3200 275 245 250 + 5
Glen Adn o 1000 70 70 70 — 2
Glenayre 5300 $8⅝ 8⅝ 8⅝ — ⅛
Global Gov 25460 $10 9¾ 9⅞ — ⅛
Goldcorp f 8300 $7¾ 7½ 7¾ + ⅜
Gld Knight o29000 $7⅝ 7 7 — ½
G Knight w 1000 100 100 100 — 1
Gldn Rul o 3300 280 275 275 — 5
G Shield o 1200 115 112 115
G Star o 3000 260 260 260 — 5
Gldn Ter o 12600 70 65 70 + 5
Gldn Ter w 14871 13 12½ 13 — 2
Goldnbel o 4200 220 220 220 + 5
Goldex o 9700 300 290 295 + 5
Goldpost o 2000 190 180 190 + 5
Goldsil o 1700 145 135 135 — 5
Gordex M o 7550 175 170 172 — 3
Grafton A f 900 $9⅝ 9⅝ 9⅝ + ⅛
Grandma 35000 22 20½ 20½ —2½
Granduc 4350 $5¼ 5 5¼
Granges 116600 $5⅛ 5 5
GL Forest 1800 $46¼ 46 46 — ½
GL Group 800 $17 17 17
Gt Pacific 100 $40¼ 40¼ 40¼
Gt WLife 770 2900 $25⅝ 25¼ 25⅝
Gt W Lifeco 1820 $12 12 12
Grn Forest 10000 425 425 425 + 5
Grnstne o 2800 480 475 480 + 5
Greyvest F 140100 $5 5 5
Growth I 1620 $10⅝ 10¼ 10¼ — ⅜
Growth p 1000 $25¼ 25 25 + ¼
Guar Tr 1 700 $22¼ 22⅛ 22⅛ — ⅛
Guard Cap 210 $6⅛ 6⅛ 6⅛
Guard CA f 240 $5½ 5½ 5½
Gulf Res 111210 $18⅛ 17½ 17¾ — ⅜
Gull R Ip 102440 455 455 455
Gulfstrm o 15200 41 41 41 — 1
Gunnar G o 121702 34 28 30 — 1
GWIL 500 320 320 320 —10
HSK Mnrl o 5000 65 65 65
Hale Res o 2300 12 12 12
Haley 900 $7 6¾ 6¾
Hmrsn C p 3850 $26¼ 25⅞ 26 + ⅛
Hmrsn C Bp 300 $26 26 26
Hamond A f 500 260 260 260 + 5
Harris A f 900 $8¾ 8¾ 8¾
Hawker 4350 $22 22 22 — ¼
Hayes D 604 $10¼ 10¼ 10¼
Hayes f o 6500 110 105 105 —16
HCore A of 11500 $5 490 5
HDS o 500 275 275 275 — 5
Hees Intl 33100 $22¾ 22⅜ 22¾
Hees D p 91638 $25⅜ 25⅛ 25⅛ + ⅛
Hees E p 1400 $21 21 21
Hees Intl w 16750 $11½ 11⅜ 11½ — ⅛
Helix 1000 60 60 60 — 5
Hemlo Gld 90550 $16 15⅞ 16
Highrdg A o 2500 130 130 130 +10
Highwod o 4500 285 280 280
Hilcrest o 864 110 110 110 — 2
Hollingr I 16400 $11⅛ 11⅛ 11⅛
Home B of 3700 125 125 125
Hope Brok 2500 $5⅝ 5⅝ 5⅝ + ⅛
Hope B w 11000 250 250 250 — 5
Horsham f 80000 $5¾ 5½ 5⅝ — ⅛
HBay Mn s 255 $7¾ 7¾ 7¾
H Bay Co 200 $18⅞ 18⅞ 18⅞ — ⅛
HBC A p 1780 $18⅜ 18⅜ 18⅜
HBC Hp 2700 $19⅛ 19 19
Hy Zels 1000 $6½ 6½ 6½ + ⅛
Hydra Ex o 2000 71 71 71 — 5

I J

ISG Tec o 7000 200 193 200
ITT Can Ip 500 $26 26 26 + ¼
Ican o 26000 50 46 50 + 5
Ideal Gr At 1600 $6⅛ 6⅛ 6⅛ + ⅛
Imasco F p 800 $26 25⅞ 26 + ⅛
Imasco L 50210 $25⅜ 25⅛ 25⅜ — ⅛
Imsco L Cp 1000 $24⅜ 24⅜ 24⅜
I Life III 900 $24¼ 24¼ 24¼ + ¼
Imp Metal 24100 110 110 110
Imp Oil A 80714 $57⅞ 57¼ 57¼ — ⅛
Inco o 5700 75 73 75 + 4
Inco 386067 $33¼ 32⅞ 33 — ⅛
Inco 10 1300 $63⅞ 63¼ 63¼ —1⅛
Indal 7300 $9½ 9¼ 9½ + ⅛
Inglis 200 $17 17 17
Inland Gas 4240 $12½ 12 12⅛
Inland G p 700 $11⅝ 11¼ 11⅜ — ⅛
Innopac 633 $9½ 9¼ 9½
Integra Sv 4000 135 135 135 — 5
Intensity o 2000 82 82 82 — 7
Inter City 4046 $15⅝ 15½ 15½
Inter C C p 3500 $28 27¾ 27¾ — ¼
Interhome 4748 $47⅛ 47⅜ 47⅝ — ⅛
Intrmetco 1500 $12¼ 12¼ 12¼ + ⅛
IBM 526 $136⅛ 136⅛ 136⅛ — ½
I Corona 68025 $8⅞ 8⅜ 8⅞ + ½
IForest A f 10192 $6¼ 6 6⅛ — ¼
I Forest Ip 3500 $7 6¾ 6¾ — ¼
I Mirtone 500 72 72 72 + 2
IMirton 1 p 2500 25 25 25
I Pathfnd o 100 355 355 355
I Platinm o 3700 195 178 191 +11
I Polaris o 34500 23 22 22 — 1
Intl Pottr 2067 130 130 130
I Pursuit o 1500 81 81 81
I SemiTch o 1300 $5½ 5¼ 5½
Intl Thom 226343 $13½ 13⅛ 13⅜
Int Thom 2 1800 $21⅝ 21⅝ 21⅝ + ⅛
I Veritac o 7600 67 61 61 — 2
Intraust o 5000 27 25 27 + 2
Invntrnic o 1000 51 51 51 — 9
Inverness 1000 455 455 455 — 5
Inv Grp 800 $14⅜ 14⅜ 14⅜
Iona o 2000 125 125 125
Ipsco 280 $16 16 16 — ¼
Iron Bay T 4000 18 18 18
Irwin Toy 120 $5¼ 5¼ 5¼ — ¼
Ivaco A f 53650 $13 12¾ 12¾ — ⅛
Ivaco C p 100 $47½ 47½ 47½ + ¼
Ivaco 2nd 1 500 $20 20 20
Ivaco 2nd 2 2800 $20½ 20⅛ 20¼ — ¼
Ivaco 2nd 4 900 $32⅛ 32 32 — ¼
Ivaco w 240 10 10 10
JDS Cap Ap 800 $25¾ 25¾ 25¾ — ⅛
JDS B p 1000 $22⅜ 22¼ 22¼ — ⅛
Jamie o 12500 20 19 19 — 1
Jannock 8300 $18⅛ 18⅛ 18¼
Jannock 8 150 $13¾ 13¾ 13¾ — ⅜
Jean Cout f 3425 $8¾ 8¾ 8¾ — ⅛
Jonpol o 14392 225 220 225 + 5
Jordan P A 32000 57 55 55 — 5
Journey f 1300 $8 7⅞ 8
Joutel o f 18000 32 30 31

K L

KRG Mnag 2350 320 300 320 — 5
Korn Kofia 1000 206 206 206 — 2
Kaufel G A 1500 $10 10 10 — ⅛
Kaufel GB f 200 $9⅝ 9⅝ 9⅝ — ⅛
Kaufel G w 200 90 90 90 —10
Kelly DA f 4500 $33½ 33½ 33½
Kelsey H 100 $15¼ 15¼ 15¼
Kerr Add 17710 $21⅞ 21¾ 21¾ — ⅛
Kiena Gld 2000 $14⅛ 14⅛ 14⅛ — ¼
LFP Hld o 2100 85 85 85
LSI Logic 1100 240 235 235 — 5
La Fosse o 3021 100 100 100 +10
Labatt 43669 $23⅛ 22⅞ 23 — ⅛
Lac Mnrls 148937 $14 13¾ 14 + ⅛
Lacana 112900 $11¼ 10⅞ 11 + ⅛
Lafrg Can p 4604 $20½ 20¼ 20¼ — ⅛
Lafrg Corp 400 $20⅜ 20⅜ 20⅜
Laidlaw A 131637 $15⅝ 15½ 15⅝ — ⅛
Laidlw B f 467940 $14¾ 14⅝ 14⅝
Laidlaw F 60016 $44¼ 43¾ 44 — ½
Laidlaw G 89150 $20¼ 20 20 — ¼
Laidlw B w 437500 20 15½ 20
Landmrk f 7300 55 55 55 + 2
Lasmo Can 9000 420 410 410
Laurasi w 1000 3½ 3½ 3½
Laur Gr B 100 $8 8 8 — ⅛
Laur Gr 1 1135 $23¼ 23⅛ 23⅛ — ¼
Laur Mutl p 900 $25½ 25½ 25½ + ⅛
Lavalin 1000 330 330 330
Lawsn M A128500 $12⅛ 11¾ 12¼ — ¼
Lencourt o 600 38 38 38 — 2
Lenora o 5100 75 70 75 + 5
Levon o 250 276 276 276 — 4
Liberian 4200 450 425 450 +75
Lidco Ind o 10000 35 35 35
Linamar 6200 $7½ 7¼ 7½ + ⅛
Lincoln C 100 400 400 400
Lincoln w 2100 80 80 80
Linear T 700 $10⅝ 10⅝ 10⅝ — ¼
Loblaw Co 16600 $10⅞ 10¾ 10¾ — ¼
Lob 370 p 219 $43⅛ 43⅛ 43⅛
Loewn Gr 3400 $6½ 6⅜ 6⅜ — ⅜
Loewen A p 300 $11½ 11½ 11½
Loewn w 1500 60 60 60 — 5
Lonvest 7850 $16⅜ 16 16¼ + ⅛
Lonvest A 1400 $21⅝ 21½ 21½ — ½
Lonvest w 13600 2 1 2 — 1
Lumonics 3500 $5¾ 5½ 5⅝ — ⅛

M N

MDC A of 5100 65 65 65
MDI Mobl 21548 $13⅛ 13¼ 13⅛
MDS B f 1100 $24⅛ 24¼ 24¼ — ¼
MFC o 3500 240 235 240 + 5
M'drone 4400 185 172 173 — 7
MPG w 290 62 62 62
MVP Cap o 24500 117 114 115 — 3
MVP C w 4000 35 35 35
Mackenzie 43900 420 415 420 —10
Mclan H X 131900 $11⅛ 10¾ 10¾ — ¼
Mcln HY f 100 $10¼ 10¼ 10¼ — ⅜
Mcmilan 70600 $18 17⅞ 18 + ⅛
Mcmiln 8 p 735 $24 23¾ 24 + ⅛
Mcmiln 10 p 400 $24 24 24
Madelin o 2200 435 425 435
Magna A f 32016 $12½ 12¼ 12½
Maistc Con 1900 265 260 260 — 5
Maistc El 7700 190 160 190 +20
Manitoba p 100600 $26⅛ 26⅛ 26⅛
Manville 4000 355 355 355
Manridg o 16000 22 22 22
Mfg Life A 2000 $24⅝ 24⅛ 24⅛ + ⅛
M Lf Gord 385 $32 31¾ 32 + ⅛
Mrtme El 600 $12⅞ 12⅞ 12⅞ — ⅛
Mrtme Lf p 300 $22½ 22⅛ 22½
Maritime f 3597 $15¼ 15 15 — ⅜
Mar T 765 100 $9 9 9 — ⅜
Mark Res 6492 $9⅝ 9⅝ 9⅝
Mark Rs w 4316 50 50 50
Mark Wrk f 3600 107 103 103 — 4
Mascot G o 28700 $9½ 9 9⅛ + ⅛
Matchan o 2000 25 25 25 — 1
Mavtech 1000 286 280 280
Maxan A of 1000 175 165 175 —10
McAdam o 8000 150 145 150 + 5
McFinley o 4279 295 295 295 —10
McGraw H 506 $27½ 27½ 27½ — ½
Mc Intyre 200 $47½ 47½ 47½
Memotec 6110 $13¼ 13⅛ 13⅛ — ⅛
Meridian 7000 325 315 325 —10
Meta C o 6000 44 44 44 — 1
Metal Mng 7600 $9⅝ 9½ 9⅝ + ⅛
Metalore 950 $25 23½ 24 + 1
Midas M o 1000 47 47 47
Malnd Dfs 1000 $9 9 9 — ¼
Minrl Res 15500 365 360 365
Minnova 63850 $19⅝ 19⅛ 19⅛ — ⅜
Mr Jax 1000 $8⅝ 8⅛ 8⅝ — ¼
[illegible] 14050 300 [illegible]
[illegible] 500 $18 [illegible]
[illegible] 36642 232 240 [illegible]
[illegible] 300 40 40 40
Molson A [illegible] $23 [illegible]
Molson B 3430 $24¼ 24 24 — ¼
Monaco 18640 $6 5½ 5 — ½
Moneta 3000 1 1 1
M Trusco 99610 $16 15½ 16
M Trsco B 600 $22⅜ 22⅜ 22⅜
Moore 114289 $30½ 29½ 30⅜ — ⅛
Morgan F 2458 $8⅛ 8 8 — ⅛
Morgn F C 900 $15⅞ 15⅝ 15⅝ — ¼
Morgan 5800 435 430 430
Morgan 9½ 400 $33 33 32 — ½
Morisn 2250 $7 7 7 — ¼
Mitibn F p 700 $15⅝ 15⅝ 15⅝ + ⅛
Mitibn Nt 300 $6¾ 6¾ 6¾ — ⅛
Mun Fin At 4850 $9 9 9 + ⅛
Murgold o 1000 49 49 49 + 3
Muscocho 63450 385 370 375
Musto o 41000 40 38 38 — 2
N B Cook 2000 20 19 19 — 3
NLX o 5500 32 30 30 — 2
NSR Res o 8500 40 37 37 — 4
N-W Gr 5691 $5½ 5½ 5½
Nahanni o 4000 45 45 45
Nat Bk Can 577724 $9⅝ 8⅞ 9⅛ + ⅛
Nat Bk 7 2700 $23½ 23⅜ 23⅜ — ⅛
Nat Bk 8 200 $22 22 22
Nat Bsns 86000 185 178 180 + 4
Nat Pete o 6000 39 35 35
Nat Sea 47200 $10¼ 9 9¼ — ¼
NSea Eau f 900 $8¼ 8½ 8½ — ¼
Nt Vg Trco 4050 $20⅝ 20½ 20½
Nearctic o 2000 46 46 46 — 4
Nelson H o 24000 60 55 55 — 5
Nelsn H o 4500 75 75 75 — 5
Nelson V o 3000 45 45 45 — 4
Neptun R o 1900 400 385 385 —15
NGld Scpt o 5500 25 25 25
N Hrdng m 5000 $9½ 9½ 9⅝ — ⅜
N Kelor o 4000 25 25 25
N Provid o 7000 45 43 43 — 2
N QRogin o 1000 330 330 330 + 5
Newalta 10100 131 127 131 + 1
Newtla M o 25800 370 360 360 —10
Nfl CapA f 1400 $8⅛ 8 8⅛ + ⅛
Newhok o 50000 $6 5⅝ 5⅞ + ⅛
Newscop 2000 55 55 55
Newtel Ent 550 $17½ 17¼ 17¼ — ¼
Nexus o 2540 121 121 121 —14
Nkl Rim o 13000 16 15 15 — 1
Noma A f 43330 $14⅝ 14⅜ 14⅝ + ⅛
Noma B 933 $16 15½ 15½ — ⅛
Noramco o 6505 470 460 460 —15
Noramco w 9450 80 75 80
Noranda F 13075 $14⅝ 14 14⅝
Noranda I 217420 $21⅛ 20⅝ 21⅛ + ¼
Norndo I B 1000 $29 29 29 + ⅛
Norndo I C 11950 $28⅛ 27⅝ 28⅛ + ⅛
Norcen 16391 $18⅛ 17⅞ 18 — ⅛
Norcn ord f 9937 $15½ 15¼ 15½ — ⅛
Norcn 8.12 900 $25 25 25 — ¼
Normic A f 100 300 300 300 —10
NC Oils 61917 $18⅝ 18½ 18½ — ⅛
NCO 3 p 1000 $28¾ 28¾ 28¾ —2¼
NCO 6 p 450 $19⅞ 19⅝ 19⅝ — ⅜
NCO 7p 267 $23⅞ 23⅞ 23⅞ — ⅛
Northair o 10100 140 136 136 — 1
NDynsty o 2000 60 58 58 — 4
Nor Tel 433229 $20¾ 20⅛ 20½ — ½
Northgat 9104 $8 7⅞ 7⅞
Nthgat w 12400 230 215 226 + 1
Northstr E 9656 286 285 285 — 5
Nwst Dgtl o 200 190 190 190 +10
Nthws Drg 1000 $6⅛ 6⅛ 6⅛ — ⅛
N Beauc o 28000 24 23 23 — 2
Nva Coges o 200 135 135 135 — 5
Nova Cor f 401948 $10⅛ 9¾ 10⅛
Nova C p 250 $95 95 95
Nova E p 220 $22⅞ 22⅞ 22⅞
Nova F p 278 $25 25 25
Nova G p 800 $25¼ 25¼ 25¼ + ⅛
Nova H p 1180 $22¼ 22½ 22½ — ¼
Nova O p 900 $25⅛ 25 25
Novagld o 11372 300 285 300 — 5
Novamin o 1600 260 260 260 + 5
Noverco 4850 $10⅜ 10⅜ 10⅜ — ⅜
Nowsco W 95616 $16⅝ 16⅜ 16½ + ⅛
NuGro u o 3500 245 245 245 + 5
Nuinsco o 8804 210 200 200
Numac 14200 $9¾ 9¾ 9¾

O P

OE Inc 3800 $11½ 11½ 11½ + ⅛
Oakwood 1700 400 400 400 —20
Oakwd A f 8583 310 310 310 — 5
Oakwd A p 200 $7 7 7
Oakwd C p 300 210 210 210 —65
Ocdentl Pt 280 $30 30 30
Ocelot A 300 $10½ 10½ 10½ —1⅛
Ocelot B f 6000 $10¼ 10¼ 10¼ — ¼
Oiltex o 1500 55 55 55
Old Canada 2500 140 135 135 — 5
Omega Hyd 200 $5¼ 5¼ 5¼ — ¼
Onex C f 1100 $11¾ 11¾ 11¾
ONP f 7920 $6⅛ 6⅛ 6⅛ — ⅛
Onitap o 10000 38 38 38 + 2
Orbit 9641 95 91 91 — 3
Orofino o 6000 60 58 60 + 2
Oshawa A f 99482 $20½ 20 20⅛ — ⅛
Osisko o 10000 33 33 33
Oxf Prop 4500 160 158 158 + 2
PCL Indust 100 $5¾ 5¾ 5¾ — ⅛
PPC OG o 24566 260 250 255 — 5
PWA Corp 10152 $18 17¾ 18 + ⅛
PWA A p 2100 $26½ 26½ 26½
Pac Aqua o 600 55 55 55
Pac NthA f 2100 $22¼ 22 22⅛
Pac TrOc o 41650 330 315 325 +10
Patco Fin 900 $6 6 6
Paurin A f 18200 $9¼ 9 9¼ + ⅛
Pamorex o 1000 62 62 62
Pamour 4601 $8⅝ 8⅛ 8½ — ⅛
PanAtlas o 1575 150 150 150
PanCan P 800 $24 23¾ 24 + ⅜
Parmt FA f16700 150 140 140 —15
Parkland 2500 $8 8 8
Peerless 2500 $7½ 7⅛ 7½ + ⅛
Pegasus 18000 $16⅝ 16¼ 16½ + ⅜
Pegasus w 11500 71 70 71 + 1
Pmbrtn A f 2600 $5⅝ 5½ 5½ + ⅛
Penn Wst o 3000 66 66 66 + 1
Penningtn 1050 $13⅛ 12⅞ 13⅛
PJewl A f 1150 $14¾ 14⅝ 14⅝ — ⅛
Petromet o 1500 145 135 145 — 5
Phillips Cb 200 $18⅝ 18⅝ 18⅝ — ⅜
Phonix Can 4200 340 330 330 — 5
Pine Point 3525 $17 17 17 — ¼
Pioner M o 12023 $7½ 7¼ 7½ + ⅛
Place Res A14500 81 77 78 — 9
Placer Dm 251605 $15⅝ 15⅜ 15⅜ — ⅛
Placer D w 84300 60 52 57 + 2
Placer G w 2000 210 210 210 + 5
Placer P w 249700 340 315 340 +25
Plsti Fab 2300 405 405 405
Plstc Eng o14050 170 165 170 — 5
Plstc Eng w 3500 54 54 54 + 3
Platnova o 10500 66 66 66 — 2
Plexus o 3000 370 360 360 —10
Poco Pete 27256 $10⅜ 10⅛ 10¼
Poco D p 2200 $15¼ 15¼ 15¼ — ¼
Poco Pet w 18500 300 280 280 —30
Polymer 1000 $7⅛ 7⅛ 7⅛
Polymer w 900 115 115 115 — 5
Polysar En 193458 $14 13⅝ 13⅝ — ⅛
Polysr 1983 2500 $25¾ 25¾ 25¾
Polysr 1988 137341 $10⅞ 10⅝ 10⅝
Polysteel o 15650 272 265 270 — 4
Powr Cor f 39790 $12⅛ 11¾ 12⅛
Powr C Ip 250 $45 45 45 — ¼
Pwr Ex o 30969 43 42 42
Powr Fin 700 $14 14 14 — ⅜
Praxis Tec 1500 50 45 50 + 8
Precamb 216 290 290 290
Premdor f 200 $6 6 6
Primex F 3800 330 325 330
Princpl A f 500 58 58 58
Provigo 692 $9¾ 9⅝ 9⅝ — ⅛
Pure Gld o 46343 28 26½ 26½ —2½

Q R

Quadra L o 15500 $6⅛ 6⅛ 6⅛ — ⅜
Quartz M o 7400 160 150 160 + 8
Que Sturg o 5402 280 275 275 — 5
Quebecor A 1000 $17½ 17½ 17½
Quebcor B f 100 $15¾ 15¾ 15¾ — ¼
Q Street 100 $5½ 5½ 5½ + ¼
Queenstak 22800 105 103 103 + 3
Quenstn G 2567 160 155 160 — 2
Qintra B o 1000 45 45 45
RBK Nt 4800 415 400 400 —25
RBK Nt p 500 $27½ 27½ 27½ — ⅛
RY Fin p 1500 $23½ 22⅞ 22⅞ — ¾
RY II p 400 $23⅜ 23⅛ 23⅛ — ⅛
Rnchm A f 1700 $6½ 6½ 6½
Ranger 46600 $7 6⅞ 7
Rayrock f 3700 $8⅝ 8½ 8½ — ⅛
Red Gld o 5555 335 330 335 — 5
Redpath 42756 $11 10¾ 10¾ — ⅛
[illegible] 1100 24½ 24½ 24½
[illegible] 2144 $27⅝ 27⅝ 27⅝ — ⅛
[illegible] 3000 $6 6 6
[illegible] 3000 [illegible]
[illegible]
[illegible] 700 $12⅜ 12⅜ 12⅜
[illegible] 4100 365 365 365
[illegible] B 1917 320 310 320
Rio Algom 15540 $21 20⅞ 20⅞ — ⅛
Rio Alto o 7300 137 135 137 — 3
Roddy o 2500 170 160 170 +10
Rogers A 200 $46 44¾ 44¾ — ¼
Rogers B f 10833 $40½ 40½ 40½
Rogers p 900 $60 60 60 — ¼
Rolland A f 1600 $10⅝ 10½ 10½
Roman 5100 $13 12⅞ 12⅞
Rothman 50200 $40 40 40
Rothm A p 125 $83 83 83 + ½
Rothm 2p 100 $14 14 14 + ⅛
Rouyn R o 10737 385 380 380 + 5
Roxmark o 10000 23 22 22 + 1
Royal Bnk 165005 $27¼ 26¾ 26¾ — ¼
Ry Bk 1.88 2900 $23¼ 23¼ 23¼
Ry Bk 2.75 5800 $28⅞ 28¾ 28⅞ + ⅛
Ry Bk 1.45 7100 $17⅛ 17 17⅛ + ⅛
Ry Bk w 32975 1 ½ ½ — ½
Ryl Gld o 700 63 63 63 + 3
Ry Lepg L 1462 $8⅝ 8½ 8½
Ry Oak o 2000 30 30 30
RyTrco A 30593 $15¾ 15⅝ 15⅝ — ⅛
RyTrco B 400 $15⅝ 15⅝ 15⅝ — ⅛
RyTrco G p 3550 $22⅜ 22¼ 22¼
RyTrco J p 7550 $21 21 21
RyTrco M p 200 $22 22 22
Ry Trco w 1300 $13¾ 13¾ 13¾
Rovex 37073 $5⅝ 5⅛ 5⅛ + ⅛
Rovex A 1600 $8⅝ 8½ 8⅝ + ⅛
Rovex B p 14300 $18 18 18 — ½
Rovex C p 500 $20¾ 20⅝ 20⅝ + ⅛
Rovex w 8500 275 265 275 + 5
Rovex w A 7554 195 190 195 + 5

S T

SDC Svd o 1275 22 22 22 — 3
SHL Systm 12191 $18 17¾ 17¾ — ⅜
SNC A f 1200 $6⅝ 6½ 6½ — ⅛
St Andrw o 6000 400 390 395
StL CemA f 7600 $11¼ 10¼ 10½ — ¼
Samoth C o 9400 242 235 242 + 2
Samuel M T 6000 $16½ 16½ 16½ — ⅛
Samul MT w 7300 350 350 350
Santa M o 19077 28½ 28½ 28½
Saskoil 3750 $9 8⅞ 9
Saskoil A p 400 $9⅝ 9⅝ 9⅝ + ⅛
Sceptre R 900 425 420 425 + 5
Scptr R 7 300 $16¾ 16¾ 16¾
Scptr R 8½ 200 $18 18 18 — ¼
Schneider 400 $28½ 28½ 28½
Shnidr A f 400 $25 25 25
Scintilor o 29400 $5⅝ 5¼ 5⅝ + ⅛
Scot Paper 6200 $16¼ 16 16¼
Scot York 61400 161 160 161
Scotts f 6300 $10⅝ 10⅝ 10⅝
Scotts C 300 $11⅞ 11⅞ 11⅞
Sebright E o 5400 250 240 240 +15
Seabrt E w 1000 50 50 50 — 4
Seagram 92656 $64 63 63⅞ — ⅜
Sears Can 433150 $11⅝ 11¼ 11⅜ — ⅛
Seel Mtg 300 $10⅛ 10 10 — ½
Selkirk A f 6200 $19¼ 19 19 — ⅛
ShawC B f 42510 $9 9 9
Shaw Ind 804 $13¼ 13¼ 13¼ + ¼
Shell Can 5666 $40¼ 39¾ 40¼ + ¼
Shitr OG o 11200 20 20 20
Sherrgold 46900 280 270 272 + 2
Sherrgold w 8200 270 270 270 +10
Sherritt 9400 $7⅞ 7⅞ 7⅞ — ⅛
Sico 1450 $10 9¾ 9¾ — ¼
Sigma 215 $14¾ 14¾ 14¾
Signtech 1000 415 415 415
Sikaman o 2700 460 450 450
Silcorp A f 209 $16⅞ 16⅞ 16⅞ — ⅛
Silcorp B 509 $17⅛ 17⅛ 17⅛ + ⅛
Silversid o 5000 75 75 75
Skyline o 17400 $12⅛ 11¾ 12 + ¼
Slater B f 5100 $5¼ 5¼ 5¼ — ⅛
Slocan F 1800 $9⅝ 9⅛ 9¼
Socnav A f 100 440 440 440 — 5
Soconav w 2000 73 73 73 — 2
Sodisco Inc 900 $7¼ 7¼ 7¼ — ⅛
Sonora o 5500 430 425 430 + 5
Southam 41596 $21⅛ 21⅛ 21⅛ — ⅛
Spar Aero f 5610 $17⅝ 17⅜ 17⅜ — ⅛
Sparton o 15714 13 10 10
Std Elac 1500 $7 6⅞ 7 — ⅛
Std Trstco 1605 $18 18 18
Steep R 3400 175 170 175
Steinbg A f 14050 $33¼ 32½ 33¼ + ⅛
Stnbg 29375 300 $26½ 26½ 26½
Stelco A 46605 $21¼ 20⅞ 21¼ + ¼
Stelco C p 6550 $22 21⅞ 22 — ¼
Stelco D p 250 $25¾ 25¾ 25¾ — ¼
Stelco E p 200 $26½ 26½ 26½
Sterivet o 800 220 220 220
Stewart Ik o17400 330 305 320 —10
Strhcona 5000 35 35 35
Stroud o 16000 64 61 64 + 3
Stuart D A 620 $51½ 51½ 51½ + ½
Sud Cont o 2350 115 106 106 — 9
Summit R 47625 $8 7½ 7⅝ — ⅛
Sun Ice Ltd 100 305 305 305 — 5
Sunburst o 6713 12½ 12½ 12½
Synrgst A 2200 480 475 475 — 5
Syngold o 14020 125 119 125
TH Res o 9400 225 221 225
TBM NT 68850 385 380 380 —10
TBM NT p 900 $25¼ 25¼ 25¼ + ¼
TCC Bev 25300 $6¼ 6½ 6½ — ¼
Tarragon O 8927 106 105 105 — 1
Tarxien o 16500 26 24 25 — 1
Taurus A 500 310 310 310 —15
Teck B f 25680 $15⅛ 14⅞ 15 + ⅛
Teck E p 2500 $26⅛ 25¾ 26⅛ + ⅜
Teck B w 250 425 425 425
Tecsyn f 1700 440 420 420 — 5
Tee Comm o 1000 195 195 195 + 5
Tel Radio o 2300 100 100 100
Teledyne 900 $14⅝ 14⅝ 14⅝ — ⅜
Tmedia A f 1500 $6¼ 6¼ 6¼
Terra Mn o 31480 81 73 73 — 7
Teratech o 10000 20 20 20 — 5
Tex Can 24150 $32¾ 32 32½
Thd CGInv 26 $38⅞ 38⅞ 38⅞
Thom N A 51120 $26¼ 26⅛ 26¼
Thom N pr 220 $47⅛ 47⅛ 47⅛
Tiber 1666 400 400 400
Time Air 500 $6¾ 6¾ 6¾ + ⅛
Tiverton o 44000 62 60 60
Tombill A 400 175 175 175
Tor Dm Bk 108834 $28¼ 27⅞ 28⅛ — ⅛
TD Bk 1.835 500 $23 23 23 — ½
TD Bk D 2800 $22¼ 22¼ 22¼ + ⅛
Tor Sun 280 $21⅜ 21⅜ 21⅜
Torstar B f 43475 $26 25½ 25¾
Toti Eriksn 2100 285 285 285 — 5
Total Pet 4200 $19¼ 19⅛ 19⅛ — ⅛
Total PA p 1600 $38¼ 38 38
Trade 10¼ p 100 $10⅛ 10⅛ 10⅛
Trade 7½ p 400 $42½ 42 42
Tr C Glass 800 $12 12 12
Trans Dom 5017 85 83 83 + 1
Trns Mt 2490 $14¼ 14¼ 14¼
TrAlt R pB 100 $24⅝ 24⅝ 24⅝ + ⅛
TrnAlta U 53666 $13¼ 13½ 13¼ + ¼
TrAlta 4½ 25 $61¼ 61¼ 61¼
TrAlt 12½ 200 $26⅛ 26⅛ 26⅛
TrAlt 9 7700 $26⅛ 26⅛ 26⅛
TrAlt 8.40 14400 $26½ 26 26⅛
TrAlta 7.20 1000 $24⅞ 24⅞ 24⅞
TrAlta 7.08 200 $24¼ 24¼ 24¼ + ¼
TrCan PL 175323 $13⅝ 13⅜ 13⅜ + ⅛
TrP Ist E 100 $51¼ 51¼ 51¼ + ¼
TrP Ist H 279 $51½ 51½ 51½ + ¼
TrP Ist I 200 $50 50 50
TrP w 14100 63 60 60 — 6
Trpac Res o65000 15 14 15 + 2
Treats o 2000 110 110 110
Tree Island 3800 $11⅛ 11¼ 11¼
Tridel Ent 7850 $12½ 12¼ 12⅜ — ⅛
Tridont f 800 $7¼ 7¼ 7¼ + ¼
Trilium o 950 170 168 168 — 7
Trilogy 1677 89 86 89 + 2
Trilon A 22275 $16¼ 16⅛ 16⅛
Trlon Fin II 1600 $21¾ 21½ 21½ — ¼
Trilon A w 4000 $7 7 7
Trimac 4286 385 380 380
Trimel C o 900 260 260 260 — 6
Trinity Res 4000 47 43 47
Trpl Crn E 16000 70 66 70
Triton Can 17000 200 200 200 — 4
Triton C A 200 $16 15⅞ 16 + ¼
Trizec A f 15350 $29⅝ 29½ 29⅝ + ⅛
Trizec B 5540 $31 31 31 — ¼
Trizec 4 p 5700 $23⅛ 22⅞ 23⅛ + ¼
Trizec 6 p 2000 $21⅞ 21¾ 21¾ — ⅛
Tudor o 2600 158 155 155 — 5
Turbo 75870 53 48 51 — 1
Tyler R o 6500 31 30 30 — 3

U V

UAP A f 200 $13⅛ 13⅛ 13⅛
ULS Cap p 600 $25⅜ 25⅜ 25⅜ + ⅛
Ulster P o 12600 225 221 221 — 4
Ultmr C Ip 750 $25⅞ 25⅞ 25⅞
Ultmar plc 600 $6⅛ 6⅛ 6⅛
Unicorp A 2300 $9 8¾ 8¾ — ⅛
Unicorp A f15700 $7 6¾ 6¾ — ⅛
Unicorp 10 800 $18⅝ 18⅝ 18⅝ — ⅛
Unicorp 117 2300 $12⅛ 12⅛ 12⅛ — ⅛
Unisoco B f 1300 370 365 365 —15
Un Carbid 1300 $18⅛ 18⅛ 18⅛ — ⅛
U Entprise 11114 $9⅝ 9½ 9½
UGas 5½ 240 $34½ 34½ 34½
Un Corp 2000 $36 36 36
Un Corp p 2124 $16½ 16½ 16½
Un Corp 63 100 $16⅛ 16⅛ 16⅛
U Keno 500 $7½ 7½ 7½
Un Reef o 23500 70 70 70 — 1
US Prc Mu 1000 101 101 101 + 1
US Steel Ip 900 $25¼ 25¼ 25¼ + ¼
VS Serv 1290 $16 16 16
Value Inv 5400 $10½ 10 10 — ½
Value p 4200 $25⅛ 25 25
Varity C 185835 380 365 380 +15
Varity A p 800 $26 25⅞ 25⅞ + ⅛
Varity w 84500 100 91 100 + 6
Vedron o 6000 117 112 115 + 5
Ventech o 240 260 260 260 —10
V Hom At 400 $6¼ 6¼ 6¼ + ⅛
Vicery R o 10900 $7⅞ 7⅞ 7⅞
Videotrn f 2800 $9 8¾ 8¾ — ⅛
Viner A f 1100 255 255 255 — 5
Vior Minr o 1500 66 66 66
Vista Mn o 22379 264 250 255 — 9
Vulcan Pac 162700 345 335 340

W X

WIC B f 24900 $11¼ 11¼ 11¼ — ⅛
Waddy o 2000 66 65 65 — 2
Walrbord f 2300 $11¼ 11 11¼ + ¼
Wajax A 32000 $13¼ 13⅛ 13¼ — ⅛
Wrdair A f 4700 $10¼ 10 10¼ — ⅛
Wrdair B 400 $10¼ 10¼ 10¼ — ⅛
Warren o 6500 50 50 50 + 2
Warington 5000 41 41 41
Weldwod 1506 $17¼ 17¼ 17¼
Werner D 2500 330 320 320 —20
Westar A p 3400 $8⅛ 8 8 — ⅛
Wcoast T 2594 $17⅝ 17½ 17⅝ — ⅛
Wstrn Corp 2400 430 425 430 + 5
Westfield 6205 250 245 250 + 5
Westfrn o 3000 15 15 15 — 3
Westmin 5601 $10⅛ 10⅛ 10⅛ — ⅛
Westmin p 7300 $21⅛ 20⅞ 21 — ⅛
Westmnt r 1000 26 26 26
Weston 6288 $33 33 33
Wharf 3464 $6 5⅞ 5⅞ — ⅛
Wharf p 300 $24¾ 24¾ 24¾
Wharf w 2100 365 365 365 — 5
Wilanour o 703 440 440 440 —10
Wilco o 5000 28 28 28 + ½
Wilshir E o 5000 19 18 18 + 3
Win-Eld o 5000 72 72 72 + 2
Winpak 600 $11¼ 11¼ 11¼ — ¼
Woodwd A 1614 470 460 460 —10
WW Mnrl o 11500 47 45 45
WEqite A f 1000 $8⅛ 8⅛ 8⅛
WEqu II w 3500 58 55 55 — 3
Xerox Can 2000 $19⅝ 19¼ 19½ — ⅛
Yorbeu A o 16750 47 43 47 + 4

Traded With Acc. Int.

Oxf Prop d 170 $82¼ 82¼ 82¼ — ⅛
Scpt R 8deb 60 $94½ 94½ 94½ — ¼
Tharnnik d 1310 $107¼ 107¼ 107¼ —1¼
W Corp deb 20 $89 89 89

Partially Paid Shares

B Corp r 22100 $7⅞ 7⅝ 7⅝ + ⅛
Bancshr r 100 $5⅝ 5⅝ 5⅝ — ⅛
Br Gas adr 570 $38½ 38 38½
RY Fin r 2500 $5⅛ 5⅛ 5⅛

Partnership Units

Lehndorff 4000 $5¼ 5¼ 5¼

Resale Restricted Trust Units

Big Fund u 2000 $8½ 8½ 8½ + ⅛
C Income u 50220 $9⅛ 9 9
Cincm 86 u 12185 $9⅛ 9⅛ 9⅛
Cincm 87 u 1700 $9⅝ 9⅝ 9⅝
Enrpls FB u 3870 $11¾ 11⅝ 11⅝ — ⅛
Enrpls FC u 600 $10⅝ 10⅝ 10⅝
FirstPr Tr u 6500 $21¼ 21⅛ 21⅛ — ¼
Gard Int u 300 $8¾ 8¾ 8¾ + ⅛
Rnb Gold U 6000 42½ 42 42½ + ½
RT Enrgy u 1000 $10¾ 10⅝ 10⅝
RT En IIu 1900 $9½ 9¼ 9½
UCarb Eq u 2880 $26½ 26¼ 26½

Traded In US Funds

Alcan D p 1800 $22½ 22½ 22½ — ¼
Asamera I 13100 $9⅝ 9⅝ 9⅝ + ⅛
Bow Vly 200 650 $24 23¾ 24
Chieftan 500 $9⅛ 9⅛ 9⅛ + 1⅛
Gulf Res 200 $14⅛ 14⅛ 14⅛ — ½
Imp Oil 2000 $46½ 46⅛ 46½ — ⅜
IBM 100 $109⅛ 109⅛ 109⅛ —2⅜
Nor Tel 1600 $16⅜ 16⅜ 16⅜ —1¼
Osbn Chap o 2000 190 190 190 +40
Ranger p 1600 $26⅛ 26½ 26½ — ¼
Seco 3.22 p 500 $26 26 26 — ⅜

NEW YORK

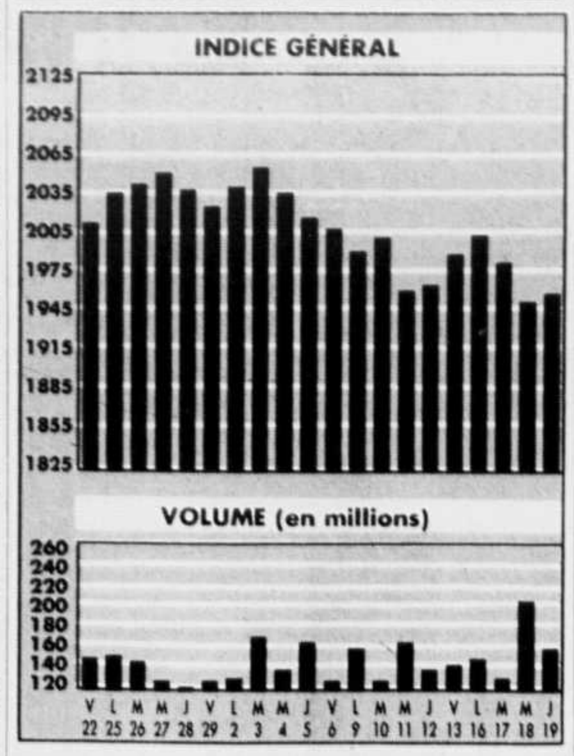

PB Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

A B

AMR 10 6108 40⅛ 39⅝ 40⅛— ¼
ASA 3 534 43¼ 42¾ 42⅞+ ⅛
AbtLab 1.20 15 4771 43⅝ 42⅞ 43½— ⅛
AcmeC 40 140 10⅞ 10½ 10⅞+ ¼
AdoEx 3.05e 43 15⅛ 15⅛ 15⅛
Advest 12o 7 207 6⅝ 6½ 6½— ⅛
Alcan s .72 9 4333 27¼ 26¾ 27⅛+ ⅛
AlexAlx 1 14 930 21⅞ 21½ 21⅝
AllegCp 8 72 70 69½ 70
viAlgInt 381 3⅛ 3⅜ 3¼
AllgPw 3 9 476 37⅝ 36½ 37⅜+ ⅜
Allegis 11 1183 80¼ 79⅛ 80⅛+ ⅛
AllenG 136 11⅜ 11¼ 11¼— ⅛
AldSgnl 1.80 10 1649 31⅜ 30⅞ 31⅛+ ⅛
Alcoa 1.20 11 4777 43½ 43⅛ 43⅜— ⅜
Amax .20 78 3789 19⅛ 18 18⅝— ⅛
AmHes .60 20 1158 28½ 28 28¼— ¼
AmBrnd 2.20 9 1923 44¼ 43½ 44 + ⅛
ACyan 1.20 14 5952 46⅝ 45 46½+1
AEIPw 2.26a 10 2170 26⅛ 26⅛ 26¼+ ⅛
AmExp .76 21 9367 23⅝ 22⅞ 23⅜+ ⅜
AGnCp 1.40 7 2793 28 27½ 27⅞
AHome 3.60 12 1878 71⅜ 70¾ 71⅛+ ⅛
Amrtch 5.40 10 1365 87⅞ 85½ 87⅝+1⅜
AMI .72 14 1743 16⅝ 16¼ 16½+ ⅜
AmStd 45i 19 11 77 76⅞ 76⅞
AT&T 1.20 14 16253 26⅝ 25⅞ 26⅝+ ⅜
Ametk s .60 15 110 15½ 15 15⅜+ ⅛
Amoco 3.50 12 2860 75¼ 74⅜ 74⅞+ ⅛
AMP 1 20 2393 46⅛ 44½ 45¼— ½
Amrep 16 163 8⅝ 8⅝ 8⅝
Anheus .60 14 7080 30 29⅝ 29⅞
Apache .28 190 7⅞ 7⅞ 7⅞
Armco 21 3829 9⅞ 9½ 9⅞+ ⅛
ArmWi 1 11 861 36⅜ 36⅛ 36⅜— ⅛
Asarco .30e 3 1933 23¼ 22⅞ 23⅛— ⅛
AshlOil 1.80 12 1881 68⅞ 68 68½— ⅜
AtlRich 4 11 2091 85½ 84⅜ 85¼
AtlasCp 34 31 31½ 30¾ 31½+ ¼
Avon 2 11 2690 23⅛ 22⅞ 22⅞— ⅜
BCE g 2.44 378 29⅞ 29⅝ 29⅝— ⅛
BakrHu .46 3123 16¾ 16¼ 16⅜+ ¼
BkrH pf 3.50 28 49⅝ 49 49⅛+ ⅛
Bausch 1 15 1632 42⅛ 41¼ 42⅛+ ⅛
Baxter .50 16 11455 19½ 18¾ 19⅛+ ⅛
BellAtl 4.08 11 1600 66⅞ 65 66⅞+1½
BellSo 2.36 11 6049 39 38½ 39 + ¼
BentCp 2 7 300 42⅛ 41⅝ 42 — ⅛
BethStl 8 5344 19⅛ 18⅝ 19⅛
BlackD .40 16 3165 20¾ 20¼ 20¾— ⅛
BlkHR s .88 17 2368 23⅞ 23¼ 23¼— ⅛
Boeing 1.60 15 5255 49⅝ 48⅝ 48¾— ⅛
BoiseC s1.20 10 959 42½ 41½ 42½+ ⅛
Borden 1.56 13 2106 50¼ 49 49¾+ ⅜
Bowatr .92 10 1588 28¾ 28⅛ 28½— ½
BristMy 1.68 15 4973 39⅝ 38⅝ 39⅛+ ⅛
BritPt 3.05e 12 2095 59⅛ 58½ 59 + ⅛
BritPt pp1.94e 3742 14⅝ 14¼ 14⅝+ ⅛
BritTel 1.77e 13 107 44⅞ 44½ 44⅜— ⅛
BrwnGp 1.56 13 424 35⅝ 35¼ 35¼— ⅛
BrwnFr .76 16 9287 21⅝ 21 21¼— ⅜
BrlNth 2.20 12 3844 61 60 61
Burndy 13 38 13⅛ 13 13⅛+ ⅛

C D

CBI In .60 49 11 25¾ 25¾ 25¾+ ⅛
CBS 3 16 x617 148¼ 146 148 + ¾
CCX 12 3¼ 3⅛ 3⅛— ⅛
CIGNA 2.96 6 1446 43⅝ 42¾ 43⅛— ⅛
CNW 16 674 24 22⅞ 23½— ⅜
CNW pf 2.12 37 24⅝ 24 24⅝+ ⅜
CPC 1.44 10 4266 46⅝ 44⅞ 46 + ¼
Calfhn .20 76 111 16 15⅝ 16
CamSp s .84 12 888 25½ 24⅞ 25⅜+ ⅛
CdnPc g .60 2410 17⅝ 16⅞ 17¼— ⅛
CartWl s .54 13 335 32¾ 32⅛ 32⅜+ ⅛
Caterp .75 12 2930 61⅞ 60½ 61 —1¼
CeMPw 1.48 9 358 16⅞ 16½ 16¾— ⅛
Chmpln 1 7 3574 32¾ 32¼ 32⅝+ ⅜
Chase 2.16 775 24¾ 24⅜ 24¾+ ¼
Chase pf6.75 1 70 70 70
Chevrn 2.60 13 4291 48 47⅛ 48 + ⅛
ChkFull .24f 17 989 10¼ 9⅝ 10¼+ ½
ChrisCr .53f 26 180 19⅛ 18⅝ 19⅛+ ⅛
Chrysir 1 4 8739 22½ 21⅞ 21¾— ¼
CineOd 8 385 8⅝ d 8⅛ 8⅝+ ⅛
Citicrp s1.48 4835 21⅜ 20⅞ 21⅛+ ⅜
Clorox 1.04 12 4068 28¼ 27⅝ 28⅛
CocaCl 1.20 14 10441 36⅛ 35⅛ 35¾+ ¼
Coleco 523 2⅛ 2 2⅛
ColgPal 1.48 44 1781 41¼ 40½ 41
ColGas 2 12 825 29⅛ 28¾ 29⅛+ ¼
CmbEn 1 19 1274 30⅜ 30⅛ 30¼+ ⅛
CmwE 3 5 2089 23¾ 23½ 23¾
Comsat 1.20 51 28 27¾ 28
CPsyc s .32 16 958 21½ 21 21⅜
Compgr .60 72 60 26½ 26½ 26½+ ⅛
CompSc 15 876 41 39⅝ 40⅜+ ⅜
ConsEd 3.20 9 880 41½ 41 41½+ ⅛
CnsFrt .98 14 1211 26 25⅝ 26
ConsNG 1.64 14 1400 34⅜ 33⅞ 34 — ¼
CntlCp 2.60 10 5259 37¼ 36¾ 37 — ¼
Contlll .08 1907 4⅛ 4⅛ 4⅛+ ⅛
CtData 45 1636 25⅛ 24⅝ 25 — ¼
Cooper 1.80 16 872 56½ 55¼ 56½+ ⅛
Crane s .90 14 269 29¼ 28⅞ 29 + ¼
CrwnCk 12 139 108 106½ 108 +1⅛
CurtW 1.60 9 7 49½ 49¼ 49¼+ ¼
DataGn 477 20⅛ 20⅛ 20⅛+ ⅛
Datapt 70 5⅝ 5⅜ 5⅝
Deere .50 19 3028 45⅞ 45 45⅝+ ⅛
DeltaAr 1.20 8 1461 45⅞ 45 45⅞+ ½
DensMf 1.28 12 80 26⅛ 25⅞ 25⅞— ⅛
DeSoto 1.40 11 68 29⅛ 29 29 — ⅛
Dexter .80 14 117 25 24⅝ 24⅞— ⅛
Digital 11 5143 102½ 100⅞ 102⅛+ ⅛
Disney .40 16 3500 56½ 55⅜ 56¼— ⅛
Divrsln 92 3⅝ 3⅝ 3⅝
DowCh 2.40 10 7883 80⅛ 79⅛ 79⅞— ⅛
Dravo 22 552 12½ 12¼ 12¼— ⅛
Dresr .50 30 1901 33⅛ 32½ 33 — ½
duPont 3.80 10 4367 81⅜ 79½ 81¼+ ⅜
DuqLt 1.20 9 459 14⅛ 14½ 14⅝

E F

EGG .60 15 772 31¾ 31½ 31½— ¼
EKodk s1.80 11 7656 41⅝ 40¾ 41¼+ ¼
ElecAs 63 22 3⅛ 3 3⅛— ⅛
EmrsE s 1 14 2211 29⅞ 29⅜ 29⅝+ ⅛
EmryA 699 5⅝ 5½ 5⅝+ ⅛
Emhrt s .80 12 406 21¼ 21 21 — ⅛
Equifax .76 19 78 26¾ 26⅝ 26½— ½
Erbmnt .60 498 24 23¾ 23⅞— ⅛
Ethyl .44 13 1202 20⅞ 20⅝ 20⅝— ¼
Excelsr 1.32 21 15¾ 15½ 15¾
Exxon s 2.20 12 11397 44⅛ 43⅝ 44⅛+ ⅜
FMC 7 1301 31⅝ 30¾ 31⅜— ⅛
FPL Gp 2.20 9 2279 29½ 29⅛ 29⅜+ ⅛
Fairchd .20 51 10 10 10 — ⅛
Feders .28 14 316 8⅝ 8½ 8⅝— ⅛
Fluor 23 3462 17⅝ 17½ 17½
FordM s2.40 5 13170 47 45⅝ 47 — ¼
Foxbro 72 28⅞ 28½ 28⅝— ⅛
FruhfB 112 2⅝ 2¼ 2¼— ¼
Frht pfA2.01f 189 7 6⅞ 7 — ⅛

G H

GAF .10 15 1373 48 47½ 48
GCA 419 4⅛ 4⅛ 4⅛
GEO 13 322 5⅜ 5¼ 5¼— ¼
GTE 2.52 10 4994 34⅝ 33¾ 34½+ ⅝
GTE pf 2 4 31¼ 31¼ 31¼— ¼
GTE pf 2.48 10 26⅝ 26⅝ 26½+ ⅛
Gannett 1 14 5490 30¼ 29⅜ 30⅛+ ¼
GnDyn 1 5 852 53⅝ 52⅝ 53½+ ⅝
GenEl 1.40 12 19237 40½ 38⅞ 40⅛+1
GnHost .25 3 417 10⅞ 10⅝ 10⅞+ ⅛
GnInst .25 16 1132 32½ 31 32⅛+ ⅞
GnMills 1.60 14 6067 44½ 43½ 44¼+ ⅜
GMot 5e 7 7549 75¼ 74 75
GMot pf 3.75 12 45 44⅞ 44⅞— ⅛
GM E .68 15 1134 42 41½ 41¾— ¼
GPU 1.20 7 477 32⅞ 32⅝ 32¾+ ⅛
GenRe s1.20 10 4882 49⅞ 49⅛ 49⅝+ ⅜
GnRefr 4 26 17⅝ 17½ 17⅝+ ⅛
GnSignl 1.80 19 631 52 51½ 51⅝— ⅜
GenuPt 1.04 18 1076 36 35½ 35⅝
GaPac 1.20 8 1892 37⅛ 36⅝ 36⅞— ½
Gillete .86 17 4659 37⅞ 36⅞ 36⅞
Gdrich 1.72 13 10199 52¼ 49 49⅞—2⅛
Goodyr 1.60 6 5301 59⅞ 58⅛ 59⅜— ⅜
Gould 2311 13⅝ 12⅝ 13⅛+ ⅛
Grace s 1.40 13 3063 24⅞ 24⅛ 24⅛— ⅜
GtAtPc .50 13 1114 34⅝ 34⅛ 34⅝+ ⅜
GtWFn .76 9 2982 13 12¾ 12⅞+ ⅛
Greyh 1.32 2713 818 27⅛ 26½ 27⅛
Grumn 1 614 19¾ 19⅝ 19⅝— ⅛
GlfWst s .70 13 1547 38⅛ 37½ 38 + ⅛
GulfRs 97 13⅛ 12¾ 13 — ¼
Halbtn 1 39 2732 32¾ 32 32⅛+ ⅛
Hanna .40 10 29 26⅞ 26⅝ 26⅝— ⅜
Hanson .51i 13 6730 12 11¾ 12
Harris .88 12 546 28⅜ 27¾ 28 + ⅛
HecloM .05e 20 1969 13⅝ 13½ 13¾+ ¼
Heinz 1.24 14 1444 39¾ 38⅝ 39¼+ ¼
HelneC .30 11 65 32⅞ 31½ 31⅞—1¼
Herculs 1.92 3 1066 46¼ 45⅞ 46¼
Hrshey .62 13 x1437 22⅝ 22 22½+ ⅜
HewlPk .26 20 16544 56⅛ 55⅜ 56½— ½
Hilton 2 15 233 88 87¼ 88 + ½
Hitachi .60e 323 114 113¼ 114 — ½
Holidy n 5 649 25⅛ 24½ 24⅞— ½
Hmstk s .20 9 1946 14⅞ 14¼ 14⅞+ ⅜
Honwell 2.10 11 1907 68⅜ 67½ 68⅜— ⅜
HCA .72 10 3098 32¼ 31¼ 31⅝— ⅜
HousInt 2 9 619 53¼ 51⅞ 53¼+1⅜
Houlnd 2.96 8 3596 30½ 29½ 30 + ¼

I J

IC Ind .96 15 1606 31⅝ 30¼ 31⅛+ ⅛
ICN Ph 423 6⅞ 6⅝ 6¾— ⅛
INAIn 1.68a 9 17 16⅞ 17
ITT Cp 1.25 6 5243 45¼ 44⅞ 45¼+ ⅛
INCO .80 12 5300 27⅝ 26⅜ 26⅝— ⅛
IngerR s1.04 17 1095 38⅜ 38 38½
InldStl .25e 13 1724 32⅞ 31½ 31¾— ⅛
Interco 1.72 12 1092 41¾ 40¼ 40⅝— ⅜
IBM 4.40 12 15167 110⅝ 108⅝ 110½+1⅝
IntFlav 1.60 15 1051 47 45⅝ 46⅛+ ¼
IntMin 1 16 5808 39⅝ 39 39⅝+ ⅛
IntMult 1.18 12 552 26½ 26 26¼— ⅛
IntPap 1.30 9 6645 40⅞ 39⅝ 40¼— ½
IntpbG .80 13 481 30⅞ 30 30 — ⅜
IpcoCp .36 38 32 9⅝ 9½ 9½— ⅛
JohnJn 2 14 5415 71⅜ 69½ 70¾+1¼

K L

KLM .75e 367 18 17⅝ 18
K mrt s 1.32 9 4395 31¼ 30⅝ 31⅛+ ⅜
KaufBH .30 7 54 10¼ 10⅛ 10¼
Kellogg 1.52 15 1756 51½ 50¾ 51½+ ⅝
KerrMc 1.10 21 1893 35⅝ 35¼ 35½—
KimbCl 1.60 13 1253 52½ 51⅛ 52⅛+1
Koppers .90e 368 691 55⅛ 54⅝ 55⅛+ ½
Kraft 2.04 15 3193 51¼ 49¾ 51¼+ ⅜
LAC s .10 346 11¼ 11 11⅛
viLTV 1 1573 3⅜ 3¼ 3¼— ⅛
viLTVA 10 6⅛ 6⅛ 6⅛—
viLTV pfB 22 5¾ 5½ 5¾+ ⅛
viLTV pfC 1 16½ 16½ 16½
viLTV pfD 18 4⅛ 4⅛ 4⅛
Learnl s .40 17 269 15⅜ 14½ 15⅛— ¼
LeeEnt .64 18 47 27 26¾ 26¾—
Lilly 2.30 16 2913 73½ 71⅞ 72⅞+ ⅝
Lilly wt 2101 23⅝ 21⅝ 23½+ ⅜
Litton 15 470 82⅝ 81⅞ 82⅝+ ¼
Lockhd 1.60 6 2486 42½ 41½ 42 — ⅜
Loews 1 6 1894 62¾ 62 62⅝+ ⅛
Loral .64 12 219 35¼ 34⅝ 35 — ¼
LaLand 1 52 4519 31⅞ 30 31⅞+1⅛
LuckyS .60 16 4793 64⅝ 64¼ 64⅝+ ⅛
Lukens .88 8 67 37¾ 37¼ 37¼— ½

M N

MCA .68 21 x3033 39¼ 38¼ 39 — ¼
MCorp 178 3½ 3¼ 3⅜+ ⅛
MCor pf 3.50 3 20⅛ 20⅛ 20⅛— ⅛
Macmil .80 25 11786 68½ 67 68 — ⅛
MfrHan 3.28 1535 26¼ 25⅜ 26 — ⅜
viManvl 310 2⅛ 2 2⅛+ ⅛
MrshMc 2.40 12 1352 49¾ 49 49¾+ ¼
MartM 1.10 9 512 42¼ 41⅜ 41⅝— ⅛
Masco .40 14 2831 25¾ 25 25¾+ ⅛
MasCp 3.80 15 38½ 38⅛ 38⅛+ ¼
Mattel 11907 7⅞ 6⅞ 7⅝+ ⅝
Maxam 3 417 13⅝ 12⅝ 13¼+ ½
MayDS 1.28 10 5553 30⅛ 29⅝ 30 — ⅛
Maytag s .90 11 1528 21⅜ 20½ 21⅛+ ⅝
McDld .20a 9 15 6⅞ 6¾ 6⅞+ ⅛
McDnl s .50 14 4989 42¾ 41⅞ 42¾+ ⅜
McDnD 2.56 8 291 62⅛ 61½ 61¾— ⅜
McGrH 1.84 15 2175 50⅞ 48¾ 50¼+1
Mead .76 8 2067 32½ 31⅝ 32½
Mesrx s .28 20 1817 29 28 28½— ½
Melvill 2.10 11 2434 63¼ 62⅝ 63 + ⅛
Merck 3.84 21 4013 150¼ 147⅝ 150⅛+2
MerLyn 1 7 3738 22⅝ 22¼ 22⅝+ ⅛
MidSUt 6 3411 9½ 9¼ 9⅜— ⅛
MMM s 2.12 14 5363 58⅛ 57½ 58½+ ⅛
Mitel 516 2½ 2¼ 2½+ ⅛
Mobil 2.40 12 5071 45⅛ 44¼ 45⅛+ ⅜
Monsan 3 12 3566 78½ 75⅞ 78 —1
MoorM .52a 22 46 40⅛ 40⅛ 40⅛
Morgan 1.50 48 3647 33⅝ 32¼ 33⅜+ ⅜
Morton .84 11 777 38⅛ 37 37½+ ⅜
Motorla .64 16 5296 46½ 45¼ 46 — ⅛
NBI 51 4¼ 4 4¼+ ¼
NCR 1.24 12 1259 59 58⅛ 59 + ¼
NL Ind .20 565 7⅛ 6⅞ 7 — ⅛
NL Ind pf 430 15½ 15½ 15½+ ⅛
NWA .90 12 1067 39⅞ 38⅛ 39⅝+ ⅜
NII .25 301 16⅛ 16⅜ 16⅜
NMedE .64 17 1845 21½ 21¼ 21⅜— ⅛
NtSemi 9881 13⅛ 12½ 13⅛+ ⅛
NtSvIn .76 13 1127 22⅝ 22 22⅛— ⅛
Navistr 14 11873 6⅛ 5⅞ 6
NwtM s .60a 6 2559 37 36¼ 36⅞+1
NiaMP 1.20 15 3030 14¼ 14⅛ 14⅛
NorTel .24 12 1263 16⅝ 16⅛ 16⅜— ⅛
Nthgat g .50e 88 6½ 6⅜ 6½
NwStW .60 15 35 20¼ 20⅛ 20⅛

O P

OcciPet 2.50 25 5189 26⅛ 25⅞ 26⅛+ ¼
OhioEd 1.96 8 2107 18⅛ 17⅞ 17⅞— ⅛
Olin 1.60 13 1396 46¼ 45⅝ 45⅞— ⅛
OutbdM .72 8 1003 29 27½ 28⅛— ⅞
OwenC n 5 2209 18⅝ 18 18⅜— ⅛
PPG 1.20 12 3275 41⅝ 40⅝ 40⅞—1⅛
PacEnt 3.48 11 529 45⅝ 44½ 45⅜+ ¼
PacGE 1.92 11 8011 15 14 15 + ¼
PacSci .40 18 22 14 14 14
PacTel 1.76 12 2610 28¾ 28 28⅝+ ⅜
PanAm 1446 2¾ 2⅝ 2⅝— ⅛
ParkDrl 141 3⅛ 3⅛ 3⅛
Penney 2 10 3487 45½ 45 45⅛— ⅛
Pennzol 2.20 96 357 73⅛ 72⅛ 73
PeopEn 1.52 8 192 18⅛ 17⅞ 18⅛+ ⅛
PepsiCo .84 14 5875 33⅞ 33¼ 33⅞+ ⅜
Pfizer 2 12 5808 49⅝ 48⅛ 49 — ½
PhelpD .80 5 1384 39¼ 38⅝ 39⅛— ⅛
PhilaEl 2.20 8 x16877 17⅛ 17 17¼— ⅛
PhilMr 3.60 10 9883 82⅞ 82 82¼
PhilPet .60 21 7432 16⅝ 16¼ 16½— ⅛
Pilsbry 1.12 46 4436 37⅝ 35¾ 36¼— ⅝
PitnyBw .92 16 2065 42½ 41½ 41⅞— ⅛
Pittstn 1762 14⅝ 14⅛ 14½— ⅛
Portec 49 4½ d 4⅜ 4⅜— ⅛
PortGC 1.96 14 469 22⅞ 22⅛ 22½— ⅛
Primca s1.60 8 1903 23¾ 23½ 23¾— ¼
ProctG 2.80 23 4146 72¾ 70¾ 72⅛+ ⅝
PSEG s 2 9 2488 22½ 22¼ 22½+ ¼
PugetP 1.76 9 313 18⅞ 18⅝ 18¾

Q R

Qantel 4 35 1¼ 1⅛ 1⅛— ⅛
QuakrO 1 15 2253 44½ 43½ 44¼+ ⅝
Quantm 2.20 7 3804 76 73¾ 74¾—1¼
RJR Nb 1.92 9 8238 45⅞ 44⅝ 45⅞+1⅜
RalsPur 1.50 13 2358 70⅛ 68½ 70 + ¾
RangrO 30 361 5¾ 5⅝ 5⅝
Raythn 2 10 2244 63⅞ 62¾ 63¼— ⅜
ReadBt 679 1½ 1⅜ 1½
RiteAid .74 15 1632 33⅞ 33⅝ 33⅞+ ¼
viRobins 12 310 24⅛ 24 24⅛
Rockwl .72 7 1987 18¾ 18¼ 18½+ ¼
Rorer s .80 17 746 28⅞ 28½ 28½— ¾
RoylD 6.62e 7 2800 116 114⅝ 116 + ¼
Ryder .56 17 1238 26⅛ 25¾ 26⅛+ ¼
Rymer 13 32 11 11 11
Rymer pf1.17 20 9 9 9 + ⅛

S T

SSMC 19 156 23¼ 22½ 22¾— ¼
Salomn .64 19 2750 20⅝ 19⅞ 20⅜+ ⅜
SDieGs 2.60 10 615 31⅝ 31⅛ 31½+ ¼
SJuanB .41e 19 3026 7⅛ 7⅛ 7⅛
SJuanR 20 12½ 12⅜ 12½— ⅛
SFeSP s .10 3 6241 14⅞ 14⅜ 14¾+ ½
SaraLee 1.20 13 1416 36½ 35⅝ 36½+ ⅝
SchrPlg 1.40 16 3741 46⅝ 45¼ 46⅜+ ⅜
Schlmb 1.20 17 7039 37¼ 35 37¼+ ¾
ScottP s .74 11 x2421 36⅜ 35½ 36 — ⅜
SeaCnt .25e 4 346 21⅛ 20⅝ 20⅞— ½
Seagrm 1.10 9 1979 51½ 50¾ 51⅝— ⅛
Sears 2 8 8735 33⅞ 33 33⅞+ ⅜
SecPac 1.96 139 2373 34⅞ 34 34⅞+ ⅜
Shaklee .80 10 29 19¾ 19⅝ 19¾+ ⅛
ShellT 4.65e 14 880 77½ 77⅛ 77½
Shrwin .64 14 1815 24⅝ 24 24½
Smithln 6 822 10 9⅞ 10 + ⅛
SmkB s 1.84 11 2352 49¾ 48½ 49⅝+ ⅜
SnapOn .76 17 712 39 37⅝ 39 + ⅝
SonyCp .29e 1600 42¾ 42¼ 42⅝— ⅜
SCalEd 2.38 10 2575 30⅞ 30½ 30⅞+ ¼
SouthCo 2.14 9 3839 22⅜ 22 22⅜+ ¼
SoRy pf 2.60 6 29¼ 29⅛ 29¼+ ¼
SwBell 2.48 10 4129 35⅞ 35¼ 35¾+ ¼
Squibb s1.60 16 3062 58¼ 57¼ 58¼+ ¾
StdPrd s .80 16 197 28⅜ 28¼ 28½
StanWk .88 13 327 27¼ 26⅞ 27¼+ ¼
Steego .09f 189 5 4⅞ 5
StoneC s .36 8 x9073 27⅛ 26 27¼— ⅜
StorTch 13 1562 1¼ 1⅛ 1⅜
SunCo 3 17 1104 57⅜ 56¼ 57⅜+ ½
SunMn 1351 4 3⅞ 3⅞
Syntex 1.30 14 2237 33⅝ 32⅝ 33½+ ⅞
TRW 1.60 10 2790 44⅝ 44 44½
Tandy .60 13 6283 44¼ 43⅞ 44¼
Tndvcft 20 5 12⅞ 12⅞ 12⅞+ ⅛
Tektrnx .60 355 25⅜ 24⅝ 25⅛+ ¼
Teldyn 4 9 162 335¼ 331 335¼
Telex 9 152 47¼ 46¼ 47¼+1
Tennco 3.04 5675 41⅞ 40¾ 41¼— ⅜
Texaco 3 20 12092 49⅝ 48⅛ 49⅜— ½
TexInst .72 16 3427 43⅝ 42⅞ 43⅝
Textrn s 1 7 3860 23⅝ 23⅛ 23⅝— ⅛
Tigerln 9 2169 14⅝ 14 14⅝— ⅛
Time 1 20 x992 90½ 88½ 90½+1⅜
Timken 1.20 35 346 77⅞ 75⅛ 77⅜+1¼
Tonka 520 10¾ 10 10½— ½
TWA 294 34⅛ 33¾ 34⅛— ½
TWA pf 2.25 46 16⅝ 16⅜ 16½— ⅜
Transm 1.84 6 666 30⅞ 30⅜ 30⅞+ ½
TranInc 2.28a 11 13 23⅞ 23⅝ 23⅝— ⅛
TrnCda g .68 15 11⅛ 11 11⅛+ ⅛
Transco 1.36 341 26¼ 25⅞ 26⅛
Transcn 61 3¼ 3 3¼+ ⅛
Travler 2.40 10 1645 33⅝ 33 33⅜— ⅛
TriCon 4.68e 198 21⅛ 20¾ 21⅛+ ⅜
Trialn s .12 14 459 29⅝ 29⅛ 29⅛— ⅜
TritnG s 3 231 17⅛ 16⅝ 16⅞+ ⅛
TritEng .10b 14 85 18½ 18⅜ 18⅜— ⅛

U V

UNCInc .01e 14 340 10⅛ 9⅞ 10 — ⅛
USG 1.12b 14 3108 43¾ 43¼ 43⅝
USX 1.20 22 6277 31⅝ 31⅛ 31½— ⅛
UCarb 1.50 9 46446 18⅜ 17 18¼— ½
UnPac 2 12 3125 61⅛ 59⅛ 60½— ¾
Unisys s 1 10 6474 33 32⅞ 33 + ⅛
Unisy pf3.75 1009 61½ 60½ 61½+ ½
UnBrnd .60 13 87 54½ 53¾ 54½+ ½
UtdMM 87 3⅜ 3¼ 3¼— ⅛
USWest 3.52 9 1169 51⅞ 51 51½— ⅛
UnTech 1.60 8 2473 36⅜ 35¼ 36⅜+ ⅜
Unocal 1 3084 35⅞ 35 35⅝— ⅛
Upjohn .72 17 6829 28¾ 27¼ 28⅝+ ⅞
Valero 1348 7 6½ 7 + ⅛
Varco 2331 4¾ 4¼ 4⅝— ⅛
Varian .26 450 261 27⅛ 26½ 27 + ⅜
Varity 14 10022 3⅛ 2⅞ 3⅛+ ⅛
Vornad 26 48 99 97½ 97½

W X

Wainoc 5 364 6⅞ 6⅝ 6¾
WalMt s .16 23 5999 27 26 27 + ½
Walgrn .60 16 662 30½ 29⅞ 30¼+ ¼
WarnC .56 17 5364 31¾ 30⅞ 31¼— ⅛
WrnC pf3.63 860 60 59⅝ 59½— ½
WarnrL 2.16 15 3804 61¼ 60⅛ 60¾— ½
Wendys .24 39 2052 6 5⅝ 5⅞— ⅛
WstctT g .80 14 11 14⅛ 14⅛ 14⅛+ ⅛
WUnion 274 3 2⅞ 2⅞
WstgE 2 10 3680 50⅞ 49⅞ 50⅞+ ⅛
Weyerh 1.50 11 2045 36¼ 35⅝ 36⅛
viWhPit 1 74 13⅛ 12⅞ 13⅛— ⅛
viWhPit pf 2300 33 33 33 — ½
Wilfred .12 100 12 5 5 5
William 1.40 7 415 30 29⅞ 30 + ⅜
Winnbg .40 24 1092 9¼ 9 9¼
Witco 1.28 10 772 34⅜ 34⅛ 34⅛— ⅛
Wolwth 1.64 13 6604 51¼ 49¾ 51 +1⅛
Xerox 3 9 2375 52⅛ 51¼ 51⅞+ ⅜
Xerox pf 201 50¼ 49¾ 49⅞— ⅛
ZenithE 1982 21½ 20 21⅛+ ⅞
Zurnln s .68 13 120 19⅞ 19½ 19¾

OPTIONS SUR L'OR

(Prix en devises américaines)

Series	Vol.	Int en cours	Haut	Bas	Ferm.
aug 400	5	49	63.50	63.50	63.50
Aug 420	4	80	44.50	44.50	44.50
Aug 440	3	771	27.00	27.00	27.00
Aug 440p	65	1235	6.00	5.20	5.20
Aug 460	14	2634	17.50	16.00	17.50
Aug 460p	14	705	11.00	10.00	11.00
Aug 480	116	1962	8.00	7.00	7.00
Aug 480p	5	192	26.00	21.00	26.00
Aug 500	30	1188	3.50	3.50	3.50
Aug 500p	5	92	41.00	41.00	41.00
Aug 520	4	772	2.00	2.00	2.00
May 400	7	28	59.00	57.50	59.00
May 420	5	294	38.30	37.50	38.30
May 440	281	1068	23.00	16.50	19.50
May 460	391	2600	2.50	.60	1.40
May 460p	246	1124	3.50	2.20	2.50
May 480	90	2179	.10	.10	.10
May 480p	2	109	24.50	23.00	23.00
May 500p	5	69	42.00	42.00	42.00
Nov 400	8	16	69.00	69.00	69.00
Nov 420	33	46	55.00	54.20	55.00
Nov 420p	7	928	5.00	5.00	5.00
Nov 440	2	651	39.00	39.00	39.00
Nov 440p	10	456	8.00	8.00	8.00
Nov 460	256	1327	26.50	24.50	26.00
Nov 480	18	1460	17.50	16.00	16.50
Nov 480p	14	190	24.00	24.00	24.00
Nov 500	1322	2076	12.00	10.00	10.50
Total market:	2,962				

Non transigées

Series	Int en cours	Offre	Dem.
aug 400p	2024	.80	1.80
Aug 420p	1908	2.00	3.00
Aug 520p	0	60.00	65.00
Aug 540	384	1.00	1.50
Aug 540p	0	80.00	85.00
May 400p	586	0.00	.10
May 420p	3293	0.00	.10
May 440p	2043	0.00	.20
May 500	2961	0.00	.10
May 520	857	0.00	.10
May 520p	0	60.00	65.00
May 540	605	0.00	.20
May 540p	1	80.00	85.00
Nov 400p	440	2.00	3.00
Nov 460p	194	13.00	16.00
Nov 500p	2	40.00	45.00
open interest:	39,599		

MONTRÉAL (PC) — La position des trois indices Raymond, Chabot, à la fermeture de la Bourse de Montréal hier se situait ainsi:
Réa (XRC): 1222.15
Services (XRS): 1164.32
Manufacturières (XRM): 1307.37

TAUX D'INTÉRÊT

Tableau comparatif des TAUX HYPOTHÉCAIRES et de PRÊTS PERSONNELS

Institutions financières	Unifamilial Duplex/Triplex				Multilogement				Semi-commercial et commercial				Prêts personnels
	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	
Banques													
Commerce	10¼	10½	10¾	11¼	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	11½
Laurentienne	10¼	10½	10¾	11¼	10¼	10½	10¾	11¼	10¼	10½	11	11½	11¾
Montréal	10¼	10½	10¾	11¼	—	—	10¾	11¼	—	—	—	—	11¾
Nationale	10¼	10½	10¾	11¼	10¼	10½	10¾	11¼	—	—	—	—	11¾
Nouvelle-Écosse	10¼	10½	10¾	11¼	10¼	10½	10¾	11¼	n/d	n/d	n/d	n/d	11¾
Royale	10¼	10½	10¾	11¼	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Toronto-Dominion	10¼	10½	10¾	11¼	10¼	10½	10¾	11¼	10¼	10¾	11¼	11½	n/d
Commer. italienne	10¼	10½	10¾	11¼	11¼	11½	11¾	12¼	11¼	11½	11¾	12¼	12½
Caisses Étab.	10¼	10½	10¾	11¼	10½	10¾	11	11½	10½	10¾	11	11½	12
Caisses pop Mtl.*	10¼	10½	10¾	11¼	10½	10¾	11	11½	11	n/d	n/d	n/d	11¾
Caisses pop. Qbc.*	10¼	10½	10¾	11¼	10½	10¾	11	11½	10½	10¾	11	11½	10¾
Soc. Entraide éco	10½	10¾	11	n/d	10¾	11	11¼	n/d	—	—	—	—	11¼
Fiducies													
Canada Trust	10¼	10½	10¾	11¼	10¼	10½	10¾	11¼	10¼	10½	10¾	11¼	12¾
Fiducie Guardian	10¼	10½	10¾	11¼	10¼	10½	10¾	11¼	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Fiducie Québec	10¼	10½	10¾	11¼	10¼	10½	10¾	11¼	10½	10¾	11	11½	—
First City	—	—	—	—	—	—	—	—	10½	—	11¼	11½	—
Guaranty Trust	10¼	10½	10¾	11¼	10¼	10½	10¾	11¼	10¼	10½	10¾	11¼	10¾
Laurentienne	10¼	10½	10¾	11¼	10¼	10½	10¾	11¼	10¼	10½	11	11½	11¾
La Métropolitaine	—	—	—	—	10¼	—	10½	11¼	10¼	—	10½	11	—
Montréal Trust	10¼	10½	10¾	11¼	10¼	10½	10¾	11¼	10¼	10½	10¾	11¼	—
Prêt et Revenu	10¼	10½	10¾	11¼	10¼	10½	10¾	11¼	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Soc. Nat. Fiducie	10¼	10½	10¾	11¼	10¼	10½	10¾	11¼	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Trust Général	10¼	10½	10¾	11¼	10¼	10½	10¾	11¼	10½	10¾	11	11¼	—
Trust National	10¼	10½	10¾	11¼	10¼	10½	10¾	11¼	10½	10¾	11	11½	9¾
Trust Royal	10¼	10½	10¾	11¼	10¼	10½	10¾	11¼	10¼	10½	10¾	11¼	10½

Compilation Fiducie du Québec — 18 mai 1988 * Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec et de Québec.
Taux sujets à changements sans préavis

SPORTS

Photo PC

Terry O'Reilly a demandé à ses joueurs de s'impliquer davantage en zone adverse, hier, lors de l'entraînement des Bruins, à l'aube du deuxième match de la série finale de la coupe Stanley.

O'Reilly à ses Bruins : « Visez le haut du filet de Fuhr »

Réjean Lemelin reprend son rectangle

FRANÇOIS LEMENU

EDMONTON (PC) — D'une série à l'autre, le scénario semble le même pour les Bruins de Boston. Après avoir regardé le premier match de la finale de la coupe Stanley du banc des joueurs, mercredi, Réjean Lemelin retrouvera sa place ce soir devant le filet des Bruins. Lemelin remplacera Andy Moog qui a pourtant brillé dans la défaite des Bruins, vaincus 2-1 par les Oilers d'Edmonton.

On se rappellera que l'entraîneur Terry O'Reilly avait suivi le même scénario lors de la série contre le Canadien de Montréal. Moog avait perdu le premier match à Montréal et le lendemain, O'Reilly revenait avec Lemelin. Celui-ci avait alors battu le Tricolore 4-3, une victoire marquante, annonciatrice de l'élimination du Tricolore.

O'Reilly espère que la présence de Lemelin aura encore une fois le même effet sur sa troupe. L'adversaire, il est vrai, est plus talentueux, mais le gardien originaire de Québec a prouvé qu'il avait les nerfs solides depuis le début des éliminatoires.

Lemelin a gardé les buts lors de 15 des 19 parties des Bruins en séries. Il a inscrit 11 victoires et maintenu une moyenne de 2.45 buts par match. Pour les Bruins, il est l'homme des grandes occasions.

« Moog a joué un excellent match mercredi et je n'ai rien à lui reprocher, a expliqué O'Reilly. Mais Lemelin est celui qui nous a permis de nous rendre jusqu'ici. Il est prêt et c'est pour cette raison qu'il jouera demain (ce soir). »

Les Bruins ont réussi à limiter les Oilers à deux buts seulement, ce qui n'est pas un mince exploit au Northlands Coliseum. Ils ont toutefois été eux-mêmes limités à un but et à 14 lancers.

O'Reilly a donc répété hier que son club devra avoir plus de mordant à l'attaque si ses Bruins ne veulent pas retourner à Boston avec un déficit de deux parties.

« Nous devrons afficher plus de mordant en attaque, a-t-il analysé. Nous devrons entrer plus profondément dans leur territoire et créer de l'obstruction. Cela devrait nous permettre d'obtenir des tirs de qualité contre Fuhr. C'est le seul moyen de le déjouer. Et nous devrons aussi tirer dans la partie supérieure du filet. À ras de glace, il arrête tout. »

O'Reilly a mentionné que la cinglante défaite de 5-2 subie contre Montréal dans le premier match de la huitième de finales, avait réveillé ses joueurs. Cette fois, il n'est pas certain que l'échec de mercredi aura le même effet.

« En perdant par un but, le choc de la défaite n'est pas très grand, a-t-il reconnu. Mes joueurs ont peut-être l'impression qu'ils peuvent battre les Oilers avec un petit effort supplémentaire. Mais ils se trompent. Il leur faudra un gros effort », de prévenir l'entraîneur des Bruins.

« Cette première défaite à Montréal est la meilleure chose qui nous soit arrivée », a-t-il répété.

Geoff Courtnall, l'ancien porte-couleurs des Bruins, ne croit pas que ses ex-coéquipiers auront du mal à se motiver pour le deuxième match.

« Ils vont jouer avec encore plus d'intensité et ils vont adopter un style plus physique, a-t-il dit. O'Reilly veut que chaque joueur termine ses mises en échec et c'est ce qu'ils feront. »

L'ailier des Oilers reconnaît que la tâche des Bruins ne sera pas facile. Il fait valoir que les Oilers ont de très rapides patineurs qui savent éviter les mises en échec. Il indique aussi qu'il est très intimidant de jouer au Northlands Coliseum où les Oilers ont obtenu tant de succès.

Mais comme la majorité des joueurs, Courtnall est d'avis que le deuxième match sera d'un niveau supérieur au premier.

« Les joueurs des deux clubs étaient un peu hésitants mercredi. Chacun s'étudiait, comme deux boxeurs qui font un round d'observation. Les Oilers n'étaient pas à leur mieux après un repos d'une semaine, et les Bruins étaient fatigués à la suite d'une longue série et du décalage horaire.

« Le deuxième match sera assurément meilleur », de promettre Courtnall.

■ Acton a bien connu Bob Gainey lors de son passage à Montréal où il a joué durant trois saisons complètes. Sans vouloir trop s'avancer, il croit que son ancien coéquipier a les qualités requises pour réussir dans une fonction administrative au hockey. « Il est un homme de hockey très averti, dit Acton. C'est aussi un gagnant. Je crois qu'il a les qualités pour réussir. Ses standards d'excellences sont aussi très élevés. Et puis c'est un homme bon », d'ajouter Acton qui semble vouer une grande admiration envers le capitaine du Tricolore.

Agression sexuelle

Pas encore d'accusation

PIERRE CAYOUETTE

Aucune accusation n'a encore été portée contre les trois joueurs de hockey junior présumément impliqués dans une agression sexuelle envers une jeune Chicoutimienne de 18 ans. L'incident a eu lieu dans un hôtel de Chicoutimi, tard dans la nuit de vendredi à samedi dernier, quelques heures avant la finale du tournoi de la coupe Memorial.

« Nous poursuivons notre enquête. Nous sommes en contact avec un procureur de la Couronne qui jugera, au terme de notre enquête, s'il y a lieu de porter ou non des accusations contre les trois suspects », a fait savoir hier le capitaine Julien Gaudreau, de la police municipale de Chicoutimi. Les policiers n'ont pas encore contacté les suspects.

Selon la version recueillie par les policiers, les événements se seraient produits entre 5 h 30 et 7 h samedi matin. Un des suspects aurait invité la plaignante, employée de l'hôtel Le Montagnais, à « prendre un verre » dans sa chambre, à la fin de son quart de travail, soit vers 4 h 30. La jeune fille a accepté l'invitation. Avant de se rendre à la chambre du joueur, elle aurait toutefois prévenu le concierge et lui aurait même demandé de lui téléphoner 30 minutes plus tard. Question de prudence.

Dès que la jeune fille s'est pointée dans la chambre du galant, deux autres joueurs sont entrés. Tous trois étaient manifestement ivres, selon la plaignante. Ils se seraient alors livrés tour à tour à des agressions sexuelles.

Le concierge a vainement tenté de rejoindre la jeune fille dans la chambre du joueur. Les agresseurs avaient débranché l'appareil téléphonique.

« Notre enquête a démontré qu'il n'y avait pas eu de violence ou d'échange de coups », a dit le capitaine Gaudreau.

Sitôt après l'incident, la jeune fille a porté plainte à la police.

Par ailleurs, un porte-parole des Nordiques de Québec, M. Jean Martineau, a fait savoir que la direction de l'équipe suivait avec beaucoup d'intérêt le déroulement de l'enquête. Diverses rumeurs ont laissé croire qu'un des trois suspects était un joueur junior récemment mis sous contrat par les Nordiques.

La police de Chicoutimi refuse de dévoiler l'identité des suspects.

Jean Perron candidat au titre d'entraîneur par excellence !

FRANÇOIS LEMENU

EDMONTON (PC) — Trois membres du Canadien de Montréal ou, plus correctement, deux joueurs du Tricolore et un entraîneur démissionnaire sont au nombre des candidats en nomination pour les différents trophées remis annuellement par la Ligue nationale.

L'ironie de la chose veut que l'un des trois soit Jean Perron, dont le nom apparaît en haut du tableau d'honneur avec ceux de Jacques Demers, des Red Wings de Detroit, et de Terry Crisp, des Flames de Calgary, au titre d'entraîneur de l'année.

De mémoire d'homme, ce serait la première fois qu'un entraîneur ait démissionné ou ait été congédié avant même d'avoir reçu son trophée. Généralement, les équipes attendent quelques mois, voire un an avant de congédier le lauréat. Les exemples ne manquent pas. Mais dans l'entourage de la Flanelle, les choses se passent différemment, on le sait.

Perron, qui vient de démissionner de son poste d'entraîneur, a des chances de l'emporter, au même titre que les deux autres. Son club n'a-t-il pas récolté 103 points, soit deux de moins que les Flames dans une section pourtant très relevée ?

Crisp semble être le plus sérieux rival de Perron. Les Flames ont en effet terminé au premier rang du classement général, coiffant même les Oilers d'Edmonton au sommet de la section Smythe. Voilà un exploit qui pourrait faire pencher la balance en faveur de l'entraîneur recrue.

Demers a connu une saison extraordinaire à la tête des Red Wings. Mais comme il a remporté le titre l'an dernier, il serait étonnant qu'on lui décerne à nouveau le trophée cette année.

Guy Carbonneau, pour le trophée Selke, et Mats Naslund, pour le Lady Bing, sont également en nomination.

Carbonneau, dont les qualités défensives sont reconnues depuis longtemps, fera la lutte à Steve Kasper, des Bruins de Boston, et Jan Erixon, des Rangers de New York. En raison de son ancienneté, Carbo pourrait l'emporter.

Quant à Naslund, il est confronté à Wayne Gretzky, des Oilers, et à Joe Nieuwendyk, des Flames. Là encore, le Suédois a d'excellentes chances de l'emporter même s'il n'a pas connu sa meilleure campagne.

Gretzky a raté 16 parties et il n'en est pas à un trophée près. Quant à Nieuwendyk, il a déjà en poche le trophée Calder remis au meilleur joueur recrue. Aussi voudra-t-on répartir les prix en offrant à Naslund le Lady Bing.

On se souviendra que l'ailier gauche du Canadien avait connu une grande soirée en récoltant cinq passes lors du match des étoiles présenté à St. Louis.

Lemaire nie tout

GUY ROBILLARD

(PC) — Jacques Lemaire s'est défendu hier, de toutes les accusations portées contre lui ces jours derniers dans le dossier du congédiement de l'entraîneur Jean Perron.

« Je ne peux pas comprendre qu'on dise que j'ai congédié Jean Perron », a-t-il déclaré d'entrée lorsqu'interrogé sur les ondes d'une radio montréalaise. Il a ensuite expliqué que son rôle au sein de l'organisation ne lui permettait pas de le faire puisqu'il n'était que l'adjoint de Serge Savard. « Tout le monde peut dire n'importe quoi, je ne sais pas sur quoi cette histoire est basée, a-t-il ajouté. Jean a toujours pris les dernières décisions et moi j'étais là pour le conseiller. Quand il a été engagé, Savard lui a demandé de choisir ses adjoints et il lui a demandé s'il voulait compter sur mes services. Il a répondu dans l'affirmative. »

Lemaire a insisté que dans l'organigramme du Canadien, il avait la double fonction d'adjoint du directeur-général et de conseiller, et non pas d'adjoint à l'entraîneur.

Lemaire a également répondu aux critiques de Guy Lafleur, puis affirmé qu'il n'était pas question qu'il retourne derrière le banc du Canadien, à moins d'un cas de force majeure.

« Ça fait assez longtemps que j'entends parler de lui, et là c'est la dernière goutte », a-t-il commencé par dire à propos de Lafleur, qui l'accuse d'être un hypocrite et de l'avoir chassé du Forum. Lafleur a aussi déclaré que les troubles ne font que commencer au sein du Canadien.

« C'est bien lui qui a démissionné, a lancé Lemaire sous forme de question au sujet de Lafleur. S'il a quitté son job, c'est parce qu'il ne voulait pas jouer. Comment ai-je pu passer outre Serge Savard ? »

EN BREF...

■ *Pederson raterait le Supermotocross*

(PC) — Le quintuple champion du Supermotocross Laurentide, Ross Pederson, pourrait être absent des épreuves de demain soir et dimanche après-midi, en raison d'une vilaine blessure à l'épaule gauche. Pederson s'est étiré des ligaments de l'épaule lors d'une chute la semaine dernière, quand il s'entraînait pour une course à Rivière-du-Loup. Depuis sa blessure, l'Albertain de 26 ans reçoit des traitements de physiothérapie au centre de médecine sportive de la société des sports du Québec, à Montréal.

■ *Johnson-Lewis sur 200 mètres à Rome ?*

ROME (AP) — Le Canadien Ben Johnson et l'Américain Carl Lewis pourraient se rencontrer, au cours du mois d'août prochain, dans une épreuve de 200 mètres en Italie. « Ce serait un grand événement avant les Jeux olympiques », a déclaré Primo Nebiolo, président de la Fédération international d'athlétisme amateur. Le duel entre les deux hommes les plus rapides au monde aurait lieu lors d'une rencontre d'athlétisme du 13 au 15 août, parmi laquelle les équipes nationales du Canada, de Cuba et d'Italie seraient présentes. Johnson, qui détient le record du monde de 9.83 secondes au 100 mètres, a déjà accepté l'invitation. Quant à Lewis, qui a terminé deuxième derrière Johnson à Rome l'an dernier, avec un chrono de 9.93, il fera connaître sa décision dans quelques semaines. De plus, les deux coureurs sont supposés se rencontrer dans une épreuve de 100 mètres à Paris, le 27 juin et à Zurich, le 17 août.

■ *Le Tour de l'Île dans le Guinness*

Le Tour de l'Île de Montréal est maintenant reconnu comme le plus grand événement cycliste au monde. Le célèbre livre Guinness des records vient d'homologuer en date du 11 mai 1988 le record de participation au Tour de l'Île de 1987, qui était de 26,000 cyclistes. Ce record établit que le Tour de l'Île est l'événement cycliste qui réunit le plus grand nombre de participants pour les épreuves semblables du monde.

■ *Le marché du tennis est en régression*

PARIS (AFP) — Le marché du tennis est en régression dans le monde, selon une étude publiée, hier à Paris, quelques jours avant le début des Internationaux de France à Roland-Garros, par un groupe d'équipements sportifs. Il ne s'est vendu en 1987 dans le monde que 11 millions de raquettes. Ce sont les États-Unis qui sont le plus touchés avec une baisse de 20 % par rapport à 1986. Cette baisse est due, selon cette étude, à plusieurs facteurs : baisse du pouvoir d'achat, manque de nouveaux grands champions à forte personnalité, manque d'innovations marquantes. Les ventes par pays sont les suivantes : États-Unis, $ 3.2 millions; Japon, $ 1.2 million; France, $ 1 million; RFA, $ 700.000; Grande-Bretagne, $ 420.000; Australie et Canada, $ 400.000.

■ *Les Britanniques s'acclimateront*

LONDRES (AFP) — Daley Thompson, double champion olympique du décathlon, et Steve Cram, détenteur du record du monde du mille, font partie des 70 athlètes britanniques qui participeront à un séjour de trois semaines dans un camp d'entraînement au Japon, avant le coup d'envoi des Jeux olympiques de Séoul (17 septembre-2 octobre). Ce camp d'entraînement se situe à Nihon, près de Tokyo, où les Britanniques pourront parfaire leur préparation et s'adapter aux conditions climatiques. « Notre équipe pourra s'acclimater progressivement dans ce camp retiré, au calme, avant de se rendre au village olympique et de supporter son atmosphère électrique », a déclaré Franck Dick, l'entraîneur national, qui est convaincu que le climat et la culture d'Extrême-Orient poseront moins de problèmes aux athlètes qu'à Los Angeles en 1984.

■ *Zola Budd : « bon débarras »*

ALGER (AFP) — L'exclusion de Zola Budd des Jeux olympiques de Séoul est un « bon débarras », écrivait hier le quotidien algérien *El Moudjahid*, qui considère l'athlète britannique d'origine sud-africaine comme « la représentante de l'apartheid. Zola Budd est majeure et libre de ses actes. Elle n'a jamais dénoncé l'apartheid qui sévit honteusement dans son pays. Elle ne participera pas aux JO de Séoul, et c'est tant mieux. Le masque est tombé. Bon débarras. » ajoutait le quotidien algérien. Pour les Jeux olympiques de Los Angeles, Budd avait « manifestement bénéficié d'un passeport de complaisance », toujours selon le quotidien.

Gain de 3-0 des Expos à Los Angeles mercredi

Les Expos ne doutent plus de Dopson

MICHEL LAJEUNESSE

LOS ANGELES (PC) — Il y a deux ans, les Expos avaient presque renoncé aux services du jeune droitier John Dopson. En fait, la plupart des équipes du baseball majeur avaient renoncé à Dopson. Il venait de subir une opération à l'épaule droite, il avait un excédent de poids, les Expos l'avaient cédé au repêchage et personne ne l'avait réclamé.

« Il est une personne différente aujourd'hui, a mentionné le directeur-gérant Bill Stoneman, après avoir vu Dopson blanchir les Dodgers de Los Angeles 3-0, mercredi soir. Il a travaillé très fort. Il a perdu du poids et s'est remis en grande forme. Bien des instructeurs l'ont aidé en cours de route, c'est certain, mais tout le mérite lui revient. C'est lui qui a travaillé comme un forcené pour reprendre sa place dans le baseball. Il a prouvé ce soir (mercredi), qu'avec du travail acharné on peut parvenir à ses fins. »

« Nous avions nos doutes encore l'an dernier, mais plus maintenant. »

Dopson, rappelé pour remplacer Pascual Perez, blessé, en était à son troisième départ de la saison. Il méritait également la première victoire de sa carrière dans les ligues majeures.

La première chose qu'il a faite en retournant à l'hôtel, mercredi soir, a été de prendre le téléphone.

« Je sais qu'il est très tard à Baltimore, mais je dois appeler mes parents, a dit Dopson, qui n'a que 24 ans. Je sais qu'ils attendent mon appel. Ça fait du bien de mériter une première victoire. Maintenant je n'aurai plus à m'en soucier. »

« Je pense que j'aurais pu lancer encore un peu plus longtemps, mais je n'ai rien à redire de la décision du gérant. Je pense que je vais relaxer un peu plus, maintenant que j'ai remporté cette première victoire. Il était temps. Je suis tellement heureux que je ne sais pas quoi dire vraiment. Je ne pourrais pas être plus heureux. »

Steffi Graf sûre d'elle

BONN (AFP) — L'Allemande de l'Ouest Steffi Graf, numéro un au classement mondial féminin, a estimé qu'elle « était capable de gagner une nouvelle fois » les Internationaux de France sur terre battue, qui débuteront lundi prochain à Paris.

« Personne ne peut gagner contre moi dans la forme où je me trouve actuellement et je ne me sens victime d'aucune pression à la veille de défendre mon titre parisien », a ajouté Graf dans une interview à l'hebdomadaire sportif ouest-allemand *Sport Bild*.

L'Allemande a déclaré en outre « ne pas avoir peur du fait que le central de Roland-Garros ait été recouvert d'une nouvelle couche de terre-battue pour la première fois depuis 40 ans ».

« Il suffira de tester ce nouveau central à temps », a affirmé Graf, partie pour ce faire dès le milieu de cette semaine à Paris avec son entraîneur, l'ancien champion tchécoslovaque Pavel Slozil.

Interrogée sur ses chances de réaliser le grand chlem cette année, Graf a répondu que son but était « de devenir la meilleure possible sur toutes les surfaces du monde ».

EXPOS	ab	p	cs	pp
Winghm cc	5	0	2	1
Wallach 3b	5	1	2	1
Raines cg	3	0	1	0
Brooks cd	4	0	0	0
Galarrg 1b	4	1	2	1
Foley ac	4	1	1	0
Paredes 2b	4	0	0	0
Santoven r	2	0	0	0
Dopson l	2	0	0	0
Nettles fs	1	0	0	0
Hesketh l	0	0	0	0
WJhnsn fs	1	0	0	0
Burke l	0	0	0	0
Totaux	35	3	8	3

DODGERS	ab	p	cs	pp
Sax 2b	3	0	0	0
MiDavis cd	4	0	1	0
Heep cg	2	0	2	0
Hamltn 3b	1	0	0	0
Guerrer 3b	3	0	1	0
Marshl 1b	4	0	0	0
Shelby cc	4	0	1	0
Scioscia r	4	0	0	0
Griffin ac	3	0	1	0
Hershisr l	2	0	0	0
MHtchr fs	1	0	0	0
APena l	0	0	0	0
Orosco l	0	0	0	0
Totaux	31	0	6	0

Montréal	010	000	011—3
Los Angeles	000	000	000—0

Point victorieux — Galarraga (2).
E—Griffin, DJ—Montréal 2. LSB—Montréal 8, Los Angeles 7. 2B—Winningham, Galarraga, Foley. CC—Galarraga (8), Wallach (3). BV—Heep (2), MiDavis (3), Shelby (1).

	ML	CS	P	PM	BB	RB
Montréal						
Dopson G, 1-1	6	3	0	0	2	3
Hesketh	2	1	0	0	1	1
Burke PS, 6	1	2	0	0	0	1
Los Angeles						
Hershiser P, 6-2	7	5	1	1	2	8
APena	1 2-3	2	2	1	1	1
Orosco	1-3	1	0	0	0	1

ML — Hershiser.
D — 2 h 55. A — 27,775.

HOCKEY

FINALE DE LA COUPE STANLEY
(Série 4 de 7)

SÉRIE O

Mercredi
Edmonton 2, Boston 1

Ce soir
Boston à Edmonton

Dimanche
Edmonton à Boston

Mardi
Edmonton à Boston

Jeudi
Boston à Edmonton, si nécessaire

Samedi
Edmonton à Boston, si nécessaire

Le mardi 31 mai
Boston à Edmonton, si nécessaire

COUPE STANLEY

Série "O"

	pj	g	p	bp	bc	pts
BOSTON	1	0	1	1	2	0
EDMONTON	1	1	0	2	1	2

BASEBALL

Ligue nationale

Mercredi
Montréal 3, L. Angeles 0
New York 5, San Diego 2
St. Louis 4, Chicago 1
S. Francisco 4, Phil'phie 1
Cincinnati 8, Atlanta 4
Houston 4, Pittsburgh 2

Hier
St. Louis 5, Chicago 1
New York 9, San Diego 4
Montréal à Los Angeles

Aujourd'hui
Atlanta, Z.Smith (2-3) à Pittsburgh, Dunne (1-2), 19 h 05
Chicago, Sutcliffe (3-3) à Cincinnati, Soto (2-2), 19 h 35

Les frappeurs
(Partie d'hier non comprise)

	pb	cs	pp	cc	moy.
Brooks	151	40	25	4	265
Engle	17	4	1	0	235
Foley	70	13	8	0	186
Galarraga	145	49	19	8	338
Johnson	17	5	0	0	294
Nettles	22	4	4	1	182
Paredes	66	13	10	1	197
Raines	142	39	16	4	275
Reed	68	19	6	0	279
Rivera	87	16	6	1	184
San'venia	12	3	1	0	250
Wallach	138	33	11	3	239
Webster	113	28	7	1	248
Winn'gham	42	14	1	0	333

Buts volés: Raines 16; Galarraga, Webster 5; Brooks 3; Winningham, Paredes 2; Foley, Reed 1.

Les lanceurs

	g-p	mi	pm	rab	mpm
Burke	1-1	21.1	6	12	2.53
Dopson	1-1	16.2	5	10	2.70
Heaton	1-2	30.1	19	7	5.64
Hesketh	1-0	8.1	3	8	3.24
Martinez	3-5	54.0	17	29	2.83
McClure	1-1	6.0	4	3	6.00
McGaffigan	1-0	27.0	15	22	5.00
Parrett	3-1	26.0	4	17	1.38
Perez	3-3	53.0	11	45	1.87
Smith	2-2	45.0	16	28	3.20
Youmans	0-3	35.1	20	22	5.09

Victoires préservées: Burke 6; McGaffigan, Parrett 1.

Ligue américaine

Mercredi
Texas 4, Toronto 0
Detroit 3, Milwaukee 1
Baltimore 8, Californie 7
Boston 4, Oakland 1
Cleveland 2, Chicago 1
Kansas City 8, Minnesota 2
Seattle à New York, remis, pluie

Hier
Kansas City 14, Minnesota 1
Californie 2, Baltimore 1
Houston, Knepper (5-0) à St. Louis, Carpenter (0-0), 20 h 35
New York, Fernandez (1-3) à Los Angeles, Sutton (3-2), 22 h 05
Philadelphie, Palmer (0-3) à San Diego, Hawkins (3-3), 22 h 05
Montréal, Smith (2-2) à San Francisco, La-Coss (2-3), 22 h 35
Seattle à New York, remis, pluie
Chicago à Cleveland

Aujourd'hui
Oakland, Welch (6-2) à New York, John (2-0), 19 h 30
Californie, Finley (2-6) à Boston, Clemens (6-1), 19 h 35
Seattle, Langston (3-3) à Baltimore, Habyan (0-0), 20 h 05
Detroit, Tanana (6-2) à Chicago, Reuss (2-1), 20 h 30
Cleveland, Farrell (4-2) à Kansas City, Gubicza (4-4), 20 h 35
Toronto, Clancy (1-4) à Milwaukee, Wegman (4-4), 20 h 35
Minnesota, Viola (6-1) au Texas, Hough (4-5), 20 h 35

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
NEW YORK	27	11	.711	—
PITTSBURGH	23	16	.590	4 ½
ST. LOUIS	20	19	.513	7 ½
CHICAGO	18	20	.474	9
MONTRÉAL	**17**	**19**	**.472**	**9**
PHILADELPHIE	14	22	.389	11 ½

Section Ouest

LOS ANGELES	21	14	.600	—
HOUSTON	22	15	.595	—
CINCINNATI	20	19	.513	3
SAN FRANCISCO	20	20	.500	3 ½
SAN DIEGO	13	26	.333	10
ATLANTA	11	25	.306	10 ½

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

NEW YORK	25	13	.658	—
CLEVELAND	24	14	.632	1
DETROIT	23	15	.605	2
BOSTON	20	16	.556	4
MILWAUKEE	20	18	.526	5
TORONTO	16	23	.410	9 ½
BALTIMORE	6	32	.158	19

Section Ouest

OAKLAND	28	11	.718	—
TEXAS	20	18	.526	7 ½
KANSAS CITY	19	20	.487	9
CHICAGO	18	19	.486	9
MINNESOTA	16	21	.432	11
SEATTLE	17	23	.425	11 ½
CALIFORNIE	15	24	.385	13